

L'euro dégringole

■ La devise européenne atteint des plateaux historiques face au dollar, au yen et à la livre sterling

■ L'opinion allemande commence à s'inquiéter de la faiblesse de la monnaie unique

■ La BCE pourrait réagir en relevant, dès jeudi, ses taux directeurs

Lire pages 18-19

Fonctionnaires : l'Etat embauche

- Lionel Jospin remet en cause, pour 2001, la stabilité des effectifs de la fonction publique
- Education, police, justice, bénéficieront d'emplois supplémentaires
- Les syndicats s'appuient sur les 35 heures pour obtenir plus
- La bataille sur la taxation des stock-options

LA DÉFINITION de la politique économique donne lieu à de difficiles débats entre le gouvernement et la majorité. Les deux dossiers les plus délicats concernent le budget 2001 et les stock-options.

Une réunion du gouvernement a eu lieu, mardi 25 avril, pour préparer les arbitrages que Lionel Jospin doit rendre, d'ici la fin de la semaine, sur les crédits dont disposeront les différents ministères l'an prochain. Le ministre des finances a proposé que la hausse moyenne des dépenses de l'Etat ne dépasse pas 0,33 %. Les effectifs des fonctionnaires devraient augmenter de plusieurs milliers à l'éducation nationale sans que ces hausses soient contrebalancées par des baisses dans d'autres ministères. Ils augmentent aussi dans la police et la justice. Lionel Jospin, qui avait fait de la stabilité des effectifs de la fonction publique un principe de gouvernement, change de cap et parle maintenant d'un objectif de stabilité « pluriannuel ».

Dans le cas des stock-options,

IL EST À QUI, CE CHIEN ?

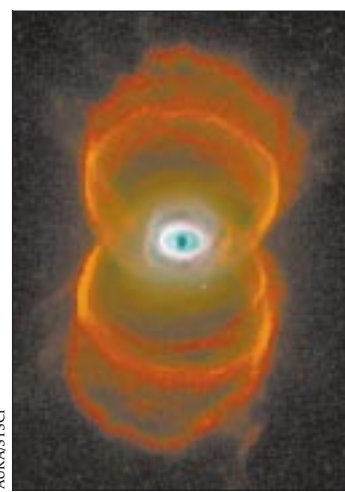


Plantu

de difficile tractations se poursuivaient, mercredi matin, entre le gouvernement et le groupe socialiste à l'Assemblée nationale. L'un des scénarios en discussion prévoyait de relever de 40 % à 50 % la taxation pour les plus values supérieures à 2,3 millions de francs, soit la moitié du seuil de l'impôt sur la fortune (ISF). Des députés proches de M. Fabius préconisaient un abaissement à 26 % de la taxation pour les plus-values inférieures à un million.

La direction générale des impôts (DGI) s'est livrée à une première estimation de l'évasion fiscale. Chaque année, moins de quatre-vingts personnes quittent la France pour échapper à l'impôt sur le revenu, et presque autant pour fuir l'ISF. Pour les autres « délocalisés » - la DGI en dénombre, par an, 25 000 qui échappent à l'impôt sur le revenu et 350 qui s'exonèrent ainsi d'ISF -, les motifs de départ sont multiples : professionnels, personnels...

Lire pages 6 et 7



ASTRONOMIE

Hubble à ciel ouvert

Malgré une mise en service difficile, le télescope spatial Hubble, dont on fête le dixième anniversaire, a multiplié les découvertes et livré une nouvelle lecture du ciel, permettant d'assister à la naissance ou à la mort d'étoiles (photo). Sans équivalent pendant les années 1990, il s'apprête, dans les dix ans qui viennent, à subir la concurrence des télescopes géants qui fleurissent dans les déserts du Chili et au sommet des volcans éteints d'Hawaï. p. 26-27

Le revanche des Irlandais

DEPUIS 1845, date de la Grande Famine, des millions d'Irlandais en quête d'un emploi ont quitté leur pays. Les fonds structurels européens, dont l'Irlande a largement bénéficié dans les années 1990, lui ont permis de renverser la situation. Au cours des six dernières années, la croissance a été en moyenne de plus de 8 % par an, le chômage a sensiblement diminué, le revenu par habitant s'est rapproché de celui de la Grande-Bretagne et, pour maintenir le rythme actuel de l'activité économique, favorisée par une fiscalité avantageuse, le gouvernement estime qu'il faut envisager l'arrivée de quelque 200 000 immigrants d'ici à 2006.

Lire page 2

L'île flottante est l'avenir de la bataille navale

DANS L'ÎLE AU TRÉSOR, Robert Stevenson, en 1883, imaginait les mystères d'une île déserte. Le romancier écossais racontait les aventures de l'équipage d'un navire qui cinglait vers cet îlot à la recherche d'un fabuleux trésor. D'une certaine façon, cette île est aujourd'hui le point de mire d'autres aventuriers, assurément plus prosaïques, que sont les cerveaux de la délégation générale pour l'armement (DGA) chargés, au ministère de la défense, de penser le futur de la sécurité de la France.

Les ingénieurs de la DGA ont commencé une étude, qualifiée de « technico-opérationnelle » par eux, qui vise à créer, de toutes pièces, une île artificielle à partir de laquelle seraient lancées des opérations aéroterrestres et aéronavales si les armées françaises étaient appelées à se déployer dans l'hypothèse d'un engagement militaire à l'extérieur.

A ce jour, une intervention en cas de crise s'organise grâce à un réseau de forces dites « pré-positionnées », c'est-à-dire des détachements armés stationnés au voisinage d'un théâtre des opérations, de manière à réduire

les délais de déploiement. Avant et, a fortiori, pendant la crise, un tel pré-positionnement sert de base arrière ou de point d'appui d'où on lance des frappes aériennes, on programme des débarquements et on projette des actions terrestres de vive force. Mais, tout pré-positionnement a ses contraintes, celle, en particulier, d'obtenir l'accord des pays voisins.

L'idée a donc germé, à la DGA, de recourir à une plate-forme navale géante, de plusieurs dizaines d'hectares (1 000 à 1 500 mètres de long sur 300 à 400 mètres de large), qui serait mobile, capable de se déplacer à la vitesse de 6 nœuds (11 km/h), et qui accueilleraient suffisamment d'infrastructures pour abriter, pendant des mois, plusieurs régiments ainsi que des avions et des navires avec leur armement et leur soutien.

Ce n'est plus l'île au trésor, mais l'île flottante, qu'il faut à la préparer en kits qui seront assemblés selon le besoin. L'étude de la DGA doit examiner les solutions possibles - en tenant compte de la technologie des porte-avions et des plates-formes pétrolières, qui

ne sont pas la panacée - et à se préoccuper des implications juridiques du statut éventuel d'une telle installation dans des eaux internationales.

Pour être originale, l'île flottante en pièces détachées de la DGA n'en reflète pas moins une réflexion partagée par de nombreuses marines dans le monde. Par exemple, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne travaillent aussi sur un tel concept. Désormais, les grandes batailles navales, comme le duel entre les amiraux Nelson, pour l'Angleterre, et Villeneuve, pour la France et l'Espagne, à Trafalgar en 1805, ne sont plus l'unique horizon des marins. L'évolution des stratégies porte les marines de guerre, qui ont pour elles l'atout de la permanence sur place, à des actions d'appui, depuis la mer, à des forces aéroterrestres en mission de projection. L'île flottante est peut-être l'un des moyens de cette nouvelle stratégie. Mais quelle belle cible, aussi, en pleine mer, que ce morceau de terre artificielle, exposé et vulnérable !

Jacques Isnard



TRANSPORTS

La bataille du rail

Dans les contrats de plan Etat-régions, l'enveloppe consacrée aux voies ferrées est multipliée par dix, mais, avec 8 milliards de francs, elle reste très inférieure à celle des routes (30 milliards). Dans un entretien au Monde, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, répond aux critiques des Verts et se défend de céder au lobby du bitume. p. 13

Les paillotes, un an après



BERNARD BONNET

NOMMÉ après l'assassinat de Claude Erignac, le préfet Bernard Bonnet était arrivé en Corse convaincu qu'il saurait y rétablir l'Etat de droit. Il se heurte à une réalité complexe... et à l'affaire des paillotes. C'était il y a un an. L'instruction de ce dossier est bouclée.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 427 - 7,50 F



nos praticiens experts vous donnent les réponses que vous attendez sur la réglementation des 35 heures.

Vous pouvez en particulier consulter toutes les conventions collectives à jour sur notre CD Permanent et sur notre site elnet.fr.

Avec les Editions Législatives, vous avez le droit.

EDITIONS LÉGISLATIVES

Démocratiser la mondialisation

ON CONNAÎT le mot de Confucius : « Si j'étais empereur, je commencerais par faire un dictionnaire, afin de rendre aux mots leur sens. » S'il était encore en vie, on ne saurait trop lui conseiller de s'attaquer au terme de mondialisation, vieux maintenant d'un demi-siècle et dont Le Petit Larousse, comme Le Robert, proposent des définitions aussi voisines que peu satisfaisantes : « Fait de devenir mondial, de se mondialiser » pour le premier ; « Fait de devenir mondial, de se répandre dans le monde entier », pour le second.

Le fait est qu'il est employé aujourd'hui à tort et à travers, beaucoup désignant par-là une politique, et, pour mieux dire, une entreprise de domination capitaliste, alors qu'il s'agit d'un fait, engendré par l'abolition des distances et la révolution technologique.

Napoléon ne les avait pas attendues pour prédire que « le monde serait République américaine ou Monarchie universelle ». Marx et Engels non plus, qui écrivaient, en 1848, dans leur célèbre Manifeste : « L'ancien isolement et l'autarcie locale et nationale font place à un trafic universel, une interdépendance universelle des nations. Et ce

qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit... La bourgeoisie en un mot crée un monde à son image. »

Il faudrait encore citer le Père Teilhard de Chardin, qui, après la première guerre mondiale, voyait l'humanité, au terme de son Histoire, se fondre progressivement en Dieu. Et le sociologue canadien Marshall McLuhan, qui, il y a quelque vingt-cinq ans, célébrait la naissance du global village, le « village planétaire ».

Les hommes n'ayant cessé, depuis Alexandre de Macédoine, de chercher à étendre leurs possessions aux frontières du monde connu, on ne voit pas pourquoi, les autres empires ayant disparu l'un après l'autre, les Etats-Unis, plus grande puissance économique et militaire de tous les temps, n'auraient pas pris leur succession. Après tout, ils sont la seule nation qui ait été choisie, sinon par ceux qui l'habitent aujourd'hui - encore que le chiffre annuel des naturalisations s'élève à un million -, du moins par leurs ancêtres.

André Fontaine

Lire la suite page 17



VOYAGES

Marseille des calanques

Entre Marseille et Cassis, c'est à pied qu'il faut découvrir les calanques, ces fjords méditerranéens sauvages et abrupts où le jaune du mimosa tranche sur le blanc des falaises et les bleus du ciel et de la mer. De la grotte Cosquer, fréquentée par l'homme il y a vingt mille ans déjà, aux usines désaffectées du XIX^e siècle, toute l'histoire des Marseillais, très attachés à ce site protégé, y est concentrée. p. 28-29

International.....	2	Carnet.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

EUROPE L'Irlande a connu depuis 1994 un boom économique exceptionnel avec une croissance du revenu national de plus de 8 % par an, en moyenne. Le chômage a sensible-

ment diminué et ne touche qu'environ 5 % de la population active, et de nombreuses entreprises étrangères investissent dans le pays, en raison d'une fiscalité très avantageuse.

● **PAYS D'ÉMIGRATION** depuis la Grande Famine de 1848, l'Irlande doit faire face aujourd'hui à une pénurie de main-d'œuvre. Pour maintenir la forte activité économique actuelle,

elle a besoin de quelque 200 000 employés immigrés dans les six années à venir. ● **LES ENTREPRISES** de Dublin investissent de plus en plus dans l'Irlande du Nord voisine. ● **LES FOND**

STRUCTURELS, les fonds de cohésion et la politique de solidarité de l'Union européenne ne sont pas étrangers à l'embellie de l'économie de la République d'Irlande.

Les Irlandais sont fiers de leur « miracle économique »

Durant des décennies, ils quittaient leur pays en quête d'un travail à l'étranger. Aujourd'hui, après six années de croissance record, favorisée par la manne européenne, ils doivent faire face à une pénurie de main-d'œuvre. Et l'on compte trois nouveaux milliardaires chaque semaine...

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Inutile d'insister. Charlie McCreevy, le ministre libéral des finances irlandais, n'a pas la moindre intention d'entendre les mises en garde successivement énoncées ces derniers temps par l'OCDE, le FMI ou le gouverneur de la Banque centrale européenne à propos de la surchauffe inflationniste qui menacerait le miracle économique du « Tigre celtique ». D'accord, le rythme annuel de hausse des prix dans ce pays est désormais à son plus haut niveau depuis onze ans : 5 % prévus pour l'année 2000, c'est-à-dire plus de deux fois le taux moyen des dix autres pays membres de la zone euro. D'accord, contrairement aux conseils des experts susmentionnés, le budget national approuvé en décembre 1999 prévoyait encore des baisses d'impôts (3 % pour les particuliers, 2 % pour les entreprises nationales) alors que la République, championne européenne de l'accueil des investisseurs étrangers avec des prélèvements sur les bénéfices commerciaux limités à 10 % (l'impôt n'est que de 24 % pour les sociétés irlandaises et sera baissé à 12,5 % d'ici deux ans, a promis le gouvernement), est ouvertement soupçonnée de dumping fiscal par certains de ses partenaires moins chanceux.

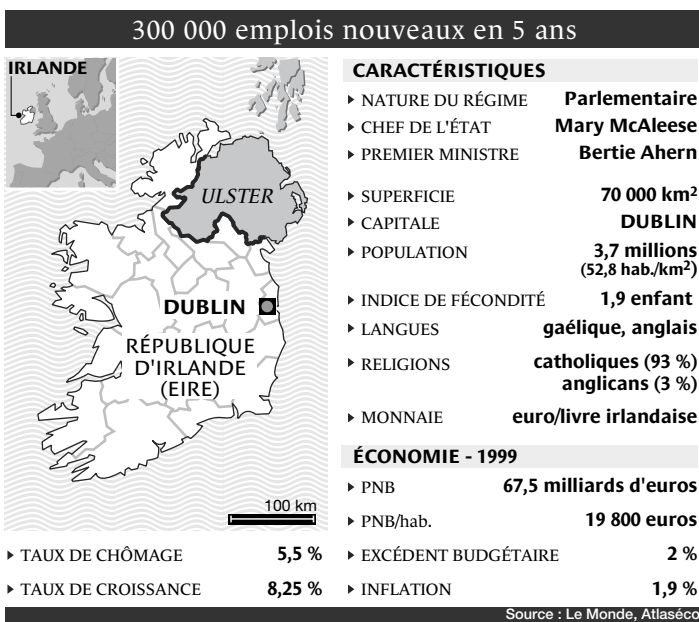
Mais depuis six ans que l'Irlande, qui a bénéficié de très importantes

aides de l'Union européenne pour rattraper son retard, engrange les plus hauts taux de croissance du monde industriel - 8 % par an en moyenne, 8,25 % en 1999 et 8 % prévus pour cette année encore -, combien de fois les bons experts ont-ils annoncé l'engorgement imminent et une indigestion carabinée pour le Tigre celtique ? « Si nous autres politiciens nous étions trompés aussi souvent que les analystes, ironise le ministre, il y a longtemps que nous aurions perdu notre job ! »

EXCÉDENT BUDGÉTAIRE

C'est l'histoire en fait d'un petit pays, pauvre comme Job depuis des siècles, qui touche soudainement le gros lot et à qui l'on reproche de se conduire comme un nouveau riche. Les finances publiques sont tellement à l'aise - le dernier excédent budgétaire a dépassé 2 % du PIB et devrait encore s'établir à 1,2 % en 2000 - que, en dépit d'un vaste programme d'investissements publics dans les infrastructures - 340 milliards de francs d'ici à 2006 -, le gouvernement s'est permis de mettre de côté l'équivalent de 1 % du PNB pour financer les retraites du futur. Un luxe dont les « grands » comme la France ou l'Allemagne peuvent seulement rêver.

« Qu'aurait-on voulu que je fasse ? », s'interroge le ministre des finances dans le *Financial Times*. Que nous augmentions les impôts et réduisions



les dépenses publiques alors que les choses vont si bien ? C'eût été politiquement et économiquement débile. » Charlie McCreevy aussi bien que son patron, le Taoiseach (premier ministre), Bertie Ahern, en sont convaincus : l'inflation, partiellement due à la hausse du pétrole brut et au taux de change très bas de l'euro vis-à-vis de la livre sterling - resté en dehors de la zone euro, le Royaume-Uni demeure le premier partenaire commercial de Dublin -,

retombera avant la fin de cette année et ne dépassera pas 4 % (contre 1,9 % en 1999). Beaucoup, à commencer par l'opposition, arguent que c'est encore beaucoup trop, et les syndicats viennent de négocier un nouvel accord triennal limitant la hausse annuelle des salaires à 5,5 % en 2000 et 2001, puis à 4 % pour 2002.

En place depuis 1988, le partenariat social serait, outre la manne des fonds européens qui se tarit pro-

gressivement, l'une des clés du « miracle irlandais ». Dans un pays qui produit désormais trois nouveaux milliardaires chaque semaine, et où le nombre d'actionnaires a quadruplé en trois ans (17 % de la population), ce sont cependant les « petits », employés de base et salariés du secteur public, qui souffrent le plus. La longue grève des infirmières en octobre 1999, celle des chauffeurs de bus la semaine dernière, celle, imminente, des enseignants et les revendications de plus en plus fortes de la Gardaí, la police locale, démontrent que les limites salariales imposées par les grandes négociations triennales entre syndicats, entreprises et gouvernement, ne sont plus intangibles.

Le nombre de journées de travail perdues en 1999 pour faits de grève a atteint son plus haut niveau depuis neuf ans, avec 223 000 contre 37 400 l'année précédente. Au plus bas depuis dix-huit ans, avec 4,9 % de la population active au début de l'année 2000, le taux de chômage permet non seulement une très forte mobilité du salariat - 18 à 20 mois en moyenne dans les industries de pointe -, mais encourage aussi les revendications : les infirmières et les conducteurs de bus ont obtenu autour de 10 % d'augmentation et en attendent encore beaucoup plus. Notamment des primes au logement qui deviennent d'autant plus nécessaires que l'im-

mobilier, à Dublin mais pas seulement dans la capitale, devient inabordable (37 % de hausse les deux dernières années) et qu'avec la circulation démentie qui étouffe la capitale aux heures de pointe - les ventes de véhicules ont augmenté d'un quart en 1999 - il est hors de question de résider trop loin de son lieu d'emploi.

Signe d'un temps prospère où la qualité de vie reprend le pas sur la quantité d'argent amassé, de plus en plus de salariés, notamment dans les services publics, la police et l'enseignement, demandent leur retour « au pays », c'est-à-dire à la campagne, dans les zones rurales d'où la plupart sont originaires.

Allons, le Tigre Celta a certes quelques problèmes de digestion, il prend sans doute quelques mauvaises grasses, mais il ronronne encore. A preuve ce sondage européen publié la semaine dernière dans la presse locale et qui dit tout du bonheur d'être irlandais. « *Etes-vous fier ou très fier d'être irlandais ?* », était-il demandé. « *Très fier : 78 %* », le plus haut niveau de satisfaction des Quinze. A titre de comparaison, le même sondage organisé aux mêmes dates ailleurs donnait les résultats respectifs suivants : sont « *très fiers* » d'être « *british* » 60 % des intéressés, et seulement 43 % des Français...

Patrice Claude

L'impact des fonds communautaires

L'Irlande a été un des principaux bénéficiaires des programmes d'aide mis en place dans les années 1980-1990 dans l'Union européenne pour aider les régions les plus défavorisées. Avec l'Espagne, le Portugal et la Grèce, elle a été l'un des quatre pays membres éligibles au fonds de cohésion destiné à permettre aux plus pauvres de rattraper leur retard par rapport au niveau de revenu moyen des Quinze. A ce titre, l'Irlande a bénéficié, par exemple, de 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs) pour la période 1993-1997, qui ont servi à financer des infrastructures en matière de transport et d'environnement. Ces fonds se sont ajoutés aux fonds structurels qui, pour l'Irlande, ont représenté 3,5 milliards d'euros pour 1994-1997. L'impact de ces fonds a été estimé à environ 2,5 à 3,5 % du PIB. Ils ont largement contribué au redressement de l'Irlande, dont le revenu par tête d'habitant a aujourd'hui rejoint la moyenne communautaire.

Un ancien peuple d'émigrés qui découvre aujourd'hui l'immigration et le racisme

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Jeudi 20 avril, rue O'Connell, dans le centre de Dublin. Le soleil brille, brièvement. En cette veille de long congé pascal, les passants, nombreux, s'affairent dans les boutiques. Soudain, du jamais vu pour les citadins du cru, une centaine d'Africains - des Nigériens pour la plupart - déboulent en criant des slogans. En tête du cortège, un jeune homme au visage gonflé, l'œil droit boursoufflé et les vêtements ensanglantés. Il s'appelle Paul Abayomi. Venu du Nigeria il y a quatre mois, il est entré clandestinement en Irlande pour y demander l'asile politique, et il s'est fait tabasser la veille par un groupe de jeunes Irlandais qui lui criaient de « *dégager du pays, le nigger* », le nègre. Les manifestants demandent que « *stoppe le racisme* » puis rentrent pacifiquement dans les foyers où ils sont logés et nourris aux frais de l'Etat, certains depuis plus d'un an.

Un peuple à jamais marqué par la Grande Famine de 1848, un pays qui réunirait aujourd'hui une population d'au moins 15 millions

d'âmes - et non 3,7 millions comme c'est le cas - s'il n'avait dû laisser partir ses enfants affamés aux quatre coins du monde, une nation qui, des faubourgs de New York à ceux de Londres, a souffert de la xénophobie et du rejet, peuvent-ils vraiment se laisser aller au racisme ? « *Oui, il y a du racisme en Irlande* », confirme Sarah McNeice, au Conseil des réfugiés. Des slogans anti-immigrés sont peints sur quelques murs de la ville, le nombre d'attaques individuelles augmente et un sondage, paru la semaine passée dans un journal local, a suffisamment alarmé le gouvernement pour qu'il finance à hauteur de dix millions de francs une campagne antiraciste qui sera diffusée cet été : un tiers des personnes interrogées estiment qu'il y a déjà « *trop d'étrangers* » dans le pays.

Confronté à une demande de main-d'œuvre - notamment dans le tourisme - à laquelle il ne peut plus faire face, le gouvernement n'en a pas moins annoncé tout récemment une nouvelle politique de l'immigration qui devrait faciliter l'obtention des permis de travail pour les non-Européens. Les « de-

mandeurs d'asile » d'Afrique, de Roumanie, de Pologne, de Russie, d'Ukraine, de Bulgarie et autres pays sont aujourd'hui treize à quatorze mille seulement. Mais ils continuent d'arriver au rythme d'un millier environ chaque mois, et le pouvoir, qui voudrait les disperser un peu à travers le pays parce que 80 % d'entre eux sont concentrés à Dublin, se heurte presque systématiquement au refus des communautés villageoises sollicitées.

« PAS CHEZ NOUS »

« *Pas chez nous* », dit-on à Cork, à Kerry, Tipperary, Carlow ou Waterford. C'est simple, personne ne veut des réfugiés et le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR) a fait savoir qu'il commençait « *sérieusement à s'inquiéter* » de la tendance.

Le Sud rachète, sans bruit, le Nord loyaliste...

BELFAST

de notre envoyé spécial

C'est l'une des statistiques les mieux gardées d'Irlande du Nord et, eu égard à l'extrême sensibilité politique d'une région toujours à cran, on peut comprendre pourquoi. Mais quelle est exactement la part de l'économie locale aujourd'hui contrôlée par les nouveaux riches investisseurs de la République irlandaise du Sud ? Certains estiment que près du tiers de l'immobilier - de bureau et résidentiel - de Belfast appartient déjà aux « gens du Sud ». Personne ne veut le confirmer officiellement et Deirdre Stewart, vice-directrice du CBI, l'aile locale de la confédération patronale britannique, sourit : « *Il vaut peut-être mieux que les gens d'ici ne connaissent pas l'étendue des investissements de la République au Nord. On aurait vite fait de dénoncer une réunification rampante...* »

La réunification d'une île officiellement divisée en 1922 parce que les protestants « loyalistes » d'origines écossaise et anglaise composent toujours la majorité de la population au Nord et qu'ils tiennent à rester « *british* » se ferait donc discrètement, par l'argent, là où le fracas des armes de l'IRA, l'organisation armée des nationalistes catholiques du Nord, a échoué ?

EMPLOI ASSURÉ ET PAIX CIVILE

N'allons pas trop vite en besogne. Au moment où le processus de paix conclu il y a deux ans sous la houlette du premier ministre britannique, Tony Blair, de Bertie Ahern, son homologue irlandais du Sud, et de Bill Clinton, président d'un pays où résident plusieurs millions d'Américains de souche irlandaise, se délite dangereusement sans espoir apparent et rapide de réanimation, nul ne peut se permettre de jeter de l'huile sur le feu. Une seule chose est sûre : en dépit d'un taux de change éminemment défavorable puisque l'euro, qu'a adopté la République, a perdu plus de 20 % de sa valeur en

seize mois contre la livre sterling, qui a cours en Irlande du Nord comme dans le reste du Royaume-Uni, le Sud achète massivement au Nord.

Barry Gilligan, qui dirige l'une des plus grosses sociétés de promotion immobilière à Belfast, récemment rachetée par une « *plus grosse* » du Sud, le confirme : « *Il y a beaucoup d'argent qui flotte à Dublin et, compte tenu de la relative modération de nos prix ici, beaucoup de nos acheteurs viennent de là-bas.* » Pour des raisons politiques ? « *Je ne crois pas, non. Il se trouve simplement que l'immobilier atteint des sommets à Dublin alors que nos rendements, en Ulster, sont bien meilleurs.* »

Lambert Smith Hampton, autre grand promoteur local, le confirme dans sa dernière note. « *Plus d'un milliard de livres (10 milliards de francs) de transactions ont été conclues ces trois dernières années au Royaume-Uni avec de l'argent irlandais, du Nord et du Sud.* » Sachant que l'économie de l'Ulster, malgré une embellie passagère à la fin de 1999 grâce aux espoirs de résolution du conflit, a recommencé à ralentir après la suspension de l'exécutif local par Londres il y a deux mois, on peut parier sans danger que l'essentiel de ces acquisitions ont été conclues par le Sud.

Il n'y a d'ailleurs pas que l'immobilier qui intéresse la République. « *Plus de la moitié de mes étudiants en informatique, déplore le professeur Wallace Ewart, vice-chancelier de l'université d'Ulster, partent au Sud à peine leur diplôme en poche.* » Motifs : un emploi assuré et la paix civile au quotidien. Finie l'époque où Londres et les autres grandes cités de Grande-Bretagne attireraient les Irlandais comme des mouches. C'est l'inverse qui se produit maintenant et, le *Daily Mail* le notait la semaine dernière, « *l'Irlande cherche aujourd'hui à débaucher des milliers de travailleurs anglais du bâtiment* ». L'histoire a parfois de ces ironies...

P. C.

AYEZ L'ŒIL POUR RECONNAÎTRE UN GRAND PASTIS.

PASTIS HENRI BARDOUIN
Le Grand Cru du Pastis

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

José Maria Aznar entend lutter contre la violence et veut poursuivre la modernisation de l'économie

Le président du gouvernement espagnol devant les députés

Le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a prononcé, mardi 25 avril, son discours d'investiture devant le Congrès des députés

tés après sa victoire éclatante aux élections législatives du 12 mars. Il devait être réélu mercredi, pour quatre ans, à la tête d'un gouver-

nement, prêter serment devant le roi Juan Carlos, et annoncer la composition de son nouveau cabinet.

MADRID

de notre correspondante

« *Vamos a mas* » (en faire davantage) avait été le thème de la campagne de José Maria Aznar, pour les législatives du 12 mars, qu'il avait remportées avec la majorité absolue. Et de fait, dans son discours d'investiture, devant le Congrès des députés, mardi 25 avril, le président du gouvernement en exercice, qui sera reconduit par vote aujourd'hui même, n'a pas déçu ses électeurs. C'est un ambitieux plan de réformes économiques, accompagné d'un dialogue politique renforcé, qu'il a proposé, au service d'une Espagne qui entend en finir avec le terrorisme et accroître son influence internationale.

Première priorité évoquée : la fermeté, pour parvenir à la paix, au Pays basque. Un Pays basque endeuillé, après la reprise des attentats de l'ETA, cet hiver, qui ont fait trois morts, dans un climat politique exacerbé entre « nationalistes » et « non-nationalistes ». Que propose M. Aznar ? « *Une lutte infatigable contre la violence* », dans laquelle « *la coopération internationale aura sa place* », de même qu'« *une mobilisation civique et sociale pour la défense de l'Etat de droit* ». « *Le terrorisme, constate-t-il, a voulu en finir avec la concorde, le progrès et les libertés individuelles.* » Aussi, la Constitution espagnole, « *qui a fait de l'Espagne un des pays les plus décentralisés du monde* », et le statut d'autonomie du Pays basque sont-ils les seuls cadres légaux à prendre en compte.

RÉFORMES FISCALES

Et, dans une allusion voilée aux nationalistes basques modérés du Parti nationaliste basque (PNV) - actuellement liés aux radicaux de Herri Batasuna, la « vitrine politique de l'ETA », au sein des très controversés accords de Lizarrá -, il lance un appel « *à ceux qui se disent démocrates pour qu'ils abandonnent toute stratégie qui conforterait les*

terroristes dans l'idée que la violence est rentable ».

L'autre priorité, à laquelle était consacré l'essentiel du discours, c'est la poursuite de la modernisation de l'économie : « *Si nous voulons la convergence réelle, nous devons avancer plus vite que les autres en Europe.* » Comment ? « *En se fixant l'objectif du plein emploi pour cette décennie* » et « *en réduisant les dépenses publiques à moins de 40 % du PIB* ». Et M. Aznar de rappeler que l'Espagne, « *en quatre ans, a créé plus de la moitié des nouveaux emplois en Europe* », et que l'équi-

social n'a pas été oublié, et José Maria Aznar, qui a pu se prévaloir d'une « *paix sociale* » confortable durant son premier mandat, entend bien la maintenir. A sa manière : « *Créer des emplois est la meilleure politique sociale* », dit-il aussi. Pour le reste, M. Aznar, qui a annoncé la création d'un ministère de la science et de la technologie, a proposé une batterie de réformes concernant la justice, la décentralisation ou encore l'aide à l'insertion des femmes dans le monde du travail. Sa dernière priorité reste « *l'influence de l'Espagne sur la scène in-*

ternationale », qu'il convient de « *faire valoir davantage* ». Au total, un discours résolu, mais sans triomphalisme apparent. Et pourtant, le président du gouvernement en exercice se sent pour la première fois les mains libres par rapport à ses anciens et exigeants alliés nationalistes, dont il n'a pas besoin dans cette législature. Aussi s'est-il offert le luxe d'essayer de transformer sa confortable majorité « *mathématique* » (183 députés sur 350) en consensus plus large, proposant à l'opposition des « *pactes d'Etat* » sur certains do-

Une tentative d'attentat est attribuée à l'ETA

Le ministre espagnol de l'intérieur en exercice, Jaime Mayor Oreja, a estimé, mardi 25 avril, que « *tout désigne* » l'organisation séparatiste basque ETA ou son entourage dans l'envoi d'un colis piégé à un journaliste du quotidien conservateur *La Razon*. M. Mayor Oreja s'est félicité que le colis piégé, qui a été désamorcé par la police, n'ait pas atteint « *son objectif meurtrier* ». La police espagnole a intercepté mardi un colis piégé adressé à un journaliste du quotidien madrilène *La Razon* spécialisé dans les affaires de terrorisme.

La nature du paquet envoyé à Jesus Maria Zuloaga au siège du journal à Madrid a été détectée par le scanner du service de réception du courrier du quotidien, a-t-on indiqué de source policière. Le colis était composé d'une enveloppe blanche contenant un livre (*Crime et Châtiment*, de Fedor Dostoïevski), évidé pour recevoir une boîte de crème de beauté, elle-même contenant 100 à 150 grammes d'une poudre explosive non identifiée, a indiqué la police.

libre budgétaire, auquel il s'était engagé dans le pacte de stabilité pour 2002, « *serait avancé à 2001* ».

La libéralisation sera poursuivie, notamment avec celle du secteur du gaz, et avec l'introduction d'une plus grande concurrence dans les télécommunications, qui, avec « *l'éducation, la culture, la recherche* », sont les « *bases de la société d'information* ». Quant aux réformes fiscales, notamment la réduction de l'impôt sur le revenu, déjà engagée, elles concerneront les PME, les familles et les retraités : « *Avec moins d'impôts, l'économie fonctionnera mieux.* »

Le dialogue avec les partenaires

« *faire valoir davantage* ».

A-t-il été entendu ? Dans sa ré-

ponse, la gauche, comme elle l'avait annoncé, est restée sur sa décision de ne pas voter la confiance. La gauche communiste s'est même montrée particulièrement critique, Francisco Frutos, porte-parole d'Izquierda Unida, allant jusqu'à dénoncer les nouvelles promesses de M. Aznar, comme étant seulement une nouvelle version de celles non tenues en 1996 : « *Promettre et ne pas tenir, devait-il conclure, est le principe même de la corruption politique et morale.* »

Les socialistes, grands perdants des dernières élections, ont été plus nuancés. Ils ne voteront certes pas la confiance, mais ils sont prêts, ont-ils déclaré, « *à tendre la main* » à M. Aznar « *pour en finir avec le fléau du terrorisme* ». Voir à conclure d'autres accords ponctuels, si les appels au consensus « *sont réels* ».

ÉCRASANTE MAJORITÉ

Comme on pouvait s'y attendre, l'intervention de la Coalition canarienne (CC), qui a déjà signé un accord de législature avec le Parti populaire (PP) et celle des nationalistes catalans de Convergència i Unió (CiU), disposés à le soutenir au coup par coup, n'ont fait que confirmer l'écrasante majorité avec laquelle M. Aznar va être reconduit : 183 voix du PP, 15 de CiU, 4 de CC, soit 202 sur 350.

Seule note - violente - de polémique, qui présage mal l'avenir, l'échange entre le porte-parole du Parti nationaliste basque, Inaki Anasagasti, et M. Aznar. Sommé par ce dernier de « *choisir son camp* » (sous-entendu, de rompre avec les radicaux) car la stratégie du PNV « *est un échec total* », M. Anasagasti devait répondre : « *Vos méthodes, monsieur Aznar, sont celles d'un policier, pas d'un chef de gouvernement. Prenez garde que votre majorité ne devienne une majorité autoritaire.* »

Marie-Claude Decamps

Le gouvernement italien de Giuliano Amato table sur la continuité

Les tractations ont été laborieuses

ROME

de notre correspondant

On s'attendait à un gouvernement de combat, à une équipe musclée, une formation réduite pour affronter les derniers mois de la législature avant le choc frontal des élections au Parlement. Finalement, le cabinet de Giuliano Amato, annoncé mardi 25 avril, comporte 24 ministres, soit un de moins que le gouvernement D'Alema bis, contrairement à ce qu'avait demandé le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. De plus, le nouvel exécutif offre peu de nouveautés par rapport au précédent. Les équilibres politiques entre les différentes formations du centre-gauche, au nombre de neuf, ont été à peu près respectés. Les tractations ont été laborieuses. « *Cela n'a pas été facile* », a reconnu le successeur de Massimo D'Alema. Des signes de mauvaise humeur se sont déjà manifestés notamment de la part de Giorgio La Malfa, chef de file des Républicains et du juge Antonio Di Pietro, actuellement sénateur. Le premier accroc véritable à ce subtil dosage s'est produit juste après l'annonce de la formation du gouvernement. Le ministre aux politiques communautaires, Edo Ronchi, furieux de n'avoir pas été maintenu à l'environnement, a immédiatement renoncé à son portefeuille. Ce qui a causé un certain malaise au sein des Verts, formation à laquelle appartient le démissionnaire.

En dehors de ce premier faux pas, la formation du quatrième gouvernement de la législature n'a pas provoqué de véritables surprises. Giuliano Amato a plutôt tablé sur la continuité. La grande nouveauté est l'arrivée de deux techniciens aux ministères de la santé et de l'instruction publique, à savoir Umberto Veronesi et Tullio De Mauro. Le premier, âgé de soixante-quinze ans, est un spécialiste du traitement des tumeurs cancéreuses. Il dirige l'Institut national de Milan depuis dix-huit ans. Le second est un linguiste réputé qui a participé à la réforme des programmes et des cycles scolaires. Tous deux remplacent deux ministres contestés pour leur politique de réforme, Rosy Bindi et Luigi Berlinguer.

Trois nouvelles personnalités font leur entrée. Tout d'abord Nerio Nesi aux travaux publics. Economiste communiste, il s'était séparé de Fausto Bertinotti pour suivre Armando Cossutta au sein du nouveau Parti des communistes italiens qui soutient le gouvernement alors que Rifondazione comunista, la formation de M. Bertinotti, reste résolulement dans l'opposition et s'oppose fermement à la modification du mode de scrutin proposée lors du référendum du 21 mai. Ensuite, le socialiste Ottaviano Del Turco, ancien syndicaliste et actuel président de la commission anti-Mafia, rejoint le ministère des finances tandis que son actuel titulaire, Vincenzo Visco, très apprécié de Giuliano Amato, lui

succède au ministère du Trésor pour conduire la politique économique. Enfin, un écologiste de quarante et un ans, Alfonso Pecoraro Scanio, président de la commission de l'agriculture à la Chambre des députés, prend en charge l'agriculture.

TITULAIRES RECONDUITS

Les titulaires des ministères importants ont été reconduits dans leurs fonctions. A savoir, Lamberto Dini aux affaires extérieures, Enzo Bianco à l'intérieur, Sergio Mattarella à la défense, Giovanna Melandri aux biens culturels, Cesare Salvi au travail et Franco Bassanini à la fonction publique. Enrico Letta, ministre de l'industrie, est également confir-

Les principaux ministres

Voici la liste des principaux ministres du nouveau gouvernement italien :

- **Affaires étrangères** : Lamberto Dini (Renouveau italien) ;
- **Défense** : Sergio Mattarella (PPI) ;
- **Intérieur** : Enzo Bianco (Démocrates) ;
- **Grâces et justice** : Piero Fassino (DS) ;
- **Trésor et budget** : Vincenzo Visco (DS) ;
- **Finances** : Ottaviano Del Turco (SDI) ;
- **Instruction publique** : Tullio De Mauro (indépendant) ;
- **Santé** : Umberto Veronesi (indépendant) ;
- **Industrie, commerce extérieur et tourisme** : Enrico Letta (PPI) ;
- **Postes et télécommunications** : Salvatore Cardinale (UDEur) ;
- **Travaux publics** : Nerio Nesi (PDCI) ;
- **Travail** : Cesare Salvi (DS) ;
- **Transports** : Pierluigi Bersani (DS) ;
- **Agriculture** : Alfonso Pecoraro Scanio (Verts).

mé à l'industrie et se voit adjoindre aussi le tourisme et le commerce extérieur dont le détenteur du portefeuille, Piero Fassino, se voit attribuer le délicat ministère de la justice. Au total, cinq ministres du précédent gouvernement ne font plus partie de la nouvelle équipe qui doit encore obtenir le vote de confiance du Parlement avant de pouvoir se mettre au travail. Le scrutin devrait avoir lieu vendredi. C'est seulement à ce moment que l'on saura de quelle marge de manœuvre dispose Giuliano Amato pour remplir sa mission. Silvio Berlusconi, tête de file de la droite, a averti qu'aucune réforme ne pourra être menée à bien, que l'opposition sera de tous les instants et a accusé le nouvel exécutif de « *n'avoir pour seul objectif que le maintien de la gauche au pouvoir* ». Donc, tout sera fait pour abrégé son existence le plus vite possible.

Michel Bôle-Richard

Un juge candidat officiel à la présidence en Turquie

ISTANBUL

de notre correspondante

Dans un rare moment d'unité, les dirigeants des cinq partis représentés à l'Assemblée nationale se sont mis d'accord, mardi 25 avril, pour soutenir la candidature du juge Ahmet Necdet Sezer, cinquante-neuf ans, à la présidence de la République. Actuellement président de la Cour constitutionnelle, ce dernier avait attiré l'attention du public il y a un an en se prononçant publiquement sur la nécessité d'introduire des réformes démocratiques en Turquie. Il semble aujourd'hui bien placé pour remporter la course à la présidence, qui débute le 27 avril.

Lundi, les dirigeants de la coalition au pouvoir - Bülent Ecevit, du Parti démocratique de gauche (DSP), Devlet Bahçeli, du Parti nationaliste de l'action (MHP, ultranationaliste) et Mesut Yılmaz, du Parti de la Mère patrie (ANAP) - s'étaient réunis pour tenter de trouver un candidat commun, un exercice difficile. Aussi le pre-

mier ministre Bülent Ecevit n'a pas caché sa satisfaction, mardi, d'avoir évité une crise gouvernementale.

La nomination de Ahmet Necdet Sezer a été reçue favorablement, notamment par les militaires qui ont récemment annoncé qu'il était « *impensable que les forces armées n'aient pas d'opinion* » sur le choix du président. Le juge Sezer, qui est entré à la Cour constitutionnelle en 1988 avec l'appui du président Kenan Evren - l'ancien général qui avait dirigé le coup d'Etat militaire de 1980 -, est un partisan acharné de la laïcité. C'est sous sa direction que la Cour constitutionnelle avait examiné le dossier du Parti de la prospérité (Refah, islamiste) et ordonné sa dissolution en janvier 1998. M. Sezer s'était également prononcé contre le port du foulard islamique dans les universités.

Plus récemment, sa défense de la liberté d'expression a fait les grands titres de la presse. En avril 1999, il avait affirmé qu'il ne peut y avoir

de démocratie sans liberté d'expression et appelé la Turquie à « *changer sa Constitution et ses lois, pour s'harmoniser avec les standards universels* ». Récidivant mardi, il a critiqué les pouvoirs étendus accordés au chef de l'Etat turc.

Pourtant son élection n'est pas acquise. Ses concurrents sont notamment Yildirim Akbulut, l'actuel président de l'Assemblée nationale, Dogan Gures, ancien chef de l'Etat-major et le ministre issu de l'extrême droite nationaliste, Sadi Somuncuoglu.

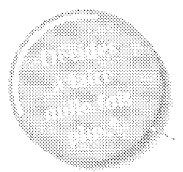
Lors du premier tour du scrutin, prévu le 27 avril, 367 voix, soit les deux tiers de l'Assemblée, seront requises pour l'élection du président. Si un second tour est nécessaire, les mêmes règles seront appliquées. La Constitution prévoit en revanche la majorité simple pour les troisième et quatrième tours. Le 9 mai, au plus tard, la Turquie aura un nouveau président.

Nicole Pope



La Floride en 4x4 à 312 F* par jour tout compris... Certains en sautent déjà de joie !

*Offre valable jusqu'au 15 juin 2000 pour un véhicule 4x4 pour 7 jours de location ; au-delà, nous consulter.



L'ONU presse Moscou de créer une commission d'enquête

GENÈVE. Une résolution critiquant la politique russe en Tchétchénie a été adoptée, mardi 25 avril, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Le texte, présenté par l'Union européenne, et soutenu notamment par les Etats-Unis et plusieurs pays d'Europe de l'Est, a recueilli 25 voix ; sept pays ont voté contre, dont la Russie et la Chine, et 19 se sont abstenus. Il s'inquiète de « *l'emploi disproportionné de la force* », des « *violations des droits de l'homme* » et « *manquements au droit international humanitaire* ». La Commission ne met toutefois pas en œuvre les procédures d'enquête dont elle dispose. La résolution réclame seulement la création d'urgence, « *conformément aux normes internationales reconnues, d'une commission nationale d'enquête indépendante à large assise* ». Il est rare qu'un membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU fasse l'objet d'une résolution critique à la Commission des droits de l'homme. La Chine est parvenue à l'éviter la semaine dernière. — (AFP, AP)

Le patron de la compagnie aérienne yougoslave assassiné à Belgrade

BELGRADE. Le directeur général de la compagnie aérienne nationale yougoslave Jugoslovenski Aerotransport (JAT), Zika Petrovic, a été tué, mardi soir 25 avril, dans le centre de Belgrade, par des inconnus. Selon un témoin cité par la chaîne de télévision Studio B, le meurtre s'est produit vers 21 h 30 (19 h 30 GMT) dans une rue du centre-ville. « *Il s'agit sans aucun doute d'un acte terroriste commis contre un haut fonctionnaire économique de la République fédérale de Yougoslavie* », a déclaré le service d'information de la police de Belgrade. Né en 1939 à Pozarevac, la ville natale de Slobodan Milosevic dans l'est de la Serbie, Zika Petrovic était un fidèle allié du président yougoslave et dirigeait la JAT depuis 1992. Petrovic est la deuxième personnalité publique d'importance abattue à Belgrade ces deux derniers mois. En février, Pavle Bulatovic, ministre de la défense, avait été tué par des inconnus. — (AFP, Reuters.)

La Syrie favorable à un retrait israélien total du Liban sud

FAROUK AL-CHAREH, ministre syrien des affaires étrangères, a été reçu, mardi 25 avril à Paris, par le président Jacques Chirac, puis par son homologue français, Hubert Védrine. Le chef de la diplomatie syrienne a remis à cette occasion un message verbal du président Hafez El Assad. M. Al-Chareh a assuré que Damas se satisferait d'un retrait total d'Israël du sud du Liban, occupé depuis 1978. Ce retrait unilatéral doit intervenir avant le 7 juillet. Egalement en visite à Paris, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat devait avoir à son tour un entretien avec le président français, mercredi. — (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un suspect âgé de 16 ans** a été arrêté, mardi 25 avril, après la fusillade survenue la veille au zoo national de Washington. Sept adolescents, âgés de 11 à 16 ans, dont l'un est en état de mort clinique, avaient été blessés par balles lors de cette fusillade qui a choqué l'Amérique, les zoos étant un l'un des lieux d'excursion familiale les plus populaires. — (AFP)

■ **NUCLÉAIRE : le président Bill Clinton** a opposé son veto mardi 25 avril au texte de loi adopté par le Congrès en février sur la construction d'un vaste site d'enfouissement des déchets nucléaires civils sur le site du Mont Yucca, dans le Nevada. — (AFP)

■ **AFFAIRE ELIAN : une majorité d'Américains** (62 %) sont opposés à l'initiative des républicains de procéder la semaine prochaine à des auditions au Congrès sur l'opération musclée de restitution d'Elian Gonzalez à son père, selon un sondage de la chaîne NBC. Le petit Cubain et sa famille ont pris leurs quartiers mardi dans une résidence très protégée, à Wye Plantation (Maryland). Plusieurs camarades de classe ont obtenu des visas américains et doivent arriver prochainement de La Havane pour distraire l'enfant. — (AP, AFP, Reuters.)

■ **COLOMBIE : pour la deuxième fois** depuis son élection, en 1998, le président colombien, Andres Pastrana, a accepté, lundi 24 avril, de céder le contrôle d'une partie du territoire national à un mouvement de guérilla. Contrairement aux FARC, qui gèrent une « *zone démilitarisée* » grande comme la Suisse, où s'est notamment développée la culture de la coca, l'ELN, le second groupe de guérilla du pays, ne devrait pas être autorisée à administrer elle-même la zone qui lui est allouée, dans le Nord. — (AP)

■ **GUINÉE : le président de la Cour de sûreté de l'Etat guinéen, Mamadou Sylla**, a rejeté mardi 25 avril à Conakry toutes les « *exceptions en nullité* » soulevées par les avocats du député et opposant Alpha Condé à l'ouverture de son procès. « *Ces exceptions sont recevables sur la forme, mais pas sur le fond* », a déclaré M. Sylla, estimant « *non fondée* » la requête des avocats de la défense de libérer leur client. Le président de la Cour a décidé de poursuivre le procès, qui devra reprendre mercredi. Alpha Condé, leader du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG, opposition), dont le procès a débuté le 12 avril, fait face à de lourdes charges, dont celle d'« *atteinte à la sûreté de l'Etat* ». — (AFP)

■ **IRAK : la compagnie anglo-néerlandaise Shell** a accepté, mardi 25 avril, de s'acquitter d'une amende de 2 millions de dollars pour avoir acheté du pétrole provenant d'un pétrolier russe transportant de manière illégale du brut irakien, a annoncé le Pentagone. — (AFP)

■ **SYRIE : la Syrie** a adopté le 21 avril une loi autorisant la possession de devises par les particuliers, passible auparavant de trois à dix ans de prison. Il s'agit de la première mesure pour tenter de réformer une économie en pleine récession depuis la formation d'un nouveau gouvernement, en mars. — (AFP)

Zimbabwe : le chef de l'opposition confiant dans la tenue d'élections

LE CHEF du principal parti d'opposition au Zimbabwe, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Morgan Tsvangirai, s'est dit, mardi 25 avril, « *très confiant* » dans la prochaine tenue d'élections législatives, car, selon lui, « *il n'y a pas d'autre option* ». « *La commission de délimitation a demandé un délai de trois mois minimum pour achever l'exercice de démarcation des circonscriptions, ce qui veut dire que nous attendons des élections pas plus tard qu'en juin* », a déclaré M. Tsvangirai à la radio sud-africaine SABC. Par ailleurs, l'opposition a annoncé mardi la mort de deux de ses militants, tués au cours du week-end pascal, au moment où un millier de fermiers blancs assistaient à un service funèbre à la mémoire de l'un des leurs, tué au début de la crise. Le numéro deux de l'Eglise anglicane du Zimbabwe, le révérend Tim Neill, a annoncé qu'il avait reçu des menaces de mort après avoir organisé un débat sur la crise politique du pays. — (AFP)

Grève des cours de centaines d'étudiants en faveur de la liberté d'expression en Iran

Manifestations de solidarité à Téhéran et en province avec la presse réformatrice

Comme lors de la suspension de l'un de leurs journaux favoris, le quotidien *Salam*, en juillet 1999, les étudiants de Téhéran et de cinq villes

de province se sont mobilisés, mardi 25 avril, pour protester contre la fermeture de treize publications de la mouvance réformatrice. Le mou-

vement est resté pacifique et n'a pas donné lieu à des provocations de la part des ultras comme cela avait été le cas neuf mois plus tôt.

DES CENTAINES d'étudiants ont fait la grève des cours, mardi 25 avril, à Téhéran et dans cinq villes de province, pour protester contre la suspension de treize quotidiens et magazines et réaffirmer leur soutien au projet de réformes du président Mohammad Khatami. Parallèlement, le tribunal spécial pour religieux a lancé un mandat d'arrêt contre l'hodjatoleslam Hassan Youssoufi Echkevari, tenu coupable d'avoir participé à Berlin à un colloque vivement controversé.

Dans la nuit de lundi à mardi, un millier d'étudiants se sont rassemblés à l'intérieur de la cité universitaire de Téhéran pour revendiquer la liberté d'expression. Mardi, un millier d'autres de l'université de Khajeh Nassir Toussi, dans le nord de la capitale, ont suspendu les cours et protesté contre ce qu'ils ont qualifié de « *coup d'Etat contre la presse réformatrice* ». « *Tiens bon Khatami, tiens bon Khatami* », ont-ils scandé lors d'un rassemblement plutôt bon enfant. « *Les durs du régime sont désespérés. Ils s'accrochent au pouvoir au risque de conduire le pays à la crise. Mais*

quoi qu'ils fassent, le mouvement de réformes est irréversible », a estimé l'un d'eux, Hamid Khorsand. Sur les murs d'enceinte du campus, les étudiants avaient placardé le dernier numéro de chacune des treize publications suspendues.

Les étudiants sont sortis dans la rue pour conspuer les conservateurs, critiquant notamment la télévision d'Etat, qui avait diffusé des images du colloque de Berlin, jugées indécentes et anti-islamiques, attisant ainsi le conflit.

« ABUS ET INTERPRÉTATIONS »

Un troisième rassemblement a eu lieu à la faculté de droit de l'université de Téhéran en présence de journalistes de certains des quotidiens suspendus. Ces derniers ont exprimé leur désarroi en constatant que, trois ans après l'élection de M. Khatami, de tels abus sont encore possibles en République islamique.

« *Si l'interdiction des journaux continue, les publications clandestines vont fleurir* », a déclaré un maître de conférences à des étudiants de Bandar Abbas, le plus

grand port iranien. Des manifestations ont été signalées à Hamedan, Kashan, Yazd et Chiraz.

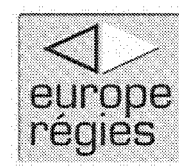
Le procureur du tribunal spécial pour religieux, l'hodjatoleslam Mohammad Ebrahim Nekounam, a lancé un mandat d'arrêt contre l'hodjatoleslam Echkevari pour « *action contre la sécurité nationale, propagande contre le régime, insulte aux valeurs islamiques* ». Il l'a également accusé d'avoir eu un comportement incompatible pour un membre du clergé, en participant les 7 et 8 avril au colloque de Berlin au cours duquel des opposants exilés s'en sont pris à la délé-gation venue de Téhéran.

« *Il s'agit comme d'habitude d'accusations très générales, ambiguës, se prêtant à tous les abus et interprétations* », a estimé l'hodjatoleslam Echkevari, dans une déclaration à la section persane de Radio-France internationale (RFI). M. Echkevari, qui effectue un séjour privé à Paris, n'a pas encore pris de décision quant à la date de son retour en Iran.

« *Nous avons subi des attaques pendant cette conférence parce que*

nous défendions le système [politique iranien] et maintenant nous voilà confrontés à ces accusations » du régime lui-même, a-t-il ajouté, jugeant « *étrange et incroyable* » d'être accusé de « *porter atteinte à la sécurité du pays par le simple fait d'avoir pris la parole* » lors d'un colloque. Il est passible d'un minimum de dix ans de prison. La télévision iranienne avait diffusé des séquences jugées « *anti-islamiques* » de la conférence de Berlin, montrant une femme dansant les bras nus et un homme se déshabillant, ce qui a déclenché un tollé parmi le clergé chiite et les milieux les plus conservateurs.

Par ailleurs, le Conseil des gardiens, arbitre du système électoral, a validé les résultats du premier tour du scrutin législatif en province mais pas à Téhéran, où les réformateurs étaient supposés avoir raflé la mise, avec 29 des 30 sièges qui étaient à pourvoir et où ledit conseil affirme avoir relevé des irrégularités. D'après la radio, 185 candidats ont été élus au premier tour. Le Parlement compte 290 députés. — (AFP, AP, Reuters.)



GOVERNEMENT Les discussions entre le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 25 et mercredi 26 avril, devaient aboutir à un compromis au

sujet de la taxation des plus-values sur stock-options. Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, souhaite réserver le taux de 54 % aux montants supérieurs à 2,3 millions de

francs. ● LE « COLLECTIF » budgétaire, approuvé mercredi matin par le conseil des ministres, comprend les 40 milliards de francs de baisses d'impôts annoncés par Lionel Jospin le

16 mars. ● LA DIRECTION générale des impôts a remis à Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, les résultats d'une enquête tendant à mesurer l'ampleur

de l'« émigration fiscale » des contribuables voulant échapper à l'impôt de solidarité sur la fortune ou à l'impôt sur le revenu (lire page 7 et notre éditorial page 17).

Laurent Fabius transige sur la fiscalité et sur la dépense publique

Face aux pressions de la majorité de gauche, principalement socialiste, le nouvel occupant de Bercy doit accepter une plus forte taxation des stock-options. Les suites de la mobilisation des enseignants l'obligent à consentir une augmentation des effectifs de l'Etat en 2001

« NI PAUSE NI TOURNANT. » La formule utilisée par François Hollande, mardi 25 avril, lors du séminaire de travail du PS et des ministres socialistes, le suggère : malgré le remaniement et l'arrivée de Laurent Fabius au ministère des finances, il n'y aura pas d'inflexion sensible dans la politique économique du gouvernement. Tourné vers la « modernité », mais « fidèle aux engagements de la gauche », comme aime à le répéter les proches du premier ministre, cette politique restera de facture très jospinienne.

On comprend le message : même si le gouvernement éprouve des difficultés avec sa majorité dans la définition de certaines réformes hautement symboliques, comme celle de la fiscalité des stock-options, ou s'il peine à dessiner le « cadrage » du budget de 2001, il veut, sur ces deux dossiers-tests, tenir les deux bouts de la chaîne : favoriser l'émergence de la nouvelle économie, mais sans faire le jeu de la spéculation, dans le premier cas ; ne pas mettre en cause le principe de la rigueur, tout en répondant aux attentes sociales, dans le second. Comme le révèlent les difficiles tractations auxquels ont donné lieu, mardi, la mise au point de plusieurs projets économiques sensibles, l'exercice est pourtant singulièrement délicat à réaliser.

● **Les stock-options.** Tout au long de la journée, de nombreux conciliabules ont été menés au sein de la majorité pour tenter de trouver un compromis (Le Monde du 26 avril) entre le gouvernement, qui, au printemps de 1999,

voulait abaisser de 40 % à 26 % la taxation des plus-values, et le groupe socialiste, partisan d'un relèvement à 50 % pour les plus-values supérieures à 500 000 francs. Après beaucoup de va-et-vient entre l'Assemblée, Bercy et Mation et tout autant de réunions entre M. Fabius, M. Hollande et Henri Emmanuelli, un premier projet de réforme a été soumis, mardi, à ce dernier, visant à satisfaire ses demandes, mais sans désespérer totalement... les détenteurs de stock-options.

L'idée, qui doit beaucoup à M. Hollande, serait de relever la taxation de 40 % à 50 % quand les plus-values dépassent la moitié du seuil de déclenchement de l'impôt sur la fortune (4,73 millions de francs en 2000), c'est-à-dire 2,3 millions de francs. La barre serait donc sensiblement supérieure aux 500 000 francs souhaités initialement par le groupe socialiste, mais un signe serait tout de même envoyé aux partisans du durcissement.

Dans le même temps, deux autres signes seraient envoyés au camp adverse, car le taux reviendrait à 40 % si un bénéficiaire lève ses options et conserve ses actions au moins deux ans : la prise de risque justifierait une fiscalité alléguée. De plus, cette période de deux ans de conservation des actions commencerait à courir non plus cinq ans après l'attribution des stock-options, comme le veut le régime actuel, mais au bout de seulement quatre ans.

Le groupe socialiste, qui devait se réunir mercredi en fin de matinée, pourrait-il accepter ce subtile

dosage ou, en dernière minute, aura-t-il fallu trouver un nouvel arrangement ? Mercredi matin, les conciliabules continuaient et, selon de bonnes sources, d'autres variantes étaient encore explorées. « Nous essaierons de taxer davantage ce qui est l'enrichissement rapide, la spéculation et, au contraire, de favoriser la création de richesses », a prudemment expliqué M. Hollande, mercredi matin, sur Europe 1.

● **Le budget 2001.** La préparation du projet de loi de finances pour 2001 ne suscite pas de telles tensions au sein de la majorité. Cependant, la réunion des ministres, qui a eu lieu également mardi, avec à son ordre du jour la préparation des « lettres de cadrage » du premier ministre, a révélé que le dossier nécessitera des arbitrages délicats.

Le cap général est, certes, inchangé. M. Fabius a, en effet, rappelé à ses collègues du gouvernement que le programme de

stabilité faisait obligation à la France de ne pas majorer ses dépenses de plus de 1 % en volume sur trois ans. En application de cet objectif, le ministre des finances a proposé que la norme moyenne d'évolution des dépenses soit seulement de 0,33 % en 2001, ce qui est mieux qu'en 2000 (0 %), mais ce qui reste rigoureux.

Plusieurs ministres se sont inquiétés de ce « cadrage », qu'ils ont jugé trop restrictif. Le premier ministre, lui, s'est prononcé contre tout dérapage budgétaire, mais n'a pas explicitement fait référence à ce chiffre de 0,33 %. Ce qui suggère qu'il tendra vraisemblablement vers cet objectif, sans que l'on soit sûr, pour l'instant, qu'il cherchera à tout prix à l'atteindre. L'arbitrage est évidemment délicat car si, pour finir, les dépenses étaient en hausse de 0,5 %, elles ne pourraient plus dépasser 0,25 % en 2002 puis en 2003.

Il y a encore plus embarrassant pour le gouvernement. S'il veut ne

pas écorner la rigueur, il sait pourtant qu'il devra mettre en cause un principe qui avait jusqu'à présent servi de pivot à la politique budgétaire, celui de la stabilité des effectifs des fonctionnaires. Il est en effet acquis, au terme de la contestation anti-Allègre, que les effectifs de l'éducation nationale augmenteront en 2001. M. Jospin avait indiqué, le 22 mars, sur RTL, que ce « principe global » peut « évoluer dans certaines limites », étant entendu qu'il s'agit seulement de « quelques dizaines de milliers de postes ». Figurant parmi les priorités du gouvernement, la justice et la police bénéficieraient aussi de postes complémentaires.

Pour contrebalancer cet effet, quels seront les ministères qui seront appelés à faire des sacrifices en terme d'emplois ? Dans les années passées, les grands réservoirs de baisse des effectifs se situaient au ministère des finances et à l'équipement. Le conflit de Bercy a changé la donne : pour 2001, les effectifs resteront stables, afin de respecter un engagement pris par Christian Sautter. Du même coup, il paraît difficile de demander au seul Jean-Claude Gaysot de faire, pour ses services, les coupes claires auxquelles M. Fabius devra renoncer pour 2001. Pour contourner la difficulté, M. Jospin devrait donc afficher dans ses « lettres de cadrage », envoyées à la fin de cette semaine ou au tout début de la semaine suivante, un objectif de « stabilité pluriannuelle » des effectifs. Sous-entendu : les effectifs progresseront peut-être l'an prochain, mais pas sur plus longue période.

● **La réforme de Bercy.** Même souci d'équilibre dans le cas de la réforme du ministère des finances : M. Fabius veut apporter la preuve qu'il n'est pas prisonnier du statu quo, après le conflit social, mais il veut progresser sans heurter les puissantes fédérations syndicales. Lors du comité technique paritaire ministériel, vendredi, il devrait soumettre à ces dernières un projet de réforme globale mais très graduelle. L'idée serait d'avancer par étapes successives ; d'abord apporter au ministère les outils de sa modernisation (informatique...), puis, par de multiples expérimentations, faire travailler les agents entre eux, avant d'envisager un grand Meccano.

● **Le « collectif » budgétaire.** Présenté ce mercredi en conseil des ministres, ce projet de loi de finances rectificative est un des rares dossiers économiques actuellement en débat qui n'alimente plus la controverse. Comme prévu, le texte du gouvernement prévoit d'affecter les 50 milliards de francs de la fameuse « cagnotte » à des dépenses complémentaires (10 milliards) et à des nouvelles baisses d'impôts (40 milliards), venant s'ajouter à celles déjà prévues en loi de finances initiale (également 40 milliards). Le plan du gouvernement prévoit, en particulier, un allègement du bas du barème de l'impôt sur le revenu, la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation et la baisse, effective depuis le 1^{er} avril, de 20,6 % à 19,6 % du taux normal de TVA.

Laurent Mauduit

Jack Lang ventile un milliard de francs pour parer aux urgences de la rentrée

UN MILLIARD de francs pour faire face aux besoins urgents de la rentrée scolaire 2000 : c'est tout à la fois beaucoup – depuis vingt ans, fait valoir le ministre, l'éducation nationale n'a pas bénéficié d'un collectif budgétaire de printemps – et bien peu. Les syndicats d'enseignants ont déjà fait remarquer que le « cadeau » annoncé par Lionel Jospin le 16 mars ne représente que 2 % de la totalité des 50 milliards de francs de crédits inscrits dans le projet de loi de finances rectificative présenté au conseil des ministres, mercredi 26 avril, et qu'il serait insuffisant pour « répondre aux besoins ». Dès mardi, le PCF a affirmé que « la rentrée ne pourra se faire dans les limites prévues par le collectif budgétaire ».

Ce milliard est « une première étape », concède Jack Lang. Pour satisfaire enseignants et parents, dont certains ne se sont pas démobilisés depuis le départ de Claude Allègre, « un dispositif beaucoup plus ambitieux » est promis : programmation pluriannuelle des moyens, négociations sur la réduction du temps de travail, résorption de la précarité, projet de loi de finances 2001 assorti de créations d'emplois.

En matière de crédits, 630 millions de francs s'ajoutent ainsi aux sommes prévues dans le budget 2000. Dans les écoles primaires (135 MF), ils serviront à accélérer

la généralisation de l'enseignement des langues vivantes, à étendre les nouvelles pratiques d'initiation aux sciences et à développer l'informatique. Dans les collèges et les lycées (170 MF), les crédits iront à l'équipement des centres de documentation. Les lycées professionnels, comme il avait été annoncé dès le 20 mars, toucheront 150 MF pour s'équiper en petit matériel. Pour les parents, 73 MF permettront d'assurer la gratuité des carnets de correspondance des collègues, qu'on leur faisait payer jusqu'alors. Enfin, 100 MF sont destinés à la rénovation des écoles des communes les plus pauvres, et la création de 5 000 bourses de mérite supplémentaires est annoncée.

Pour démontrer qu'il n'oublie pas les personnels, le ministère a dû recourir à quelques astuces, afin de manifester son effort sans afficher de créations d'emplois. Il annonce que les recrutements d'enseignants seront « ajustés » dès les concours 2000 : 825 postes supplémentaires de professeurs des écoles, 300 emplois de professeurs de lycée professionnel et 350 postes de certifiés dans les disciplines déficitaires seront ainsi offerts. Le premier paquet d'heures supplémentaires nécessaires pour accompagner la diminution de service de tous les enseignants des lycées professionnels de 23 heures à 18 heures hebdomadaires et la création de postes de chefs de travaux dans ces lycées représentent 200 MF. Collèges et lycées disposeront de 1 000 postes de surveillants supplémentaires, de crédits de remplacement pour les personnels administratifs (20 MF, équivalent à 739 emplois) et d'un soutien aux personnels médico-sociaux (25 MF). La formation des personnels bénéficie de 50 millions de plus. Au total, souligne M. Lang, le système éducatif bénéficiera de 2 800 adultes de plus à la prochaine rentrée.

Nathalie Guibert

Les Verts et la PCF veulent participer au débat

Tour à tour, mardi 25 avril, le député (Vert) du Val-d'Oise Yves Cochet et le secrétaire national du PCF, Robert Hue, ont déploré que le débat sur la fiscalité des stock-options se réduise à des discussions « internes » au PS. « Nous attendons [la fin] du débat – hélas – socialiste », a déclaré M. Cochet, indiquant qu'il soutenait « plutôt la position » du président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, consistant à « aligner la taxation des stock-options sur les impôts en général et l'impôt sur le revenu en particulier ».

De son côté, M. Hue s'est irrité que le débat ne soit pas engagé avec l'« ensemble de la gauche plurielle ». Il a fait part de son opposition à la « généralisation des stock-options ». « Il est nécessaire d'alourdir leur fiscalité », a-t-il insisté. « La disposition sur les stock-options pourrait apparaître comme une sorte de miroir aux alouettes pour écarter les salariés de leur revendication forte en matière de salaires », a ajouté M. Hue.

Débuts législatifs modestes pour le ministre des finances

LAURENT FABIOUS aurait probablement voulu étrenner son costume de nouveau ministre des finances avec une réforme plus ambitieuse et frappée de sa marque de fabrique. En présentant, mardi 25 avril, à l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les nouvelles réglementations économiques – lancé par Dominique Strauss-Kahn et préparé par Christian Sautter –, il a reconnu à demi-mot que ce projet est certes « une étape utile », mais qu'il n'a qu'une portée limitée. Il n'en fera pas moins l'objet, le 2 mai, d'un vote solennel des députés.

Puisqu'il fallait donner de la consistance à son propos, M. Fabius a rappelé que le projet « fait partie d'un ensemble de réformes » destinées à « rendre notre économie et notre société plus efficaces, plus justes, plus transparentes, mieux accordées aux nécessités du monde moderne », avec la baisse des impôts, la modernisation de Bercy, la maîtrise des dépenses publiques. Il a annoncé, aussi, qu'il soumettra aux partenaires sociaux, début mai, son projet sur l'épargne salariale. Déposé en juin sur le bureau de l'Assemblée, il sera examiné « lors de la rentrée parlementaire d'automne pour adoption définitive avant la fin de cette année ».

Ce texte s'inscrit, selon M. Fabius, dans la démarche de « croissance réformatrice » du gouvernement, dont l'objectif est de « briser le mur des deux millions de chômeurs ». Aux libéraux qui, à l'instar des responsables du Medef, contestent l'intervention du politique dans la sphère économique, il a rappelé que « c'est au politique qu'il revient de fixer les règles en application desquelles la régulation s'opère ». A la gauche, qui s'inquiète de la multiplication des autorités de contrôle indépendantes, il a répondu que c'est encore au politique de « vérifier directement ou indirectement si le régulateur agit conformément à sa mission ». Il n'y a dans tout cela « ni affaiblissement du politique ni disparition de l'Etat ».

C'est bien cela qu'Alain Madelin

a fustigé. Dénonçant un gouvernement « en panne d'idées » et « en retard sur le monde », le président de Démocratie libérale a regretté que le projet « relève plus de la vieille tradition réglementaire française que d'une nouvelle approche régulatrice ». Tout en concédant que M. Fabius aurait « sans doute donné un texte de meilleure facture » – ce que l'intéressé a mollement contesté –, l'éphémère ministre des finances d'Alain Juppé a invité Lionel Jospin à définir « un nouvel Etat », « une nouvelle fiscalité » et de « nouvelles relations sociales ».

« LE COMPTE N'Y EST PAS »

Philippe Aubergier (RPR, Yonne) a, pour sa part, dénoncé l'« activisme de façade » d'un gouvernement qui « ne traite pas les questions de fond », comme la place des salariés dans la gestion des en-

treprises ou la multiplication des organismes de régulation.

Trop peu, pour une partie de la gauche « plurielle », qui n'a pas retrouvé dans le projet les promesses que le premier ministre avait faites, à Strasbourg, en septembre 1999. « Le compte n'y est pas du tout », notamment en ce qui concerne l'emploi, les salaires et les droits des salariés, a prévenu le secrétaire national du PCF, Robert Hue, dans les couloirs du Palais-Bourbon. Dans la soirée, le groupe communiste menaçait de voter contre le projet « NRE », qui n'est, pour Christian Cuvilliez (Seine-Maritime), qu'« une adaptation à la logique spéculative, au détriment des activités sociales, écologiques et humaines ».

Le PCF a demandé au gouvernement de retirer deux de ses amendements : le « dégroupage » du ré-

seau de France Télécom, qui risque, selon lui, d'entraîner le démantèlement de l'opérateur, désormais autorisé à louer son réseau local à des sociétés privées ; la filialisation des activités concurrentielles de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de CDC-Finance. Michel Suchod (MDC, Dordogne), « déçu », s'est interrogé : « Y a-t-il lieu de délibérer ? », alors qu'en fait de « grand texte » le Parlement est saisi d'un projet qui n'empêchera pas les entreprises bénéficiaires de licencier. Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) a philosophé : la réforme marque « une évolution du capitalisme français du modèle rhénan vers le modèle anglo-américain ». Tous ont déposé des amendements pour infécher le texte. Plus de six cents au total.

Jean-Michel Bezat

La droite conteste la pertinence du collectif budgétaire sur la taxe d'habitation

TOUT en guettant le moindre faux pas du nouveau ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, la droite avance, en ordre dispersé, quelques pistes de réflexion en matière fiscale.

L'ancien premier ministre Edouard Balladur a ainsi présenté, mardi 25 avril, un plan de baisse des impôts de 250 milliards de francs sur cinq ans. Estimant possible de « dégager une croissance nette des recettes d'au moins 70 milliards de francs » par an, M. Balladur souligne que « 20 milliards par an pourraient être consacrés à la baisse du déficit et 50 milliards à la baisse des impôts ». Le député de Paris propose de répartir l'essentiel de cette baisse des prélèvements entre l'impôt sur le revenu, dont les tranches passeraient de six à trois (de 20 %, 30 % et 40 %), la TVA, pour en rétablir le taux normal à 18,6 %, la taxe d'habitation, dont les parts régionale et départementale seraient suppri-

mées, tout comme la redevance télévision. Le taux de l'impôt sur les sociétés serait, propose M. Balladur, ramené à 33,3 %.

S'attaquant, à plus court terme, au projet de collectif budgétaire, l'UDF conteste la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation. Selon Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), il s'agit d'« un marché de dupes, puisque, l'Etat compensant [cette mesure], le contribuable finira bien par la payer d'une manière ou d'une autre ». L'ancien garde des sceaux note que cette mesure « désresponsabilise et porte atteinte à l'autonomie des collectivités locales ».

UNE BAISSE INUTILE

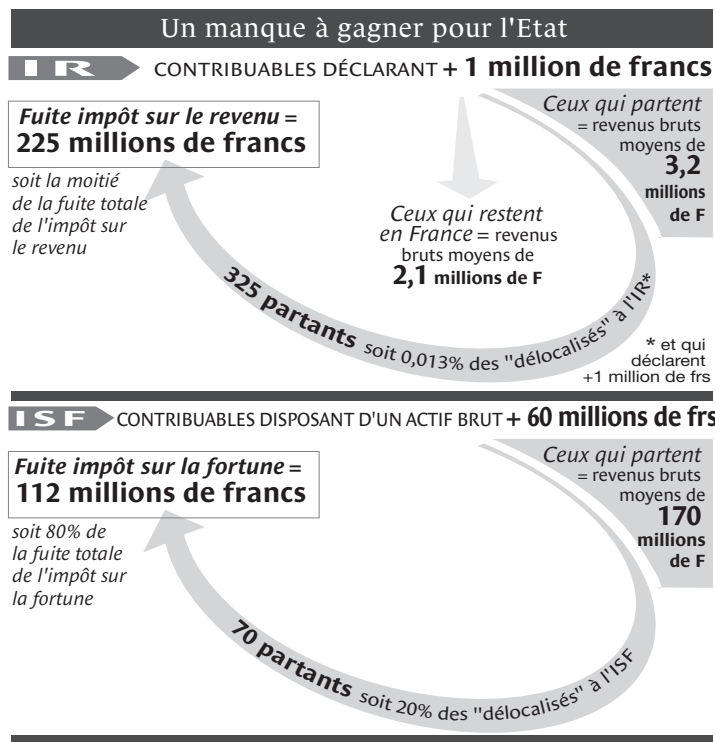
L'UDF propose de transférer les sommes qui y étaient affectées, soit en crédit d'impôt pour les bas salaires, soit sous forme d'un allègement de la part salariale des cotisations sociales. Partisan de ce dispositif, Jean-Jacques Jégou

(Val-de-Marne) propose d'y affecter non seulement l'équivalent de la part régionale de la taxe d'habitation, mais aussi le coût de la baisse de la TVA : « Les Français se rendent compte que la baisse d'un point de TVA, qui coûte plus de 30 milliards, ne sert strictement à rien », explique-t-il.

Démocratie libérale poursuit son plaidoyer en faveur des baisses d'impôts, qui constituent une « priorité », la réduction du déficit devant être le fait d'« une modération des dépenses de l'Etat ». « Tous les revenus doivent être concernés » par une réforme de l'impôt sur le revenu, souligne François d'Aubert (Mayenne). L'ancien secrétaire d'Etat au budget ne conteste pas l'opportunité d'une baisse d'un point de la TVA, mais il condamne le « tour de passe-passe » réalisé sur la taxe d'habitation.

Jean-Baptiste de Montvalon

BACCALAUREAT
 ► Stages intensifs
 Pour terminales S, ES et L, Pré-entrée, Noël, février, Pâques.
 Stages de Première (français et maths)
 ► Terminales ES "pilotes"
 Orientées HEC ou orientées Sciences Po
 100% d'admis au bac
 70% de mentions en 1999
PREPASUP
 38, rue des Blancs Manteaux
 75004 Paris 01 42 77 27 26
 Enseignement supérieur et secondaire privé



M. Jospin fait son tri dans les propositions du Parti socialiste

DANS le salon d'un grand hôtel parisien au décor un peu pesant, ils ont échelonné leurs arrivées, les cinquante-cinq membres du bureau national du Parti socialiste, plus

RÉCIT

Deux grands débats à l'ordre du jour : l'emploi et l'épargne salariale

quelques invités habituellement peu assidus, comme Michel Rocard, ou même des non-membres qui s'étaient invités, comme Alain Barreau, député de l'Hérault, qui pensait peut-être y retrouver Jean-Claude Gaysot, le ministre communiste qui veut lui disputer la reconquête de la mairie de Béziers. Mais pour ce séminaire avec le PS, mardi 25 avril, Lionel Jospin n'est venu qu'avec ses vingt-trois ministres socialistes. Vingt-trois moins un : Jack Lang brillait par son absence. « Il devait faire une réunion à Blois », ironisait un de ses collègues. Suivi de peu par Henri Emmanuelli, Laurent Fabius n'est arrivé qu'à 20 heures, une demi-heure après le début de la réunion et l'introduction de François Hollande, et a dû repartir sans entendre la conclusion du premier ministre après trois heures de débats.

Le premier secrétaire du PS a insisté sur le caractère « inédit » de la situation, sur le plan politique, « avec un gouvernement qui va pouvoir faire son travail sur la durée de la législature », comme sur le plan économique, « avec cinq ans de croissance ». « Nous devons continuer à réformer dans la durée, épouser la modernité et faire de la lutte contre le chômage la priorité », a souligné M. Hollande en se fixant l'objectif de faire tomber le nombre de chômeurs en-dessous de 2 millions en 2002. Le débat, « mesuré » selon un ministre, « sérieux au point d'être triste » selon un élu socialiste, s'est orienté autour de quatre thèmes : la précarité de l'emploi, l'épargne salariale, la société de l'information, le paritarisme. Ni la taxation des stocks-options ni les orientations fiscales pour 2001 n'ont été évoquées. Avec Marie-Noëlle Liemann et Laurence Rossignol, la Gauche socialiste a été très présente, se réjouissant, comme Pascale Le Neouannic que « Jospin soit là

pour tenir le cap à gauche. » L'emploi a donné lieu à l'échange le plus nourri, autour de la préoccupation commune d'« inventer autre chose » pour les jeunes en situation précaire. S'appuyant sur des exemples landais, M. Emmanuelli s'est inquiété des jeunes « qui cherchent un toit et un boulot » mais a récusé, au diapason des quatre-vingt-dix présents, l'instauration d'un RMI-jeunes. Si l'idée d'une assurance-formation pour les chômeurs pourrait être reprise dans le projet de loi sur la modernisation sociale, la proposition de Marisol Touraine de créer une allocation formation-insertion pour les jeunes de 18 à 25 ans a fait l'objet d'un tir nourri de la part de Martine Aubry, soucieuse d'aller jusqu'au bout des dispositifs existant, de Claude Bartolone et de Jean-Luc Mélenchon. Même Jean Glavany qui s'en était fait le promoteur avant d'entrer au gouvernement a reconnu que les 350 000 emplois promis en 1997 aux jeunes dans le secteur privé avaient été pourvus par... la croissance.

L'autre grand débat a porté sur l'épargne salariale, Vincent Peillon reprenant l'idée de Michel Sapin, totalement silencieux, de créer un produit de long terme avec une sortie en capital. « Quand on a une sortie en capital, a expliqué M. Fabius, rien n'empêche de faire quinze mètres dans la rue et de trouver un placement assurant une sortie en rente. » Dans sa conclusion, M. Jospin a estimé que l'épargne salariale, « assez éloignée de notre philosophie (...) ne doit pas être le grand débat fondateur de la pensée de gauche ». Rappelant qu'il n'avait « jamais eu d'actions », il a souligné qu'« il ne s'agit pas de transformer le salarié en actionnaire » mais que ce débat, « utile », pouvait être repris par M. Fabius et M^{me} Aubry avec la majorité et les syndicats. « Il ne faut pas nous autoriser une longue glissade de la dépense », a insisté M. Jospin, soucieux de « maîtriser [nos] choix ». Le premier ministre s'est refusé à « entrer dans une dichotomie » qui verrait un PS « qui réfléchit » et un gouvernement « qui applique ». « Le gouvernement aussi a ses idées », a-t-il noté, tandis que M. Hollande préférait retenir « l'accueil positif » réservé à certaines de ses propositions.

Michel Noblecourt

La direction générale des impôts aborde avec prudence la question de l'évasion fiscale

PLUS RICHES, plus jeunes, plus qualifiés. Tel est le profil du contribuable qui décide aujourd'hui de quitter la France et de payer ses impôts ailleurs. La note sur ces « délocalisations » que la direction générale des impôts (DGI) vient de remettre à Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, est explicite. Elle l'est, en revanche, beaucoup moins sur les raisons qui poussent ces Français à s'expatrier. Opportunité professionnelle ? Choix fiscal ? Raisons familiales ? La réponse n'est jamais évidente, sauf dans le cas bien précis des contribuables les plus aisés : la DGI en décompte moins de 80 par an qui cherchent à échapper à l'impôt sur le revenu (IR) et tout autant qui s'expatrient pour fuir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

La DGI a étudié les cas des contribuables Français qui ont choisi, en 1997 et en 1998, de changer de résidence. C'est une première. « Il s'agit d'une série statistique courte », prévient-on au ministère des finances. Par ailleurs, la DGI est, par nature, incapable d'évaluer le nombre de personnes qui décident de se délocaliser en perspective d'une forte augmentation de leurs impôts. Les banquiers et conseillers fiscaux ont plus à dire sur ce sujet (lire ci-dessous). « Les données issues de la gestion de l'impôt ne permettent pas d'appréhender toutes les dimensions du phénomène de délocalisation », précise la DGI.

En 1997 comme en 1998, la DGI a recensé moins de 25 000 contribuables qui, en changeant de résidence, ont échappé à l'IR, soit un taux de départ de 0,08 %. Perte induite pour l'Etat chaque année : 550 millions de francs (84 millions d'euros), soit moins de 0,2 % du rendement total de l'IR. Les contribuables qui se délocalisent affichent, en moyenne, un revenu de 186 000 francs et un âge de trente-sept ans, contre 132 000 francs et quarante-neuf ans pour l'ensemble des assujettis en France. « Rien ne permet à ce stade de conclure que leur motivation est fiscale », note la DGI. D'ailleurs, même si 14 % d'entre eux choisissent d'émigrer au Royaume-Uni, 7 % optent pour l'Allemagne, 7 % l'Espagne, 5 % le Portugal, 4 % l'Italie, où les conditions d'imposition du revenu ne sont pas franchement plus favorables. « Ce chiffre de 25 000 n'est pas significatif. Il intègre des étrangers venus en France pour quelque temps et qui rentrent naturellement chez eux. Il faudrait savoir combien d'étrangers choisissent de s'installer en France et y paient un IR », considère un membre de la commission des finances.

La DGI s'intéresse particulièrement aux détenteurs des 235 plus hauts revenus, de plus de 1,235 million de francs par an, qui se sont expatriés. Parmi eux, 77 auraient été assujettis à l'ISF s'ils étaient restés en France. Avec un revenu brut moyen de 7,4 millions de francs,

très nettement supérieur à celui de ceux qui n'auraient pas été redevables de l'ISF (2,3 millions de francs), ils présentent la particularité d'avoir une très forte part de leurs revenus (42,4 % contre 15 % pour les autres) qui provient de plus-values non professionnelles (valeurs mobilières, stock-options...).

La DGI décompte 350 personnes redevables de l'ISF qui ont décidé de quitter la France en 1997 comme en 1998

Et dans ces cas-là, la DGI considère que les motifs de délocalisation sont fiscaux et sont à chercher dans « la combinaison de la taxation des plus-values - qui peuvent être exonérées ou peu taxées à l'étranger - et de l'imposition du patrimoine ».

La DGI décompte 350 personnes normalement redevables de l'ISF qui ont décidé de quitter la France en 1997, comme en 1998. Soit 0,2 % des redevables de cet impôt. En capital, la perte est de 13 milliards de francs par an. En rendement d'ISF, elle est de 140 millions de francs,

c'est-à-dire 1,3 % du rendement de cet impôt. Car, dans ce cas-là aussi, les « délocalisés » sont plus riches et plus jeunes que leurs homologues imposés en France : en moyenne, ils détiennent un patrimoine de 49 millions de francs et ont cinquante-deux ans, contre 12 millions et soixante-sept ans pour les assujettis. Un sur cinq de ces expatriés, soit 70 personnes, a un patrimoine de plus de 60 millions de francs. Avec un actif brut moyen de 170 millions, ces quelques dizaines de contribuables représentent, à eux seuls, 80 % de la perte de recettes fiscales en matière d'ISF pour l'Etat. En France, ils auraient payé 1,6 million de francs d'ISF et 1,150 million de francs d'IR. « Pour ces contribuables, il paraît crédible que la fiscalité soit à l'origine de la décision d'expatriation. C'est en effet dans le total constitué par l'ISF, l'IR et la taxation des plus-values (y compris prélèvement social) qu'il faut chercher le déclenchement éventuel de la délocalisation », estime la DGI.

Les chiffres de la DGI ne sont donc pas particulièrement alarmants, notamment si on les met en regard des recettes totales de l'Etat. Ils n'en sont pas moins révélateurs d'un phénomène d'expatriation fiscale, qui existe bel et bien, se renouvelle chaque année, et ce pour une population plus jeune et plus riche que la moyenne.

Virginie Malingre

Les banquiers estiment à 1 000 milliards de francs les patrimoines délocalisés

PARMIS les 350 contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune qui ont quitté la France en 1997 et 1998, l'administration fiscale estime à plusieurs dizaines ceux qui l'ont fait pour fuir cet impôt. Les banquiers, fiscalistes, notaires ou avocats, ne sont pas mécontents de voir que Bercy ne nie plus complètement un problème aux conséquences « plus lourdes pour l'économie que pour le budget », estime Michel Taly, fiscaliste et associé du cabinet Salustro-Reydel.

Pour Eric Pichet, auteur du *Guide pratique de l'ISF* (Editions du Siècle), professeur à l'école supérieure de commerce de Bordeaux, ce sont « près de 600 milliards de francs de patrimoines qui auraient quitté le pays depuis l'instauration de l'ISF, avec une accélération des départs depuis 1995 ». Une petite dizaine de fiscalistes de la région parisienne, réunis récemment pour comparer leurs chiffres, estiment, eux, que le seuil des 1 000 milliards de francs est dépassé.

Banquiers et avocats se montrent très inquiets, car ils n'arrivent plus à retenir leurs clients et risquent de les perdre de l'autre côté de la frontière. Sauf lorsqu'ils ont des filiales importantes au Luxembourg ou en Suisse et des succursales à Londres ou Bruxelles, ce qui est le cas des grandes banques. D'autres, comme Damien Bachelot, d'Aforce Finance, conseil en stratégie et patrimoine pour les patrons de PME, attirent l'attention sur l'évolution du tissu économique. Que les plus grandes fortunes familiales aient quitté la France n'est pas nouveau, mais « l'ISF n'est pas adapté à la nouvelle économie. Les départs de gens qui

créent leur entreprise à l'étranger n'entrent pas dans les statistiques de Bercy. On ne les retrouve pas non plus dans celles sur les créations d'entreprises qui ne décollent pas », relève-t-il.

M. Bachelot souligne, surtout, qu'un créateur d'entreprise a deux soucis : avoir un bon projet dans un environnement qui lui permette de le développer mais aussi trouver le financement. « Depuis six mois, il est facile de lever de l'argent, ce qui atténue la tentation du départ », dit-il, mais un problème se pose : que se passe-t-il lorsque des proches aident le créateur d'une entreprise qui, quelques années, voire quelques mois plus tard, vaut plusieurs centaines de millions de francs ? Ces premiers actionnaires deviennent des contribuables pouvant être assujettis à l'ISF avant même qu'ils aient gagné un centime. Bercy a déjà conscience du problème (*Le Monde* du 20 avril). Plus généralement, la délocalisation des « business angels », souvent eux-mêmes des anciens chefs d'entreprise ou des bénéficiaires de stock-options, est un risque, prévient les banquiers.

LE SIGNAL DU DÉPART

Le signal du départ a été donné par la décision du gouvernement d'Alain Juppé de déplaquer l'ISF dans la loi de finances de 1996. Certes, elle visait à mettre fin à certains excès, les plus fortunés, comme François Pinault, utilisant cette passe fiscale pour contourner l'ISF. Les premiers sont partis à ce moment-là et ont créé très vite un effet d'entraînement. Pour freiner le mouvement, deux nouvelles mesures

ont été adoptées dans le budget 1999. Les fiscalistes estiment que celles-ci incitent en fait encore plus au départ. La première mesure a été de soumettre aux droits de succession les héritiers vivant en France de biens étrangers, ce qui pousse les chefs d'entreprise à partir tout de suite avec leurs héritiers. La deuxième mesure a été d'obliger le redevable qui quitte la France à payer l'impôt sur les plus-values latentes sur les participations dans les sociétés qu'il détient ou, au moins, à déposer une caution bancaire. Cela a incité certains à partir avant que celles-ci n'augmentent trop.

Les chefs d'entreprise sont, le plus souvent, absorbés par leur gestion quotidienne. En revanche, « tous ceux qui vendent leurs sociétés ou se préparent à le faire ont la même réaction lorsqu'on aborde avec eux la question fiscale : ils nous annoncent qu'ils veulent quitter la France pour éviter l'ISF », constate Jean-Pierre de La Chapelle, responsable de la gestion privée de la Société générale. Après réflexion et discussion avec leurs familles, tous ne franchissent pas le pas, car leurs conseillers les mettent en garde : pas question de faire semblant de partir, l'administration contrôlant systématiquement les « délocalisés » dans les trois ans qui suivent leur départ. « Neuf sur dix étudient réellement la question, mais deux au maximum passent à l'acte », estime M. de La Chapelle. Selon un fiscaliste, au-dessous de 80 millions de francs, les chefs d'entreprise ne partent pas. Mais au-dessus, ils n'hésitent plus.

Sophie Fay

Les syndicats de fonctionnaires veulent reprendre la négociation sur les 35 heures

ÉTONNEMENT, déception et colère : dénonçant tour à tour le « mauvais coup » du gouvernement, son « manque de cohérence » ou ses méthodes « inacceptables », les syndicats de fonctionnaires ont réagi très vivement à l'annonce faite, mardi 25 avril, par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, qu'il renonçait à tout accord-cadre pour l'application des 35 heures dans les ministères, les hôpitaux et les collectivités locales.

Deux mois après la tentative avortée de son prédécesseur, Emile Zuccarelli, de négocier un socle de règles communes pour garantir l'unicité des trois fonctions publiques, M. Sapin a estimé à son tour, dans une lettre envoyée mardi aux syndicats, que « la réouverture de négociations au niveau central » ne lui paraissait pas « réaliste » (*Le Monde* du 26 avril).

Convaincu de la nécessité d'un cadrage national, M. Sapin avait

pourtant tenté, en nouant une série de contacts officieux avec les fédérations de fonctionnaires, d'obtenir à nouveau un accord majoritaire sur un texte que seule la CFDT s'était engagée à signer en février. Le ministère paraissait prêt à en améliorer le contenu et à accorder des « avancées » substantielles, tant sur la délicate question de l'emploi, que sur celle des cadres ou du calcul du temps de travail. Au terme d'une semaine d'intenses discussions, la CFDT, mais aussi la FSU, la CFTC, l'UNSA, la CFE-CGC semblaient désormais en mesure d'approuver la nouvelle mouture du projet.

REVIREMENT

Pour justifier son revirement, le cabinet du ministre a expliqué qu'il restait « trop d'ambiguïtés » dans les attentes des syndicats, notamment sur la question « intangible » des 1 600 heures de travail annuel inscrite dans la version négociée en février. Cet argument est jugé « un peu court » par les responsables syndicaux, qui voient dans la volte-face du ministre l'effet d'« arbitrages » rendus à l'échelon supérieur : « Comme précédemment avec monsieur Zuccarelli, Michel Sapin n'est pour rien dans cette histoire, assure Christine Bonnefon, de l'UNSA. Une fois de plus, c'est Lionel Jospin qui ne sait pas ce qu'il

veut. » La CFTC de son côté, voit dans la décision de M. Sapin l'influence de Bercy sur « le problème épineux » des créations d'emplois. Pour Michel Perrier, de la CFDT, c'est « l'ensemble des ministres » qui ne sont peut-être « pas encore convaincus de la nécessité d'un accord-cadre », dont l'absence risque « d'institutionnaliser les disparités » entre les trois fonctions publiques.

A la « déception » de la FSU, de l'UNSA, ou de la CFE-CGC, à « l'étonnement » de la CFDT ou de FO, s'ajoute enfin l'incompréhension de l'ensemble des syndicats devant la méthode « inacceptable » utilisée par le ministère. « Quand on veut mener des négociations secrètes, on ne les laisse pas traîner quinze jours et on fait en sorte qu'elles aboutissent », s'enflamme M^{me} Bonnefon. Par la voix de Bernard Lhubert, la CGT se félicite, quant à elle, de « ne pas être entrée dans cette méthode de l'ombre, qui a montré ses limites pour chacun des acteurs ». De son côté, le ministre assure que les premières discussions engagées avec les syndicats seront prises en compte dans le cadrage réglementaire des 35 heures dans la fonction publique d'Etat et sa transposition législative à la fonction publique territoriale.

Alexandre Garcia

ANYWAY.com vous emmène partout... même en France

nettement plus simple

ANYWAY.com
0 999 999 999

Les députés PS rognent la proposition des Verts sur le droit de vote des étrangers

Les écologistes ont dû accepter un compromis sur le texte concernant les non-ressortissants de l'Union européenne pour les élections locales, qui devrait être examiné le 2 mai à l'Assemblée nationale

PASSEZ à la machine socialiste une proposition de loi des Verts, elle en ressortira délavée. Le texte des députés écologistes relatif aux droits de vote et d'éligibilité, aux élections locales, des étrangers non ressortissants de l'Union européenne en apporte la preuve. La proposition de loi défendue par Noël Mamère (Gironde) devait être adoptée, mercredi 26 avril, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, avant son examen en séance publique, le 2 mai. Les Verts ont dû accepter un compromis pour rendre le texte « votable » par l'ensemble de la majorité. Le débat, lancé à l'automne 1999 par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a fait traînée de poudre dans la majorité. Après les communistes, les radicaux de gauche, les Verts et les socialistes ont déposé une proposition de loi (Le Monde du 25 novembre 1999). Seuls les écologistes ont décidé de l'inscrire à l'ordre du jour de leur « fenêtre » parlementaire.

Le texte de M. Mamère vise à modifier l'article 3 de la Constitution, qui dispose : « Sont électeurs (...) tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. » Les droits de vote et d'éligibilité seraient attribués aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne à toutes les élections locales - municipales, régionales, cantonales. Outre l'accord du Sénat, la proposition de loi constitutionnelle, pour être adoptée, suppose l'organisation d'un référendum. En effet, seuls les projets - d'origine gouvernementale - peuvent être adoptés par le Parlement réuni en Congrès.

Les socialistes veulent revenir, à quelques nuances près, au dispositif en vigueur depuis Maastricht pour les ressortissants de l'Union européenne : la réforme ne s'appliquerait qu'aux élections municipales et l'éligibilité serait limitée aux mandats de conseillers municipaux (maires et adjoints seraient exclus). En outre, la révision constitutionnelle ne porterait pas sur l'article 3 de la Constitution mais serait reléguée au titre 12, relatif aux collectivités locales.

Après en avoir débattu, mardi matin, en groupe, les députés PS de la commission des lois se sont concertés à 14 heures, puis à 17 heures. Entre-temps, lors de la réunion des chefs de file de la majorité « plurielle », Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir) s'est dite prête à discuter « sur la base » des amendements socialistes. Responsable du groupe PS sur la proposition de loi, Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis) paraît, mardi en fin d'après-midi, que la version de son parti l'emporterait.

« C'EST LE MOMENT »

Qu'importe : tous les Verts qui comptent se sont déplacés, mardi soir, au cinéma l'Entrepôt, dans le 14^e arrondissement de Paris, pour défendre le texte de M. Mamère. Si les ministres, Dominique Voynet et Guy Hascoët, ont assuré un service minimum, le député européen Daniel Cohn-Bendit, muet depuis le lancement de sa « troisième gauche verte », et la tête de liste écologiste pour les élections municipales à Paris, Yves Contassot, se sont lancés avec énergie dans le débat devant les quelque trois cents militants présents. « Contrairement à ce que nous

disent certains dans la majorité plurielle, nous pensons que c'est le moment pour porter cette proposition de loi », a martelé le député de la Gironde. « Notre travail, à nous les Verts, c'est de montrer qu'il ne peut pas y avoir quatre millions de personnes exclues de la citoyenneté », a-t-il ajouté. « Pour Jospin, ce n'est pas le moment, mais ce n'est jamais le moment ! », a renchéri « Dany ».

Le premier ministre, qui estime que la réforme n'est pas opportune à un an des élections municipales, a été pris au mot : « Nous, nous disons ce que nous allons faire et nous ferons ce que nous avons dit », a promis M. Mamère, rassurant son auditoire : « Cette loi sera votée, c'est évident, par l'ensemble de la majorité plurielle. Comment voulez-vous qu'elle se déjoue ? » M. Cohn-Bendit en est moins sûr, qui a proposé une stratégie de discussion avec la droite, dont « une partie devra voter cette réforme constitutionnelle » pour qu'elle entre dans les faits. « Nous devons aussi avoir un dialogue ouvert avec Jean-Pierre Chevènement. Si nous trouvons un bon compromis avec lui, ce sera un cheval de Troie pour persuader la droite », a-t-il conclu.

L'hypothèse a très moyennement séduit M. Mamère, qui craint que l'entrée en vigueur de cette réforme soit renvoyée aux calendes grecques par le ministre de l'intérieur. « Si une proposition de loi de compromis est votée, rien n'empêche le gouvernement de la reprendre, d'en faire un projet de loi et d'éviter ainsi ce que personne ne veut, un référendum », ajoute-t-il. On peut toujours rêver.

Clarisse Fabre
et Béatrice Gurrey

Les Verts parisiens se dotent d'un projet pour des listes autonomes

Françoise de Panafieu (RPR) a présenté son programme

Les Verts parisiens ont lancé leur campagne à Paris, mardi 25 avril, en présence de leurs deux ministres. Françoise de Panafieu (RPR) a présenté son pro-

gramme, mercredi, devant son équipe de campagne. A son tour, Jean Tiberi s'est résolu à accepter un débat public entre les quatre candidats à l'investiture RPR.

AU CINÉMA l'Entrepôt, dans le 14^e arrondissement de Paris, là où ils avaient fêté leur score aux européennes, les Verts ont rôdé, mardi 25 avril, leur campagne parisienne pour les municipales de 2001. C'était le moment où jamais d'afficher l'unité et d'oublier, pour une fois, les querelles. L'occasion aussi, de s'affirmer, campagne oblige, par rapport à l'allié socialiste.

Pour l'unité, il y avait la photo : les ministres Dominique Voynet et Guy Hascoët, le député européen Daniel Cohn-Bendit, le député Noël Mamère, la tête de liste parisienne Yves Contassot, le porte-parole Denis Baupin et le secrétaire national Jean-Luc Bennahmias, se sont serrés, sur leurs chaises de jardin. Pour la campagne, l'heure était à la pose de jalons. « Les Verts peuvent faire mieux que de servir de faire-valoir », a estimé M^{me} Voynet. « Nous sommes dans une situation de coopération et de concurrence à la fois avec le PS », a-t-elle souligné, jugeant que les Verts, « bien implantés dans les zones urbaines et en phase avec les besoins de la population », ont aussi pour eux « la probité et une vraie politique de qualité de la vie ».

Les Verts n'ont pas l'intention de renoncer à faire leurs propres listes. « Ce n'est pas tant que l'on a envie de se compter au premier tour, mais nous n'avons pas le même programme » que les socialistes, a noté M. Contassot. « La pollution, la circulation, vont être les thèmes centraux à Paris, mais nous n'allons pas nous contenter de cela », a-t-il ajouté. M. Contassot entend s'attaquer à toutes les formes d'inégalités dans la capitale, no-

tamment en matière de logement. Le programme complet est annoncé dans quelques semaines.

A droite aussi, on affûte les programmes. Edouard Balladur avait dégagé le premier, le 30 mars. Françoise de Panafieu devait, pour sa part, présenter le sien aux vingt-et-un « relais-citoyens » chargés d'animer sa campagne, mercredi 26 avril. Sur plusieurs points - allocation de retour à l'emploi, aide financière pour la garde d'enfants à domicile -, M^{me} de Panafieu emboîte le pas de M. Balladur. Comme lui, elle propose, une réforme du statut de Paris dont la motivation essentielle semble être le renforcement des pouvoirs de la Ville en matière de police.

La création d'une police municipale est au cœur de la campagne, à droite

Poussée par les élus de Démocratie libérale (DL), qui en ont fait la condition sine qua non de listes d'union, la création d'une police municipale est au cœur de la campagne, à droite. L'ex-adjointe de Jean Tiberi aux parcs et jardins n'échappe pas à la règle. M. de Panafieu propose aussi l'« élargissement des compétences des maires d'arrondissement », la possibilité d'organiser des « référendum » locaux, le cas échéant à la demande

des habitants. La députée du 17^e arrondissement, qui sait de quoi elle parle, souhaite que les adjoints au maire de Paris soient « responsabilisés par de véritables délégations de pouvoir ».

En matière d'environnement, la candidate préfère aux « grands programmes spectaculaires » les petites mesures concrètes comme « la carte Orange moins chère pour les familles nombreuses » ou, pour réduire le trafic automobile, l'aménagement du stationnement en tête de ligne de métro. Au chapitre du logement, enfin, le développement du parc social n'est pas au centre de son programme. La candidate se contente de suggérer que l'attribution des logements HLM soit « intégralement déléguée à la ville » et « réservée aux demandeurs diversifiés », estime M^{me} de Panafieu, qui suggère, « comme alternative à la demande de logement social », l'instauration d'une aide financière au logement réservée aux « Parisiens modestes ». La députée propose d'appliquer la même méthode à la garde d'enfants par l'instauration d'une « aide municipale » pour les familles optant pour la garde à domicile.

Si Michèle Alliot-Marie en est d'accord, les quatre candidats à l'investiture RPR pourraient confronter leurs programmes lors d'un débat public. Mercredi matin, M. Tiberi a, sous réserve, accepté à son tour cette formule qui a déjà l'accord des trois autres.

Christine Garin
et Béatrice Gurrey

Publicité

IBM, Schneider Electric : à quoi s'engagent-ils ?

A faire entendre haut et fort les réflexions engagées par 4000 ingénieurs, chercheurs, enseignants de l'INP Grenoble, et de ses partenaires industriels, sociologues et responsables politiques sur les nouveaux enjeux scientifiques, techniques et éthiques du 21^e siècle.

Voici le moment de partager avec eux les idées à propos de « la technologie, au service de l'homme et de la société », thèmes des premières rencontres internationales de la technologie organisées les 24 et 25 mai 2000 à Grenoble par l'Institut National Polytechnique de Grenoble, premier réseau national de formation d'ingénieurs.

Pour participer aux ateliers-débats et obtenir le programme détaillé des thèmes et des intervenants, contacter :

Optimum - 16, chemin Malacher 38240 Meylan -

Tél : 04 76 61 90 80

Fax : 04 76 18 01 45

e-mail : optimum@optimum.fr



1^{ères} Rencontres Internationales
de la Technologie
Grenoble 24-25 mai 2000



46, avenue Félix Viallet 38031 Grenoble cedex
Tél : 04 76 57 45 00 - Fax : 04 76 57 45 01 - internet : www.inpg.fr

PROFIL

YVES CONTASSOT
LE VERT SURPRISE

Il n'a pas la notoriété d'un Daniel Cohn-Bendit. Il n'était pas, en tant que membre du courant de la gauche des Verts, le favori de Dominique Voynet. La désignation d'Yves Contassot, cinquante ans, militant depuis 1993, comme chef de file pour les municipales à Paris, après treize heures de débat et trois tours de scrutin, le 25 mars, a été une surprise.

M. Contassot doit en partie son éléction à l'acharnement qu'ont mis les courants des Verts à neutraliser le candidat de l'adversaire - Denis Baupin pour les voyonétistes, Jean-François Blet pour les « hascoëtiens ». Il est cependant loin d'être un novice. Directeur du marketing à la Banque de France, où il est entré à dix-neuf ans, il y a fait ses premières armes de militant à la CFDT, jusqu'à devenir responsable de l'action revendicative à la fédération des banques. M. Contassot n'est pas non plus un « bleu » en matière de gestion municipale. En 1993, il avait pris la tête du combat contre la rénovation du marché des Enfants-Rouges, dans le 3^e arrondissement, où il habite. Le maire, Jacques Dominati (DL), en avait perdu sa mairie au profit de Pierre Aidenbaum (PS) en 1995. M. Contassot y a gagné un poste d'adjoint au logement.

Mais son véritable fait d'arme, c'est la bagarre qu'il a menée pour débusquer les faux électeurs parisiens. Les faits remontent à 1989, l'année du « grand chelem » de Jacques Chirac. Pierre-Alain Brosault, militant écologiste du 3^e, avait déposé une plainte pour « manœuvre frauduleuse ». Après la défaite de M. Dominati, la procédure a été relancée : dans un disque dur mal purgé, M. Contassot a découvert 859 électeurs disposant d'adresses fictives et qui auraient participé aux scrutins depuis 1989. Une information judiciaire a été ouverte le 28 février 1996. Depuis, celui que ses amis qualifient de « posé », « raisonnable », « toujours coopératif » refuse de lâcher le morceau : selon lui, la fraude pourrait avoir largement débordé les limites du 3^e.

Christine Garin

CPNT « comprend » la colère des chasseurs

APRÈS trois jours de silence, Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a « condamné avec fermeté tout acte de violence », mardi 26 avril, après l'agression du député (PS) Vincent Peillon par des chasseurs, le 29 avril, tout en « comprenant cette colère ». « L'exaspération des chasseurs de gibier migrateur est à son comble », déclare le parti de Jean Saint-Josse dans un communiqué, en qualifiant d'« injuste » le projet de loi sur la chasse. CPNT, qui a réalisé son meilleur score aux élections européennes de juin 1999 dans la Somme (27 %), département où se sont produites ces violences, indique par ailleurs ne pas avoir « pu réagir immédiatement » à celles-ci « en raison du week-end de Pâques » et de « l'absence de la plupart de ses responsables ». La ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a qualifié mercredi d'« actes irresponsables » les incidents d'Ault, ajoutant : « On ne peut pas tolérer en démocratie qu'à l'issue d'un débat parlementaire (...) les opinions des parlementaires ne soient pas respectées. »

Jean-Michel Baylet écarte les amis d'Emile Zuccarelli

UN MOIS après le congrès du Parti radical de gauche (PRG), son président, Jean-Michel Baylet, a mis en place, mercredi 26 avril, lors d'un comité directeur, un nouveau bureau national. Les vice-présidents sont passés de huit à douze, « pour respecter la parité », fait valoir M. Baylet. Les amis de l'ancien ministre Emile Zuccarelli contestent ces choix en assurant qu'il s'agit de minorer leur poids dans les instances dirigeantes. Dans une lettre adressée, le 21 avril, aux membres du comité directeur, M. Zuccarelli indiquait qu'il n'accepterait « aucune responsabilité dans les futures instances », en reprochant à M. Baylet de ne « pas avoir respecté son engagement » de préparer « conjointement » les nouvelles instances du parti.

DÉPÊCHES

■ **INFLATION** : les prix à la consommation ont progressé de 0,5 % en mars, par rapport à février, et ont enregistré une hausse de 1,5 % sur un an, selon les chiffres définitifs publiés mercredi par l'Insee. Ces chiffres révisent à la hausse les données provisoires publiées par l'Insee le 11 avril, et qui faisaient état d'une hausse de 0,4 % sur un mois et de 1,4 % sur un an. Cette révision est due à des facteurs techniques, précise l'institut.

■ **NUCLÉAIRE** : des militants anti-nucléaires ont déposé, mardi 25 avril, à l'hôtel Matignon, une pétition de 135 000 signatures recueillies en France et en Allemagne depuis juin 1999 « contre la relance du programme nucléaire français, en particulier le projet de nouveau réacteur franco-allemand EPR ». Cette opération était organisée par le réseau Sortir du nucléaire, Greenpeace et Les Amis de la Terre, à l'occasion du 14^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

■ **TOULON** : Le président du conseil général du Var, Hubert Falco (DL), a dénoncé, mardi 25 avril, dans un communiqué, une « forme de chantage » de la part du président du RPF, Charles Pasqua, qui avait revendiqué pour Jean-Charles Marchiani la tête d'une éventuelle liste d'union aux municipales à Toulon dans Le Monde (du 25 avril). Le sénateur Hubert Falco, candidat non déclaré à la mairie et qui se prévaut du « soutien total » de Jacques Chirac, estime que « Charles Pasqua n'a aucune légitimité à dire (...) qui doit être candidat ou non à Toulon ».

CORSE Le juge d'instruction d' Ajaccio chargé de l'enquête sur l'incendie de la paillote « Chez Francis », Patrice Cambérou, devait organiser, mercredi 26 avril, une

confrontation entre les huit personnes mises en examen dans ce dossier. Il devrait ensuite clore cette enquête ouverte par le procureur d' Ajaccio il y a un an. ● SEUL LE

PRÉFET BONNET, mis en examen et incarcéré le 6 mai 1999, a nié sa participation à l'incendie criminel de la paillote. Tous les autres – le colonel Mazères, le directeur de cabinet du

préfet et les cinq gendarmes – ont reconnu la leur et affirment avoir agi sur ordre de M. Bonnet. ● DANS UN LIVRE, le colonel Mazères dit sa fascination pour le préfet, qui le

« galvanisait par son enthousiasme et sa façon d'insuffler une dynamique ». « Dans mon esprit, nous n'avons jamais agi que pour la bonne cause », écrit-il.

L'instruction sur l'affaire de l'incendie des paillotes touche à son terme

Une confrontation entre les huit mis en examen devait avoir lieu, mercredi, à Ajaccio. Seul le préfet Bonnet nie sa participation à l'opération. Son directeur de cabinet ainsi que le colonel Mazères et les cinq gendarmes du commando reconnaissent les faits et affirment avoir agi sur ses ordres

IL Y A tout juste un an, le 26 avril 1999, le procureur d' Ajaccio, Jacques Dalles, ouvrait une information judiciaire que la France entière allait bientôt connaître sous le nom de « l'affaire des paillotes », popularisant, du même coup, ces restaurants de plages qui jalonnent les rivages corses. Saisie, à l'origine, de l'incendie criminel de la paillote « Chez Francis », située sur la rive sud d' Ajaccio (Corse-du-Sud), la justice ne se doutait pas qu'elle allait découvrir une opération clandestine impliquant les plus hautes autorités de l'Etat sur l'île. Un an plus tard, ce mercredi 26 avril, le juge d'instruction d' Ajaccio Patrice Cambérou a rassemblé l'ensemble des protagonistes de cette affaire dans le cadre d'une confrontation générale qui marque la fin de son enquête.

Réunis dans les locaux de la section de recherche de la gendarmerie, à Aspretto, les huit personnes mises en examen dans ce dossier, accompagnées de leurs avocats, vont formuler une dernière fois leur version des faits. A ce jour, seul Bernard Bonnet, ancien préfet de la région Corse, a démenti sa participation. Son ancien directeur de cabinet, Gérard Pardini, le colonel Mazères, ainsi que les cinq gendarmes qui ont déclaré avoir participé au commando ayant détruit la paillote, ont tous, en revanche, reconnu avoir préparé, puis réalisé cette opération.

Les deux plus proches collaborateurs de Bernard Bonnet, MM. Pardini et Mazères, ont déclaré dès le début de l'instruction avoir agi sur les ordres du préfet, auquel ils affirment avoir été totalement dévoués au point de faire preuve, selon leur

propre propos, « d'aveuglement ». Selon eux, la décision de brûler des paillotes aurait été prise dès le mois de février 1999 à l'instigation de M. Bonnet, qui sentait sa marge d'action sur l'île se réduire à mesure que les difficultés se multipliaient. L'opinion se retournait contre la politique de l'Etat de droit que M. Bonnet entendait incarner personnellement ; l'enquête Erignac piétinait, affaiblissant l'image de l'Etat ; les résistances au sein du personnel grandissaient et dans l'administration politique et dans l'administration judiciaire. « La notion de temps était importante, a expliqué M. Pardini, devant le juge, le 20 mai. C'est dans ce contexte qu'il [M. Bonnet] m'a parlé de détruire une paillote. (...) Je lui ai posé la question : "Comment y arriver ?" Il m'a répondu : "Par un incendie". »

Selon M. Bonnet, ses deux collaborateurs auraient mis en pratique, sans l'en avertir, des propos qu'il aurait tenus à la légère

Le colonel Mazères a détaillé, devant le juge, les multiples pressions exercées par le préfet Bonnet pour que soit mis en place un plan de destruction de paillotes. Le préfet, qui menaçait, selon lui, de mettre lui-même le feu, aurait demandé à ses deux fidèles de désigner cinq

objectifs avant de se laisser convaincre par les mêmes hommes qu'il était plus raisonnable de limiter le nombre de cibles. Le soir du second tour des élections territoriales, le 7 mars 1999, MM. Pardini et Mazères ont déclaré au juge avoir mis eux-mêmes le feu à la paillote « Aria Marina », située à la sortie d' Ajaccio, avec un briquet-chalumeau donné par le préfet, qui s'en servait pour allumer ses cigares.

Un peu plus d'un mois plus tard, le 19 avril 1999 au soir, cinq gendarmes, officiers ou sous-officier, agissant sur ordre du colonel Mazères, qui, dit-il, répercuta les demandes du préfet, s'apprentent à incendier le restaurant d' Yves Féraud, « Chez Francis ». Les membres du commando ont livré leur récit à la justice : faute d'avoir prévu la ventilation, dans l'air, des vapeurs d'essence, le chef d'équipe est gravement brûlé au visage et aux mains ; l'affolement gagne le petit groupe réuni, en pleine nuit, autour du blessé, qui tente d'apaiser la douleur des blessures avec de l'eau de mer ; le lieutenant Denis Tavernier oublie son couteau-commando et l'appareil-radio de son unité ; des bidons sont à peine dissimulés à l'extrémité de la plage... Autant d'indices qui seront découverts par les enquêteurs, au petit matin.

Questionné par sa hiérarchie et par le ministère public, le colonel Mazères bâtit, au gré des avancées de l'enquête, différents scénarios afin d'expliquer la présence de ces objets appartenant à la gendarmerie à proximité de la paillote incendiée. Jusqu'à son incarcération, le 26 avril 1999, il affirme avoir maintenu le préfet Bonnet au courant de



ses tentatives de dissimulation. Le colonel Mazères fait état, dans un premier temps, d'une mission de surveillance « qui aurait mal tourné », mais cette version ne coïncide pas avec les faits. Le vendredi 30 avril, le procureur Jacques Dalles transmet à sa hiérarchie un rapport de synthèse désignant les gendarmes comme les auteurs de l'incendie criminel.

Les explications du colonel sont définitivement contredites le 3 mai 1999. Ce jour-là, son adjoint, le lieutenant colonel Bertrand Cavallier, se rend, de lui-même, au palais de justice d' Ajaccio. Il révèle au juge d'instruction avoir été prévenu de la tentative d'incendie du 7 mars contre le restaurant « Aria Marina » et du projet visant la paillote « Chez

Francis ». Il ajoute qu'il a rencontré le colonel Mazères et le préfet afin de les dissuader de réaliser la deuxième opération, ce qu'il pensait avoir réussi. En guise de preuve matérielle, il livre l'enregistrement clandestin d'une conversation de douze minutes qu'il a eue avec Bernard Bonnet après le début de l'affaire. On y relève ces mots troublants, prononcés par le préfet à propos des enquêteurs saisis de l'affaire : « Ils ne peuvent pas monter très haut. Ils peuvent peut-être à la limite toucher mon voisin [Gérard Pardini], et encore, par ricochet, ce n'est pas dit. Toutes les précautions ont été prises. Non non, c'est là où chacun va s'arrêter, c'est là. » Piégé par son vicaire, le préfet ajoute : « Un jour j'avais dit, ce n'est pas là-bas qu'il

fallait aller, il fallait aller quelque part... il aurait fallu aller... sur une plage. »

Bernard Bonnet nie, pour sa part, toute valeur à cette cassette car il estime qu'elle a été fabriquée par le lieutenant-colonel avec la complicité de magistrats qu'il n'a pas nommés. Selon lui, l'incendie des paillotes serait le fait de ses deux plus proches collaborateurs, MM. Pardini et Mazères, qui auraient mis en pratique, sans l'en avertir, des propos qu'il aurait tenus à la légère. « Ils affirment de concert ce qu'ils accomplissent de concert et, confondus, essaient d'expliquer une attitude de collégiens. »

Les deux mois de détention provisoire effectués par l'ensemble des protagonistes, ainsi que les confrontations, n'ont pas modifié la teneur du dossier. Tout juste a-t-on pu noter les regrets exprimés par le colonel Mazères, partagés par Gérard Pardini, au sujet du préfet Bonnet. « L'estime et le profond respect que j'éprouve à l'égard du préfet Bonnet, indiquait le colonel au juge, le 28 mai, me conduisaient à espérer qu'il assume ses responsabilités et qu'il dise toute la vérité. J'en aurais été soulagé. Malheureusement, je regrette profondément d'avoir à infirmer certains de ses propos, voire parfois à porter à son encontre des accusations. Je ne comprends pas, compte tenu des circonstances, le climat de défi permanent contre l'Etat de droit et le préfet, son représentant, les humiliations, le sentiment parfois d'échec, certaines collusions d'hommes politiques, que M. Bonnet persiste à ne pas ouvrir son cœur ni se mettre en paix avec lui-même. »

Jacques Follorou

Un an de procédure

● **Les huit personnes mises en examen.** Bernard Bonnet, ex-préfet de Corse, mis en examen pour « complicité de destruction volontaire de bien appartenant à autrui par incendie en bande organisée », dément avoir participé à l'opération. Gérard Pardini, son ancien directeur de cabinet, mis en examen des mêmes chefs, a indiqué avoir obéi aux ordres du préfet Bonnet. Le colonel Henri Mazères, commandant de la

légion de gendarmerie de Corse, mis en examen pour « complicité et destruction volontaire de bien appartenant à autrui en bande organisée », a reconnu les faits et affirmé avoir agi sur les ordres du préfet Bernard Bonnet. Tous trois ont été placés en détention provisoire pendant environ deux mois. Les cinq gendarmes ayant reconnu leur participation au commando ont été mis en examen pour « destruction volontaire de bien appartenant à autrui par incendie en bande organisée » et placés en détention provisoire quelques semaines. Le capitaine Norbert Ambrosse, chef du

groupe de pelotons de sécurité (GPS), a déclaré avoir organisé et dirigé l'opération sur les ordres de son supérieur, le colonel Henri Mazères. Il affirme s'être entouré des trois officiers de son unité – les lieutenants Denis Tavernier, Lionel Dumont et Franck Pesse – et d'un sous-officier, l'adjudant-chef Eric Moulié, ancien du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

● **Le calendrier de la procédure.** Le juge d'instruction d' Ajaccio chargé de l'affaire, Patrice Cambérou, devait, mercredi 26 avril, clore son enquête en

réunissant l'ensemble des personnes mises en examen dans le cadre d'une confrontation générale. Il devrait, par la suite, notifier aux parties la fin des investigations. Elles disposeront alors de vingt jours afin de demander, si elles le jugent nécessaire, des actes supplémentaires. Le juge transmettra ensuite le dossier au parquet pour qu'il prenne ses réquisitions. Si les personnes mises en examen sont renvoyées devant une juridiction, l'affaire pourrait être audiencée d'ici à la fin de l'année ou au début de l'année 2001.

La « bonne cause » du colonel Mazères

LE LIVRE rédigé par l'ancien patron de la gendarmerie en Corse, le colonel Henri Mazères, mis en examen dans l'incendie criminel de la paillote Chez Francis, ne fait nullement état de réflexions sur la gravité de l'incendie criminel perpétré par des dépositaires de l'autorité publique contre cette paillote. Il ne donne pas non plus d'éléments sur les dommages causés à l'Etat en Corse. Il reste enfin très discret sur le caractère illégal d'un tel acte. Non, le fait le plus insupportable, aux yeux de cet officier de gendarmerie, est visiblement la mise en cause de ses qualités de commandement et le non-respect de ses instructions.

Les cinq membres du commando qui ont détruit, sur ses ordres, la paillote, se sont rendus, selon lui, coupables d'infamie lorsqu'ils ont émis, au cours de l'instruction, des réserves sur ses capacités à diriger une unité opérationnelle. Pour le colonel Mazères, ses hommes l'accablent en raison de la stratégie élaborée par leurs avocats. Ils seraient en outre, écrit-il, manipulés par son ancien ennemi personnel au sein de la légion de gendarmerie, le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier.

Numéro deux de la gendarmerie en Corse, M. Cavallier, qui a directement mis en cause pendant l'instruction le colonel Mazères, le préfet Bernard Bonnet et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, est présenté comme un « traître ». Le colonel Mazères estime en effet que, sans l'intervention de ce rival, il aurait été en mesure de défendre la version fabriquée pour détourner l'attention de la justice. Pour illustrer son propos, il avance des éléments dont le caractère pu-sillanime laisse pantois. Les deux

hommes, à en croire ses explica-

tions, étaient engagés dans une lutte de préséance auprès de Bernard Bonnet. Le colonel Mazères indique ainsi que son second aimait, pour le défier, se faire conduire... dans un véhicule de même standing que lui.

Sur le fond du dossier, le colonel se contente de réitérer les déclarations qu'il a déjà livrées au juge d'instruction. Il a agi, écrit-il, sur ordre du préfet Bernard Bonnet. Seule une erreur « technique » commise par l'un des hommes du commando a permis de les confondre. S'il admet avoir « eu tort » de se lancer dans une telle entreprise, il soutient, quelques pages plus loin, qu'il n'aurait jamais entériné cette mission « s'il avait pensé que l'ordre du préfet était illégal ». « Dans mon esprit, ajoute-t-il, nous n'avons jamais agi que pour la bonne cause, et c'était la seule issue pour y arriver. »

« AVENTURE NAUSÉABONDE »

Enfin, M. Mazères aborde, dans deux chapitres intitulés « Coup de foudre » et « Chéri du roi », la nature du lien qui le liait au préfet Bonnet. Reconnaisant avoir été fasciné par sa personnalité, il évoque le charme de son ancien mentor. « Galvanisé par son enthousiasme et sa façon d'insuffler une dynamique à ses plus proches collaborateurs, je me suis senti à ses côtés quasiment invulnérable, investi corps et âme d'une mission dont nous n'avions à rendre compte qu'à nous-mêmes. » Affirmant que les « principaux acteurs de cette aventure nauséabonde » lui ont « tourné le dos et l'ont trahi sans vergogne », il conclut cependant : « Je pense bien sûr au préfet Bonnet, qui, dans une défense quasi grotesque, nie aujourd'hui l'évidence. »

J. Fo.

★ **L'Honneur bafoqué d'un officier, du colonel Henri Mazères, éditions du Rocher, 230 pages, 120 francs.**

Bernard Bonnet, ou la chute d'un préfet « messianique »

LORS de sa nomination en Corse, au lendemain de l'assassinat du préfet Claude Erignac, Bernard Bonnet est considéré comme un homme providentiel par les

PORTRAIT

Cet homme, qui n'a pas vraiment d'amis, paraît apprécier l'exploit individuel

plus hautes instances de l'Etat et l'opinion publique. Le jour de son arrivée, le 13 février 1998, la France est encore sous le choc de la mort de son prédécesseur. Commentant sa nomination sur l'île, M. Bonnet confie qu'elle résulte de la « renouveau d'une situation et d'un tempérament ». Il se voit alors un destin exemplaire. Il ne sait pas encore que seize mois plus tard, il sera mis en examen pour « complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par incendie en bande organisée » et incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé.

Né le 11 février 1948, à Grüns-tadt, en Allemagne, d'un père officier français et d'une mère allemande, il y reste une dizaine d'années. De retour en France, la famille Bonnet s'installe à Montélimar. Etudiant, il fréquente, par l'intermédiaire de son frère, les

rangs de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), qui regroupe la jeunesse gaulliste, sans pour autant devenir militant. Il passe des concours administratifs et devient inspecteur des impôts. La personnalité de Bernard Bonnet évolue notablement lorsqu'il intègre l'Ecole nationale d'administration (ENA). Ce que certains décrivent comme du charisme et une force de conviction est perçu par d'autres comme de l'agitation et de l'autoritarisme. Dans les deux cas, on lui reconnaît un humour caustique qu'il aime retrouver dans les formules assassines de Jules Renard.

Sorti de l'ENA en 1976, il découvre les fonctions de préfet de département en 1993 dans les Pyrénées-Orientales, après un long parcours en administration centrale. Il y démontre une volonté de réformer la machine administrative qui séduit ses collaborateurs et les usagers des services publics. Puis, il affiche ses convictions républicaines. Persuadé, racontent aujourd'hui ses anciens collaborateurs, que la « République des clients » dévoie « la vraie République », Bernard Bonnet n'a de cesse de s'opposer, par le contrôle administratif, aux représentants politiques locaux.

Lors de la réception donnée, le 5 février 1998, à l'occasion de son départ des Pyrénées-Orientales

pour le Haut-Rhin – deux jours plus tard, il devra finalement se rendre en Corse –, Bernard Bonnet déclare, devant une assemblée médusée, que la médaille de la ville de Perpignan, qu'il n'a pas reçue, « l'encouragera » à revenir dans le département : « J'éprouverai plus de plaisir à remettre cette médaille de Perpignan qu'à la recevoir dans les circonstances présentes », ajoute-t-il. Les élus du département et les responsables administratifs présents comprennent que M. Bonnet souhaite se présenter, un jour, aux élections municipales de Perpignan.

CASSANT ET PROVOCATEUR

Nommé en Corse après l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac, M. Bonnet compte bien appliquer ses méthodes et faire entendre ses convictions. Choqués par l'assassinat de M. Erignac, près de quarante mille personnes défilent peu de temps après dans les rues des principales villes de l'île. Ils y expriment leur refus de la violence et leur volonté de voir l'Etat rénover la société corse en mettant fin au clientélisme qui se nourrit depuis tant d'années du détournement des deniers publics.

Le conflit n'est pas pour lui déplaire. L'adversité stimule à la fois son intelligence et son énergie. Il aurait été parfait en temps de guerre, soulignent certains de ses

J. Fo.

Un journaliste jugé à Marseille pour avoir tenté de corrompre un policier

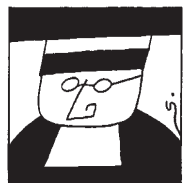
Il est également accusé d'avoir renseigné un truand

Christian Rodat, journaliste fait-diversier à Marseille, André Cermolacce, repris de justice, et son ami Richard Laaban, comparaissent, mardi 25 et mercredi 26 avril,

devant le tribunal correctionnel de Marseille. Le journaliste est accusé d'avoir remis de l'argent à un policier comme prix de la protection de son ami truand.

MARSEILLE

de notre correspondant régional
L'un des trois hommes qui comparait, depuis mardi 25 avril, devant la septième chambre du tribunal correctionnel de Marseille, a été, vingt années durant, le roi des faits divers au Provençal, journal qu'il a quitté



PROCÈS

lors de sa fusion avec *Le Méridional*, en 1997. Issu d'une famille de onze enfants, Christian Rodat avait été embauché comme coursier avant de gravir les échelons de la rédaction. Après avoir quitté « son » journal, a-t-il été trop loin dans ses relations avec des repris de justice marseillais en leur transmettant des informations policières ? A-t-il remis de l'argent à un policier comme prix de la protection d'un ami truand ? Pendant deux jours, l'ancien fait-diversier répond d'« association de malfaiteurs en vue de commettre le délit de corruption et corruption active », aux côtés d'André Cermolacce, dit « Le gros Dédé », fiché au grand banditisme, et de Richard Laaban, un de ses amis.

Le 5 juin 1998 après dîner, les trois hommes sont attablés au restaurant Fouquet's à Marseille, en compagnie d'Axel Grot, un policier du SRPJ. André Cermolacce sort une liasse de billets de 500 francs, les remet au journaliste qui les donne au policier. Cette scène de genre est enregistrée par les collègues policiers d'Axel Grot qui rendent fidèlement compte de ses relations avec Christian Rodat depuis leur début, quelques semaines plus tôt. Le 8 juin, le journaliste et

le policier sont à nouveau attablés au restaurant ; le premier remet au second 5 000 francs, toujours en coupure de 500 francs : Axel Grot accepte « cette remise, selon les instructions données par sa hiérarchie », précise l'acte d'accusation.

Pour ces faits, André Cermolacce, Richard Laaban et Christian Rodat, tous arrêtés début juillet 1998, risquent jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Christian Rodat a déjà été placé pendant un an en détention provisoire, ses coprévenus quelques mois.

Si les faits ne sont contestés par personne, leur interprétation fait l'objet de débats devant le tribunal de Marseille. Selon l'accusation, Christian Rodat, qui était la véritable cible des policiers dans leur surveillance, n'était pas seulement un journaliste quand il travaillait dans son quotidien ou après qu'il l'eut quitté. Il était aussi un informateur des malfaiteurs, celui qui leur aurait permis d'échapper au filet de la police.

« UNE CRISE DE GANGSTÉRISME »

Pour la police, l'argent remis à Christian Rodat, puis à Axel Grot, est celui d'une corruption : André Cermolacce, par l'intermédiaire de son vieil ami Christian Rodat, achète les informations le concernant. D'ailleurs, les questions que le journaliste pose à Axel Grot le prouvent : il s'enquiert en permanence des investigations en cours, il se vante en toute imprudence de faire partie de la bande du « Gros Dédé », et promet à Axel Grot d'être bientôt de la partie.

André Cermolacce nie tranquillement cette thèse ou plutôt, il ne dit rien. Il a donné 1 500 francs pour payer « le football, 1 400 pour les places, 100 francs pour le gras »,

mais il n'était pas question de préparer le fameux casse informatique dont Christian Rodat s'était vanté auprès d'Axel Grot. Bref, en cette période de doute et de demi-chômage, son ami journaliste devait être atteint de ce qui le prenait parfois : « Une crise de gangstérisme. » Et cet homme qui a connu la prison pour cambriolage, proxénétisme et transport d'armes ajoute, à propos de Christian Rodat : « Il était en perte d'identité, depuis qu'il avait quitté Le Provençal, ce n'était plus le même homme. »

A sa manière, confuse, c'est ce que le journaliste laisse apercevoir, sans que l'on puisse dire si c'est l'exacte vérité ou un système de défense. Il acquiesce quand la présidente, Jacqueline Faglin, résume ainsi sa position : « Je nie avoir essayé d'avoir des renseignements pour le milieu, je reconnais avoir payé des renseignements à des fins journalistiques. » Affirmant qu'il jouait une partie de « poker menteur » avec le policier qu'il considérait « comme un ripou », il ne sait quoi répondre quand elle lui demande pourquoi « il mouillait en permanence son ami Cermolacce auprès des policiers ». Notant que Christian Rodat ne semblait pouvoir organiser un dîner avec un policier sans inviter un truand, et réciproquement, la présidente lui demande à quoi cela pouvait lui servir « professionnellement ». Presque dépité, il répond : « Je mettais en relation toutes sortes de gens, c'était un plaisir personnel, le goût du pouvoir. » Mais il ajoute, comme s'il ne voulait pas porter tout seul un chapeau qu'il trouve grand pour lui : « Jamais un policier ne s'est levé en voyant arriver Cermolacce à ma table... »

Michel Samson

Cinq policiers comparaissent à Lille après la mort d'un jeune Zaïrois

Boxeur amateur, Sydney Manoka N'Zeza a succombé à une asphyxie pendant son interpellation musclée, dans les rues de Mouvaux, en novembre 1998

LILLE

de notre correspondante
Tous l'assurent : c'était une interpellation comme les autres. Un peu plus physique peut-être, vu la stature de « l'individu ». Pourtant, cinq policiers comparaissent, mardi 25 avril, devant le tribunal correctionnel de Lille pour « non-assistance à personne en danger ». Deux d'entre eux répondent également d'« homicide involontaire ». Car Sydney Manoka N'Zeza est mort. Mort par asphyxie, des suites de l'intervention.

Il est environ 18 h 30, le 6 novembre 1998, et Sydney Manoka N'Zeza, boxeur amateur, circule à rollers dans les rues de Mouvaux, près de Tourcoing. Derrière lui, un automobiliste, gêné, fait des appels de phares. Le ton monte entre les deux hommes. Sydney donne un coup de poing dans le rétroviseur, qui tombe au sol.

Une dame prévient alors le commissariat de Mouvaux : « Venez vite, un de vos collègues a des difficultés. » L'automobiliste est en effet un ancien policier à la retraite. Un premier message retranscrit par un agent de sécurité parle de « début de rixe ». Une voiture de police se rend sur les lieux. A son bord, Bernard Declercq repère Sydney, « calme, respectueux », à quelques mètres de là. « J'ai voulu l'examiner pour un constat à l'amiable », dit le policier. Mais Sydney refuse de monter dans le véhicule. Le policier insiste, lui saisit le bras, les deux hommes tombent au sol.

Appelées en renfort, deux voitures de la brigade anticriminalité arrivent à leur tour. « Nous, quand on arrive, on ne sait pas ce qui se passe », explique Laurent

Wateele. Notre objectif est de figer la situation, on discute ensuite. » Comme le jeune homme tente de se redresser, il est plaqué au sol selon une technique apprise dans les écoles de police, un genou au niveau des omoplates, un au bas du dos. Comme il parvient malgré tout à se soulever, un autre policier exerce une pression sur ses cuisses avec un bâton, un troisième se couche en travers des jambes du jeune homme tandis que le dernier procède au menottage des mains puis des pieds. Même le policier à la retraite vient leur prêter main forte en enlevant les rollers de Sydney. « C'est la curée », résume M^e Florent Schulz, l'avocat de la veuve.

« IL NE BOUGEAIT PLUS DU TOUT »

Menotté, le jeune homme « ne bouge plus du tout », raconte Laurent Wateele. Un des hommes lui prend « rapidement le pouls, tout était normal », continue le policier. Tour à tour, les cinq policiers viennent dire à la barre qu'à aucun moment ils n'ont vu que Sydney était en détresse. Interrogé par le président, Laurent Wateele et Hervé Delannay précisent : « On pensait qu'il faisait la mort. » A 19 heures, Sydney est transporté dans un car au commissariat central de Tourcoing. Trois des prévenus l'accompagnent. Là encore, personne ne remarque rien d'anormal. « Il respirait, il y avait des mouvements d'omoplates », indique Hervé Delannay. Les experts expliqueront que cette respiration correspondait probablement à une inspiration profonde agonique terminale.

Le jeune homme est alors placé

en cellule de garde à vue complètement inerte. On lui ôte ses menottes. Dans les procès-verbaux, le policier qui le réceptionne dit se rendre compte tout de suite que quelque chose ne va pas. Un autre parle de visage grisâtre. Les pompiers sont alertés et constatent, à 19 h 19, que M. Manoka ne respire plus. L'autopsie conclura à une mort par compression thoracique.

Avocat de la famille et de SOS-Racisme, M^e Francis Terquem, qui a demandé la requalification de l'affaire en homicide volontaire, met l'accent sur le caractère raciste de ce type d'interpellation. Pour la Ligue des droits de l'homme, M^e Pascal Cobert dénonce « les faits quotidiens de violence, vexation, humiliation, qui se déroulent dans certains commissariats ». « Ne s'agit-il pas d'un racisme plus larvé, plus large, anti-jeune, anti-rollers, anti-survétement ? », s'interroge, de son côté, M^e Florent Schulz.

Pour le ministère public, ce dossier est marqué par une « succession d'erreurs, des négligences, un dérapage, mais pas l'ombre d'une connotation raciale ». Contre Bernard Declercq, Hervé Delannay et Frédéric Faes, il réclame dix mois de prison avec sursis. Contre Laurent Wateele et Albert de Coster, les deux policiers qui se sont couchés sur Sydney, il requiert un an avec sursis. « Ne les considérez pas a priori comme des sales types, des habitués de la bavure parce qu'ils sont policiers », a plaidé Eric Dupond-Moretti, pour la défense, en réclamant la relaxe.

Jugement le 5 juillet.

Nadia Lemaire

IBM EN DIRECT POUR VOUS

@business tools

9 990 F^{HT}*
11 948 F^{TT}C

JE L'AI TROUVE
CHEZ IBM



ThinkPad i Series

- Processeur Intel® Celeron™ 500 MHz
- Ecran HPA 13"
- Mémoire 32 Mo
- Disque dur 6 Go
- Lecteur de CD-Rom 24X
- Modem 56 K intégré
- Suite bureautique Lotus SmartSuite Millennium
- Windows 98

Réf. 21429FR

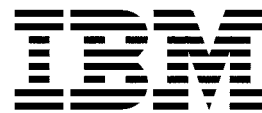
11 948 F^{TT}C - 1 821,47 €^{TT}C

9 990 F^{HT}* **1 522,97€^{TT}***

Grâce au nouveau service de vente en direct d'IBM, j'ai acheté mon ThinkPad en toute confiance, facilement et rapidement. Faites comme moi, appelez le 0 810 200 810 ou connectez-vous sur www.ibm.com/shop/fr



IBM EN LIGNE
0 810 200 810
www.ibm.com/shop/fr



Pour sa nouvelle campagne anti-drogues, le gouvernement choisit un ton différent

Un livret d'information est diffusé en kiosque

Une campagne d'information est organisée, à partir du mercredi 26 avril, par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Sur un ton nouveau, elle inclut les questions de l'alcoolisme et du tabagisme. Quatre spots télévisés renvoient à un livret intitulé *Drogues : savoir plus, risquer moins*, publié à 1,4 million d'exemplaires et diffusé notamment chez les marchands de journaux.

DEPUIS deux ans et l'arrivée de Nicole Mastracci à la tête de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), les choses ont bougé en France en la matière. Rompant avec les discours moralisateurs (la dernière campagne remonte à 1994 avec le slogan « Contre la drogue, on n'est jamais trop ») et la politique du « tout répressif », qui ont montré leur inefficacité, la campagne lancée mercredi 26 avril choisit le « parler vrai ». Une campagne organisée autour de quatre spots télévisés fait la promotion d'un petit livre *Drogues : savoir plus, risquer moins*, tiré à 1,4 million d'exemplaires et vendu notamment chez les marchands de journaux.

FILMS BREFS ET PERCUTANTS

Dans les quatre films, brefs et percutants, le choix a été fait d'illustrer une question, sans chercher à formuler une réponse, ce qui est le rôle du livre. Deux des films abordent un thème général. L'un présente un homme boulimique qui, en pleine nuit, mange un des-

sert gélatineux vert fluo devant son réfrigérateur, tandis qu'une voix off interroge : « La dépendance, ça commence quand ? » Un deuxième spot met en scène des hommes préhistoriques préparant un feu, l'un deux y allume une cigarette maladroitement roulée ; la voix off demande : « L'homme a-t-il d'abord découvert le feu ou la drogue ? »

Les deux autres films traduisent la nouvelle approche des drogues, initiée avec le rapport Roques (*Le Monde* du 17 juin 1998) et officialisée par le plan triennal de lutte contre la toxicomanie 1999-2001 (*Le Monde* du 18 juin 1999), qui aborde les produits selon leur mode d'action et la dépendance qu'ils entraînent, et non en fonction de leur caractère légal ou non. C'est ainsi que sont posées les questions : « Alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, tabac... : quelles différences, quelles ressemblances ? » et « Alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, tabac... : connaît-on vraiment les risques ? » Ces quatre films seront diffusés à partir du mercredi 26 avril et pen-

dant trois semaines sur les six chaînes hertziennes et une sélection de chaînes du câble et du satellite.

« DIRE TOUTE LA VÉRITÉ »

Le livre d'information, coédité par la Mildt et le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), s'ouvre par une préface de Nicole Mastracci intitulée « Une société sans drogue, ça n'existe pas ! », et rassemble une foule d'informations sur les différents usages, sur la dépendance, les principaux produits et leurs effets sur le cerveau, sur les moyens d'agir, d'aider et d'être aidé. Des informations enrichies par les réseaux d'études mis en place par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), qui visent à appréhender la réalité des consommations de drogues et à recueillir des données quantitatives et qualitatives.

« Nous faisons le choix de dire toute la vérité, explique Nicole Mastracci, aussi bien ce que nous savons que ce que nous ne savons pas, par exemple à propos des asso-

ciations de produits. Il vaut mieux ne pas consommer de drogues, mais si on en consomme, il est possible de le faire à moindre risque. Enfin, il est important de dire que chacun peut être un acteur de prévention de proximité, pour soi-même ou pour ses proches. »

Un tel changement de ton est possible parce que l'élargissement du champ des drogues au tabac et à l'alcool rencontre un écho de plus en plus favorable, comme l'a montré une enquête d'opinion, où alcool et tabac étaient spontanément cités comme des drogues par un Français sur cinq (*Le Monde* du 11 décembre 1999). « Toute politique publique doit s'appuyer sur une adhésion des citoyens. Il nous appartient donc de stimuler une réflexion et de prolonger la maturation politique et démocratique sur ce sujet, plaide la présidente de la Mildt. Avec les drogues et la toxicomanie, nous touchons aussi à la sphère intime et c'est une raison supplémentaire pour que les citoyens s'impliquent dans le débat. »

Paul Benkimoun

La réforme du droit de la famille examinée par le Parlement début 2001

M^{me} Guigou veut « favoriser le consensus »

UN COLLOQUE le 4 mai, l'élaboration des projets de loi durant le second semestre, un examen au Parlement à partir du début 2001 : Elisabeth Guigou a précisé, mardi 25 avril, lors d'une conférence de presse, le calendrier de sa réforme du droit de la famille. Manière de redonner corps à cette réforme évoquée pour la première fois par la garde des sceaux en octobre 1997, initialement programmée pour 1999, puis pour l'an 2000, et régulièrement alimentée par des rapports de qualité : celui de la sociologue Irène Théry, remis en mai 1998, puis celui de la commission d'experts présidée par Françoise Dekeuwer-Défossez, professeur de droit à l'université de Lille-II, en septembre 1999.

Sentant « monter certaines impatiences », Elisabeth Guigou a très clairement pris date pour le début 2001, tout en niant avoir jamais affirmé que la réforme « ne débordait pas des limites de cette législature ». Il y a « urgence sociale à mener cette réforme », a-t-elle affirmé. Il faut, selon elle, « faire en sorte que notre droit de la famille s'adapte aux évolutions de la société, reconnaisse qu'il existe désormais une diversité de familles, tout en maintenant la fonction structurante de la famille et en assurant à l'enfant une meilleure permanence des relations avec ses deux parents ».

« MÊME À DROITE, ON DIVORCE ! »

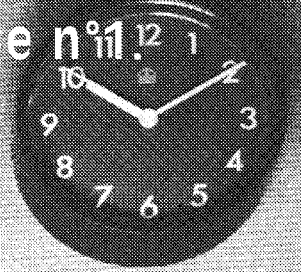
Si la mise en œuvre de la réforme tarde, s'est-elle justifiée, c'est parce que la ministre souhaite « prendre le temps de la maturation et de la concertation » et tenter de « favoriser le consensus ». Quitte, si les choses n'avancent pas, à ce que le gouvernement « prenne ses responsabilités ». Depuis la remise du rapport Dekeuwer-Défossez (*Le Monde* du 16 septembre 1999), les associations familiales, les représentants des différentes religions et les parlementaires ont été consultés. « Il y a aujourd'hui dans l'opposition des parlementaires qui souhaitent parti-

ciper à cette évolution du droit. Car, même à droite, on divorce ! », a rappelé M^{me} Guigou. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, était par exemple présent lors de la seconde réunion organisée à la chancellerie avec des représentants de l'ensemble des groupes parlementaires, le matin même de la conférence de presse. Le 4 mai, au Carrousel du Louvre, un grand colloque intitulé « Quel droit, pour quelles familles ? », organisé par le ministère de la justice, tentera de « cadrer dans une vue d'ensemble la réforme de la famille », a poursuivi M^{me} Guigou. Lors de la traditionnelle Conférence de la famille, le 15 juin, la garde des sceaux se contentera de présenter, pour la deuxième année consécutive, l'état des réflexions sur le sujet. Mais à la fin de l'année, s'est-elle engagée, les projets de loi seront fin prêts. Pour l'instant, trois « gros blocs de textes » se dégagent, dont l'ordre de présentation devant l'Assemblée nationale n'a pas encore été défini : filiation, couple et successions.

Dans le premier cas, il s'agit notamment de mettre fin aux inégalités de statut entre enfants légitimes, naturels et adultérins. La France n'a pas d'autre choix car elle a été condamnée, le 1^{er} février, par la Cour européenne des droits de l'homme, pour les restrictions légales aux droits successoraux des enfants adultérins. Le volet « couple » de la réforme devrait, entre autres choses, aboutir à une simplification des procédures de divorce. Pour les divorces sur requête conjointe, un seul passage devant le juge pourrait suffire. La suppression du divorce pour faute est toujours à l'étude. Enfin, le texte sur les successions devrait permettre d'accorder une meilleure place au conjoint survivant. Autant de pistes déjà balisées en septembre 1999 par le rapport de la commission Dekeuwer-Défossez.

Pascale Krémer

Au moment d'investir en Bourse sur Internet, comptez plutôt sur le n°1



1 action du CAC 40 offerte à hauteur de 65% soit 100 euros

Code	Titre	Change	Capitaux	Sélection	DIFF	Abn	Lease	Immo	Aut	Index
1000	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
1001	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
1002	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
1003	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
1004	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
1005	INDEX	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000

N° VERT : 0 800 10 15 20 / WWW.e-cortal.com

Sur Internet, pour pouvoir gagner en Bourse, il n'y a pas de miracle, mais une solution : e-cortal.com. Aujourd'hui, avec 40% des investisseurs on line en France qui lui font confiance⁽¹⁾, 95% de clients satisfaits⁽²⁾, 9 bourses internationales accessibles en direct et une tarification parmi les plus attractives du marché, Cortal est le n°1 français de la Bourse sur Internet. Vous hésitez encore ?

(1) Source JP Morgan, février 2000. (2) Etude IFOP, octobre 1999. 95% des clients qui ont un compte Bourse chez Cortal sont satisfaits.

Je souhaite recevoir, sans engagement, un dossier d'information sur le Service Bourse de Cortal.

Nom _____
 Prénom _____ Date de naissance _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Tél. dom. _____ Tél. bur. _____ E-mail _____

Transmettez vos coordonnées par fax au 01 47 38 96 20, par courrier sans l'affranchir à Cortal, libre réponse 41, 92529 Neuilly-sur-Seine cedex

Suite à cette offre, et par l'intermédiaire de Cortal, vous pouvez être contacté téléphoniquement par Cortal ou être amené à recevoir par courrier des documents et des offres émanant d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles propositions, il vous suffit de nous le signaler en indiquant clairement vos nom, prénom et adresse.

CORTAL
 PLUS D'OCCASIONS
 DE GAGNER PLUS

Blocage entre Paris et le Vatican sur le choix de l'évêque aux armées

LA NOMINATION du nouvel évêque aux armées françaises est provisoirement bloquée, car le ministre de la défense ne veut pas du candidat proposé par le Vatican, Mgr Patrick Le Gal, évêque de Tulle (Corrèze), au profil controversé. Plus jeune évêque de France (quarante-cinq ans), Mgr Le Gal avait attiré l'attention, en octobre 1998, en appelant à un boycott de l'hebdomadaire catholique *La Vie*, jugé trop favorable au pacte civil de solidarité (pacs). Le poste d'évêque aux armées est vacant depuis la nomination de Mgr Michel Dubost à la tête du diocèse d'Evry, samedi 15 avril. Nommé par le gouvernement sur proposition du Vatican et rattaché à l'état-major des armées, l'évêque est responsable de l'activité des aumôniers catholiques.

Un suspect arrêté à la suite d'un meurtre en Vendée

JOHANN PIOUS, un Vendéen de vingt-sept ans suspecté d'être l'auteur d'un meurtre à connotation raciste dans un bar de Pouzauges (Vendée) (*Le Monde* du 19 avril), a été arrêté, lundi 24 avril, à Cerizay (Deux-Sèvres) et écroué. Le 13 avril, Bruno Lamie, trente-sept ans, originaire de Guadeloupe, avait pris la défense de la tenancière que deux hommes importunaient, avant de recevoir, quelques minutes plus tard, une décharge de chevrotine en pleine gorge tirée par l'un d'eux. Selon la famille de la victime, l'auteur du coup de feu aurait crié « Sale négro ! » avant d'appuyer sur la détente. Connu des services de police et de gendarmerie, Johann Pious a reconnu avoir agi sous l'emprise de la colère, mais a nié, en revanche, le caractère raciste de son acte. Le MRAP a décidé de se constituer partie civile. A l'appel de différentes associations, une marche silencieuse est organisée samedi 29 avril à Pouzauges. (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le sénateur et président RPR du conseil général des Alpes-Maritimes, Charles Ginésy, a été mis en examen** pour délit de favoritisme dans une affaire relative à l'installation de canons à neige dans la station de sports d'hiver d'Isola 2000. Trois autres conseillers généraux ont également été mis en examen par le juge d'instruction de Nice Jean-Paul Renard.

■ **L'ancien sénateur et maire d'Arles Jean-Pierre Camoin (RPR) a été condamné**, mardi 25 avril, à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Tarascon pour homicides involontaires, sept ans après un incendie accidentel qui avait coûté la vie à quatre pensionnaires d'une maison de retraite. Jacques Picques, ancien premier adjoint, qui présidait la commission de sécurité, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et Louis del Nista, actuel directeur du centre hospitalier (dont dépendait la maison de retraite), à six mois avec sursis.

Le rail progresse, la route conserve sa suprématie

Le gouvernement s'était engagé à un rééquilibrage des investissements en faveur des transports en commun. Les contrats de plan signés avec les régions donnent certes un coup de pouce à la voie ferrée, mais le bitume a encore de puissants soutiens parmi les élus

« **PRIORITÉ AU RAIL** », avait promis le gouvernement de Lionel Jospin. Les contrats de plan négociés entre l'Etat et les régions sont certes flatteurs pour le chemin de fer, mais la construction routière fait de la résistance. A telle enseigne que des grincements de dents se font entendre du côté du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. D'autant plus qu'après le délai de réflexion que Matignon s'est donné en juin 1997 les projets autoroutiers sont de nouveau d'actualité avec le document de travail élaboré par les services du ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot. Un rapport qui doit éclairer la prochaine réunion du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), prévue dans la deuxième quinzaine du mois de mai.

DÉRIVE FLAGRANTE DANS LE SUD

En affichant la multiplication par dix des crédits pour le rail – 8 milliards de francs (1,23 milliard d'euros) au total pour la période 2000-2006 contre 800 millions de francs dans les contrats précédents –, on a beau jeu de dire, dans l'entourage de M. Gayssot, que l'entreprise de rééquilibrage au profit du transport ferroviaire est réellement engagée. Certes, la première phase de pour-parlers entre l'Etat et les régions s'est plutôt bien déroulée selon les vœux du gouvernement, mais la seconde a été mise à profit par les élus pour corriger le tir. Cette dérive est surtout flagrante dans le Sud, et particulièrement en Midi-Pyrénées (lire ci-dessous). Au bout du compte, la route tient la dragée haute au rail avec 30 milliards de francs (4,6 milliards d'euros) contre 23 milliards de francs (3,6 milliards d'euros)



au cours de la période précédente. Le ministère de l'aménagement du territoire ne conteste pas la responsabilité des collectivités territoriales dans ce résultat mitigé mais

pointe une autre cause : les habitudes, voire les pesanteurs culturelles, de la SNCF. Jean Lafont, conseiller de Dominique Voynet, explique que la société nationale

n'est pas encore complètement acquise au transport du fret par le rail, préférant privilégier le service aux voyageurs, notamment au moyen de trains à grande vitesse dont les

financements sont assurés hors contrats de plan. « Comme la priorité de la SNCF et de ses directions régionales n'est pas le fret, elles ont du mal à résoudre les problèmes d'organisation des plates-formes pour le transport combiné et de prospection de la clientèle », estime M. Lafont, qui donne un exemple : « La SNCF a mis du temps à réagir après la catastrophe du Mont-Blanc. Conséquence, le rail n'a rien récupéré du trafic routier malgré la fermeture du tunnel. »

Le financement des autoroutes n'est pas non plus inscrit dans les contrats avec les régions, mais le dossier réapparaît à l'occasion de l'élaboration des « schémas de services collectifs » prévus par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (Loaddt) du 25 juin 1999. La préparation du schéma sur la politique de l'Etat pour l'organisation des services de transport revient naturellement au ministère de M. Gayssot. Les services de M^{me} Voynet, qui dénoncent la trop grande influence de la direction des routes dans l'élaboration du document de travail, y ont introduit quantité d'amendements.

Le ministère de l'environnement émet ainsi de sérieuses doutes sur l'économie générale du schéma quant au respect de « l'engagement de la France à stabiliser d'ici à 2010 ses émissions de gaz carbonique au niveau de 1990 », pris à la conférence de Kyoto, en décembre 1997. Les interrogations sont aussi fortes lorsque est évoquée l'éventuelle réalisation de telle ou telle autoroute. La plupart du temps, le ministère de l'environnement a rajouté l'annotation suivante : « Sous réserve que son opportunité soit confirmée après le renforcement des capacités de transport ferroviaire sur cet axe. » Cette méfiance se manifeste en dépit de l'objectif fixé par le document du ministère des transports – doubler le trafic ferroviaire de fret – que M. Gayssot estime pouvoir atteindre dans dix ans (lire ci-dessous).

L'EMBLÉMATIQUE A51

Parmi les projets autoroutiers qui irritent le plus les Verts figure l'emblématique A51 (Grenoble-Sisteron). Après le gel de 1997, il avait été demandé au préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'engager une vaste concertation. Dans son bilan, le représentant de l'Etat note qu'il existe un « large consensus pour améliorer la liaison nord-sud à l'intérieur du massif alpin », même si des « divergences fortes subsistent sur le choix du tracé ». Autrement dit, la grande majorité des élus sont favorables à sa réalisation. Reste à savoir si l'autoroute passera à l'est de Gap ou par Luss-la-Croix-Haute. Le ministère de l'environnement fait observer qu'outre le risque écologique la construction de cet axe coûtera au bas mot 6 milliards de francs (930 millions d'euros) à l'Etat.

L'autre grand point d'achoppement entre les deux ministères est la non moins emblématique liaison Langon-Pau qu'élus socialistes et UDF appellent de leurs vœux sous la forme d'une autoroute concédée. Pour faire taire certains rumeurs, on rappelle, du côté de chez M. Gayssot, que le ministre des transports et M^{me} Voynet ont passé un accord, en juillet 1999, affirmant leur volonté d'exclure dans la vallée d'Aspe, au sud de Pau, la construction d'un « itinéraire de grand transit routier international, l'aménagement de la route devant se limiter à une seule chaussée sans perspective d'aménagement ultérieur de capacité ».

A un degré moindre, l'A32 (Thionville-Metz-Nancy) est aussi un dossier qui fâche. Les experts du ministère de l'environnement estiment nécessaire « la réservation d'une capacité routière nouvelle doublant le sillon mosellan ». Cette mesure conservatoire permet de laisser le choix, au-delà de 2020, de faire ou de ne pas faire l'A32. C'est la même formule qui a été retenue pour l'A79 (Valence-Montpellier-Narbonne), dont l'objet est de doubler les voies A7 et A9. Quant aux liaisons autoroutières est-ouest, le

Question de calendrier

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (Loaddt) du 25 juin 1999 doit conduire à l'élaboration de neuf « schémas de services collectifs » qui devraient être prêts à la fin de l'année. Le paradoxe de cette nouvelle planification, voulue par le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, c'est qu'elle commencera à exister alors que l'exercice engagé par l'Etat avec les régions sur les contrats de plans sera achevé. L'explication tient au fait que la France a dû s'adapter au calendrier européen des « Fonds structurels », les régions devant faire remonter rapidement leurs projets à Bruxelles afin de bénéficier des crédits de l'Union. Il n'empêche, comme le dit Jean-Louis Guigou, délégué à la Direction de l'aménagement du territoire (Datar) : « On a programmé avant de planifier. On a fait un tête-à-queue. »

ministère des transports, qui estime nécessaire d'améliorer la traversée de la France dans ce sens, y est très favorable. Aussi le projet de schéma de services pour les transports préconise-t-il l'achèvement de l'A85 (Angers-Tours-Vierzon) et de l'A89 dans le Massif central. De beaux jours encore pour les autoroutes !

M. S.

L'exception paradoxale de Midi-Pyrénées

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Acte symbolique qui marque l'attachement du premier ministre à une région qui, politiquement, lui est cher (c'est là qu'il est conseiller général et qu'il fut élu député), Lionel Jospin a tenu à venir personnellement à l'hôtel de la région à Toulouse pour signer, lundi 20 mars, le contrat de plan entre l'Etat et Midi-Pyrénées : à cette occasion, il a pu se féliciter, à l'instar de la plupart des élus, de l'enveloppe consentie (12,3 milliards de francs, soit une progression de 40 % par rapport au précédent contrat).

L'exemplarité bute cependant sur une limite : celle des infrastructures de transport. Le rééquilibrage de la route vers le rail, proclamé à Paris par le gouvernement comme un choix stratégique, n'apparaît guère sur le terrain. Cinq milliards de francs sont consacrés à la route – soit près de la moitié des crédits du contrat – contre 900 millions au rail. La disproportion est flagrante. A titre de comparaison, la région voisine, l'Aquitaine, consacre plus de 2 milliards de francs au ferroviaire contre 3,5 milliards au bitume.

C'est au nom d'une « exception midi-pyrénéenne » proclamée par le président de la région,

Martin Malvy (PS), qu'un tel effort – le plus important de toutes les régions françaises – a été consenti pour la route. « Au ratio infrastructures routières par kilomètre carré, Midi-Pyrénées est au dernier rang des régions françaises », précise M. Malvy.

LA PLUS VASTE RÉGION DE FRANCE

Avec ses huit départements, la région est en effet la plus vaste de France. Ses infrastructures routières sont donc, en proportion, plus faibles. Vérité arithmétique incontestable dont la pertinence est néanmoins contestable, si l'on intègre la densité de population (faible en Midi-Pyrénées) au coefficient de proportionnalité.

En réalité, le véritable argument qui justifie le particularisme routier est ailleurs : la plupart des élus sont fascinés par le dynamisme économique de la capitale régionale, Toulouse, dont ils espèrent recueillir les retombées avec des liaisons routières plus rapides, en particulier pour les villes moyennes environnantes (Castres, Auch, Rodez). « Faut-il pour autant investir tant de milliards pour gagner dix minutes par la route plutôt que de consacrer aux projets de développement locaux ? », s'interrogent des associations et les Verts.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement

« Les autoroutes ne sont pas nécessairement néfastes pour l'environnement »

« Dans deux courriers qu'elle vous a adressés les 31 janvier et 8 février, Dominique Voynet déplore le retour à la politique du « tout-autoroute ». Le document de travail élaboré par votre ministère pour le prochain Comité interministériel de l'aménagement du territoire, en mai, inscrit de nombreux chantiers autoroutiers à l'horizon 2020. Le gouvernement n'est-il pas en train de céder au lobby routier et aux pressions des élus, après avoir affiché des ambitions ferroviaires audacieuses ?

– Je n'ai jamais cédé à aucun lobby ni à qui que ce soit. Je pense que dès lors qu'il s'agit d'infrastructures, ce ne sont ni les intérêts particuliers, ni les intérêts politiques qui doivent l'emporter. Si j'ai décidé, par exemple, de moderniser l'A 89 qu'on a baptisée l'« autoroute des présidents » parce qu'elle passe par Lyon et Clermont-Ferrand pour aller jusqu'à Bordeaux, ce n'est pas parce que j'aurais subi le lobbying du président de la République, celui

du secrétaire national du Parti socialiste, ou bien encore celui du président du conseil régional d'Auvergne. C'est un projet qui vise à développer les liaisons est-ouest et qui reste un objectif primordial sur lequel Dominique Voynet est d'accord. Donc, moi, j'aménage, je ne suis pas là pour ménager les élus. Toutes les décisions sur les transports sont de toutes façons arbitrées avec Dominique Voynet, le ministre des finances et le premier ministre. Je ne décide jamais seul. Le document élaboré par mes services, dont vous parlez, n'est encore qu'un document de travail.

– Certains dénoncent le poids de la direction des routes de votre ministère dont les membres sont principalement issus des Mines et de l'Ecole polytechnique, de tradition plus favorables aux grandes infrastructures routières.

– Je connais le poids des traditions. Ce qui change, c'est que j'amène une autre culture. J'ai été échaudé par l'affaire du tramway des Hauts-de-Seine. Les experts de

la RATP m'avaient dit qu'il faudrait attendre trois ans pour atteindre 30 000 voyageurs par jour. Et on a mis trois semaines !

« Face aux expertises, je reste extrêmement méfiant »

» Lorsqu'on me dit que le taux de rentabilité d'un tramway est insuffisant, je me méfie. Face aux expertises, je reste extrêmement méfiant.

– Les autoroutes sont souvent accusées de détruire l'environnement et d'être un facteur de désertification.

– Les autoroutes ne sont pas nécessairement néfastes pour l'environnement. Le viaduc autoroutier de Millau va permettre de désengorger le trafic terrible en centre-ville pendant les mois d'été et de diminuer la pollution. Tout le monde en rêvait, Jean-Claude Gayssot l'a

fait ! Concernant, le dossier de l'A831 qui traverse en partie le marais poitevin, l'alternative est entre la modernisation en deux fois deux voies de la route existante et la construction d'une nouvelle autoroute. La subvention publique sera moins lourde si on choisit l'autoroute. Et je suis économiste des deniers publics. Il n'est pas certain que l'autoroute soit plus nocive pour les espaces naturels que l'agrandissement de l'axe existant. Et comment ne pas répondre aux besoins de désenclavement de certaines régions ? Que je sache, la population de la Lozère a augmenté malgré l'A 75...

– Traditionnellement, la SNCF a privilégié le développement des transports de voyageurs. Est-elle en train d'amorcer un changement de culture ?

– La SNCF est en train de faire une révolution culturelle. L'engagement pris par le gouvernement de doubler en dix ans le trafic du fret est un effort énorme. C'est peut-être par centaines qu'on va devoir acheter des locomotives. Mais dites-

vous bien que cela va nous permettre simplement de conserver les parts de marché du rail par rapport à la route. J'aimerais qu'on aille encore plus loin. Dans les zones alpines et pyrénéennes, il faudra multiplier par quatre le ferroutage, c'est-à-dire la technique qui consiste à mettre le camion sur le train.

» Il faut que le transport de marchandises soit considéré par la SNCF avec la même priorité que les transports de voyageurs. Je suis, par exemple, favorable à ce que les contournements ferroviaires de Nîmes et de Montpellier ne soient pas utilisés uniquement pour les voyageurs mais aussi pour le fret afin de désengorger les sillons routiers. Ce qui ne m'empêche pas par ailleurs de faire le TGV-est. Vous me verrez poser la première pierre des travaux préparatoires en 2001. Tous les élus veulent venir avec moi. »

Propos recueillis par Béatrice Jérôme et Marcel Scotto

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufron etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Quemoy, cinquante mille habitants, compte encore vingt mille soldats. Sur cette île-garnison, les réflexes de crise restent en éveil. Les armes ne parlent plus, mais sont toujours là.

CHEN SHUI-TSAI, le maire, a un rêve. Faire de « son » île, Quemoy, un symbole, non plus de guerre, mais de paix. Un pont entre deux mondes coupés l'un de l'autre depuis presque deux générations. Plaisantant, un de ses administrés lui donne « une chance sur dix millions ». Puis, sombre : « ...les jours où je suis optimiste. »

Et il y a Sun, restaurateur, fils d'un militaire de Taïpeh à la retraite. Il est là parce que « c'est là que j'ai trouvé ma femme » et, omet-il d'ajouter, un job autrefois lucratif : il y avait cent mille soldats en garnison à Quemoy voici une vingtaine d'années ; seulement vingt mille aujourd'hui. Le secteur des services en l'île a souffert de la baisse de la tension dans le détroit de Formose dans les années 80-90. Il regarde, lui, plus prosaïquement la réalité : « Bien sûr, en théorie, c'est toujours la guerre. Mais vous ne trouverez pas un pêcheur de Quemoy, citoyen de la République de Chine établi à Taïwan, qui vive du produit de sa pêche. Ils sont tous cafetiers ou conducteurs de taxi ! Ce qu'ils font de leurs bateaux ? Ils les louent aux pêcheurs du continent, citoyens de la République populaire de Chine, et revendent le poisson à leur compte ici. Ou alors ils promènent les touristes. »

Il y a encore Wu Tzeng-dong, qui franchit carrément les cloisons de l'Histoire. Wu a hérité de la forge de son père au village de Wu-tuo, en Quemoy. Il y a un siècle, s'y fabriquaient des socs de charrue. Puis vinrent les guerres d'ampleur. A la fin des années 40, le père de Wu utilisa les munitions abandonnées sur place par les Américains dans la guerre du Pacifique pour élargir la gamme d'outils agricoles. En quarante-quatre jours de l'été 1958, le bonus tomba du ciel. Sous la forme d'obus communistes par dizaines de milliers. Mao Zedong, sur le continent, était fâché contre l'Amérique. L'offensive militaire contre le régime de Tchang Kaï-chek, protégé des Etats-Unis, laissa sur le terrain à Quemoy, séparée de seulement 1,8 kilomètre du continent, quelque 470 000 obus explosifs. Puis, pendant vingt ans, la « guerre » se raffina. D'abord, on se tira dessus, toujours à l'artillerie lourde, un jour sur deux, alternativement. Par la suite, les charges explosives furent remplacées par des tracts. Les obus étaient dotés d'un dispositif les faisant s'ouvrir en vol, distribuant la manne idéologique. « Libérez-vous de vos dictateurs communistes », lisait-on sur ceux tirés depuis Quemoy vers le continent. « Libérez-vous des laquais de l'impérialisme », lisait-on sur ceux qui se dispersaient dans l'île.

Pour Wu Tzeng-dong, c'est alors que commença la fortune. Les coques des obus communistes en acier de qualité honorable atterrissant sans se déchoquer dans les champs fournirent une source de matière première idéale et pléthorique à condition d'en tirer quelque chose d'utile. Quoi de plus utile qu'un outil de cuisinier pour un peuple gourmand ? Wu fabrique d'excellents tranchoirs de cuisine : chaque obus acheté 125 francs pièce au paysan rapporte une valeur marchande totale de 8 750 francs. « Ils sont tellement bons, mes hachoirs, qu'ils se vendent comme des petits pains sur le continent. Ils ont même été imités », dit Wu, dans sa forge aussi rudimentaire que celles d'il y a vingt-cinq ans dans les « communes populaires » continentales. « Pour protéger nos clients, nous leur offrons donc maintenant de choisir leur obus sur le terrain » : une pièce d'artillerie numérotée, c'est plus chic qu'un obus anonyme.

Pour les uns et les autres, de part et d'autre de ce bras de mer minuscule, la guerre idéologique, la guerre froide, est terminée. Les hachoirs du système marchand l'ont emporté sur les obus de la libération des peuples. Mais la guerre de souveraineté est toujours présente. A qui appartient Quemoy ? A qui appartient Taïwan ? Au continent contrôlé par Pékin, dernier grand régime communiste ? A un électoral taïwanais qui vient de s'ancre dans le camp des nouvelles démocraties d'Asie ? A Quemoy, le problème est d'abord géographique. Taïwan est à



3 ASIE : LES POINTS CHAUDS DE LA GUERRE FROIDE

Gesticulations en mer de Chine



La géographie a placé à 1,8 kilomètre des pièces d'artillerie chinoises la petite île de Quemoy, joyau du nationalisme taïwanais. Mais la guerre idéologique d'hier s'émousse et cède la place au pragmatisme des affaires

150 kilomètres à l'est, de l'autre côté du détroit de Formose. A dix minutes pour un avion de chasse, à une heure de vol en appareil civil. Taïpeh paraît bien loin, le continent bien près. Derrière un rocher qu'on voit sur la plage d'en face, c'est bien une position d'artillerie qui se laisse deviner au télescope. Les armes ne parlent plus, mais sont toujours là. Dans la hauteur, le soldat Colin Chen pointe un œil électronique sur des casernes abritant les haut-parleurs qui ont longtemps déversé le verbiage idéologique de l'adversaire.

Il ne sait pas très bien pourquoi il est là, le soldat Colin. Il faisait ses études en économie à Londres. Il a obéi à la règle de la conscription. Le voilà depuis un an à Mashan, la caserne située à l'avant-poste nord de l'île, au point le plus proche du continent, avec encore six mois à tirer. Ça le fait sourire de se retrouver « en plein milieu de cette vieille histoire ». Il a du mal à se sentir « concerné ».

Cette histoire est pourtant gravée dans le rocher, littéralement. A l'entrée de la caserne, sur un aplomb de pierre, une calligraphie en quatre caractères chinois de la main de feu le Généralissime Tchang Kaï-chek, une calligraphie en quatre caractères chinois de la main de feu le Généralissime Tchang Kaï-chek, accueille le visiteur : « Rendez-moi mon pays. » C'était à l'époque – les années 50 – où le leader nationaliste comptait reconquérir le continent : l'époque de la Ligue anticommuniste mondiale, invention de l'Amérique maccarthyste. On verrait plutôt, aujourd'hui, une inscription proclamant simplement : « Laissez-nous en paix. »

Toute idée de reconquête du continent a été abandonnée à Taïwan. A moins qu'il ne s'agisse d'une

reconquête plus subtile : celle des portefeuilles et de la démocratie. Où Quemoy pourrait jouer le rôle qu'aime à imaginer son maire, ancien colonel de la branche « guerre politique » de l'armée nationaliste, en poste pendant huit ans dans la garnison avant d'en avoir été élu premier administrateur « civil » quand la loi martiale locale a été levée, en 1992. « Il faut d'abord que les deux protagonistes reconnaissent l'existence d'un contentieux politique », dit-il en commentant l'idée soulevée par le président sortant, Lee Teng-hui, qui parlait de placer les relations entre les deux entités qui existent de part et d'autre du détroit sur le plan de « relations spéciales d'Etat à Etat ». « Alors seulement pourra s'instaurer un véritable dialogue sur la réunification pacifique » de la Chine. « Et dans cette hypothèse Quemoy devient un endroit idéal pour faire transiter les échanges commerciaux en prélude à toute autre discussion. » C'est le côté pragmatique des Chinois. En face, on sait à l'occasion parler ce même langage de raison.

C'est la carte paradoxale que va tenter de jouer le nouveau président, Chen Shui-bian. Paradoxe car son passé de militant pour l'indépendance de l'île suffit à provoquer des ulcères à Pékin, qui veut presser le mouvement de la réunification. Chen avait été à peine élu, le 18 mars, et n'était pas encore en fonctions, que le Parlement de Taïpeh levait l'interdit en vigueur depuis 1949 sur les échanges directs entre le continent et les trois archipels contrôlés par Taïwan dans le détroit : Quemoy, Matzu et les Pescadores. Une manière de mettre la balle dans le camp de Pékin. Avec un peu d'imagination et beaucoup d'investissements en infrastructures, on verrait bien Quemoy, la

plus développée de ces « zones de ligne de front », remplacer Hong-kong comme point de transit pour quantité d'échanges. Cela éviterait en particulier aux marchandises et aux hommes d'affaires d'effectuer un long et coûteux détour par l'ancienne colonie britannique. Pour l'heure, la contrebande avec le continent représenterait de 3 % à 5 % de l'économie de Quemoy – la quelle dépend, pour plus d'un tiers de son budget, des subsides de Taïpeh, hors budget militaire. Mais il y a le poids du passé. Pékin s'y accroche comme à une bible ; l'opinion publique taïwanaise affecte de

On se prend en photo avec l'« ennemi » en arrière-plan, on rigole devant les démonstrations de l'ancienne propagande communiste, qui prédisait la fin du capitalisme pour les années 60, puis 70

l'ignorer. L'île principale est une forteresse. Un gruyère de galeries stratégiques percées dans la roche. Un bastion conçu, à partir du site naturel, comme imprenable – et donc une cible de tension militaire incontournable. L'hôpital, l'auditorium, le port même, creusés sous la montagne... tout cela à coups d'explosifs et de force humaine. La Grande Quemoy, la plus importante des deux îles principales, est un ouvrage d'art militaire aussi inutilement symbolique que désespérément statique : qu'y faire, en cas de nouvelle crise, sinon y être bombardé ou assiégé ? Vivant depuis des lustres sous la bouche des canons

du continent, la population de Quemoy tend naturellement à éviter le risque. Seulement 3 % de ses cinquante mille habitants ont voté pour le nouveau président Chen Shui-bian.

Le candidat le plus partisan d'apaiser Pékin, James Song, a recueilli 82 % des voix de Quemoy. L'endroit est-il pour autant à l'abri d'ennuis sérieux ? Le maire n'en semble pas convaincu, qui reconnaît publiquement, depuis le 18 mars, qu'« à terme on va plutôt vers la guerre que vers la paix ». Explication : vu de Quemoy, il semble y avoir, à Taïpeh, une dérive plus marquée vers l'indépendance que n'en puisse tolérer Pékin. Dès avant le scrutin, le maire tenait ce raisonnement : « L'armée et le gouvernement d'en face sont vraiment imprévisibles. Ils prennent parfois des décisions irrationnelles. Comme dans le passé, ils peuvent encore courir au sacrifice pour une idée... »

Sacrifice ? Quemoy peut espérer mieux. D'abord, que Pékin, en cas de crise, se contente d'une « victoire » purement symbolique. « S'ils veulent se soulager, ils peuvent prendre les deux îles de Wuchiu », une autre paire de cailloux contrôlés par Taïwan, à mi-chemin entre Quemoy, au sud du détroit, et Matzu, au nord. Deux îlots parfaitement inutiles hormis le fait qu'on est en train d'y installer une « poubelle nu-

Amoy] ouverte aux investissements extérieurs [ceux des industriels taïwanais principalement], des infrastructures, un aéroport international... Des cibles, tout cela », prévient-il. Avec, quand même, une nuance de taille dans la détermination : les Etats-Unis ont d'ores et déjà averti Taïpeh qu'ils n'entreront pas en conflit avec la Chine pour la défense de Quemoy ou de Matzu.

Jusqu'à présent, l'équilibre a prévalu dans le détroit par la grâce d'une idée que Mao et Zhou Enlai avaient eue dans les années 50 : la meilleure manière de prévenir une sécession de Taïwan de la Chine historique consistait à laisser Tchang Kaï-chek détenir Quemoy et Matzu, comme des cordons ombilicaux stratégiques et sentimentaux. Mao, qui n'en était pas à une comparaison sexuelle près, avait même laissé entendre que les deux archipels constituaient, pour son adversaire, ses « testicules »...

Tchang Kaï-chek, décédé en 1975, vient de mourir une seconde fois à Taïpeh. Les électeurs ont voté pour mettre fin à ce mythe de la Chine politiquement unique. En outre, les armes modernes – les missiles que déjà, en 1996, Pékin a tirés en direction de Taïpeh pour tenter en vain de dissuader l'électorat de voter pour un président soupçonné de promouvoir l'indépendance – peuvent changer la donne. Quemoy a perdu de la valeur sacrée que lui conféraient les antiques pièces d'artillerie. Son sort n'en est pas moins précaire. Des habitants se rassurent à l'idée qu'en cas de crise sérieuse ils contempleront les fusées les survolant. « Mais il pourrait bien ne pas y avoir que des fusées dans le paysage », reconnaît l'un. Déjà, autour de l'élection du 18 mars, les îles taïwanaises du détroit ont vu se masser en surnombre d'étranges « pêcheurs » continentaux bien plus enclins que par le passé à faire usage de grandes quantités d'explosifs pour recueillir du « poisson ». Un avertissement ?

Les jeunes touristes taïwanais s'amuse encore à visiter les vestiges de la guerre froide à Quemoy. On se prend en photo avec l'« ennemi » en arrière-plan, comme à Panmunjon, sur le 38^e parallèle coréen. On rigole devant les démonstrations de l'ancienne propagande communiste, qui prédisait la fin du capitalisme pour les années 60, puis 70... Combien de temps peut perdurer l'insouciance ?

Francis Deron

Renaud Camus, pétainiste attardé

par Bernard Comment

SANS aucune demande de censure, l'éditeur Fayard a annoncé, jeudi 20 avril, qu'il retirait de la vente le dernier livre de Renaud Camus en raison de certains propos « extrêmement dangereux ». L'auteur s'en prenait notamment au « Panorama » de France-Culture en raison de ses « collaborateurs juifs » jugés « en nette sur-représentation ». Plus loin, il énumérait des noms pour s'interroger : « *Cinq participants, et quelle proportion de non-juifs, parmi eux ? Infime, sinon inexistant.* »

Il n'y aurait pas forcément lieu de revenir sur cette triste affaire si certaines réactions ne suscitaient pas une réelle inquiétude. Dans son édition du 21 avril, *Libération* (qui avait consacré son ouverture du cahier Livres du 13 avril à Renaud Camus sans donner la réelle mesure du problème) donne le commentaire de l'auteur et de ses éditeurs. Paul Otchakovski-Laurens a certes refusé la *Campagne de France* au motif de ses passages antisémites, mais il laisse planer un désagréable doute en invoquant le « *secret professionnel* » face à la question d'éventuels antécédents.

Quant à Olivier Bétourné (Fayard), il avoue n'avoir pas pris connaissance du livre avant sa sortie, lui qui publie 200 nouveautés par an – ce qu'on lui accorde volontiers –, mais il n'en demeure pas moins que le manuscrit a forcément été lu par quelqu'un chez Fayard, sauf à croire que la maison fonctionne parfois sans éditeur, ce qui serait très grave, ou pire, que tout est bon pour récupérer l'auteur d'un concurrent.

Renaud Camus : il est trop facile de déclarer « *qu'il ne s'agit que de quelques lignes* » (alors que plusieurs pages sont concernées), « *que c'est un journal, que cela a le caractère d'un journal et rien d'autre* », à quoi l'auteur ajoute : « *Je ne renie pas ce que j'ai écrit sauf un mot, mais il ne faut pas perdre de vue que cela reflète les humeurs d'un jour* ». Je voudrais, en tant qu'écrivain, dire mon indignation face à un tel mélange de désinvolture et d'irresponsabilité. Le genre du journal ne dédouane en rien celui qui le tient dès lors qu'il prend la décision de le publier. Se revendiquer auteur, c'est de fait et par l'acte même de publication et de signature assumer une position d'*auctoritas*. C'est même de cette seule *auctoritas* plus ou moins autoproclamée, plus ou moins reconnue, que l'auteur tire

sa légitimité à parler. Les « *humeurs d'un jour* », une fois éditées, entrent dans une permanence de la trace qui suppose un répondant. Si l'écrivain perd de vue le sens des mots, leur portée, on ne sait à qui on pourra demander d'être responsable du langage ou dans le langage.

Revenons donc au texte publié. Car le problème dépasse les attaques lancées contre les « *collaborateurs juifs* » du « *Panorama* » de France-Culture. Il y va d'une pensée ancrée dans une longue tradition qui, de Bloy à Huysmans, de Barrès à Maurras, développe une vision substantialiste de la France. Renaud Camus ne dit rien d'autre (mais le dit aujourd'hui) lorsqu'il fait état de « *l'expérience française telle qu'elle fut vécue pendant une quinzaine de siècles par le peuple français sur le sol de France* » : faut-il insister ici sur la répétition et son effet de restriction, d'exclusion, mais aussi de pseudo-nature, cette francité dont Roland Barthes a si admirablement dressé le tableau ironique dans ses *Mythologies* ? Sur ce point, on mesure combien la prétendue

Je voudrais, en tant qu'écrivain, dire mon indignation face à un tel mélange de désinvolture et d'irresponsabilité. Le genre du journal ne dédouane en rien celui qui le tient dès lors qu'il prend la décision de le publier

filiation barthésienne de Renaud Camus au nom de la « *bathmologie* » (hypothétique science des niveaux de langage) est usurpée, n'en déplaise à ceux qui seraient tentés de sauver le *Répertoire des délicatesses du français contemporain* (versant présentable de l'auteur) sans avoir lu l'autre face, celle de la *Campagne de France* ; ou sans vouloir considérer la cohérence de l'ensemble de ces propos qui n'ont décidément rien à voir avec la dénonciation subtile et permanente de la conversion des données socio-historiques en pseudo-nature qui était au fondement du travail intellectuel de Roland Barthes.

Parler comme Renaud Camus de « *la voix ancienne de la culture française* », sublimer une « *expérience française* » pétrie de « *quinze siècles* », c'est faire de la France

une nature inaccessible à ceux qui n'en sont pas originaires, qui n'y ont pas leurs racines depuis toujours, selon une *grâce* restreinte dont seraient irrémédiablement exclus les « *juifs, Français de première ou de seconde génération bien souvent, qui ne participent pas directement de cette expérience, qui plus d'une fois en maltraitent les noms propres, et qui expriment cette culture et cette civilisation (...) d'une façon qui lui est extérieure* ». L'auteur passe alors à un exemple, emprunté à la *Recherche du temps perdu* de Proust, pour élargir son attaque nostalgique ou puriste, mais on sent bien que cela ne pousse qu'à concentrer le tir : « *Cela dit, ce qui estropie volontiers les noms propres, à la radio, et dit de Charlus pour Charlus, ce n'est pas tant la judéité (Dieu sait qu'elle peut être très "grand genre", au contraire, et certains "grands juifs" plus distingués que des Mortemart, et autrement plus cultivés) que l'artisanat, la boutique, les ateliers de confection, le prolétariat ou la petite bourgeoisie industrielle. Il va de soi que je parle ici de certains collaborateurs du "Panorama" en tant que*

comme une pitoyable dénégation. Erostrate, habité par le ressentiment, avait incendié le temple d'Artémis à Ephèse, dans l'espoir d'y gagner la postérité. D'autres profanent ce qu'ils croient être le sacré, et qui n'est que le devoir de mémoire. Camus aurait-il choisi, pour se faire un prénom, de devenir un incendiaire ? Dans *Buena Vista Park*, paru en 1980, Renaud Camus écrivait : « *Avec des Juifs, pour montrer à quel point je suis radicalement insoupçonnable d'antisémitisme, je suis toujours tenté de faire des plaisanteries antisémites.* »

Sous le choc de cette affaire, j'ai voulu relire quelques livres, dont celui de Gérard Miller, paru en 1975 aux éditions du Seuil, *Les Pousse-au-jour du maréchal Pétain*. J'y ai grappillé quelques échantillons du discours pétainiste dont l'écho m'a paru saisissant. Notamment ceci : « *Les familles françaises restent les dépositaires d'un long passé d'honneur* » (message du 11 octobre 1940), qui résonne étonnamment avec les propos de Renaud Camus invoquant « *cette vieille culture et cette civilisation françaises de souche qui sont les miennes, dont les accomplissements à travers les siècles sont mieux qu'honorables* ».

Pétain prenait grand plaisir à la séance hebdomadaire de l'Académie française (où Renaud Camus s'est récemment porté candidat). « *Lorsqu'une civilisation se meurt et qu'une autre naît, les mots n'ont plus leur sens plein. Leur sens ancien a perdu sa force et le sens nouveau ne les a pas encore vivifiés. C'est le temps des équivoques. Le temps de la confusion. C'est notre temps. Il faut définir* », proclamait le Maréchal.

Le préfacier des *Pousse-au-jour du maréchal Pétain* était Roland Barthes. En conclusion de son court texte, il notait : « *Le travail de Gérard Miller rétablit au grand jour ce qui est ordinairement refoulé par l'idéologie de droite et la contre-idéologie de gauche, et qui est le politique du langage.* » On est toujours rattrapé par ses propres mots. Les mots de Renaud Camus sont ceux d'un esprit pétainiste qui ne date pas de quinze siècles, mais d'un hier suffisamment atroce pour qu'on ne veuille pas y revenir, fût-ce par une voix soucieuse de précautions oratoires mélangeant la prétériorité et la dénégation pour dire sa haine de l'autre.

Certes, Renaud Camus avoue, dans *Libération*, regretter son emploi du mot « *race* » à propos des contributions spirituelles, intellectuelles et artistiques que la « *race juive* » a apportées à l'humanité (comme par hasard, le pire mot se glisse dans une proposition flatteuse), mais toutes ses professions de bonne foi finissent par résonner

Le communisme continue de former un abcès de fixation de l'autre côté des Alpes. Ce qui est assez paradoxal, puisque le PCI a réalisé une profonde mutation sociale-démocrate

tré pour assainir la situation financière et faire entrer l'Italie dans la zone euro. L'austérité, les coupes dans les dépenses publiques, la hausse de la pression fiscale expliquent la lassitude de l'opinion qui ne perçoit pas encore les effets des premières améliorations économiques et sociales et sa tentation de se tourner vers ceux qui promettent monts et merveilles.

Plus généralement, les Démocrates de gauche, comme tous les partis de la gauche réformiste, doivent résoudre la quadrature du cercle. Ils ont engagé des réformes de l'Etat-providence, de l'administration publique, de l'organisation

de marché du travail, de l'instruction publique ou encore de la protection sociale. Cette politique de modernisation s'efforce, à la fois, de ne pas perdre les soutiens traditionnels de la gauche et d'attirer de nouvelles catégories d'électeurs. Les premiers demeurent sceptiques : aussi, pour les mobiliser, les Démocrates de gauche leur jettent en pâture les figures honnies de leurs adversaires et fustigent le populisme de Bossi, les relents d'extrémisme de Fini et surtout l'irresponsabilité de Berlusconi. En revanche, les seconds semblent rétifs à leurs arguments comme l'illustre leur recul à chaque scrutin

de marché du travail, de l'instruction publique ou encore de la protection sociale. Cette politique de modernisation s'efforce, à la fois, de ne pas perdre les soutiens traditionnels de la gauche et d'attirer de nouvelles catégories d'électeurs. Les premiers demeurent sceptiques : aussi, pour les mobiliser, les Démocrates de gauche leur jettent en pâture les figures honnies de leurs adversaires et fustigent le populisme de Bossi, les relents d'extrémisme de Fini et surtout l'irresponsabilité de Berlusconi. En revanche, les seconds semblent rétifs à leurs arguments comme l'illustre leur recul à chaque scrutin

de marché du travail, de l'instruction publique ou encore de la protection sociale. Cette politique de modernisation s'efforce, à la fois, de ne pas perdre les soutiens traditionnels de la gauche et d'attirer de nouvelles catégories d'électeurs. Les premiers demeurent sceptiques : aussi, pour les mobiliser, les Démocrates de gauche leur jettent en pâture les figures honnies de leurs adversaires et fustigent le populisme de Bossi, les relents d'extrémisme de Fini et surtout l'irresponsabilité de Berlusconi. En revanche, les seconds semblent rétifs à leurs arguments comme l'illustre leur recul à chaque scrutin

de marché du travail, de l'instruction publique ou encore de la protection sociale. Cette politique de modernisation s'efforce, à la fois, de ne pas perdre les soutiens traditionnels de la gauche et d'attirer de nouvelles catégories d'électeurs. Les premiers demeurent sceptiques : aussi, pour les mobiliser, les Démocrates de gauche leur jettent en pâture les figures honnies de leurs adversaires et fustigent le populisme de Bossi, les relents d'extrémisme de Fini et surtout l'irresponsabilité de Berlusconi. En revanche, les seconds semblent rétifs à leurs arguments comme l'illustre leur recul à chaque scrutin

Bernard Comment est écrivain.

Le droit de vote des étrangers, une question européenne

par Alima Boumédiène-Thiery et Olivier Duhamel

Nous verrons bientôt si les différentes composantes de la « gauche plurielle » assumeront le programme politique commun défini en 1997 : le 2 mai, les députés à l'Assemblée nationale examineront une proposition constitutionnelle qui donnerait aux résidents étrangers installés en France depuis plus de cinq ans le droit de vote aux élections locales.

En parallèle à l'évolution souhaitable des législations nationales, une lutte s'est engagée au sein des instances communautaires afin d'imposer la citoyenneté européenne de résidence. En cas de victoire, l'ensemble des résidents vivant sur le sol européen, quelle que soit leur origine, disposerait du droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui doit être examinée au Conseil européen de Biarritz en octobre prochain, constitue le point d'orgue de ce combat.

Nous avons aujourd'hui en France du mal à distinguer la citoyenneté de la nationalité, car ce couple d'« associés-rivaux » a été unifié dans la symbolique jacobine de la nation française. Construite par les révolutionnaires contre l'idée d'une Europe impériale et catholique, la citoyenneté est devenue un symbole d'appartenance identitaire plus que l'objet principal du contrat social qu'elle était à l'origine. Les mythes du citoyen en armes se levant pour sauver la Nation de l'envahisseur, la victoire de Valmy, sont autant d'exemples de cette confusion du citoyen avec la Nation elle-même.

En octroyant le droit de vote aux élections locales et européennes à tous les citoyens de l'Union, le traité de Maastricht a enfoncé le premier coin dans cette conception fusionnelle de la citoyenneté et de la nationalité. A l'heure actuelle, est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un des pays membres.

Il s'agit là d'une véritable révolution ! La citoyenneté redevient le point central du contrat social, une notion rationnelle, avec des droits et des devoirs précis, et s'expurge de la charge identitaire qu'elle véhiculait.

plus marqué dans le nord, l'ensemble le plus riche et le plus dynamique de la Péninsule, comme chez les jeunes. L'individualisme de ces électeurs, leur volonté d'un Etat moins présent mais plus efficace, leur inquiétude sécuritaire, leur exaspération devant la pression fiscale trouvent plus de répondant du côté du centre droit.

Enfin, reste la question des leaders. La personnalité et le parcours de Romano Prodi lui avaient permis de rassembler large dans l'Olivier. Lorsqu'il fut renversé en 1998, Massimo D'Alema a cru pouvoir avancer en première ligne. Homme de parti, il s'est efforcé d'acquiescer une stature d'homme d'Etat. Mais il s'est heurté à deux principaux obstacles. Son propre passé d'abord : jusqu'à une date récente, il symbolisait la tradition communiste italienne. Sa position ensuite : dirigeant de gauche, il devait donner des gages au centre. Giuliano Amato réussira-t-il là où D'Alema a échoué ? Les atouts dont bénéficie cet ancien du Parti socialiste, de l'époque de Bettino Craxi, peuvent séduire la mouvance modérée mais risquent de le desservir auprès d'électeurs de la gauche.

Au-delà des nombreuses particularités de la situation transalpine, en particulier sa transition permanente, les déconvenues du centre-gauche ne peuvent laisser Indifférents les partis de la gauche réformiste des autres pays européens confrontés à des problèmes semblables.

Marc Lazar est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Dès lors, demander que la citoyenneté puisse être fondée sur la résidence et non plus exclusivement sur la nationalité devient une nécessité. En effet, refuser cette ouverture de la citoyenneté, c'est opposer plusieurs catégories de citoyens à des exclus de toute forme de citoyenneté.

Dans ce schéma que nous refusons, il y aurait ainsi les « citoyens de plein droit », c'est-à-dire les personnes possédant la nationalité du pays et pouvant voter à toutes les élections ; les « demi-citoyens », regroupant les ressortissants des pays de l'UE, ayant des droits plus limités (droit de vote aux élections locales et européennes) ; et enfin, au bas de l'échelle, les ressortissants des pays tiers, n'ayant aucun droit politique, aucun moyen de participer à la vie de la cité.

La citoyenneté doit dépendre du lieu où l'on s'installe, où l'on paye ses impôts, où l'on élève ses enfants. Elle doit être attachée à la personne elle-même, et se déplacer avec elle

Cette hiérarchisation latente de la citoyenneté est absolument inacceptable et conduit à des situations iniques : un Portugais présent en France depuis six mois peut être électeur et éligible aux élections locales et européennes alors qu'un Algérien résidant sur le sol national depuis vingt ans n'a pas le droit de s'exprimer !

Dans nos sociétés contemporaines, les hommes, les idées, les objets ou les informations circulent de plus en plus et ce phénomène est amené à s'accroître dans les années à venir. Dans ce contexte d'extrême mobilité, il est primordial que l'individu soit un citoyen partout où il se trouve, car de plus en plus de personnes vont passer une partie considérable de leur vie à l'étranger. La citoyenneté ne doit donc plus être dépendante de la nationalité, mais bien du lieu où l'on s'installe, où l'on paye ses impôts, où l'on élève ses enfants. La citoyenneté doit être attachée à la personne elle-même, et se déplacer avec elle.

Il faut en outre retourner l'argument qui dit que « *les étrangers ne sont pas assez intégrés pour voter, ils ne comprennent rien et voterait n'importe comment* ». C'est le contraire qui est vrai : pour qu'il y ait une véritable intégration des étrangers, il faut qu'ils participent à la vie publique, en votant ou en étant élus. Comment demander aux jeunes d'avoir un comportement civique alors qu'ils n'ont jamais vu leurs parents voter et participer aux choix de la cité ? L'intégration n'est pas seulement sociale ou économique : elle doit être également politique.

Enfin, accorder la citoyenneté européenne selon des critères de résidence permettrait de régler nombre de problèmes liés aux minorités en Europe. Prenons le cas de ceux que l'on appelle pudiquement « *les gens du voyage* », les Romanichels. Ils sont européens, cela ne fait aucun doute. Mais ils n'ont généralement pas la nationalité d'un des Etats membres, passant souvent de l'un à l'autre. Accorder la citoyenneté européenne selon un critère de résidence permettrait donc à ce peuple oublié comme à des millions de ressortissants de pays tiers d'acquiescer enfin des droits politiques dont ils sont privés.

Alima Boumédiène-Thiery et Olivier Duhamel sont députés européens (respectivement Groupe des Verts/ALE et Parti socialiste européen).

Italie, retour sur une défaite par Marc Lazar

Le résultat des élections régionales en Italie et la démission du président du conseil, Massimo D'Alema, ont suscité un grand intérêt en France. Après les bonnes performances des partis conservateurs ou démocrates-chrétiens aux élections européennes de juin dernier, la formation du gouvernement des conservateurs et des libéraux de Haider en Autriche, la victoire d'Aznar en Espagne, la forte progression de la Nouvelle Démocratie en Grèce, la plupart des commentateurs ont voulu y voir le début d'une inversion de tendance dans l'Europe « rose ». Il est donc intéressant de comprendre les raisons de cet échec, en gardant à l'esprit qu'est au pouvoir en Italie non pas la gauche plurielle mais une coalition hétérogène de centre-gauche dans laquelle jouent un rôle fondamental les Démocrates de gauche (DS), issus, pour la plupart, de l'ancien Parti communiste italien (PCI), et confrontés à de sérieux défis.

Précisément, le communisme continue de former un abcès de fixation de l'autre côté des Alpes. Ce qui, à première vue, est assez paradoxal, puisque le PCI, qui fut l'un des plus importants PC du monde occidental, a réalisé une profonde et déchirante mutation sociale-démocrate qui s'est traduite par une claire répudiation de son propre passé et la formation d'un nouveau parti. Cette évolution n'a pas posé de problèmes à ses dirigeants qui, pour la majorité d'entre eux, l'ont voulue et ont opéré ainsi leur reconversion politique. En revanche, elle a désarçonné une large fraction des anciens militants du PCI. En outre, il reste deux petits

partis communistes qui, eux, ne renient presque rien et continuent d'exercer une pression idéologique, politique et sociale sur le reste de la gauche. Enfin, l'anticommunisme n'a pas disparu : Silvio Berlusconi y recourt sans cesse pour diaboliser ses adversaires en jouant de peurs qui ne se sont pas totalement dissipées et des attitudes embarrassées, voire ambiguës, qu'adopte une partie de la gauche devant les pages sombres et dramatiques de son histoire.

La question de l'organisation politique est directement liée à l'expérience du communisme. Le PCI était l'exemple même du parti de masse, solidement structuré et fortement enraciné dans l'Italie centrale et parmi les ouvriers et les ruraux : il était en phase avec un segment important de la société italienne. Aujourd'hui, les Démocrates de gauche disposent d'une organisation affaiblie (qui compte toutefois plus de 600 000 adhérents), avec encore ses habituels bastions mais en voie de marginalisation ailleurs. Face à une société mobile, ils rencontrent les plus grandes difficultés à tisser de nouveaux réseaux d'influence, à exercer une fonction de médiation sociale ou encore à s'insérer au cœur des territoires socio-économiques. Du fait même de leur passé communiste, les Démocrates de gauche sont dans une quête éperdue d'une légitimation institutionnelle et d'un brevet de savoir-faire gouvernemental : ces dernières années, ils ont donc davantage porté leurs efforts sur leurs actions dans les ministères et leur communication médiatique que sur le travail de parti en dépit de réelles tenta-

La course de vitesse du Coréen Kim Dae-jung

LA « NON-VICTOIRE » du Parti démocrate du millénaire du président Kim Dae-jung, qui a progressé sans toutefois atteindre la majorité à l'issue des élections du 13 avril, pourrait servir la jeune démocratie coréenne en contraignant les forces politiques à chercher des compromis au lieu de se heurter de front.

Dans un rare geste de conciliation, le président Kim Dae-jung et le chef du Grand Parti de la nation (opposition), Lee Hoi-chang, viennent de décider de coopérer pour la préparation du sommet entre les deux Corées qui doit avoir lieu les 12 et 14 juin. C'était la troisième fois seulement que les deux hommes se rencontraient depuis que Kim Dae-jung a été élu en décembre 1997.

Le nouvel équilibre des forces à l'Assemblée, où l'opposition frôle la majorité, ne devrait pas trop gêner le président Kim dont le parti cherchera à rallier les indépendants et à renouer avec l'Union libérale démocrate (partenaire dans la précédente coalition). Mais, derrière cette continuité apparente, quelque chose a changé : le chef de l'Etat a « perdu la main ». Il a perdu sinon l'initiative – la Constitution donnant des pouvoirs considérables au chef de l'Etat –, du moins la force de conviction qui lui a permis au cours des deux premières années de son mandat d'entamer une transformation profonde de la Corée. M. Kim a senti le vent tourner. Pragmatique, il change de cap : renonçant aux méthodes parfois autoritaires dont il a fait preuve pour forcer les réformes, il cherche des terrains d'entente avec l'opposition afin de donner un caractère national à sa politique de main tendue en direction du Nord.

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, Kim Dae-jung avait un énorme crédit. Le pays s'enfonçait dans une crise financière dont on ne voyait pas l'issue. Et bien qu'une bonne partie des électeurs ait voté contre lui, tout le monde souhaitait qu'il réussisse à le dégager de l'ornière. C'est ce qu'il a fait : il a recapitalisé le système bancaire, enrayer la chute du won, reconstitué les réserves, relancé la croissance et engagé des réformes structurelles. Impressionnant bilan. Mais la poursuite des scandales dans le monde politique et la bureaucratie, l'écart qui s'est creusé entre les riches et les laissés-pour-compte, conjugué aux désillusions des dissidents d'autrefois qui ont combattu pour la démocratie avec Kim Dae-jung et l'accusent de ne pas avoir tenu ses promesses en matière de justice sociale, tout cela a entamé la crédibilité du chef de l'Etat.

UNE ANNONCE TROP OPPORTUNE

Beaucoup ne croient plus ce qu'il promet. Le sommet avec le Nord est un bon exemple. Annoncé trois jours avant les élections, cette rencontre « historique » tombait si bien à propos que tout le monde a cru à une grossière manœuvre politique. On ne connaît pas encore les dessous de l'accord entre Pyongyang et Séoul. Mais personne n'a cru la version officielle : c'est la Corée du Nord qui a inopinément décidé d'annoncer le sommet avant les élections au Sud. La « potion magique » du Nord n'a pas eu d'effet sur les électeurs sinon un effet contraire : le caractère « historique » de ce sommet est obscurci par le scepticisme provoqué par une annonce trop opportune pour le parti gouvernemental. Et l'opinion n'a même pas donné à M. Kim le bénéfice du doute.

Lorsqu'il a accédé au pouvoir, Kim Dae-jung avait une force que même ses ennemis ne pouvaient lui nier : l'ascendant du combattant pour la démocratie qui, à trois reprises, avait failli payer cet engagement de sa vie. Mais cette image est aujourd'hui plus prégnante à l'étranger qu'en Corée. C'est le manœuvrier de la politique plus que la figure historique qui domine dans l'esprit des Coréens. Plus qu'un Nelson Mandela, il est devenu une sorte de Mikhaïl Gorbatchev, encensé à l'étranger mais peu apprécié dans son pays, écrit la *Far Eastern Economic Review*. Les mouvements de citoyens – qui se sont avérés dans ces élections la grande force de renouveau politique – ont servi le parti gouvernemental en lui évitant la défaite pure et simple attendue, mais ils sont loin d'être acquis au président.

Kim Dae-jung paraît quelque peu isolé : il n'a plus le soutien de la dissidence d'hier ou des syn-

dicats, sans pour autant rallier les forces de renouveau de la démocratie ; une partie de l'opinion n'a plus confiance en lui. Confronté à une opposition « remontée » et clamant qu'il a été désavoué par le pays, le président aura des difficultés à « reprendre la main ». On ne doit pas s'attendre à un revirement de la politique de réformes économiques qu'il a entamée, mais le « tempo » de celles-ci risque de se ralentir précisément au moment où la reprise de la croissance, en diminuant le sentiment d'urgence, tend à démobiliser les énergies réformistes. Bien que beaucoup reste à faire pour remédier à l'endettement des banques et accélérer la restructuration industrielle, des forces autonomes de renouveau (telles que l'essor fulgurant d'Internet) sont cependant à l'œuvre qui témoignent du dynamisme économique du pays.

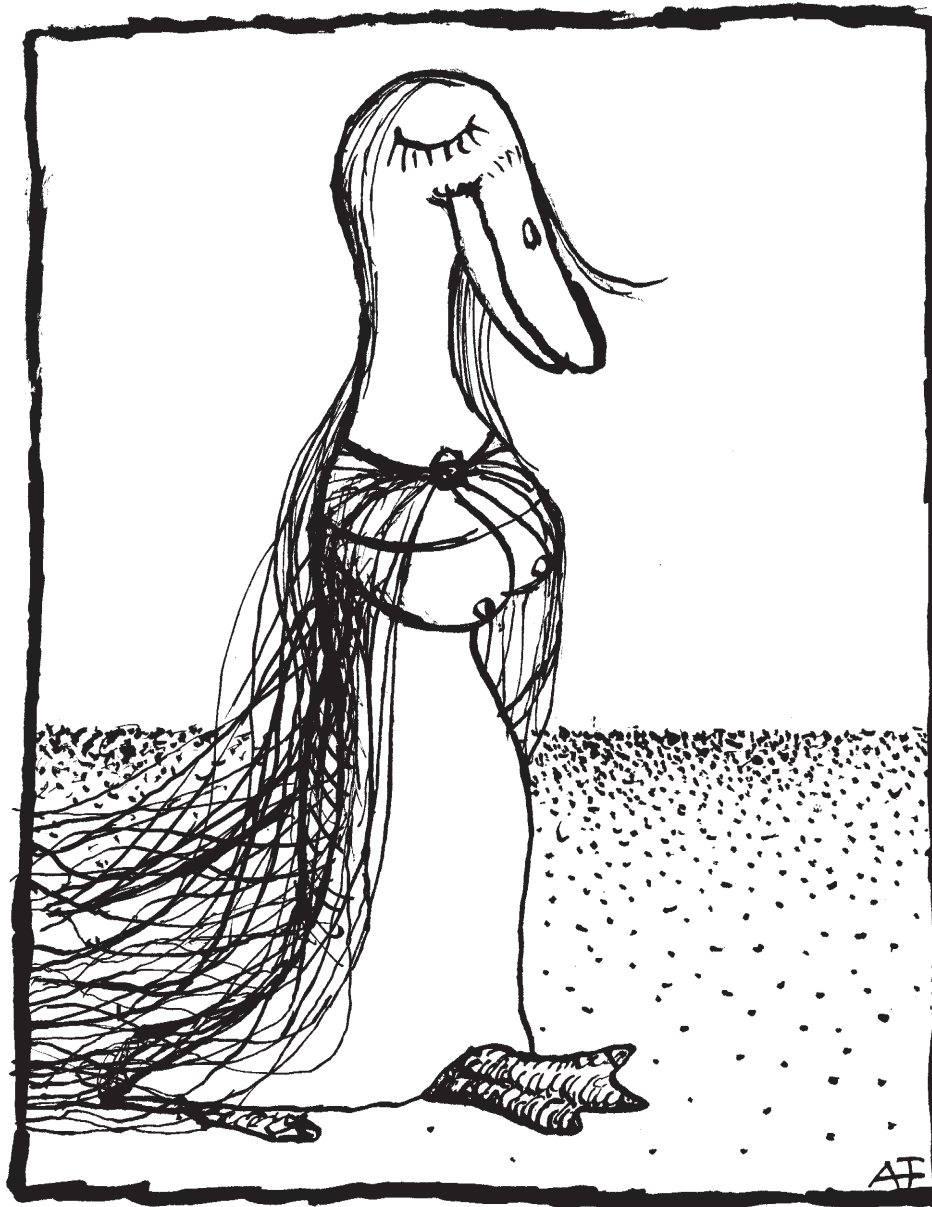
Le seul atout qui reste à Kim Dae-jung est sa politique d'ouverture vis-à-vis de Pyongyang. La rencontre avec le dirigeant du Nord, Kim Jong-il, pour la première fois depuis la partition de la péninsule il y a plus d'un demi-siècle et une guerre fratricide, lui redonnera assurément son vernis de figure historique. Mais c'est aussi un jeu risqué. Même si la rencontre a en soi une signification

historique indéniable, revenir de Pyongyang les mains vides pourrait déclencher le feu de l'opposition, hostile à une politique de main tendue dans laquelle le Sud, plus que le Nord, fait des concessions.

La politique de réconciliation que mène avec constance Kim Dae-jung depuis deux ans a le mérite du réalisme : nourrie d'une vision historique qui a fait défaut à ses prédécesseurs, c'est la seule qui peut à terme désenclaver la Corée du Nord et éviter ainsi le risque de chaos dans la péninsule et de déstabilisation dans toute la région qu'entraînerait la chute du régime. Les dirigeants de Pyongyang, de leur côté, ont tout intérêt à soutenir les efforts de Kim Dae-jung. C'est Séoul qui, derrière la scène, contribue à dégager le « royaume ermite » de son isolement diplomatique par des pressions sur les pays occidentaux pour qu'ils normalisent leurs relations avec le dernier régime stalinien de la planète et lui ménagent ainsi une survie qui dépend de l'aide internationale. Du succès de sa politique à l'égard du Nord dépend l'image que laissera un Kim Dae-jung, à l'aura aujourd'hui écornée, dans l'histoire de la Corée.

Philippe Pons

Bestiaire par André François



L'oie
Dans le labyrinthe de l'amour, elle joue
à quitte ou double, s'alarme de désir ou cultive la pudeur
au point de ressembler à l'innocence.

Vincent Pachès

Démocratiser la mondialisation

Suite de la première page

Les Etats-Unis ont réussi à faire un seul peuple, avec sa langue et son histoire, des cousins de ceux qui, pendant un siècle et demi, ont continué de se massacrer sur le Vieux Continent. Aussi bien se croient-ils volontiers investis d'un mandat providentiel, d'une « destinée manifeste ». C'est donc commettre une erreur que de réduire la mondialisation, comme le fait François Dufour dans son récent livre d'entretiens avec José Bové, à la « volonté des libéraux de pouvoir disposer de la planète comme d'un vaste domaine commercial complètement déréglé, non encadré, permettant d'échanger des marchandises sans retenue et sans référence à une dimension sociale, territoriale ou éthique ».

L'introduction de l'ouvrage préfère parler de « nécessaire mondialisation de la démocratie ». C'est de cela, précisément, que rêvait, à la fin de la première guerre mondiale, le président Woodrow Wilson lorsqu'il déclarait : « Nous avons créé

cette nation pour rendre les hommes libres et nous n'avons pas à restreindre notre conception et notre dessein à l'Amérique ; nous allons à présent rendre les hommes libres. Si nous ne le faisons pas, toute la gloire de l'Amérique s'effacera et toute sa puissance se dégraderait. » On connaît la suite : le désaveu du Congrès et le nouvel effort de Franklin Roosevelt pour instituer, avec les vainqueurs de 1945, un monde réconcilié – « One World », (un seul monde), disait-on alors – dont les Nations unies seraient le garant et le moteur. La guerre froide allait vite rendre ce propos dérisoire.

Mais George Bush est revenu à la charge en mars 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, en déclarant tout simplement : « Deux fois, au cours de ce siècle, l'espoir d'une paix durable est sorti des horreurs de la guerre. Deux fois, auparavant, il est apparu que ces espoirs étaient un rêve lointain, hors de portée de l'homme... Maintenant nous pouvons voir un nouveau monde venir sous nos yeux. » Quelques mois plus tôt, il avait affirmé que la juste guerre contre l'Irak devait « conduire à l'avènement d'un nouvel ordre mondial où le règne de la loi, et non de la jungle, gouverne la conduite des nations ». Quarante-deux fois il était le président Woodrow Wilson lorsqu'il déclarait : « Nous avons créé

quer... Et bientôt ses concitoyens lui préféreraient Bill Clinton, qui ne se croyait pas tenu à ces beaux discours.

C'est aussi le cas de ses deux successeurs possibles, dont la politique étrangère n'est manifestement pas le souci dominant. Pour le moment, la Maison Blanche se contente de faire de la mondialisation l'usage qu'elle juge le plus conforme aux intérêts américains, sans négliger pour autant, chaque fois qu'elle estime y pouvoir quelque chose, d'encourager, de l'Irlande du Nord au Proche-Orient, les processus de paix.

UNE TÂCHE IMMENSE

Peut-on considérer cette situation comme satisfaisante ? Sûrement pas, dans la mesure où les mamours que l'on prodigue tant à Poutine qu'à Jiang Zemin, comme l'état d'abandon où se trouvent tant de pays d'Afrique, prouvent une fois de plus que seuls les forts savent se faire entendre. Les choses se passeraient-elles différemment si l'Europe parvenait à parler d'une seule voix ? Oui sans doute, mais Tony Blair en est moins sûr que jamais, lui qu'un journal, d'Outre-Manche sauf erreur, traitait l'autre jour de « clone » de Bill Clinton. Et il est significatif que bien rares soient les fusions de grands

groupes industriels, bancaires ou de communication intervenant ces temps-ci qui prennent en compte la dimension européenne.

On ne peut donc à première vue que suivre avec sympathie, même si certaines de leurs suggestions laissent plutôt sceptique, les efforts de ceux qui, comme Bové et Dufour, cherchent non pas à remettre en cause le fait accompli de la mondialisation, ou à battre le tambour d'un « souverainisme » parfaitement dépassé, mais à la démocratiser par une action concertée à l'échelle mondiale. La tâche est immense, à laquelle s'était déjà attelé il y a un demi-siècle, avec le concours de bon nombre d'intellectuels français, le « citoyen du monde » Garry Davis, ancien pilote de guerre américain qui avait déchiré son passeport pour mieux montrer sa détermination.

La guerre de Corée avait vite eu vite raison de son entreprise, mais il faudra bien qu'un jour les vrais dirigeants de ce monde recommencent à s'inquiéter un peu des sentiments de ceux qu'ils ignorent décidément par trop. Autant s'y attaquer avant que la violence qui désole en tant d'endroits la planète se répande encore davantage.

André Fontaine

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Des stock-options pour tous

SI les stock-options sont devenues l'arme de la nouvelle économie et l'un des éléments de la compétition internationale entre les entreprises, elles sont aussi au cœur d'une réalité contemporaine, qui est celle d'une croissance à deux vitesses, avatar de la société à deux vitesses d'hier. D'un côté, les salariés « ordinaires » sont invités à se montrer flexibles et mobiles, sans autre bénéfice, pour la plupart d'entre eux, que leurs salaires ; de l'autre, les dirigeants perçoivent au centuple les dividendes de la rentabilité de leurs entreprises. L'injustice de ce système avait choqué l'opinion à la fin de l'été 1999, lorsqu'elle avait appris que Philippe Jaffré, PDG d'Elf racheté par TotalFina, se retrouvait riche de 160 millions de francs de plus-values potentielles de rémunération différée qui n'est pas imposée comme telle. Le système est justifié dans le cas d'une entreprise jeune, qui doit comprimer ses coûts et ne peut donc verser de salaires très élevés ; elle propose à ses cadres un pari sur leur réussite commune, sous la forme d'options d'actions dont la valeur, sur le marché, sera – espère-t-on – très supérieure au mo-

ment où ils lèveront les options en question. Dans les autres entreprises, ce procédé revient purement et simplement à faire bénéficier les attributaires de ces options d'un régime fiscal justifié par le risque, alors qu'il s'agit là – compétition oblige – d'un revenu différé.

La gauche, particulièrement les députés socialistes, est partie en guerre sur ces deux fronts, celui de la répartition et celui de l'imposition. Sur le premier, elle a raison : rien ne justifie que les stock-options soient réservées à un petit groupe de cadres placés déjà tout en haut de l'échelle des salaires. Les performances de l'entreprise doivent bénéficier à tous ceux qui y travaillent. Les stock-options doivent alors faire partie des éléments de rémunération ouverts à la négociation sociale et, donc, « transparents » dans la limite qu'autorise la concurrence d'une entreprise à l'autre.

La question du régime fiscal est plus complexe. Dès lors que les stock-options seraient généralisées, deviendraient-elles une des formes de l'épargne salariale, susceptible alors de jouir d'une imposition avantageuse ? Ou bien faudrait-il réviser les plus-values qu'elles permettent de réaliser comme un élément de revenu, devant être intégré dans le revenu imposable et taxé aux taux en vigueur ? Entre l'épargne – forcée ou consentie – et la rémunération camouflée, la frontière est floue. La durée de détention des actions peut être ici l'un des facteurs déterminants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massot (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sauver le commerce Est-Ouest

LA TENSION politique entre l'Est et l'Ouest s'aggrave. Le vent glacial de la guerre froide souffle sur le monde entier. Les deux colosses, les Etats-Unis et l'URSS, s'épient. Ils s'efforcent, chacun dans sa sphère, de mobiliser toutes les ressources, toutes les énergies. Jamais, depuis la fin du combat commun contre Hitler, leur hostilité n'avait été si implacable ni si ouverte. Jamais les espoirs de rapprochement n'avaient paru si minces. Un dernier lien subsiste toutefois entre l'Est et l'Ouest : le commerce.

Bien que réduits par rapport à l'avant-guerre, les échanges se poursuivent. Les marchands peuvent passer là où d'autres seraient refoulés. Mais cette grande loi de l'Histoire – qui permet à François I^{er} d'ouvrir à la France les routes de l'Orient en pleine période de domination ottomane –

sera-t-elle respectée longtemps encore ?

A partir d'un certain moment, toutes les marchandises sont utiles à la défense nationale. Déjà d'ailleurs la liste des produits que l'Est et l'Ouest peuvent échanger tend à se rétrécir. La guerre froide intensifiée ne va-t-elle pas réduire à un filet symbolique le courant commercial actuel ?

C'est pour sauver le commerce Est-Ouest de la mort et pour maintenir un pont entre les deux mondes que M. Gunnar Myrdal, secrétaire exécutif de la commission des Nations unies pour l'Europe, a entrepris un voyage circulaire dans les capitales européennes.

Dans l'état actuel de tension, cette tentative courageuse prend une importance considérable.

René Dabernat
(27 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE L'euro a atteint de nouveaux plateaux historiques face aux grandes devises internationales. Il est tombé, mardi 25 avril, à 0,9162 dollar et 0,5803 livre sterling et, mercredi

matin 26 avril, à 96,95 yens. ● Le MINISTRE allemand des finances, Hans Eichel, a une nouvelle fois défendu, mardi, le potentiel de croissance de l'euro : « L'économie en Europe ren-

versera bientôt la situation », a-t-il répété en affirmant vouloir un « euro fort ». En Allemagne, l'opinion publique commence à s'inquiéter de la situation monétaire. ● LE NOUVEL

ACCÈS de faiblesse de l'euro pourrait inciter la Banque centrale européenne (BCE) à relever, jeudi 27 avril, ses taux directeurs. ● LES ÉCONOMISTES doutent toutefois de l'effica-

cité d'un resserrement monétaire pour faire remonter la devise européenne. Ils s'interrogent également sur le rôle international futur de l'euro en tant que monnaie de réserve.

L'euro tombe à son plus bas niveau historique

Le nouvel accès de faiblesse de la monnaie unique pourrait inciter la Banque centrale européenne à relever, dès jeudi 27 avril, ses taux directeurs. En Allemagne, l'opinion publique commence à s'inquiéter de la situation monétaire

LA TRÈVE PASCALE n'a rien changé. L'euro a atteint de nouveaux plateaux historiques face aux grandes devises internationales, accentuant son mouvement de recul amorcé la semaine précédente à la suite de la crise politique en Italie et de l'annonce d'une détérioration du climat des affaires en Allemagne. Il est tombé, mardi 25 avril, à 0,9162 dollar et à 0,5803 livre sterling et, mercredi matin 26 avril, à 96,95 yens. Ce nouveau recul « reflète simplement le degré de pessimisme du marché », a commenté Jeremy Hawkins, économiste à la Bank of America, à Londres, interrogé par l'AFP. Pour le moment, il n'y a rien qui puisse soutenir l'euro.

La devise ne devrait pas se ressaisir nettement dans les prochains jours, estiment les observateurs, puisque cette semaine est placée sous le signe des Etats-Unis. Jeudi 27 avril, le marché attend deux indicateurs majeurs, le produit intérieur brut (PIB) et l'indice du coût du travail au premier trimestre 2000. Les spécialistes redoutent que l'écart de croissance, une des raisons de l'envolée du dollar, ne se creuse encore entre les deux rives de l'Atlantique. « L'écart de taux de croissance entre Etats-Unis et zone euro, loin de s'amenuiser, s'est en définitive accru. Un écart de croissance élevé et prolongé se met en place. Sur les trois derniers trimestres, l'économie américaine progresse à un rythme de 6,5 % tandis que l'économie de la zone euro est à + 3,5 %, soit un rythme de croissance presque double aux Etats-Unis », soulignent Antoine Brunet et Paul Douaihy, économistes au CCF.

Mardi, responsables politiques et monétaires sont restés discrets. Seuls les dirigeants allemands sont montés au créneau. Le ministre des finances, Hans Eichel, a une nouvelle fois défendu le potentiel de croissance de l'euro : « L'économie en Europe renversera bientôt la situation », répète-t-il depuis dimanche en affirmant vouloir un « euro fort ». Sa mise au point s'adresse en particulier à l'opinion publique allemande, où le sentiment de défiance vis-à-vis de l'euro faible semble progresser. Interviewé par l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, qui consacrait dimanche 23 avril sa « une » au sujet, Michael Glos, un des dirigeants de la CSU

bavaroise, a estimé que « l'euro appauvrit tous les Allemands ».

Jürgen Donges, le président du conseil des cinq sages qui conseillent le gouvernement, a lui aussi tiré la sonnette d'alarme : la population allemande commencerait à perdre confiance, a affirmé cet économiste de renom. Les responsables monétaires ne cachent pas, depuis l'automne, que l'impact de la faiblesse de l'euro est surtout d'ordre « psychologique », puisqu'elle peut amoindrir la confiance des citoyens européens dans la monnaie unique.

SILENCES

Confrontée à ce nouveau repli, la Banque centrale européenne est restée silencieuse. Elle n'a pas pour le moment souhaité utiliser l'arme des mots. Elle dispose en théorie de deux autres instruments pour tenter de limiter l'ampleur du recul de l'euro. Elle peut d'une part intervenir sur le marché des changes. De manière générale, Wim Duisenberg, le président de la BCE, n'ex-

clut pas une telle initiative, même s'il a parfois indiqué qu'elle ne serait efficace que coordonnée avec les autres grandes banques centrales des Etats-Unis et du Japon. Or, la dernière réunion des pays du G7 a semblé démontrer que les autorités monétaires internationales sont plus inquiètes de la vigueur du yen que de la faiblesse de l'euro.

Fin février, la Bundesbank s'était discrètement renseignée sur les conditions du marché, donnant le sentiment de préparer un geste pour le compte de l'euro, mais sans rien entreprendre. Cette fois, « je ne pense pas que la BCE interviendra sur le marché des changes pour soutenir la devise car les conditions ne sont pas réunies pour qu'un tel geste soit couronné de succès », estime Jean-Pierre Petit, directeur de la recherche économique chez Exane.

L'autre arme dont disposent les gardiens de l'euro serait un resserrement de la politique monétaire. En principe, une hausse des taux aurait pour conséquence de

conforter la rentabilité des investissements en euro et pourrait donc contribuer à redonner confiance aux investisseurs ; elle aurait également l'avantage de réduire le différentiel des taux courts avec les Etats-Unis. Elle présenterait en revanche l'inconvénient de risquer de freiner la croissance économique en Europe.

« TRÈS IMPROBABLE » EN 2000

L'hypothèse d'une hausse des taux est prise très au sérieux par les analystes, alors qu'un conseil des gouverneurs de la BCE doit se tenir jeudi 27 avril à Francfort. L'institut d'émission pourrait décider de relever d'un quart de point son principal taux directeur, inchangé depuis le jeudi 16 mars (à 3,50 %). « Nous ferons quelque chose pour le niveau de l'euro, si cela mine notre politique monétaire », avait indiqué M. Duisenberg, le 30 mars à Madrid.

Bien qu'il ne représente pas un objectif en soi, le taux de change « reste un sujet de préoccupation »,

a répété ces derniers temps la BCE. Dans son bulletin mensuel publié jeudi 20 avril, celle-ci observait que l'évolution à la baisse de l'euro « a engendré des tensions sur les prix et entretient les risques pesant sur la stabilité des prix dans la zone euro ». Au moment où l'une des principales sources de tensions inflationnistes mise en avant ces derniers mois, les cours du pétrole, perd de son importance, l'accentuation de la faiblesse de l'euro pourrait convaincre l'institut d'émission d'agir sans tarder. « Bien que le taux d'inflation ait probablement atteint un niveau maximal pour le moyen terme, la combinaison d'une croissance économique robuste et la faiblesse continue de l'euro contribue aux préoccupations de la BCE dans ses perspectives de long terme », expliquent les analystes de Goldman Sachs.

Les avis sont cependant partagés. La moitié des vingt-six économistes du panel AFP/AFX s'attendent à que la BCE remonte jeudi ses taux directeurs d'un quart

de point. D'autres optent pour le 11 mai, voire plus tard. Les analystes de la Société générale signalent que, de toutes façons, « le soutien à l'euro sera limité ». Devant le recul continu de la devise européenne, les économistes révisent leurs anticipations... à la baisse. Au CCF, la prévision pour l'euro à la fin du mois de juin est passé de 0,96 dollar à 0,91 dollar et de 99 yens à 94 yens. « Nous prenons acte de ce que le marché lui-même réalise à juste titre : même si elle était déterminée, la BCE n'a pas vraiment la capacité de stabiliser sa monnaie », justifient les analystes de la banque. A la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, le directeur des études économiques, n'hésite pas à qualifier l'euro de « monnaie structurellement faible », jugeant « très improbable » un redressement de la devise en 2000.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

Le rôle mondial de la devise européenne reste incertain

FRANCFORT

de notre correspondant

Résoudre l'énigme de la faiblesse de l'euro est devenu le grand jeu des économistes. Certains mettent en avant le différentiel de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe. D'autres dénoncent le laissez-faire dont serait coupable la Banque centrale européenne (BCE). Parmi les hypothèses avancées, un expert du FMI relevait, le 15 avril, que « les incertitudes liées à la façon dont l'euro sera utilisé comme instrument de réserve, ou son rôle dans le commerce mondial », peuvent, elles aussi, sous-tendre son recul. Sur le plan international, les positions de l'euro sont encore assez floues.

L'avènement de la monnaie unique, en janvier 1999, s'était accompagné de discours triomphalistes. Certains rêvaient tout haut de voir la jeune devise remettre en cause l'hégémonie du billet vert. Le recul chronique de la monnaie européenne a vite incité à davantage de prudence. « Il est trop tôt pour juger si l'euro deviendra une monnaie internationale importante,

et un compétiteur majeur pour le dollar », constatait en février une étude de l'OCDE.

La monnaie européenne est actuellement la deuxième devise mondiale, loin derrière le roi dollar, mais devant le yen. La position de l'euro s'explique avant tout par la taille de l'Union monétaire européenne, un territoire de quelque 300 millions d'habitants où les frontières financières s'estompent petit à petit. Bien qu'elle dispose d'un produit intérieur brut inférieur à celui des Etats-Unis, la zone euro est un acteur essentiel des échanges mondiaux. Ses Etats membres représentaient en 1998 un cinquième des exportations mondiales, contre 16,3 % pour les Etats-Unis et 7,6 % pour le Japon.

Ces éléments plaident en faveur de la monnaie unique, dont la position doit également beaucoup à l'héritage transmis par les anciennes monnaies nationales. Seul le deutchemark pouvait prétendre à une place d'honneur sur la scène monétaire internationale, mais différentes monnaies, comme le franc vis-à-vis du franc CFA en Afrique

de l'Ouest, jouaient un rôle régional de première importance. Une trentaine d'Etats disposent actuellement d'un régime de change où la monnaie européenne joue, de façon plus ou moins approfondi, un rôle de référence. C'est le cas du Danemark et de la Grèce, candidats à l'euro, ou des prétendants à l'Union européenne, tels que la Hongrie et la Pologne.

FORTUNES DIVERSES

Si l'euro « émerge comme une monnaie internationale majeure », selon l'OCDE, il connaît des fortunes diverses. Pour l'instant, c'est en tant que monnaie de placement et de financement qu'il s'est le mieux comporté. « L'euro joue déjà un rôle significatif » dans ce domaine sur les marchés de capitaux internationaux, indiquait une étude de la BCE dès août 1999. Une large part des émissions d'obligations, destinées au financement des entreprises et des Etats, ont été souscrites en euros. La part de marché de l'euro est largement plus importante que celle des différentes monnaies auxquelles il

s'est substitué ; elle était même, fin 1999, supérieure aux flux d'émissions en dollars. Le rythme soutenu des fusions et acquisitions en Europe multiplie le recours à ces outils de financement, et donne une marge de progression supplémentaire à la monnaie unique.

En revanche, l'euro a du mal à contester la suprématie du dollar comme monnaie véhiculaire, utilisée pour les transactions sur les marchés de change, et de règlement, dans le commerce des biens et des services. « Il est probable que la valeur des exportations mondiales libellées en euros ne diffère pas sensiblement de celle des exportations de la zone euro », note la BCE en relevant que, « en revanche, la valeur des exportations mondiales réglées en dollars des Etats-Unis est presque quatre fois supérieure à celle des exportations américaines ». Les experts monétaires européens estiment que l'accession de l'euro au rang de monnaie de règlement devrait être un processus très lent. La force du dollar se fonde sur des positions presque imprenables comme monnaie de fixation de

prix et de facturation, en particulier sur les marchés de matières premières. Personne ne songe encore à facturer le prix du baril de pétrole en... euros !

LA BCE VEUT RESTER NEUTRE

Comme monnaie de réserve auprès des banques centrales des quatre coins du monde, l'euro est aussi à la peine. Fin 1999, l'autorité monétaire de Hongkong avait fait sensation en augmentant la part de l'euro dans ses réserves de devises étrangères de 10 % à 15 %. Un rééquilibrage qui n'a pas été entrepris partout. Fin 1997, selon le FMI, le billet vert représentait 57,1 % des réserves officielles de change, contre 19,6 % pour les monnaies européennes et 4,9 % pour le yen. Lors de l'introduction de l'euro, sa part dans les réserves de change a mécaniquement diminué : les réserves libellées en devises européennes des banques centrales affiliées à l'euro sont en effet devenues des avoirs intérieurs. A terme, les spécialistes estiment que l'euro devrait renforcer ses positions, tout en restant loin derrière le dollar.

Officiellement, la BCE s'en tient à une position de neutralité : elle ne veut rien faire qui puisse entraver ou soutenir l'expansion internationale de la plus récente des monnaies. Les banques centrales asiatiques et latino-américaines devraient, en principe, étoffer leurs portefeuilles en monnaie européenne, mais elles sont sensibles, dans leurs arbitrages, aux fluctuations des taux de change entre les principales devises mondiales. Une chose est sûre : la défiance manifestée par les investisseurs peut perturber le développement international de l'euro.

P. Ri.

Le billet vert domine dans les réserves de change

Depuis sa naissance le 1^{er} janvier 1999, l'euro est devenu le rival du dollar dans les prêts bancaires internationaux, les émissions d'euro-obligations et les transactions sur les marchés de change. La faiblesse de la devise européenne tient à son poids limité dans les portefeuilles des investisseurs et dans les réserves des banques centrales. Classement d'après les chiffres de la Banque des règlements internationaux à fin 1999.

● **Prêts bancaires internationaux** : la devise américaine domine avec

3 323 milliards de dollars d'encours, suivie par l'euro avec 2 854 milliards de dollars et par le yen avec 818 milliards.

● **Obligations internationales** : le stock d'obligations en devise américaine atteint 2 433 milliards de dollars, suivi par le stock d'obligations en euro (1 512 milliards de dollars) et le stock d'obligations en yen (528 milliards de dollars).

● **Réserves de change des banques centrales** : le dollar domine avec 75 % des réserves, devant l'euro (14 %), le yen (5 %) et la livre (4 %).

Tokyo souhaite internationaliser le yen

LONGTEMPS hostile à cette idée, le Japon semble progressivement se convertir à une internationalisation du yen. C'est ce qu'a indiqué, mardi 25 avril, le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa. « Nous étions réticents à l'idée d'une internationalisation du yen. Mais nos hésitations sont en train de disparaître, a-t-il déclaré devant la commission budgétaire de la Chambre basse du Parlement. Contrairement à notre position passée, nous voyons cette possibilité d'un œil favorable désormais. »

Le yen n'entre ainsi qu'à hauteur de 5 % dans la facturation des échanges commerciaux, alors que le Japon est la deuxième puissance économique de la planète. De

même, la devise nipponne ne représente que 5 % des réserves de change des banques centrales (lire ci-dessus).

Tokyo a longtemps jugé – un peu comme l'Allemagne avec son deutchemark – qu'un développement international de sa devise conduirait à une perte de souveraineté. Mais l'émergence, durant la crise financière asiatique de 1997, d'une puissance monétaire rivale – la Chine – a amené le gouvernement japonais à revoir sa position de principe. Il préfère aujourd'hui voir le yen s'implanter dans la région plutôt que prendre le risque de laisser un jour le yuan s'imposer.

Dans cette perspective, Tokyo a l'intention de proposer aux autres

pays asiatiques, à l'occasion de la réunion annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD), prévue le 6 mai en Thaïlande, la mise en place, sous forme d'accords de « swaps » (échanges de devises), de mécanismes de défense contre des attaques spéculatives.

« A travers de telles évolutions, j'espère que d'autres pays vont avoir une sensation de proximité vis-à-vis du yen », a estimé mardi M. Miyazawa. Tokyo espère que sa proposition d'accords de « swaps » régionaux finira par se transformer en un Fonds monétaire asiatique (FMA).

P.-A. D. (avec AFP)

Participez à la 4^e édition du Prix Le Monde de la recherche universitaire

Partage du savoir

Grasset / Le Monde

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1^{er} octobre 1999 et le 30 septembre 2000, le Prix Le Monde de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux.

Renseignements
Prix Le Monde :
01-53-38-43-73,
chupin@lemonde.fr
www.lemonde.fr/mde

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Le rachat de Renault VI par Volvo inquiète les syndicats et les élus rhônalpins

Les promesses de maintien de l'emploi sont mises en doute

Le PDG de Renault Véhicules industriels, Patrick Faure, a informé mardi 25 avril le comité central d'entreprise du projet de rapprochement avec le

suédois Volvo. André Gérin, maire (PCF) de Vénissieux, évoque un « *nouvel abandon industriel* » et souligne qu'en vingt ans 26 000 em-

ploi ont déjà été perdus. La CGT, précisant que l'accord n'est pas encore définitif, affirme que les salariés peuvent le mettre en échec.

LYON

de notre correspondant

Tandis que Louis Schweitzer et Leif Johansson, les patrons de Renault et de Volvo, présentaient à Paris leur projet commun dans les camions, mardi 25 avril dans la matinée, Patrick Faure, PDG de Renault Véhicules industriels (Renault VI), informait au même moment, à Lyon, le personnel au cours d'une réunion du comité d'entreprise.

Malgré les propos rassurants tenus tant par la direction du groupe automobile français que par celle de sa filiale poids lourds, certifiant que le projet n'aurait « *pas d'impact sur l'emploi* » – une phrase inscrite en toutes lettres dans le protocole d'accord signé entre les deux entreprises –, syndicats et élus de la région Rhône-Alpes, où se concentrent les deux tiers des effectifs de Renault VI, ont accueilli cette nouvelle avec inquiétude et circonspection.

La CGT et la CFDT déplorent le « *simulacre du respect des instances représentatives du personnel* ». « *Nous avons été prévenus alors que l'infor-*

mation était diffusée dans toutes les rédactions », explique Michel Forlère, secrétaire de Symetal 69. Les deux organisations syndicales contestent le « *flo* » du projet et s'inquiètent du sort d'Iris bus, la filiale commune de Renault VI et du groupe italien Iveco (Fiat) créée dans les autobus et autocars, et qui n'est pas incluse dans le projet de cession à Volvo. Mais, surtout, les salariés craignent à terme des réductions d'effectifs.

COMMUNIQUÉ AU VITRIOL

« *Aujourd'hui*, explique Michel Forlère, *le site de Vénissieux comporte encore des productions conséquentes en matière d'emboutissage et de fonderie. Mais demain ? On nous dira que le volume des moteurs produit par Renault VI est insuffisant, que la fonderie est obsolète. Inéluctablement, Volvo reprendra des activités de nos sites.* »

André Gérin, le maire communiste de Vénissieux, où 3 142 personnes travaillent pour le groupe – notamment sur la fabrication des moteurs et l'emboutissage – a publié un communiqué au vitriol, dans lequel il

dénonce le « *flagrant délit de mensonge* » des dirigeants du constructeur. « *Renault abandonne sa place historique dans le secteur poids lourds, déplore-t-il. Renault VI est devenu une monnaie d'échange boursière.* ». L'élu, qui fut ouvrier chez Berliet, puis technicien chez Renault VI, s'inquiète des conséquences de cette cession non seulement pour la région, mais pour « *l'avenir de nos enfants et la grandeur de la France* ». N'ignorant pas que le débat est animé au Parlement sur les nouvelles réglementations économiques, M. Gérin interpelle le premier ministre : « *Le gouvernement Jospin va-t-il prendre position pour s'opposer à ce mauvais coup pour l'économie et pour l'emploi ?* »

A Saint-Priest, où sont implantés le centre d'étude et de recherches ainsi que la fabrication des ponts et des essieux, soit 2 800 personnes au total, le maire socialiste, Bruno Polga, se dit « *vigilant* », même si la direction a pris soin de lui indiquer que la totalité des activités serait maintenue. Raymond Barre, le président (app. UDF) de la Communauté ur-

baine de Lyon, s'est félicité de cet accord qui « *consolide les positions de Renault dans le domaine des poids lourds* », mais espère « *que cela n'aura pas de conséquences d'emploi pour Lyon* ».

Si les inquiétudes sont si vives, c'est que le fabricant de camions fondé en 1903 dans la région par Marius Berliet et racheté en 1978 par Renault a vu fondre ses effectifs au cours du siècle. « *En vingt ans*, estime André Gérin, *Renault VI a perdu 26 000 emplois.* » Le groupe n'emploie plus que 11 400 personnes en France, contre 38 000 au moment de la fusion Saviem-Berliet.

Les syndicats, de leur côté, attendent le comité central d'entreprise qui se tiendra le 11 mai pour contre-attaquer. La CGT souligne que rien n'est encore définitif. « *Les deux entreprises ont un délai de six à huit mois pour obtenir l'agrément des autorités compétentes françaises, européennes et américaines. Les salariés peuvent mettre en échec les objectifs des dirigeants.* »

Sophie Landrin

Un accord qui symbolise le nouvel ancrage européen de la Suède

STOCKHOLM

de notre correspondant

C'est loin d'être une déclaration d'amour, mais les Suédois ont plutôt bien accueilli la nouvelle d'une réconciliation entre Volvo et Renault, mardi

ANALYSE

L'opinion publique a compris le besoin d'apports étrangers pour le maintien d'une industrie compétitive dans le pays

25 avril, près de sept ans après leur tonitruant divorce. La plupart des experts du royaume et des responsables syndicaux s'accordent à dire que les deux entreprises sont complémentaires en Europe et que l'acquisition de la branche véhicules industriels de Renault, grâce à sa filiale Mack, permettra à Volvo de doubler sa présence sur le marché nord-américain.

Le principe d'une entrée de la firme française dans le capital de son partenaire suédois, à hauteur de 20 %, fait un peu tiquer dans les médias, mais ne paraît pas du tout insurmontable. Réunis mercredi en assemblée générale, les actionnaires de Volvo devaient, en principe, approuver la proposition de la direction de procéder à un rachat d'actions en prévision de l'acquisition de Renault-Véhicules industriels : ces titres seront confiés à Renault, en échange de l'apport de sa branche camions.

Le contexte a beaucoup changé dans le royaume scandinave depuis la rébellion organisée au sein de Volvo contre l'Alliance avec le groupe français, aboutissant au rejet, le 2 décembre 1993, de la fusion par le conseil d'administration de la firme de Göteborg. Les deux entreprises ont beaucoup évolué depuis. Après avoir longtemps cru pouvoir s'en sortir seule, lovée dans sa « *niche* » de grosses ber-

lines solides, Volvo a dû céder cette division chérie, la pupille de ses yeux. Ford déboursa pour elle 6 milliards d'euros en janvier 1999. Pour les Suédois, le choc fut considérable, tant ils associaient ces voitures à leur « *modèle* » social, solide, égalitaire et sûr. Depuis, ils ont compris qu'il faut tout entreprendre pour préserver ce qu'il reste de Volvo, à savoir ses poids lourds mais aussi ses bus, ses moteurs d'avion et de bateau.

De son côté, Renault fait moins peur aux Suédois depuis sa privatisation partielle. Ils n'avaient guère goûté la présence, entre les deux PDG, Louis Schweitzer et Pehr Gyllenhammar, de Gérard Longuet, ministre français de l'industrie de l'époque, lors de la signature de l'accord de fusion, le 6 septembre 1993. L'annonce tardive de l'existence d'une « *action spécifique* » destinée à l'Etat français, avait été perçue à Stockholm comme l'obtention par Paris d'une sorte de droit de veto dans la conduite des affaires de la nouvelle entreprise.

« ON SE DISPUTAIT POUR TOUT »

« *Renault a considérablement changé ces dix dernières années* », a insisté M. Schweitzer, mardi à Stockholm devant la presse suédoise, mettant l'accent notamment sur sa stratégie de croissance internationale dans l'automobile et sa privatisation partielle en 1996.

L'opération annoncée mardi est, elle aussi, très différente de celle conclue en septembre 1993. Il n'est plus question d'une fusion complète, avec échange de participations croisées. « *La structure imaginée à l'époque était très compliquée, avec la création de nombreux comités communs, ce qui fit qu'on se disputait pour tout* », se rappelle Christer Larsson, expert automobile écouté et l'un des premiers à s'être prononcés contre le mariage Renault-Volvo.

Forts de cette leçon, M. Schweitzer et Leif Johansson, PDG du groupe suédois depuis 1997, ont

tenté de trouver les mots pour rassurer. « *Nous avons beaucoup travaillé pour parvenir à un accord dont la structure financière et décisionnelle est simple à comprendre et nous avons passé du temps à élaborer une vision commune* », a déclaré M. Johansson. Quant à son homologue français, il a répété que Renault n'avait « *pas l'intention de dépasser les 20 % du capital de Volvo* », que celle-ci resterait à Göteborg, avec un patron suédois.

D'une manière plus générale, le climat industriel s'est beaucoup internationalisé dans le royaume au cours des dernières années. En 1999, 200 000 Suédois travaillaient dans des entreprises industrielles contrôlées par des capitaux étrangers, contre 110 000 en 1990, indique Lars Jagrén, économiste à la Fédération des industries suédoises. La tendance est à peu près similaire pour l'ensemble des firmes du pays. « *Le temps où les Suédois pensaient pouvoir s'en sortir seuls est révolu* », constate-il. Par conséquent, dit-il, l'opinion publique s'est sensibilisée à la nécessité d'apports étrangers pour le maintien d'une industrie compétitive dans le pays.

La Suède a adhéré à l'Union européenne en 1995. Même si environ la moitié de la population affirme encore vouloir en sortir aujourd'hui, cette appartenance à l'Union a marqué les esprits. « *Depuis, le degré d'acceptation des firmes européennes par les Suédois est plus élevé qu'avant, après avoir été très attirés par celles provenant des Etats-Unis* », estime M. Jagrén.

Le gouvernement social-démocrate envisage désormais la tenue d'un référendum sur l'adoption de l'euro, ce qui constituerait une étape de plus vers la « *normalisation* » des relations entre la Suède et le continent. Ceux-ci seront d'ailleurs physiquement reliés par un immense pont construit au-dessus du détroit de l'Oresund, dont l'inauguration aura lieu le 1^{er} juillet.

Antoine Jacob

La Commission européenne veut renforcer la concurrence dans les télécoms

BRUXELLES

(Union européenne)

de notre correspondant

Poursuivre la libéralisation des télécommunications, simplifier et actualiser la réglementation en tenant compte des nouvelles technologies, promouvoir l'essor d'Internet : tels sont les objectifs décrits dans la communication que la Commission européenne soumettait, mercredi 26 avril, aux Etats membres et qui seront traduits sous forme de projets de directives, ce qui prend habituellement deux ans.

Erkki Liikanen et Mario Monti, les commissaires chargés respectivement de la société de l'information et de la concurrence, considèrent qu'il faut aller plus vite en ce qui concerne l'ouverture – ou « *dégroupage* » – de la « *boucle locale* », c'est-à-dire de l'ultime partie du réseau, qui relie le dernier commutateur au client.

Dans les années qui ont précédé la libéralisation complète des télécommunications, le 1^{er} janvier 1998, les opérateurs historiques, tel France Télécom, se sont battus pour garder le contrôle de la boucle locale. Les nouveaux opérateurs de téléphonie fixe peuvent avoir accès à cette partie du réseau, mais aux conditions de tarifs

et de nombre de raccordements (c'est le « *groupage* ») qu'impose l'opérateur historique. C'est cette situation de concurrence très incomplète que la Commission entend modifier.

ACCÈS INTERNET À BAS PRIX

L'enjeu est considérable : la libre utilisation de l'infrastructure devrait permettre l'accès à Internet à des prix bas. Les nouveaux opérateurs, moyennant une rémunération du détenteur de la « *boucle* », auraient tout loisir d'installer sur cette partie du réseau des équipe-

ments qui rendent possible l'Internet à grand débit. Pour accélérer les choses, la Commission présente une « *recommandation* » visant à ce que le « *dégroupage* de la boucle locale » s'opère dans tous les Etats membres, ce que la France s'approprie à faire (*lire ci-contre*).

Outre cette initiative très concrète, la Commission envisage de remplacer les 22 directives qui régissent le secteur de la communication par cinq nouvelles directives. La première rappellera le principe de « *réseau ouvert* » ; la

seconde traitera des conditions d'accès et d'interconnexion des tiers aux réseaux ; la troisième des attributions de licences ; les autres seront consacrées à la protection des données et au service universel. Au nom de la « *convergence* » entre les différents supports de communication, la nouvelle législation s'appliquera de façon identique au téléphone, au câble, à la TV hertzienne ou au satellite.

La communication aborde le problème de l'octroi des licences de troisième génération de téléphonie mobile (norme UMTS), qui inquiète bon nombre des opérateurs en raison des prix atteints par les enchères en Grande-Bretagne. La Commission, certes, constate qu'une majorité d'acteurs réticents à l'égard du système d'enchères préféreraient la « *soumission comparative* » (à l'appréciation de l'administration régulatrice). Cependant, elle ne semble pas vouloir s'impliquer dans ce débat.

En 1998, les membres de l'Union n'ont pas pu s'entendre sur un mode d'allocation des fréquences. La Commission, peu soucieuse de se heurter aux Etats sur ce thème, n'envisage pas aujourd'hui d'aller plus loin.

Philippe Lemaître

Vivendi amorce sa grande mutation vers les télécoms et les médias

Le groupe envisage sa cotation sur le Nasdaq

NASDAQ ou New York Stock Exchange ? C'est la grande question des dernières semaines chez Vivendi. Le groupe de télécommunications et de services veut être coté très rapidement à la Bourse de New York, de préférence avant l'été. Après hésitations, son PDG, Jean-Marie Messier, penche pour le Nasdaq. C'est le marché à la mode où sont toutes les valeurs mondiales de haute technologie, celui qui correspond le mieux à l'ambition nouvelle du groupe français.

Cette cotation américaine de Vivendi correspond à la dernière étape de la grande mutation du groupe, qui s'apparente à celle des conglomérats allemands, Preussag ou Mannesmann. Parti des services collectifs et du BTP, Vivendi a évolué, sous l'impulsion de Jean-Marie Messier (son président depuis 1995), vers la communication. La prochaine assemblée générale, qui doit se tenir jeudi 27 avril, sera celle qui entérinera la rupture définitive avec le passé de l'ex-Générale des eaux.

Depuis le début de l'année, la transformation est totale. L'immobilier – qui a coûté au groupe plus de 38 milliards de francs de pertes et a failli l'emporter au milieu des années 90 –, est sorti du groupe il y a un mois. Le BTP, qui représentait encore 58,4 milliards de francs (21,4 % du chiffre d'affaires total) en 1999, a presque entièrement quitté le périmètre de Vivendi. Le groupe ne détient plus que 15 % de la SGE, qui vient de se rebaptiser Vinci.

Sous la pression des actionnaires et des marchés, le groupe a engagé dans le même temps une clarification entre ses métiers de la communication et ceux des services. Vivendi environnement, regroupant les activités de l'eau, des déchets, de l'énergie et des transports, a été créé et doté d'une comptabilité distincte de celle du groupe.

NETTOYAGE DE BILAN

Profitant de cette réorganisation comptable, Jean-Marie Messier a procédé à un nettoyage de bilan. L'essentiel des dettes du groupe, environ 16,5 milliards d'euros, issues de toutes les opérations du passé, a été regroupé au sein de Vivendi environnement, tandis que le groupe, qui porte le pôle communication, n'a hérité que de 4 milliards d'euros d'endettement.

Ce dernier a déjà remboursé ses dettes avec la vente d'actifs, notamment celle des centrales de sa filiale américaine d'énergie, Sithe. En revanche, Vivendi environnement croule sous l'endettement. Malgré ses positions importantes dans les services et notamment dans l'eau, la filiale d'environnement n'a pas la capacité de faire face aux frais financiers. Pour la doter de fonds propres, Vivendi veut l'introduire en Bourse. L'opération, prévue avant ou juste après l'été, devrait permettre, selon les calculs du groupe, de lever entre 4 à 5 milliards d'euros sur le marché, contre 30 à 40 % du capital de Vivendi environnement.

Le groupe jure qu'il ne s'agit que d'un changement comptable, que Vivendi environnement restera un de ses deux piliers. Il refuse même d'évoquer une éventuelle scission.

Dans les faits, pourtant, le cœur n'y est plus. La filiale de services, jusqu'alors placée au centre des préoccupations du groupe, est devenue moins essentielle. Le rachat de l'américain US Filter apparaît comme une dernière étape pour l'aider à se renforcer dans son premier métier de l'eau. Même si sa recapitalisation se déroule sans problème, la société n'aura pas les moyens, par la suite, de jouer les fédérateurs dans ses métiers et paraît condamnée à ne devoir compter que sur ses propres forces. Toute l'énergie du groupe est maintenant orientée vers la communication. La création de MAP, ce portail Internet pour les abonnés de Vivendi, Canal plus et Vodafone, a rasséréiné Vivendi. Les multiples propositions d'ac-

teurs aussi divers qu'AOL (le premier fournisseur mondial d'accès à Internet) ou l'opérateur néerlandais de téléphonie KPN pour rejoindre MAP viennent le conforter dans ses paris de convergence entre les technologies et les contenus. Les deux associés, Vodafone et Vivendi, ont toutefois décidé de développer seuls ce portail. Ils ne veulent l'ouvrir à des partenaires extérieurs qu'une fois que celui-ci existera et pourra être bien valorisé. « *Depuis l'accord de MAP, nous sommes beaucoup plus décontractés face aux mouvements dans le téléphone mobile. Nous savons que nous avons déjà accès à une large gamme d'abonnés. Nous n'avons donc pas besoin de surpayer pour en acquérir de nouvelles* », reconnaît M. Messier.

Vivendi s'est porté candidat à une licence UMTS en Espagne et y a obtenu une exploitation pour cette troisième technologie de téléphonie mobile. Il est aussi candidat à une licence en France. En revanche, il a refusé de participer aux enchères en Grande-Bre-

La fin du noyau dur

Vivendi s'est décidé à couper les derniers liens avec ses grands actionnaires. Les participations croisées qui existaient encore avec Alcatel et Saint-Gobain notamment vont être défaites rapidement. Le produit de ces cessions est déjà engagé : l'argent de la vente va permettre de racheter à Vodafone 7,5 % du capital de Cegetel, comme il a été convenu entre l'opérateur britannique et le groupe français. Vivendi aura ainsi la majorité dans sa filiale de télécommunications.

Pour se donner quelques protections, le groupe a prévu d'adopter un arsenal anti-OPA complet : déclaration de franchise de seuil tous les 0,5 % et possibilité d'augmenter le capital en cas d'attaque. Renonçant au principe de base – une action, une voix –, Vivendi propose un dispositif très compliqué qui revient à limiter les pouvoirs des tous les actionnaires possédant plus de 2 % du capital. Les actionnaires minoritaires ont l'intention de contester cette mesure.

tagne, le marché lui apparaissant bien trop concurrentiel.

Délaissant les réseaux techniques très coûteux à créer et à exploiter, le groupe veut porter tous ses efforts sur les contenus. Son ambition est de devenir un acteur mondial dans tous les produits clés pour Internet.

Sa filiale, Havas Interactif, est en train d'essayer de construire des portails éducatifs en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne, qui lui permettraient d'exploiter et de développer ses fonds accumulés dans l'éducation. Une même expérience est tentée dans la santé et aussi dans les jeux, où Vivendi est devenu le numéro deux mondial des jeux en ligne. Le groupe a besoin d'acquérir d'autres références pour devenir un acteur incontournable dans ce secteur.

Lui en laissera-t-on le temps ? La séparation comptable et juridique des deux grands métiers du groupe, ses avancées dans le monde d'Internet excitent de nombreuses convoitises. Les rumeurs récentes évoquent soit une alliance avec l'électricien allemand RWE, soit une autre avec le canadien Seagram. Vivendi dément mais il se sait au centre des réflexions de ses concurrents. Le sort réservé à l'allemand Mannesmann, qui n'a pas eu le temps de gérer sa transition de la mécanique vers le téléphone, est dans tous les esprits. Face à des géants capables de lancer des opérations de plusieurs centaines de milliards de dollars pour s'emparer de leur proie, Vivendi paraît fragile.

Martine Orange

« Libération » cherche de nouveaux partenaires financiers

Le directeur du quotidien, Serge July, a confirmé l'ouverture de discussions sur le tour de table du journal, confronté à un éventuel désengagement de son actionnaire majoritaire, le groupe Pathé, et à la nécessité de financer son développement

LIBÉRATION est-il à vendre ? D'ici à la fin de l'année, le quotidien devra avoir trouvé de nouveaux partenaires financiers. Sans rien dévoiler des intentions de son actionnaire majoritaire – le groupe Pathé dirigé par Jérôme Seydoux –, Serge July, directeur du journal, a confirmé, mardi 25 avril, devant les représentants salariés du conseil de surveillance que « des discussions sont en cours ». Toutefois, il s'est refusé à préciser la nature et les conditions de ces tractations, le calendrier et encore moins le nom de ses interlocuteurs.

Cette période d'incertitudes s'est trouvée précipitée par l'échéance de remboursement d'un prêt de 72,6 millions de francs consenti à Libération par son actionnaire principal (Le Monde daté 23-24 avril). En janvier 1995, le groupe Chargeurs – avant la réorientation des activités cinéma et télévision de M. Seydoux dans Pathé – avait

souscrit 75 millions de francs d'obligations convertibles en actions pour sortir le journal des difficultés financières consécutives à l'échec de Libé 3.

INTERROGATIONS

Un an plus tard, sous la menace d'une perte de 240 millions de francs, un plan de restructuration et de recapitalisation avait dû être adopté. Par un nouvel apport de 70 millions de francs, M. Seydoux avait pris le contrôle du quotidien en portant la participation de sa filiale, Soparic, de 11,98 % à 66 %. A cette occasion, les soixante-quinze millions d'obligations convertibles avaient été transformées en emprunt simple à des conditions avantageuses, jusqu'à l'échéance de l'automne 2000.

Grâce au résultat enregistré en 1999 – « le meilleur de son histoire », relevait Serge July dans un éditorial publié le 4 février –, le journal serait

à même de négocier le rachat de cette dette, ramenée à 72,6 millions de francs, auprès des banques du journal. Faute de quoi, le quotidien serait contraint de payer des intérêts beaucoup plus élevés.

L'approche de cette échéance a relancé les interrogations sur les relations du journal avec son principal actionnaire. Selon nos informations, que ni M. July ni le groupe Pathé n'ont voulu commenter, M. Seydoux aurait demandé à un cabinet d'avocats spécialisés d'étudier les conditions d'un retrait partiel ou total de son groupe.

Les conditions y sont favorables. Avec un résultat d'exploitation de 41,7 millions de francs et un résultat net de 17,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 537,7 millions de francs, Libération a retrouvé une bonne santé financière. Selon un banquier, la valorisation du titre serait estimée à plus de 300 millions de francs, hors le sec-

teur des éditions électroniques. Cette situation devrait permettre au groupe Pathé d'envisager un retrait, sans trop de pertes et surtout sans compromettre l'équilibre encore fragile du quotidien.

Par respect envers un engagement familial, Jérôme Seydoux s'est porté au secours de Libération dans sa période la plus noire, en 1995, puis en 1996. Pour autant, comme l'a rappelé récemment un de ses porte-parole, « la presse écrite ne fait pas partie des métiers de Pathé », essentiellement centrés sur le cinéma et la télévision. Et M. Seydoux, à qui l'on prête des projets dans le numérique, n'a jamais caché qu'il pourrait être amené, un jour ou l'autre, à se retirer. « Lié par une sorte de contrat moral, M. Seydoux a joué un rôle de protecteur dont il peut se libérer sans déstabiliser le titre. Mais il n'entend pas remplir son rôle d'actionnaire pour conforter le journal dans ses développements »,

note un observateur. Or c'est bien un actionnaire actif dont le journal a besoin pour mener à bien ses projets de relance.

Le plan présenté par Serge July lors de la nomination de Jacques Amalric à la direction de la rédaction (Le Monde du 24 février) prévoit, en premier lieu, une rénovation de la formule du quotidien, confronté à un tassement de ses ventes (169 500 exemplaires de diffusion payée en 1999), notamment en kiosque. Elle est toujours à l'étude. L'avenir des éditions électroniques nécessitera des investissements autrement plus importants.

CESSION DES PARTS

Avec l'éventuelle cession des parts du groupe Pathé, cette recherche de capitaux, pour un montant non évalué, suscite des rumeurs. Elle alimente les rumeurs sur l'intérêt de groupes financiers et de

communication français ou étrangers. Parmi les pistes les plus fréquemment évoquées, celles de Bernard Arnault, via LVMH ou le groupe Desfossés International (La Tribune, Radio Classique) ou d'Albert Frère, via la CLT-UFA et ses alliances dans RTL Group et le groupe Pearson (Les Echos) n'ont pas été confirmées. Le récent accord de Libération avec le groupe Sud-Ouest pour la création d'un réseau national de city-guides sur Internet ne devrait guère dépasser le cadre de cette coopération.

Face à l'absence de réponses précises à ses interrogations, le personnel du journal, actionnaire à 26,88 %, manifeste une très grande perplexité. Et ses représentants ne semblent pas décidés à se satisfaire des garanties fournies par M. July, selon lesquelles l'indépendance du titre sera préservée.

Michel Delberghe

L'équipe de France de football continue à faire vendre

LES BLEUS, à la veille de leur match amical contre la Slovaquie, étaient entourés comme s'ils allaient disputer un quart de finale de la Coupe du monde ! Deux ans après leur titre mondial, ils suscitent toujours l'engouement. Des hommes de marketing surtout.

Mardi 25 avril, au Centre technique national de Clairefontaine (Yvelines), le groupe Cegetel (SFR, le 7, AOL) signait solennellement le contrat qui le liera jusqu'en 2002 à l'équipe sportive la plus prisée du moment. Contrairement au premier partenariat, noué en 1996, Cegetel ne mise

de France. « Nous sommes très visibles dans le football, il faut maintenant que nous travaillions sur notre légitimité », explique-t-on chez Cegetel.

Pour l'opérateur, le foot s'inscrit désormais dans une stratégie globale. Et l'équipe de France reste un vecteur d'image inégalé. Au titre du contrat Cegetel, 4 millions de francs reviendront à Football France Promotion, un joint-venture créé en 1981 par Jean-Claude Darmon et l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) pour commercialiser la sélection tricolore. Une trentaine

de France. « Nous sommes très visibles dans le football, il faut maintenant que nous travaillions sur notre légitimité », explique-t-on chez Cegetel.

RÈGLES PEU CLAIRES

Les règles du partenariat ne sont pas claires. Pour être associé à la dizaine de matches annuels de la sélection nationale, il en coûte de 1,5 à 20 millions de francs. Au total, entre 130 et 150 millions de francs sont entrés dans les caisses grâce au programme marketing de l'équipe de France. A la veille de l'Euro 2000, cette somme est en augmentation de 20 % par rapport à la Coupe du monde de 1998. Elle représente près du double des recettes enregistrées sur la sélection française pour l'Euro 1996. La raison tient en cinq mots : ils-sont-champions-du-monde.

« Tous les partenariats noués avant la Coupe du monde ont été prolongés, confirme Philippe Piat, de l'UNFP. Sur la base de tarifs un peu plus chers, mais qui ne sont pas passés du simple au double. Et les nouvelles sollicitations sont nombreuses et plus appuyées. » Qui aurait pu penser que, deux ans après la Coupe du monde, les écrans publicitaires de TF 1 entourant un match amical comme France-Slovaquie seraient autant remplis – au total quarante-deux spots, soit 16,8 minutes dans les écrans d'avant-après match et pendant la mi-temps ? La féminisation de l'audience perdure, alors que 70 % des femmes se disaient allergiques au football avant la Coupe du monde 1998 (Ipsos). Et les jeunes, autre cible chérie des annonceurs, sont en forte augmentation dans les stades (+ 20 % environ). Conséquence : les entreprises sont de

plus en plus intéressées par ce qu'elles estiment être une « cible captive de masse ». Et l'équipe de France est la porte d'entrée rêvée.

Cet engouement n'est-il qu'un feu de paille ? Quelques sceptiques attendent les prochains résultats. Mais la plupart des professionnels parient sur une réussite à long terme. Même si, prévient Alain Cayzac, président d'Havas Advertising Sports, « le plus délicat sera de garder pendant deux ans l'attrait de l'équipe de France aux yeux du public, alors qu'elle ne jouera aucun match qualificatif pour la Coupe du monde 2002 ».

Florence Amalou

Les joueurs-stars convoités

Que ce soit Marcel Desailly ou Emmanuel Petit pour SFR, Fabien Barthez pour McDonald's, Vixente Lizarazu ou Didier Deschamps pour Lu, ou la super-star Zinedine Zidane pour Dior, tous ont la cote auprès des publicitaires. « C'est une génération de joueurs formidablement sexy, qui, par leur vie sentimentale notamment, sont entrés de plain-pied dans le star-système », commente Alain Cayzac, le président de Havas Advertising Sports, l'agence de communication de Cegetel pour le football.

Xavier Michalon, le responsable de la communication événementielle de SFR, explique : « Ils sont vecteurs de jeunesse, de dynamisme, de sympathie et apportent le statut de la star. Leur notoriété est incroyable. » Les champions du monde permettent une adhésion immédiate du public aux campagnes publi-promotionnelles les plus anodines.

plus uniquement sur l'équipe de France, mais veut, avec la Fédération française de football, jouer un rôle dans la formation – de l'encadrement notamment : « Nous voulons enrichir, renforcer, enrainer Cegetel dans le foot français », a déclaré le directeur général de Cegetel, Philippe Germond.

Le groupe Cegetel a mis 20 millions de francs sur la table – une somme minime au regard des 500 millions de francs net dépensés en communication par les marques du groupe – pour devenir le partenaire de la Fédération française de football et de l'équipe

d'autres entreprises ont acquis le droit d'utiliser le label « partenaire de l'équipe de France de football », pour organiser des jeux-concours ou acheter des panneaux à leur nom autour des terrains de jeu.

Les marques sont interdites sur les maillots lors des matches ? Peu importe. Certains annonceurs ont bien su tirer leur épingle du jeu. Adidas et Canal+ sont les marques que le public associe le plus spontanément au football : elles sont les seules à être autorisées (avec LG et Carrefour) à figurer sur les maillots et les chasubles d'entraînement, moyennant une contri-

L'autorisation de la publicité télévisée pour les sites Internet soumise au Conseil d'Etat

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) persiste et signe. Malgré le tollé déclenché en février par leur décision d'autoriser la publicité pour les sites Internet à la télévision, les sages n'ont pas renoncé. Ils ont juste décidé, mardi 18 avril, d'en reporter l'application au 1^{er} septembre. Mais ils n'ont pas précisé si la période expérimentale de dix-huit mois initialement prévue est maintenue (Le Monde du 24 février).

Après que Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication, eut exprimé « [sa] préoccupation devant [les] conséquences probables » de cette décision, le groupe de travail « publicité » du CSA, animé par Janine Langlois-Glandier, a reçu, entre le 6 et le 30 mars, les représentants des vingt-huit organisations professionnelles concernées par cette interprétation du décret de 1992 sur l'interdiction de la publicité télévisée pour certains secteurs. Publicitaires, re-

présentants de la presse écrite, des radios et des télévisions, de l'édition, du cinéma, de la production audiovisuelle sont venus exprimer leurs craintes de voir ainsi déséquilibrer le marché publicitaire.

« INAPPLICABLES »

Le CSA leur a présenté un tableau en quatre colonnes sur la manière dont pourrait s'appliquer cette décision. Exemples : les journaux pourraient faire une publicité pour leur site Internet, mais sans l'accompagner d'une offre d'abonnement ou d'une référence au support papier ; même chose pour les éditeurs à condition de ne pas en profiter pour faire la promotion du dernier roman paru.

« Inapplicable », estiment la plupart des représentants des secteurs concernés. D'autres auraient souhaité que la concertation se poursuive. « Cela nous aurait permis de discuter davantage des modalités

d'application et d'envisager avec les distributeurs les mesures d'accompagnement nécessaires », explique un représentant du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), qui vient de déposer une requête conjointe avec le Syndicat professionnel de la presse magazine et d'opinion (SPPMO) auprès du Conseil d'Etat ; celle-ci s'ajoute aux six recours déjà déposés par les représentants de la radio, du cinéma et des auteurs notamment.

Les adversaires de la décision du CSA espèrent que la haute juridiction administrative leur donnera raison avant la date d'application fixée par le CSA. Il reste l'inconnue de l'attitude de Catherine Tasca, la nouvelle ministre de la culture et de la communication, qui, dans les déclarations qui ont suivi sa nomination, avait semblé prendre quelques distances avec la décision du CSA.

Françoise Chirot

CE N'EST PAS UN HASARD SI ÉPICURE, le philosophe auquel est attachée l'idée de bonheur, est né dans une île grecque, à Samos. Ici tout parle de joie de vivre, les paysages, le climat et surtout le sentiment d'une certaine sérénité.

TOUT SAVOIR AVANT DE VOIR

Ulysse

Une coédition Téléràma

ULYSSE ÎLES GRECQUES : 35 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BMW : le constructeur automobile allemand a déclaré** mardi 25 avril qu'il souhaitait que le consortium Phoenix, qui a la faveur du gouvernement britannique pour la reprise de Rover, apporte des précisions sur le financement de son offre, alors que les discussions semblaient en passe d'aboutir avec la société britannique de capital-risque Alchemy Partners.

● **BAYER : le chimiste et pharmacien allemand a annoncé mardi le transfert du siège de sa division Consumer Care** (médicaments sans ordonnance et insecticides d'intérieur) de Leverkusen, siège du groupe, à Morristown (New Jersey), aux Etats-Unis, à compter du 1^{er} mai. Consumer Care réalise environ la moitié de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord et y emploie 2 000 personnes, sur un total mondial de 5 300.

● **SAGEM : le groupe a enregistré à ce jour des commandes pour plus de 3,5 millions de téléphones GSM** à la norme WAP (Wireless Application Protocol). Sagem indique sans autre précision que ces commandes émanent des grands opérateurs GSM européens et internationaux.

● **TOTALFINAELF : le gouvernement français estime que le groupe pétrolier peut maintenir ses investissements en Birmanie**, mais il lui demande d'œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne des Birmans, a indiqué mardi à l'Assemblée le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, en réponse à une question d'une élue écologiste, Marie-Hélène Aubert.

● **DASSAULT AVIATION : le ministre de la défense, Alain Richard, a demandé mardi à l'entreprise Dassault Aviation**, qui connaît un mouvement social lié aux salaires et à l'application des 35 heures, de « faire des efforts » parmi les « bas salaires ». Les syndicats CGT et CFTD réclament des hausses de salaire d'environ 1 500 F par mois.

SERVICES

● **HIDROCANTABRICO : l'assemblée générale du quatrième producteur d'électricité espagnole, mardi, n'a pas modifié les statuts du groupe** limitant les droits de vote

pour un actionnaire qui détient moins de 75 % du capital. Cela ne facilitera pas l'OPA lancée par Union Fenosa pour 2,7 milliards d'euros.

● **NH HOTELES : le cinquième groupe hôtelier espagnol a annoncé mardi le lancement d'une opération publique d'échange (OPE)** d'actions sur la totalité de la chaîne néerlandaise Krasnapolsky Hotels et Restaurants NV.

● **BRITISH TELECOM : l'opérateur téléphonique britannique a annoncé la commercialisation en juillet** de son service d'accès à Internet à haut débit sur la technologie ADSL au prix de 440 F par mois après frais d'installation (1 650 F).

● **HONGKONG CABLE & WIRELESS : le groupe de médias News Corp. et l'opérateur téléphonique Singapore Telecommunications (SingTel)** réfléchissent à une contre-offre sur Hong Kong Cable & Wireless, qui pourrait dépasser les 30 milliards de dollars, selon le *Wall Street Journal* du 26 avril.

FINANCE

● **GENERAL ELECTRIC : le groupe américain, dont les activités vont de la fabrication d'ampoules électriques à la télévision**, s'est allié à la banque Internet CompuBank pour proposer ce nouveau service à partir de son site financier pour particuliers, GE Financial Network. Les utilisateurs pourront notamment ouvrir des comptes, remplir des chèques, réaliser des transferts d'argent et payer leurs factures en ligne.

● **TRADEPOINT : le marché boursier électronique Tradepoint lancera le 10 juillet un marché paneuropéen des grandes valeurs** qui permettra de réduire les coûts de transaction et de règlement-livraison des actions européennes, a annoncé la société mercredi dans un communiqué.

RÉSULTATS

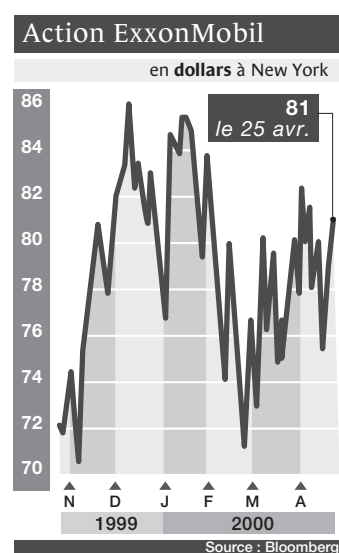
● **FIMALAC : la société Financière Marc de Lacharrière (FIMALAC)** a accusé en 1999 une baisse de 32,7 % de son résultat net part du groupe à 71,3 millions d'euros, contre 106 millions d'euros un an plus tôt. Le groupe estime toutefois que les chiffres 1998 et 1999 ne sont pas comparables.

VALEUR DU JOUR

ExxonMobil dopée par la flambée du brut

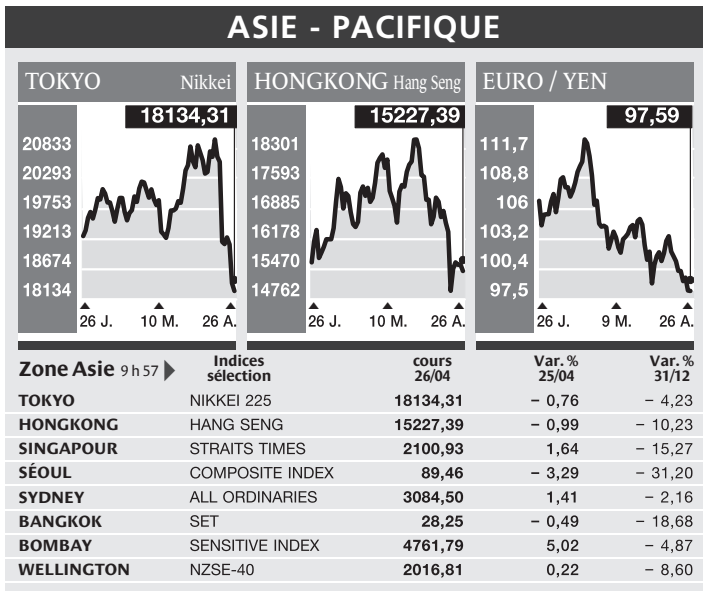
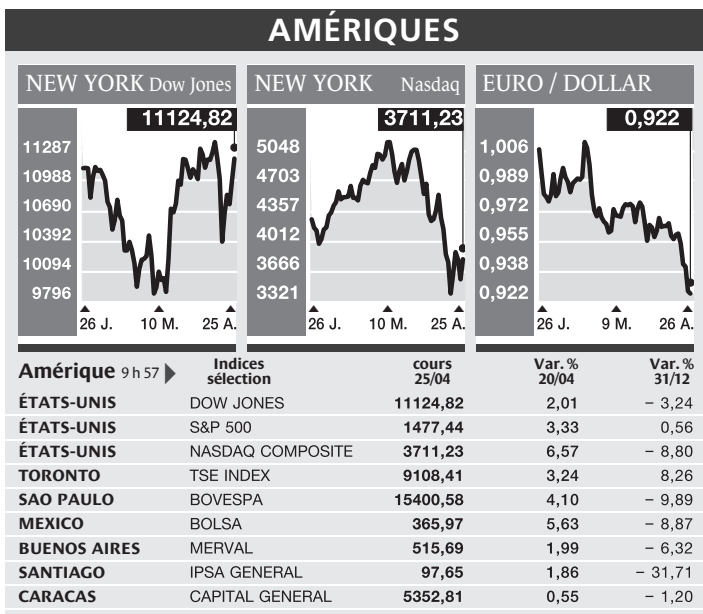
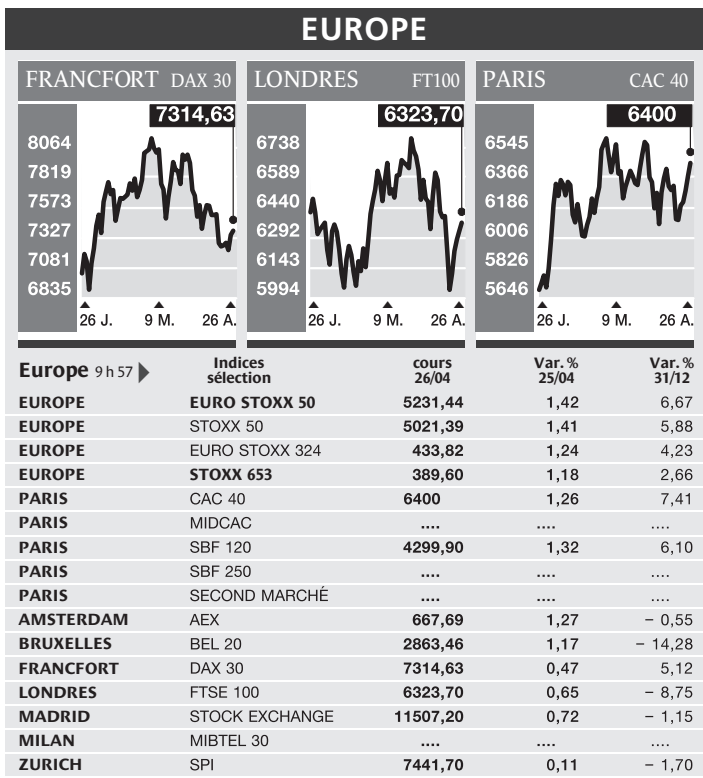
PREMIER TRIMESTRE faste pour les compagnies pétrolières. Tous les groupes ont profité de la flambée des cours du brut, passé, pour le Brent (qualité de référence de la mer du Nord), de 11 à 26 dollars en moyenne sur cette période. ExxonMobil, le numéro un mondial du secteur, a annoncé un doublement de son bénéfice avant éléments exceptionnels à 3,35 milliards de dollars pour le premier trimestre 2000 (contre 1,611 milliard sur la même période de 1999). Après éléments exceptionnels, notamment les coûts associés à la fusion des deux groupes Exxon et Mobil, le bénéfice net atteint 3,48 milliards de dollars (contre 1,484 milliard). Cette performance dépasse les prévisions des analystes. L'action ExxonMobil a progressé mardi 25 avril. Simultanément Texaco, troisième pétrolier américain et sixième mondial, a annoncé un quasi-triplement de son résultat trimestriel avant éléments exceptionnels, à 574 millions de dollars. Le bénéfice net est, quant à lui, multiplié par six, à 602 millions de dollars. Son compatriote Conoco a vu sa performance presque quintuplée, à 391 millions de dollars.

Pour ExxonMobil, les bénéfices en amont (exploration, exploitation) ont atteint le niveau record de 2,8 milliards de dollars, grâce à une hausse des prix du pétrole brut de plus de 15 dollars et à une progression des cours de gaz na-



tuel. En revanche, les bénéfices en aval (raffinage, distribution) ont reculé, en raison de l'incapacité du groupe à relever les prix de ses produits alors que les cours du brut augmentaient, a estimé, dans un communiqué, le président du groupe, Lee Raymond. Le début de la baisse des prix du brut à la fin du trimestre, après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter leur production, s'est traduit par une nette amélioration des marges. Cette tendance se poursuit. Concernant les cessions demandées par Bruxelles dans le cadre de la fusion, Mobil a revendu sa participation dans la filiale commune qu'il avait, avec BP, dans le raffinage et la distribution en Europe.

Dominique Gallois



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

WALL STREET a terminé en forte hausse, mardi 25 avril. L'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a terminé sur un gain de 2,01 % (ou 218,72 points), à 11 124,82 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, qui regroupe l'essentiel des valeurs de la haute technologie et de l'Internet, a terminé sur un gain de 228,75 points, soit 6,57 %, à 3 711,23 points. Il a enregistré sa deuxième plus forte hausse en points et sa troisième en pourcentage. Enfin, l'indice Standard & Poor's 500 a terminé sur un gain de 3,31 %, à 1 477,14 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en légère baisse, mercredi 26 avril dans les premiers échanges. Les taux d'intérêt à 10 ans, qui évoluent à l'inverse des prix des obligations, remontaient à 5,47 % en France et à 5,35 % en Allemagne. Aux Etats-Unis, la veille, le taux de rendement de l'obligation à 30 ans s'était tendu à 5,93 %, contre 5,85 %, ainsi que celui sur les emprunts à dix ans, qui s'est établi à 6,11 %, contre 5,98 %.

MONNAIES

L'EURO atteignait, mercredi, dans les premiers échanges, son plus bas niveau historique face au yen, à 96,95 yens. La veille, la devise européenne avait chuté jusqu'au cours plancher de 0,9162 dollar et à 0,5803 livre sterling.

ÉCONOMIE

Baisse historique de l'euro

L'EURO continuait sa glissade à des planchers historiques face aux principales devises, mardi 25 avril, touchant un plus bas à 0,9162 dollar, alors que le billet vert profitait d'une reprise des marchés d'actions américains. L'euro inscrivait également un nouveau record de faiblesse face à la livre à 0,5808 livre. Il cotait 0,5868 livre sterling en fin de journée à Londres, après avoir touché un plancher à 0,5860 dollar plus tôt. Face à la devise japonaise, l'euro glissait à un plus bas historique, à 97,25 yens, contre 99,17 yens la veille à New York. Le précédent record de baisse avait été établi à 97,50 yens le 31 mars (*lire pages 18 et 19*).

● **ALLEMAGNE : pour la première fois depuis octobre 1999, l'indice des prix à la production industrielle en Allemagne est resté inchangé en mars** comparé à février, ce qui porte sa hausse à 2,4 % en glissement annuel, a annoncé mercredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

● **Une baisse des prix à la consommation** s'est amorcée en avril par rapport au même mois de 1999 dans cinq Etats régionaux clés allemands, selon des chiffres publiés par les Offices des statistiques des différents Länder. Le ralentissement de la progression des prix est dû essentiellement à l'évolution des prix des produits pétroliers.

● **JAPON : les ventes au détail des principales grandes surfaces japonaises ont chuté de 4,5 % au mois de mars** par rapport au même mois de 1999, montrant une nouvelle détérioration de cet indicateur crucial pour connaître l'évolution de la consommation des ménages. Pour l'ensemble de l'exercice fiscal clos en mars, les ventes des grandes surfaces japonaises ont diminué de 3,8 %, accélérant encore leur contraction par rapport à l'année précédente (-3,6 %), a indiqué mercredi le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

● **La production automobile a progressé de 0,5 % au Japon** en mars par rapport au même mois de 1999, confirmant l'embellie aperçue le mois précédent, durant lequel elle avait augmenté de 5,3 %, a annoncé mercredi l'Association japonaise des

constructeurs JAMA. Un total de 1 019 267 véhicules ont été construits sur l'archipel le mois dernier.

● **ÉTATS-UNIS : le département américain du Trésor a annoncé mardi qu'il allait racheter jusqu'à 3 milliards de dollars** de bons à 30 ans jeudi, dans le cadre de la réduction de la dette publique grâce aux excédents budgétaires.

● **Les reventes de logements** aux Etats-Unis ont augmenté de 1,5 % en mars comparativement à février, mois au cours duquel leur hausse avait été de 7 % (chiffre révisé), selon les statistiques publiées mardi par le groupement national des agents immobiliers (NAR).

● **FRANCE : les dépenses de consommation des ménages** français en produits manufacturés ont baissé de 1,7 % en mars par rapport au mois précédent, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières publiés mercredi par l'INSEE. En février, ces dépenses avaient progressé de 2,2 %. Sur un an, la hausse s'est établie à 4,1 %.

● **Les prix à la consommation** en France ont augmenté de 0,5 % en mars par rapport à février et ont enregistré une hausse de 1,5 % sur un an, selon les chiffres définitifs publiés mercredi par l'INSEE.

● **La moyenne des prévisions de croissance** pour la France faites par des instituts de conjoncture et des banques consultés par *Consensus Forecasts* se situe désormais à 3,7 % pour 2000, contre 3,5 % le mois dernier, d'après le numéro d'avril de la revue britannique. Pour 2001, le consensus est à 3,3 %, contre 3,1 % le mois dernier.

● **CHINE/OMC : 149 économistes américains**, dont 13 prix Nobel, ont apporté leur appui à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, dans une lettre ouverte rendue publique mardi à Washington. La Maison Blanche éprouve des difficultés au Congrès pour faire adopter une normalisation permanente des relations commerciales avec la Chine.

● **ROUMANIE : le Parlement roumain a adopté mardi à une large majorité le projet de budget** pour l'an 2000. Selon le ministre des finances, les amendements adoptés n'ont pas modifié le déficit budgétaire, fixé d'un commun accord avec le FMI à 3 % du produit intérieur brut.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4537	COUR. NORVÉGIENNE	8,1630
COUR. SUÉDOISE	8,2430	COURONNE TCHÈQUE	36,2500
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5637	DOLLAR CANADIEN	1,3724
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8743	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,8743
DACHME GRECOQUE	335,6800	FLORINT HONGROIS	258,0200
ZLOTY POLONAIS	3,9987		

Cours de change croisés						
26/04 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94491	0,92200	0,14056	1,57910	0,58586
YEN	105,83000	97,59000	14,88000	167,12000	62,03500
EURO	1,08460	1,02470	0,15245	1,71200	0,63575
FRANC	7,11450	6,72095	6,55957	11,23335	4,16960
LIVRE	0,63327	0,59845	0,58415	0,08905	0,37120
FRANC SUISSE	1,70690	1,61245	1,57330	0,23995	2,69410

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 25/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 26/04	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,35	3,80	5,46	5,76	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,80	3,95	5,34	5,69	JUIN 2000	59766,00	86,02	85,98
GDE-BRETAG.	6	6,08	5,35	4,61	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	3,80	3,90	5,61	5,98	MAI 2000		NC	NC
JAPON	0,07	0,04	1,72	2,10				
ÉTATS-UNIS	5,94	5,80	6,10	5,92				
SUISSE	2,50	2,90	4,01	4,43				
PAYS-BAS	3,75	3,90	5,50	5,76				

Matières premières		
En dollars	Cours 25/04	Var. % 20/04
MÉTALUX (LONDRES)	\$/TONNE	
CUIVRE 3 MOIS	1738,50	-0,37
ALUMINIUM 3 MOIS	1492,50	-0,03
PLOMB 3 MOIS	440	-1,12
ETAIN 3 MOIS	5430	-0,73
ZINC 3 MOIS	1174,50	-0,21
NICKEL 3 MOIS	9400	-0,53
MÉTALUX (NEW YORK)	\$/ONCE	
ARGENT A TERME	4,99	-0,30
PLATINE A TERME	117160,50	-3,28
GRAINES DENRÉES	\$/BOISSEAU	
BLÉ (CHICAGO)	254	+0,69
MAIS (CHICAGO)	230,25	-0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	173,60	-0,12
SOFTS	\$/TONNE	
CACAO (NEW YORK)	769	+0,65
CAFÉ (LONDRES)	910
SUCRE BLANC (PARIS)
En euros	Cours 25/04	Var. % 20/04
OR FIN KILO BARRE	9550	+0,63
OR FIN LINGOT	9650
ONCE D'OR (LO) \$	279,50	-8,95
PIÈCE FRANCE 20 F	54,80	+0,55
PIÈCE SUISSE 20 F	54,80	-0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	54,70	-0,55
PIÈCE 10 DOLLARS US	202
PIÈCE 20 DOLLARS US	376	-6,35
PIÈCE 50 PESOS MEX.	354

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action EMAP PLC a fait un bond en avant de 6,80 %, à 1 198 pence, mardi 25 avril, en réaction à une information de presse revenant sur une éventuelle reprise de l'éditeur britannique de magazines par Yahoo! Inc. Le marché spéculerait sur une offre autour de 16 ou 17 livres sterling, en numéraire et en actions Yahoo!.

● Le titre Telecom Italia a progressé, mardi, de 0,13 %, à 15 euros, tandis que sa filiale de téléphonie mobile, Telecom Italia Mobile, a perdu 2,38 % à 10,25 euros. Le gouvernement envisageait d'augmenter le prix des licences pour les opérateurs de téléphonie mobile de troisième génération UMTS.

● La valeur Infineon a reculé, mar-

di, de 0,80 % à 68,30 euros. Selon le Financial Times, le fabricant de semi-conducteurs, filiale de l'allemand Siemens, dont 28 % du capital ont été mis en Bourse mi-mars, va introduire sur le marché de nouvelles activités.

● L'action du 5^e groupe hôtelier espagnol, NH Hoteles, a perdu, mardi, 8,11 %, à 12,35 euros, alors qu'il vient d'annoncer une OPE sur le groupe néerlandais Krasnapolsky Hotels.

● Hidrocantabrico, dont les actionnaires ont refusé mardi de modifier les statuts du groupe et compliqué ainsi l'OPA lancée par Union Fenosa, a perdu 3,42 %, à 23,19 euros. En revanche, Union Fenosa s'est adjugé 0,76 %, à 21,16 euros.

26/04 10h06

AUTOMOBILE

Code pays	Cours en euros	% Var. 25/04
AUTOLIV SDR	SE	30,94 + 0,99
BASF AG	BE*	48,40 + 0,83
BMW	DE*	30,65 - 0,81
CONTINENTAL AG	DE*	20,10 + 1,26
DAIMLERCHRYSLER	DE*	65,90 + 1,07
FIAT	IT*	27,90
FIAT PRIV.	IT*	15,80
MICHELIN /RM	FR*	38,04 + 2,20
PEUGEOT	FR*	233,50 + 2,41
PIRELLI	IT*	2,65
RENAULT	FR*	48,96 - 0,08
VALEO /RM	FR*	61,40 + 0,74
VOLKSWAGEN	DE*	42,40
DJ E STOXX AUTO P		236,47 + 0,69

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,36 + 1,81
ABN AMRO HOLDIN	NL*	23,20 + 1,22
ALL & LEICS	GB	10,89 - 2,58
ALLIED IRISH BA	GB	18,66 + 0,46
ALPHA CREDIT BA	GR	62,41 + 1,01
B PINTO MAYOR R	PT*	23,10
BANK AUSTRIA AG	AT*	48,50 + 0,02
BANK OF IRELAND	GB	12,43
BANK OF PIREAUS	GR	19,69 + 0,46
BK OF SCOTLAND	GB	10,67 - 2,93
BANKINTER R	ES*	53 + 0,47
BARCLAYS PLC	GB	28,53 + 0,60
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	66 - 1,05
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,10
BCA FIDURAM	IT*	16,04
BCA INTESA	IT*	4,31
BCA LOMBARDIA	IT*	9,28
MONTE PASCHI SI	IT*	3,41
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,47
BCA P.MILANO	IT*	6,86
B.P.VERONA E S.	IT*	11
BCA ROMA	IT*	1,16
BBVA R	ES*	15 + 0,33
ESPIRITO SANTO	PT*	25,20
BCO POPULAR ESP	ES*	29,92 - 0,37
BCO PORT ATLANT	PT*	4,04
BCP R	PT*	5,18
BIPOP CARIRE	IT*	100,50
BNL	IT*	3,63
BNP /RM	FR*	89,50 - 1,43
BSCH R	ES*	11,45 + 0,77
CCF /RM	FR*	155 - 0,70
CHRISTIANA BK	NO	4,99
COMIT	IT*	5,15
COMM.BANK OF GR	GR	59,31 + 2,63
COMMERZBANK	DE*	42,75 - 0,35
CREDIT LYONNAIS	FR*	43,68 + 0,02
DEN DANSKE BK	DK	108,67 + 1
DNB HOLDING -A	NO	4,05
DEUTSCHE BANK N	DE*	74,60 + 0,07
DEXIA	BE*	142,50 + 0,78
DRESNER BANK N	DE*	44,70
EFG EUROBANK	GR	29,49 - 1
ERGO BANK	GR	21,75 + 1,04
ERSTE BANK	AT*	46 - 0,09
FOERENINGSSB A	SE	15,77 + 0,78
HALIFAX GROUP	GB	10,55 + 1,63
HSBC HLDG	GB	12,14 - 0,14
IONIAN BK REG.S	GR	40,96
KBC BANCASSURAN	BE*	40,96 + 1,76
LLOYDS TSB	GB	11,67 - 1,01
MERITA	FI*	5,72
NAT BANK GREECE	GR	67,47 + 1,57
NATEXIS BQ POP.	FR*	72,40 + 0,49
NATL WESTM BK	GB	22,66
NORDIC BALTIC H	SE	6,67
ROLO BANCA 1473	IT*	17,32
ROYAL BK SCOTL	GB	17,03 + 1,31
SAN PAOLO IMI	IT*	15,40
S-E-BANKEN -A	SE	11,65 + 2,67
STANDARD CHARTE	GB	14,50 + 0,71
ST GENERAL-A/	FR*	224,60 + 1,95
SV HANDBK -A	SE	14,50 + 0,84
SWEDISH MATCH	SE	3,30 + 1,12
UBS REG	CH	269,22 - 0,70
UNICREDITO ITAL	IT*	4,21
UNIDANMARK -A	DK	83,85
XIOSBANK	GR	19,81 + 1,37
DJ E STOXX BANK P		314,07 + 0,24

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	148,70 - 0,20
AKZO NOBEL NV	NL*	45,20 - 0,81
BASF AG	DE*	48,40 + 0,83
BAYER AG	DE*	44,45 + 0,34
BOC GROUP PLC	GB	19,30 + 0,35
CELANESE N	DE*	21,65 + 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	65,55 + 0,73
CLARIANT N	CH	399,69 - 0,32
DEGUSSA-HUELS	DE*	32 + 0,63
DSM	NL*	35,94 + 0,64
EMS-CHEM HOLD A	CH	4677,95 - 0,61
ICI	GB	9,94 + 2,99
KEMIRA	FI*	5,55 + 2,40
LAPORTE	GB	8,90
LONZA GRP N	CH	538,44 - 0,70
RHODIA	FR*	19,64 + 0,67
SOLVAY	BE*	75,50 + 1,21
TESSENDERLO CHE	BE*	41,50 + 1,97
DJ E STOXX CHEM P		369,26 + 0,67

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	51,80 + 2,88
CHRISTIAN DIOR	FR*	254,20 + 1,68
D'ETEREN SA	BE*	284 + 1,18
GAZ ET EAUX /RM	FR*	63,95 + 0,08
GBL	BE*	262 + 1,59
GEVAERT	BE*	41 - 1,44
HAGEMEYER NV	NL*	21,23 - 0,70
INCHCAPE	GB	4,90
INVESTOR -A	SE	15,29 + 0,80
INVESTOR -B	SE	15,29 + 0,80
MYTILINEOS	GR	9,38 + 0,48
NORSK HYDRO	NO	39,69
OERLIKON-BUEHRL	CH	237,40 + 2,61
ORKLA -A	NO	16,17
SONAE SGPS	PT*	45,30
TOMKINS	GB	3,24
VEBA AG	DE*	53,20 - 1,48
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	3,65 - 1,35
BRITISH TELECOM	GB	19,61 + 2,03
CABLE & WIRELES	GB	17,61 + 2,37
DEUTSCHE TELEKO	DE*	73,20 + 0,97
ENERGIS	GB	49,34 + 1,71
EQUANT NV	DE*	85,50
EUROPOLITAN HLD	SE	19,05
FRANCE TELECOM	FR*	168,50 + 2,87
HELLENIC TELE I	GR	24,87 + 0,72
KONINKLIJKE KPN	NL*	118,50 + 2,33
MANNESMANN N	DE*	275 - 1,08
PANAFON HELLENI	GR	13,32 + 1,36
PORTUGAL TELECO	PT*	11,66
SONERA	FI*	56,39 + 5,80
SWISSCOM N	CH	378,69 + 1,19
TELE DANMARK -B	DK	83,18 + 3,68
TELECEL	PT*	18,25
TELECOM ITALIA	IT*	15
TELECOM ITALIA	IT*	6,93
TELEFONICA	ES*	24,79 + 1,43
TIM	IT*	10,25
VODAFONE AIRTOU	GB	4,87 + 3,24
DJ E STOXX TCOM P		1236,04 + 2,20

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	45,06 - 0,29
AKTOR SA	GR	14,45 + 3,85
UPONOR -A	FI*	16,90 + 1,14
AUMAR R	ES*	16,08 + 0,25
ACESA R	ES*	9,31
BLUE CIRCLE IND	GB	7,34 + 0,23
BOUYGUES /RM	FR*	708 + 2,61
BPB	GB	5,60 + 0,30
BUZZI UNICEM	IT*	9,02
CIMPOR R	PT*	16,15
COLAS /RM	FR*	182 - 0,82
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,49 + 2,29
FCC	ES*	22,24 - 0,18
GROUPE GTM	FR*	86,75 + 0,52
HANSON PLC	GB	7,87 - 1,07
HEIDELBERGER ZE	DE*	64 + 0,79
HELLTECHNODOR	GR	23,53 + 3,95
HERACLES GENL R	GR	24,53 + 0,18
HOCHTIEF ESSEN	DE*	28,15 + 0,54
HOLDERBANK FINA	CH	1215,63
IMERYS /RM	FR*	128,60 - 0,46
ITALCEMENTI	IT*	9,44
LAFARGE /RM	FR*	94,90 + 0,42
MICHANIKI REG.	GR	8,74 + 0,17
PILKINGTON PLC	GB	1,26 + 2,78
RMC GROUP PLC	GB	13,31 + 0,64
SAINT GOBAIN /R	FR*	156 + 1,23
SKANSKA -B	SE	37,30 + 0,82
TAYLOR WOODROW	GB	2,71 + 1,27
TECHNIP /RM	FR*	119,80
TITAN CEMENT RE	GR	43,64 - 0,34
WIENERB BAUSTOF	AT*	23,95 - 0,21
WILLIAMS	GB	6,29
DJ E STOXX CNST P		230,57 + 0,91

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	42,61 + 0,97
ADIDAS-SALOMON	DE*	67,50 + 3,37
AIR FCE	FR*	17,01 - 1,39
AIRTOURS PLC	GB	6 - 1,12
ALITALIA	IT*	2,16
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	16,60 + 0,61
AUTOGRILL	IT*	9,94
BANC & OLUFSEN	DK	33,54 + 0,81
BENETTON GROUP	IT*	2,04
BRITISH AIRWAYS	GB	5,36 + 3,95
BULGARI	IT*	11,95
CLUB MED. /RM	FR*	133 - 0,75
COMPASS GRP	GB	15,01 - 0,67
DT.LUFTHANSA N	DE*	23,40 - 0,76
ELECTROLUX -B	SE	19,29 - 0,93
EM.TV & MERCHAN	DE*	7,8 + 3,17
EMI GROUP	GB	9,68 + 4,96
EURO DISNEY /RM	FR*	0,90 + 1,12
GRANADA GROUP	GB	10,46 - 0,32
HERMES INTL	FR*	146,70 + 1,31
HPI	IT*	1,32
KLM	NL*	19,30 - 1,03
HILTON GROUP	GB	4,51 + 1,92

STOXX 653



PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	47,90 - 0,32
AVENTIS /RM	FR*	61,50 - 0,57
GLAXO WELLCOME	GB	34,45 + 1,04
NOVARTIS N	CH	1529,40 + 0,59
NOVO NORDISK B	DK	150,26
ORION B	FI*	24,95 - 0,20
ROCHE HOLDING	CH	13301,93 + 2,45
ROCHE HOLDING G	CH	11519,86 + 0,95
SANOFI SYNTHELA	FR*	43,05 - 2,16
SCHERING AG	DE*	150,50 + 1,07
UTHKLINE BEEC	GB	15,25 + 0,22
UCB	BE*	37,50 - 0,27
DJ E STOXX HEAL		421,13 - 0,48

ÉNERGIE

BG	GB	5,68
BP AMOCO	GB	9,43 - 1,24
BURMAH CASTROL	GB	26,58 - 0,32
CEPSA	ES*	9,29
DORDTSCHE PETRO	NL*	54
ENI	IT*	5,45
ENTERPRISE OIL	GB	7,75 + 4,58
LASMO	GB	1,88 + 1,83
OMV AG	AT*	88,60 - 0,72
PETROLEUM GEO-S	NO	16,05
REPSOL	ES*	22,62 + 0,22
ROYAL DUTCH CO	NL*	61,20 + 0,84
SAIPEM	IT*	5,16
SHELL TRANSP	GB	8,50 + 0,20
TOTAL FINA ELF/	FR*	164 + 2,31
DJ E STOXX ENGY P		338,20 + 1,12

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	124,11 + 0,91
ADECCO N	CH	940,68 - 1,47
ALSTOM	FR*	28,85 - 0,41
ALUSUISSE LON G	CH	690,55 + 1,40
ASSA ABLOY-B	SE	19,23
ASSOC BR PORTS	GB	4,68 + 6,98
ATLAS COPCO -A	SE	26,57 + 0,69
ATLAS COPCO -B	SE	25,96 + 1,66
ATTICA ENTR SA	GR	12,57 + 2,18
BAA	GB	6,84 + 0,75
BBA GROUP PLC	GB	7,04
BRISA AUTO-ESTR	PT*	7,44
CAPITA GRP	GB	27,26 - 3,31
CMG	GB	67,44 + 1,77
COOKSON GROUP P	GB	3,15 + 1,09
DAMPSKIBS -A	DK	9927,96
DAMPSKIBS -B	DK	11403,73
DAMSKIBS SVEND	DK	15294,42
ELECTROCOMPONEN	GB	10,63
EUROTUNNEL /RM	FR*	1,13 + 1,80
FINNLINES	FI*	20
FKI	GB	3,99
FLS IND.B	DK	18,78 + 2,19
FLUGHAFEN WIEN	AT*	35,99 + 0,31
GKN	GB	14,96 + 0,34
HALKOR	GR	5,62 + 2,17
HAYS	GB	7,17 - 3,64
HEIDELBERGER DR	DE*	62
HUHTAMAELI VAN	FI*	32,50
IFIL	IT*	7,24
IMI PLC	GB	4,10
IND.VAERDEN -A	SE	26,45
ISS INTL SERV-B	DK	70,84
KOEBENHAVN LUFT	DK	75,13 + 1,82
KONE B	FI*	56,75
LEGRAND /RM	FR*	198,60 + 0,97
LINDE AG	DE*	42,70 - 0,23
MAN AG	GB	35,90 + 0,56
METALLGESELLSCH	DE*	16,40 + 0,92
METRA A	FI*	18

SCOTT & NEWCAST

SCOTT & NEWCAST	GB	8,14 + 1,48
SOUTH AFRICAN B	GB	8,36 + 1,44
TATE & LYLE	GB	3,87 + 0,88
UNICATE PLC	GB	5
UNILEVER	NL*	54,40 + 0,93
UNILEVER	GB	7,04 + 0,73
WHITBREAD	GB	9,85 - 0,17
COCA-COLA BEVER	GB	1,98 - 2,50
DJ E STOXX F & BV P		223,13 - 0,11

ASSURANCES

AEGON NV	NL*	83,30 + 2,52
AEGIS GROUP	GB	2,78
AGF /RM	FR*	54,60 + 1,11
ALLIANZA ASS	IT*	11,34
ALLIANZ N	DE*	411,50 - 0,12
ALLIED ZURICH	GB	11,02 - 1,07
ASR VERZEKERING	NL*	55 + 1,10
AXA /RM	FR*	162,70 + 1,18
BALOISE HLDG N	CH	914,59 - 0,55
BRITANNIC	GB	14,96
CGU	GB	15,18 - 2,19
CNP ASSURANCES	FR*	32,21 + 0,03
CORP MAPFRE R	ES*	16,96 + 0,36
ERGO VERSICHERU	DE*	116,30 + 0,69
ETHNIKI GEN INS	GR	33,78 - 4,71
CODAN	DK	78,48
FORTIS (B)	BE*	28,80 + 0,70
GENERALI ASS	IT*	31,80
GENERALI HLD VI	AT*	166 + 1,22
INTERAM HELLEN	GR	

NOMINATION

ÉPISCOPAT

Mgr Hubert Barbier a été nommé archevêque de Bourges par le pape Jean Paul II mardi 25 avril. Il succède à Mgr Pierre Plateau, atteint par la limite d'âge, fixée à soixante-quinze ans. Mgr Barbier était évêque d'Annecy depuis 1984.

[Né le 4 août 1932 à La Chaize-le-Vicomte (Vendée), Hubert Barbier a suivi ses études au séminaire d'Issy-les-Moulineaux et au séminaire français de Rome. Il est licencié en théologie et en droit canonique. Ordonné prêtre en 1955 pour le diocèse de Luçon, il exerce diverses responsabilités, d'abord comme aumônier de la Jeunesse étudiante chrétienne (1958-1961), directeur du secrétariat social de Vendée (1959-1970), vicaire épiscopal, délégué à l'apostolat des laïcs (1970-1974). Il est nommé vicaire général du diocèse de Luçon en 1978. Nommé évêque auxiliaire d'Annecy le 12 octobre 1980,

Légion d'honneur

Culture et communication

Sont promus *officiers*
Michelle Bozzuffi, née Cortes, dite Françoise Fabian, comédienne ; Claude Janssen, président du comité national de l'Union centrale des arts décoratifs, ancien président de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris ; Robert Lamoureux, auteur dramatique, comédien ; Hélène Lehideux, épouse David-Weill, présidente d'associations culturelles ; Magdeleine, dite Mady, Mespilé, cantatrice ; Jean-Claude Moreau-Gobard, antiquaire ; Daniel Toscan du Plantier, président de festivals cinématographiques.

Sont nommés *chevaliers*
Michel Balluteau, sous-directeur au service juridique et technique de l'information et de la communication ; Jeanne Beausoleil, conservatrice de musée ; Gérard Colin, président-directeur général d'un quotidien ; Anne-Marie Couderc, ancienne ministre, présidente du conseil de gérance d'un groupe de presse ; Nicole Cousin, épouse Lattès, éditrice ; Jean-Pierre Delarive Caron de Beaumarchais, universitaire, écrivain ; Marc Gauthier, ancien conservateur général du patrimoine ; Marcel Germon, président d'honneur d'une agence de communication ; Roger Girel, animateur d'associations culturelles ; Maurice Hamon, archiviste paléographe, directeur général des archives et des études historiques d'un groupe industriel ; Jacqueline de Labelotterie de Boisseson, épouse de Guillelmschmidt, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel ; Françoise Laubenheimer, président du comité de l'archéologie du CNRS ; Margaret Leibovici, née Kelly, dite Miss Bluebell, ancienne maîtresse de ballet d'un cabaret ; Henri Loyrette, directeur du Musée national d'Orsay ; Mathilde Monnier, épouse Verret, danseuse, chorégraphe ; Philippe Olivier, musicologue, chef de projet de préfiguration d'un centre culturel européen ; Camille Piroat, président du syndicat de la presse sociale ; Jean-Pierre Rioux, historien ; Martine Royer, épouse Offroy, directrice de la communication et de la cinémathèque d'une société de production cinématographique ; Chantal de Tourtier, épouse Bonazzi, conservatrice générale du patrimoine honoraire ; Nicole Wallace, épouse Schyler-Schröder, présidente d'une association culturelle.

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers*
Claude Béranger, président d'un centre de l'Institut national de la recherche agronomique ; Claude Lascar, ancien chargé de mission dans une société coopérative d'intérêt collectif agricole ; Eugène Rheims, ancien président-directeur général de sociétés de distribution de produits agroalimentaires.

Sont nommés *chevaliers*
Benoit Arnould, directeur général d'un groupe céréalier ; Michèle Bouteille, née Lyonnet, présidente d'une association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles ; Jean Delmas, ancien négociant en bestiaux ; François Dufour, porte-parole d'une confédération syndicale agricole ; Marie-Madeleine Flouruz, née Du Barry, ancienne vice-présidente régionale de maisons familiales rurales ; Bernard Goury, directeur général de l'Office national des forêts ; Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ; Edouard Hillion, ancien directeur d'une fédération départementale de groupements de défense sanitaire ; Joseph Latapie, maire, ancien président d'un centre départemental d'économie rurale ; Jean-Gaston Laurent, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole ; Jean Lequien, ancien directeur du service des agro-industries de l'organisation des Nations unies pour le développement industriel ; Marie Michaux, née Périn, vice-présidente d'une fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles ; Claude Miqueu, maire, conseiller général, maître de conférences à l'Ecole nationale de formation agronomique ; Pierre Moraillon, directeur général de la société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires ; Christian Patria, président du Centre national des expositions et concours agricoles ; Jean-Claude Pichon, directeur général d'une caisse régionale de crédit agricole mutuel ; Michel Sebillothe, directeur scientifique à l'Institut national de la recherche agronomique ; René Urien, directeur au Centre d'études du mécanisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts ; Denis Verdier, président de l'Ecole nationale interprofessionnelle des vins ; Denys Vigouroux, président de section au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts.

Aménagement du territoire et environnement

Sont promus *officiers*
Joseph Martray, président d'honneur d'association, ancien vice-président de l'Institut français de la mer ; Jean-Pierre Rappily, administrateur du Conseil supérieur de la pêche.

Sont nommés *chevaliers*
Serge Avignon, directeur d'une réserve naturelle ; Marie-Hélène Baconnet, productrice d'émissions et de films sur la nature et l'environnement ; Alain Cabanes, délégué général d'une association pour la maîtrise de l'énergie ; Georges Curie, conseiller général ; Manuel Lopez, directeur d'un parc national ; Christine Martin, épouse Jeanneret, présidente-fondatrice d'une association de protection de l'environnement ; Dominique Martin, née Ferrari, directrice d'une agence de presse et de production spécialisée dans l'environnement ; Christiane Simon, épouse Carles, secrétaire administrative, chargée de mission au ministère.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier*
Antoine Porcu, ancien député, responsable d'une association d'anciens députés.

Sont nommés *chevaliers*
Jean-Paul Bachy, ancien député ; Jacques Becq, ancien député ; Georges Benedetti, ancien député, ancien sénateur ; Robert Cabé,

Mgr Hubert Barbier devient évêque d'Annecy le 23 mai 1984. A la Conférence des évêques de France, il a été président de la commission de la pastorale rurale, président du comité de la pastorale du tourisme et membre du Conseil permanent de l'épiscopat. Mgr Barbier est actuellement président du comité permanent pour les affaires économiques. Par ailleurs, il a été pendant dix ans président du Conseil d'orientation des radios chrétiennes en France (RCF).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 23 avril est publié :

● **Foires et Salons** : un décret modifiant le décret du 10 octobre 1969 relatif aux manifestations commerciales et instituant, auprès du ministre chargé du commerce, un comité consultatif des foires et Salons.

Fonction publique et réforme de l'Etat

Sont promus *officiers*
René Adiveze, conseiller régional de Languedoc-Roussillon, maire d'Alairac (Aude), président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude ; Andrée Chauleur, née Jacquard, conservatrice générale des archives, chef du service du minuter central des notaires de Paris.

Sont nommés *chevaliers*
François d'Arcy, professeur d'université, ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble ; Marie Casalta, née Pietri, maire de Canale-di-Verde (Haute-Corse) ; Raymond Douyère, ancien député de la Sarthe, maire de Bouloire, membre du conseil de la politique monétaire ; Rina Dupriet, née Mallone, administratrice territoriale, directrice des interventions sociales et de la santé au conseil général de l'Essonne ; Camille Durand, maire de Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Atlantique), premier vice-président du district de l'agglomération nantaise ; Jacques Feline, conseil de collectivités locales en matière d'immobilier et de construction ; Colette Gadioux, ancienne députée au Parlement européen, ancienne conseillère générale de la Haute-Vienne, déléguée de la région Limousin auprès des institutions européennes ; Hélène Gadirot, née Renard, conseillère référendaire à la Cour des comptes, directrice de la formation et des programmes à l'Institut international d'administration publique ; Jean Germain, premier vice-président du conseil régional du Centre, maire de Tours (Indre-et-Loire), ancien président d'université ; Bernard Girel, conseiller maître à la Cour des comptes, président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine ; Solange Guerneau, née Bourdeaux, secrétaire générale de la ville de Courbevoie ; Louis Holtz, directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ; Jean Maison, conseiller général de Corrèze, maire de Clergoux ; Marie-Thérèse Mercier, chef de service administratif à la préfecture de l'Oise ; Serge Moulin, maire de Thouars (Deux-Sèvres) ; Christian Petit, secrétaire général de l'Ecole nationale d'administration ; Françoise Raffini, ancienne professeure de lycée professionnel, ancienne membre du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat ; Rolande Touzet, née Riardant, maire de Chasseneuil (Indre).

Jeunesse et sports

Est promu *officier*
Pierre Dasriaux, président de la commission des statuts et règlements de la Fédération française d'athlétisme.

Sont nommés *chevaliers*
François Besson, directeur adjoint de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées ; Hélène Bussolino, née Guillier, présidente d'une ligue régionale de badminton ; Marie-Louise Düringer, membre du conseil national de football amateur de la Fédération française de football ; Alain Gélès, directeur général du Comité national olympique et sportif français ; Gérard Krotoff, président d'honneur d'un club sportif ; Elie Lachar, ancien directeur de centres de colonies de vacances ; Guy Manfredi, vice-président délégué de la Fédération française d'athlétisme ; Eliane Ovide, présidente d'un club handisport ; Joël Quiniou, ancien arbitre international de football, président de l'Association pour le développement de l'emploi dans le sport et l'animation ; René Sulpice, ancien entraîneur et directeur des équipes de France de ski ; Jean Uzan, délégué général d'une association d'éducation populaire.

Recherche

Sont nommés *chevaliers*
Monique Canto, épouse Sperber, directrice de recherches au Centre national de la recherche scientifique ; Alice Dautry, née Varsat, professeure à l'Institut Pasteur ; Françoise Fabre, née Berger, ingénieure de recherche, adjointe à un directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Yvon Le Maho, membre de l'Académie des sciences ; Daniel Louvard, directeur de recherches à l'Institut Curie ; Jeanne Nora, née Chouteau, professeure agrégée, chargée d'affaires dans une université ; Jean Percevault, président-directeur général d'une société pétrolière ; Roxane Silberman, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Affaires étrangères

Protocole

Etrangers en France

Sont nommés *chevaliers*
Roberto Caliani, président-directeur général de société (Italie) ; Carolyn Carlson, danseuse et chorégraphe (Etats-Unis) ; Roger Lantagne, retraité de l'armée américaine, ancien combattant, responsable du service social de l'Armée can Legion à Paris (Etats-Unis) ; Dario Lara, ancien diplomate, écrivain et historien (Equateur) ; Martin Michaell, président-directeur général de société (Allemagne).

Affaires européennes

Etrangers en France

Est nommé *chevalier*
Günther Koenig, directeur du secrétariat du conseil franco-allemand de défense et de sécurité (Allemagne).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marilyne et Jean-Luc LAUTRETTE ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de leur fille

Charlène

le 25 avril 2000, à Saint-Maurice (94).

Bénédicte MORVILLIERS et Jacques LLORENS

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Marie

le 22 avril 2000.

4, rue Albert-Samain, 75017 Paris.

Décès

– C'est avec un immense chagrin que j'annonce à tous ceux qui l'ont connue le décès de mon épouse,

Françoise BENMERAH, née LESCURE,

survenu en son domicile, 97, rue du Bac, à Paris, le 19 avril 2000,

Elle a été inhumée au Père-Lachaise, dans l'intimité familiale, le 22 avril, en présence

De Ghouti Benmerah, son époux,
Du docteur Robert Benmerah, son fils,

De Alexandre, Léonard, Cécile et Simon,

ses petits-enfants,
Et de Magali,

sa petite belle-fille.

– Madame Jacqueline Bouteloup, née Granier, son épouse,

Hélène et Philippe Morel, Arnaud et Véronique Bouteloup, Suzanne et Jean-Paul Laille,

ses enfants,
François et Anne Morel, Charlotte et Pierre Bouteloup,

Pauline, Vincent et Hélène Laille, ses petits-enfants,

Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

François BOUTELOUP,

survenu le 19 avril 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 22 avril, dans l'intimité, à Clermont-l'Hérault.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La Pomarède, 34800 Lacoste. 8, avenue Paul-Claudel, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil. 26, rue de Tourville, 78100 Saint-Germain-en-Laye. 39, rue Gounod, 92210 Saint-Cloud.

– Corinne Castro, sa fille,
Daisy Castro et Alice Castro, ses belles-sœurs,
Et toute la famille,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part de la mort de

Haïm CASTRO,

le 24 avril 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'enterrement aura lieu le jeudi 27 avril, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

55, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

– M^{me} Philippe Cornut-Gentille, M. et M^{me} Pierre Cornut-Gentille, Et leurs enfants,
M. et M^{me} François Cornut-Gentille, Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe CORNUT-GENTILLE,

survenu le 23 avril, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau. (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.)

– M^{me} Marcel Fischer, Eric Fischer et Françoise Toubol-Fischer, Rebecca, Jonathan et Sammy,

Antoine et Florence Fischer, Karen, Elie et Lara,

Maxime et Nathalie Fischer, Xavier, Lucas et Roxane,

ont la douleur de faire part de la disparition de leur époux, père, beau-père et grand-père,

M. Marcel FISCHER, officier de la Légion d'honneur

survenu le 24 avril 2000 à Deauville, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 avril, à 11 h 30, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, 75018 Paris.

4, rue Saligna-Fénelon, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse,

Le directeur de l'Observatoire Midi-Pyrénées,

Le directeur du laboratoire d'astrophysique, UMR 5572,

L'ensemble du personnel de l'Observatoire Midi-Pyrénées,

à la tristesse de faire part du décès de leur estimé collègue,

Robert FUTAULLY, ingénieur

à l'Observatoire Midi-Pyrénées,

survenu le 24 avril 2000, à l'âge de soixante et un ans.

– M. Bernard Girard, son époux,
Marie-Barbe, Bérénice et Alphonse, ses enfants,
Les familles Scart, Girard, Vincent, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Sylvie GIRARD, née SCART,

survenu le 23 avril 2000, à Paris, dans sa cinquante-deuxième année, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 avril 2000, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Bagneux (Deux-Sèvres).

183, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

– M. Marc Girard, M. et M^{me} Philippe Girard, M. Xavier Girard, M^{me} Chantal Girard, Ses enfants et sa belle-fille,
Diane, Kevin, Charlotte et Constantin, ses petits-enfants,
M. Francis Colt de Wolf, Jr. M. et M^{me} Emmanuel de Lantsheere, M. et M^{me} Pierre de Séjournet de Rameignies,

La princesse Thérèse Drucka Lubecka, M. et M^{me} Roger Lebert, ses sœurs, sa belle-sœur et ses beaux-frères,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} Robert P. GIRARD, née princesse Rosario DRUCKA LUBECKA,

le 23 juillet 1931 à Poznan (Pologne),

survenu à Paris le 24 avril 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 avril à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, paroisse polonaise, 263 bis, rue Saint-Honoré à Paris-1^{er}.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square Denis-Papin, F – 78330 Fontenay-le-Fleury.

– M^{me} Antoine Jacquand, née Geneviève Perrin,

Anne et Bruno Rérolle, Françoise et Eric Jourdan-Laforte, Odile et Xavier d'Epenoux, Henri et Joëlle Jacquand, Louis et Marie-Christine Jacquand, Bernard Jacquand, Claire Brac de la Perrière,

Ses vingt et un petits-enfants et ses trente et un arrière-petits-enfants, Ses sœurs et belles-sœurs, Ses neveux et nièces,

font part de l'entrée dans la joie du Père, le lundi de Pâques 24 avril 2000, de

M. Antoine JACQUAND,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 avril, à 10 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon.

– Le commissaire général de la Marine et M^{me} Jean Lanne, Leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Jean-Claude Masson, Leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Emile Fontaine, Leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie Emmanuel, ont la douleur de faire part du décès de

Bernard LANNE, administrateur en chef

des affaires d'outre-mer (e r), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer, officier de l'ordre national du Mérite,

leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu le 21 avril 2000, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 avril, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres, à Souillac-sur-Mer (Gironde), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– M. René Piette, son époux,
Bernard, Danielle, Michelle, Gérard et Christine, ses enfants,
Jean-Baptiste et Camille, Federico et Silvia, Philippe et Rodolphe, Carole et Sébastien, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alice LE ROUX, née SARKISSIAN

survenu le 16 avril 2000, à Jérusalem.

Les obsèques ont eu lieu le 18 avril à la basilique arménienne Saint-Jacques de Jérusalem.

– M. René Piette, son époux,
Bernard, Danielle, Michelle, Gérard et Christine, ses enfants,
Jean-Baptiste et Camille, Federico et Silvia, Philippe et Rodolphe, Carole et Sébastien, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone PIETTE, née ALGARON,

survenu le 23 avril 2000.

La bénédiction sera célébrée le jeudi 27 avril, à 9 h 15, suivie de la levée du corps, à 9 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital H.-Mondor de Créteil (Val-de-Marne).

Les obsèques seront célébrées à 10 heures, au funérarium de Valenton (Val-de-Marne).

Sun Valley, 74220 La Clusaz. 7, promenade Sophie-Volland, 94370 Sucy-en-Brie.

– Annick et Bernard Rossignol, Dominique et Bruno Veillon, Philippe Poindron et Marie-France Lagandré, François et Mihaïl Narti, Pierre-Yves et Sylvine Poindron, ses enfants,
Sylvie, Emmanuel et Véronique, Bénédicte et Jean-Christophe, Antoine et Marine, Sophie et Julien, Nicolas, Flore, Bérangère, Alexis, Olivier, ses petits-enfants,
Thomas, Marion, Marie, Grégoire et Adrien, ses arrière-petits-enfants,
Marie-Josèphe Le Roy, sa sœur, et ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie POINDRON,

survenu le 24 avril dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ils y associent le souvenir de son épouse,

Jacqueline POINDRON, née MORIN,

décédée en août 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale à Sissonne (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Poindron, 14, rue Vieille-Forge, 92170 Vanves.

– La Rochelle.

M. et M^{me} Michel Sabatier, M. et M^{me} Bruno Sabatier, ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
font part du décès de

M^{me} Veuve Georges SABATIER, née Renée Olympe MAZAUURIC,

survenu le 23 avril 2000, à La Rochelle.

La crémation aura lieu le jeudi 27 avril, à 9 h 30, au cimetière Parc de Mireuil, à La Rochelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Réaumur, 17000 La Rochelle.

André SCHMITT, « Léo »,

s'est éteint à Niort, le 21 avril 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 avril, au cimetière Sainte-Pezenne sud de Niort.

Rendez-vous le vendredi 28 avril, à 15 heures, au funérarium de la Pyramide, route de Coulonges-sur-l'Autize, à Niort.

– Jean-Louis Le Roux, son époux,
Corinne Le Roux, sa fille,
Husnik Sarkissian, sa mère,
Sirarpie et Viviane Sarkissian, ses sœurs,
Marie Marangoni, sa sœur,
Ainsi que tous les membres de la famille,
ont le regret de faire part du décès brutal de

– Geneviève et Françoise Teissier, Et leur famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de leur père et parent, le

général Pierre TEISSIER,

dans sa centième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 28 avril 2000, à 9 h 30 en l'église Saint-Germain-L'Auxerrois, rue du Lavoir, à Chatenay-Malabry.

Remerciements

– Le 17 avril 2000 s'est éteint

Denise PASTOR, veuve de Alfred PASTOR.

Michel, Paulette, Vincent et Lise Pastor, très touchés par les manifestations de sympathie dans le deuil qui les frappe, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur fraternel soutien.

Anniversaires de

SCIENCES La NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA) s'apprêtent à fêter les dix ans du télescope spatial Hubble, lancé le 24 avril 1990. ● DÉCIDÉ en 1977, ce

projet pharaonique – 6 milliards de dollars auront été investis – a connu d'importants retards. Lors de sa mise en service, l'instrument fut victime de myopie, de tremblements et de

perte de mémoire. ● LA NASA mit rapidement au point un correcteur optique qui fut installé avec succès en 1993. Cette bête réparée, Hubble put enchaîner les décou-

vertes, avant de subir un lifting en 1997 et un autre en 1999. ● EN DIX ANS, Hubble a multiplié les découvertes, étudié 13 670 objets, effectué 271 000 observations, renvoyé vers

la Terre 3,5 téraoctets (3 500 milliards d'octets) d'informations et donné lieu à la publication de plusieurs milliers d'articles. Il devrait encore fonctionner pendant cinq à dix ans.

Hubble : dix ans d'observation aux confins de l'univers

Peu de domaines de l'astronomie ont échappé au télescope spatial mis en orbite en 1990. Sans équivalent au cours de la décennie, il sera demain en concurrence avec les grands observatoires terrestres, mais restera inégalé dans certaines fenêtres du spectre

EN 1977, lorsque le Congrès américain avait voté les crédits pour la réalisation du télescope spatial Hubble, toute la communauté astronomique s'était réjouie de l'événement. Enfin, on allait se libérer de la Terre et de son atmosphère trop turbulente pour observer l'Univers. Mais on allait pouvoir, en plus des observations effectuées dans le visible, ouvrir plus largement certaines fenêtres du spectre inaccessibles au sol (proche infrarouge et ultraviolet) et étudier des galaxies, des nébuleuses, des soleils, des pouponnières d'étoiles et des astres en fin de vie avec un luxe de détails inimaginable. Chacun y allait alors de sa surenchère et la NASA, jamais en mal de publicité pour sa cause, affirmait sans retenue qu'Hubble serait « le plus grand événement astronomique depuis Galilée ». Une date était même fixée pour le lancement : octobre 1983.

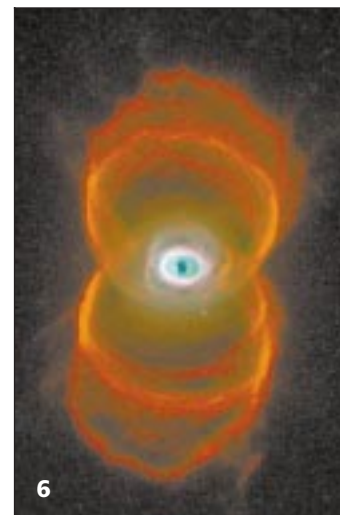
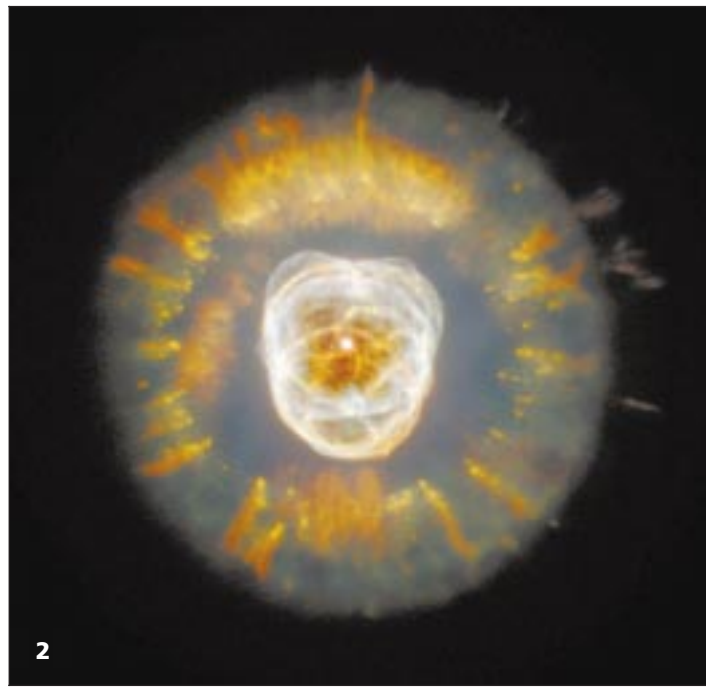
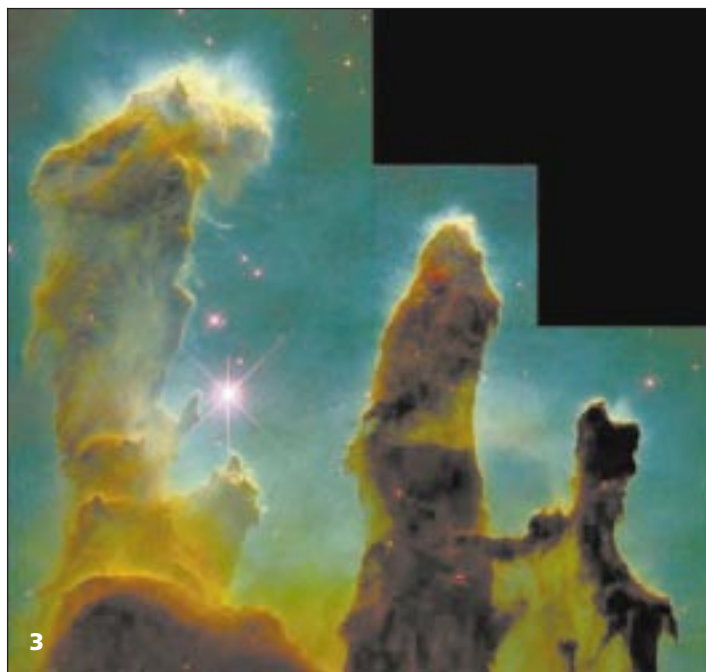
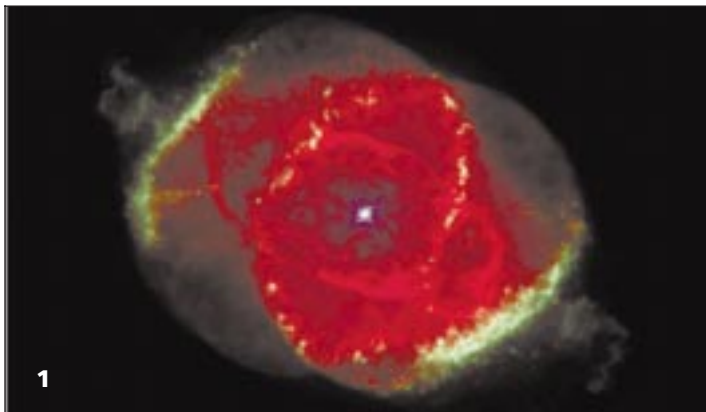
NGST, plus performant

Le télescope spatial qui remplacera Hubble vers 2008, le Next Generation Space Telescope (NGST), sera délibérément orienté vers l'infrarouge, afin d'observer des galaxies très lointaines et donc très anciennes. On espère obtenir un inventaire complet des galaxies et accéder à leur formation. Le NGST sera posté sur le deuxième point de Lagrange, un emplacement « paisible », loin de la Terre, au-delà de la Lune, sans alternance jour-nuit, mais où, « si l'on tombe en panne, il n'y a rien à faire », note Richard Bonneville, du CNES.

Doté d'un miroir de 8 mètres de diamètre contre 2,4 mètres pour Hubble, le NGST sera plus performant que son prédécesseur. Surtout, il sera complémentaire de deux autres grands équipements : le satellite submillimétrique First (lancé en 2007) et l'observatoire terrestre ALMA, qui sera installé au Chili et travaillera dans le domaine millimétrique.

Dix ans passèrent. Hubble n'était toujours pas lancé. Le programme allait de retard en retard et l'explosion en vol de Challenger en janvier 1986, responsable de la mort en direct de ses sept membres d'équipage, ne fit que repousser un peu plus la mise en orbite tant attendue de l'instrument. Ce n'est que le 24 avril 1990 qu'Hubble s'envole enfin. Les pronostics vont alors bon train. Les uns, encore émerveillés par la galerie de portraits des planètes-stars du système solaire réalisée par les sondes américaines Voyager, affirment que le télescope spatial fournira « d'aussi bonnes images des planètes du système solaire », ce qui n'est pas tout à fait vrai. Les autres se réjouissent à l'idée de découvrir un Univers inconnu « au travers d'un instrument doté de pareilles performances ».

A peine arrivé en orbite, c'est la consternation. Hubble se révèle n'être qu'un vieillard myope, plutôt tremblant et à la mémoire singulièrement évanescence. Si les astronomes, gens de bonne composition, sont prêts à s'accommoder de ces mouvements incontrôlés et de ces absences, il leur est en revanche difficile d'accepter le flou de l'instrument. Une myopie inadmissible sur un engin qui a coûté entre 1,5 et 2 milliards de dollars, soit 8,5 à 11,3 milliards de francs ! Chacun s'interroge et se demande comment il se fait que les contrôles effectués au sol n'ont pas mis en évidence le défaut d'aberration sphérique responsable de cette myopie ? Comment une firme aussi connue que Perkin-Elmer, filiale de Hughes, un autre grand du spatial, a pu faillir alors qu'elle a fabriqué nombre d'instruments optiques pour les satellites espions américains, dont l'acuité visuelle est en permanence vantée.



Hubble est le témoin privilégié de la naissance, de la vie et de la mort des étoiles. Mort d'étoiles doubles dans l'Œil du chat (1). Autres morts de soleils dans les nébuleuses de l'Esquimau (2) et de MyCn18 (6). Fin d'une naine blanche (4) qui crache deux jets de gaz brûlants. Naissances et vie aussi avec ces nuages de matières qui sont de véritables pouponnières d'étoiles (3) et ces collisions titanesques de galaxies (5) dans les bras desquels apparaissent des étoiles jeunes.

Enquête faite, il apparaît que cette myopie est bien le résultat d'erreurs de calcul – un millimètre – faits au moment du polissage du miroir principal de 2,40 mètres du télescope. Lors de leur livraison, les différents miroirs de l'instrument répondaient parfaitement, et séparément, au cahier des charges, mais l'ensemble une fois assemblé, n'ayant pas été testé, il manifestait de curieux problèmes de vision. Jacqueline Bergeron, de l'Institut d'astrophysique de Paris, s'indigne et déclare que ce handicap est « d'autant moins pardonnable que les promoteurs du télescope, du fait des retards accumulés de ce programme, disposaient pratiquement de huit ans pour faire les vérifications nécessaires ».

« Il paraît incroyable, pour un instrument de cette importance, renchérit Roger Bonnet, de l'Agence spatiale européenne, tout en rappelant quand même les mésaventures du satellite européen Hipparcos, que l'on se soit contenté de tester ses différents composants séparément et que l'on n'ait pas ensuite contrôlé l'ensemble pour une ultime vérification. » Georges Courtès, du Laboratoire d'astronomie spatiale du CNRS à Marseille, enfonce le clou en se demandant s'il faut voir dans cette affaire « la conséquence de la disparition de ces chercheurs formés à l'école de la perfection au profit d'une généra-

tion d'hommes maniant plus volontiers l'abstraction et le papier ».

Autant la NASA et ses sous-traitants industriels furent à cette époque critiquables, autant l'agence spatiale américaine fut admirable de maestria en décembre 1993, lors de la mission destinée à redonner acuité et vigueur à son télescope spatial. Onze jours durant, les astronautes de la navette spatiale Endeavour se jouent des obstacles et apportent la preuve que l'Amérique des grandes premières spatiales n'est

pas si loin. Les sept membres d'équipage, dont l'astronaute suisse Claude Nicollier, multiplient les sorties dans l'espace – cinq en tout – pour remettre l'engin à neuf.

Story Musgrave, le réparateur en chef, sue sang et eau dans son scaphandre et, depuis sa plate-forme de travail, invite les ingénieurs à cogiter un peu plus et à faciliter la tâche des astronautes qui auront à assembler la future station spatiale internationale. Alors même que les parlementaires américains notent avec un soin scrupuleux les échecs,

les défaillances et les retards des missions de l'agence spatiale américaine...

Une nouvelle erreur serait d'autant moins acceptable que la remise en état – nouveaux panneaux solaires, dispositif anti-vibrations, nouveau système de positionnement (magnétomètres) et ensemble de correction visuelle de la taille d'une cabine téléphonique – a mobilisé plus de 700 millions de dollars. Quelques jours plus tard, la NASA triomphe et Hubble commence sa moisson d'images et

Déjà trois liftings

- 1977 : le Congrès américain approuve le financement du télescope spatial Hubble (HST).
- Octobre 1983 : le lancement de Hubble est retardé, pour raisons techniques et économiques.
- Janvier 1986 : l'explosion en vol de la navette Challenger, qui entraîne la mort de sept astronautes, retarde l'ensemble du programme spatial américain.
- Avril 1990 : mise sur orbite de HST par la navette Discovery. Un mois plus tard, Hubble transmet ses premières images, un amas d'étoiles proches situé non loin de la Terre, dans la constellation de la Carène.
- Juin 1990 : un défaut de

sphéricité du miroir primaire du télescope explique la relative médiocrité des premiers clichés.

- Mai 1993 : un comité d'experts réuni à l'initiative de la NASA conclut à la nécessité de « mettre des lunettes à Hubble ».
- Octobre 1993 : Perkin-Elmer Corporation, le fabricant du miroir défectueux, s'engage à verser un dédommagement de 25 millions de dollars (140 millions de francs de l'époque) à la NASA.
- Décembre 1993 : l'équipage de la navette Endeavour procède à la réparation en orbite du télescope, pour un coût de 630 millions de dollars (3,5 milliards de francs).
- Juillet 1996 : Hubble capture sa 100 000^e image.

- Février 1997 : seconde mission d'entretien de Hubble, effectuée par la navette Discovery.
- Mars 1999 : la perte de deux des six gyroscopes assurant le pointage et la stabilité du télescope décide la NASA à hâter la troisième visite d'entretien.
- Décembre 1999 : la navette Discovery se porte au chevet de Hubble, dont un nouveau gyroscope est tombé en panne un mois plus tôt.
- 2001 : la navette Columbia achève la troisième réparation.
- 2003 : quatrième et dernière mission d'assistance.
- 2005 : fin de vie théorique du télescope spatial Hubble.
- 2008 : lancement de son successeur, le NGST.

de découvertes, en partie pour les Européens assurés, du fait de leur contribution via la fourniture de la caméra pour objets faiblement lumineux (FOC), de disposer de 15 % du temps d'observation.

Quatre ans plus tard, en février 1997, les opticiens de l'espace repartent vers Hubble, cette fois pour changer deux instruments optiques et divers équipements de bord. Cinq sorties extra-véhiculaires sont nécessaires aux astronautes, au lieu des quatre prévues, pour mener à bien leur mission. Une nouvelle caméra à infrarouge est installée, qui doit permettre de mesurer le fameux décalage vers le rouge qui traduit la vitesse d'éloignement des objets célestes.

L'ÂGE DE L'UNIVERS

A la clé, le recueil d'informations qui devrait aider à calculer la vitesse d'expansion (et en principe, l'âge) de l'Univers. Parallèlement, un spectrographe nouvelle mouture est également monté qui doit décomposer la lumière afin de mieux déterminer la composition, la vitesse et les propriétés physiques et chimiques des astres auscultés par le télescope. Les nouvelles images ne manquent d'ailleurs pas de nourrir les débats vifs entre cosmologistes sur l'âge possible de l'Univers.

Mais cette mission de 1997 n'est qu'une « remise à niveau ». À l'origine du projet, la NASA prévoyait de ramener Hubble sur Terre tous les cinq ans pour maintenance, un scénario rapidement jugé irréaliste en raison des risques qu'un atterrissage mouvementé aurait fait courir à l'observatoire astronomique. L'agence spatiale américaine décida donc de programmer des interventions en orbite tous les trois ans. Ce calendrier fut bien sûr bouleversé. En mars 1999, la NASA annonce qu'elle doit anticiper la troisième mission de maintenance, prévue pour 2000. Le remplacement des instruments scientifiques attendra des jours meilleurs car, privé de deux des six gyroscopes nécessaires à sa stabilisation, Hubble menace de donner de la bande si l'on n'intervient pas d'urgence. Prévue en octobre, la mission 3 A, à laquelle prennent part deux Européens, le récidiviste Claude Nicollier et le Français Jean-François Clervoy, est reportée à neuf reprises, avant que Discovery ne s'envole, le 19 décembre.

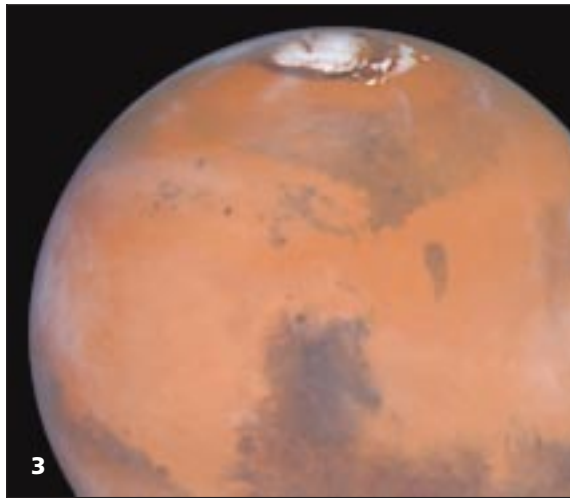
Il était grand temps. Hubble ne tenait plus que sur deux gyroscopes, et la NASA ne souhaitait pas prendre le risque d'avoir une navette en orbite au moment du passage à l'an 2000, par crainte du bogue. Après huit jours de travail intensif, l'équipage quitte l'instrument rajeuni grâce à l'installation de six gyroscopes, d'un système de pointage, d'un enregistreur de données et d'un ordinateur de bord flamant neufs. Faute de temps, les astronautes n'ont pu installer de nouveaux écrans de protection solaire, mais le principal a été accompli.

La prochaine mission de maintenance est prévue en 2001. La navette Columbia emportera dans sa soute une caméra de troisième génération, un nouveau système de refroidissement destiné à la caméra infra-rouge, et de nouveaux panneaux solaires. Si nécessaire, la navette postera le satellite sur une orbite plus haute. L'ultime visite aura lieu en 2003. Une caméra à grand champ sera installée sur Hubble, qui sera ensuite laissée à lui-même, pour le reste de son âge. À l'origine, il devait poursuivre ses observations jusqu'en 2005, mais certains espèrent qu'il engrangera les découvertes jusqu'en 2008, voire 2010. A cette date, indique la NASA, 6 milliards de dollars (presque autant d'euros) auront été dépensés pour cet observatoire dont la moisson d'images célestes et de données est inestimable.

Jean-François Augereau et Hervé Morin



1
Hubble (12,5 tonnes, 13 mètres) gravite à 620 kilomètres d'altitude (1). De son poste d'observation, il peut aussi bien « remonter » de 14 milliards d'années dans le passé que se pencher sur Saturne (2) ou le printemps sur Mars (3).



Une moisson de résultats exceptionnels

APRÈS dix ans de bons et loyaux services et trois cures de rajeunissement (1993, 1997 et 1999), le télescope spatial Hubble a atteint la moitié de sa vie opérationnelle. Depuis 1990, cet observatoire astronomique de 12,5 tonnes a révolutionné la discipline. Il a étudié 13 670 objets, effectué 271 000 observations, renvoyé vers la Terre 3,5 téraoctets (3 500 milliards d'octets) d'informations et donné lieu à la publication de milliers d'articles dont le quart ont été rédigés par des chercheurs européens.

Il est peu de domaines de recherche en astronomie qu'il n'a pas prospectés. Mais, à en croire James Lequeux, astronome à l'Observatoire de Paris et auteur, pour le compte du CNRS, d'un inventaire sur les grands instruments d'observation, c'est surtout dans l'étude des galaxies que Hubble a fait avancer les choses. Il offre en effet « une bonne résolution des populations stellaires des galaxies proches, ce qui permet d'en retracer l'histoire. Il voit les galaxies qui abritent des

quasars, ces monstres lointains très brillants dont on n'avait jamais aperçu les hôtes. Il observe, enfin, le "champ profond" de l'Univers ; ce qui consiste à regarder, pendant une trentaine d'heures, une zone du ciel qui, vue du sol, nous semble vide ». Hubble, lui, y détecte des myriades de galaxies et permet ainsi de dresser des statistiques essentielles pour les cosmologistes.

COLLISIONS DE GALAXIES

« Rien ne lui a échappé ou presque », constate un astronome qui énumère les domaines où le télescope américano-européen s'est exprimé. Bien qu'on ne puisse directement les voir, Hubble a apporté, par la mesure du mouvement des étoiles et des nuages de gaz, des preuves de l'existence au sein de trois galaxies de trous noirs super-massifs dont la masse est des centaines de millions, voire des milliards de fois celle du Soleil. Il a détecté des pouponnières d'étoiles naissantes, assisté à la mort d'autres (supernovae) volatilisées

dans des explosions cataclysmiques, confirmé l'existence d'une nouvelle classe d'objets, les naines brunes, trop grandes pour être des planètes, mais trop modestes pour devenir des étoiles, révélé des disques de matière en rotation dont la lente accretion engendre d'autres systèmes solaires.

Il a assisté à des collisions de galaxies et à la plongée des morceaux de la comète Shoemaker-Levy 9 dans l'atmosphère de Jupiter, participé au débat sur l'âge de l'Univers qu'il a permis de fixer à 16 milliards d'années alors que d'autres études le situent plutôt à 9 milliards d'années. Enfin, il a confirmé l'existence de grandes quantités d'hélium primordial produites, en même temps que l'hydrogène, dans les trois minutes qui ont suivi le Big Bang – hélium qui est, entre autres, à l'origine de la formation des premières galaxies.

La raison de ces multiples découvertes est simple. Comparé aux observatoires au sol, Hubble offre une meilleure qualité d'image. En

effet, cet observatoire spatial, explique James Lequeux, a une résolution d'un dixième de seconde d'arc contre une demi-seconde d'arc pour ses homologues au sol. Mais, grâce à l'utilisation de l'optique adaptative – qui corrige le brouillage des images dû aux turbulences de l'atmosphère –, les tout nouveaux télescopes terrestres dont les miroirs ont un diamètre de 8 à 10 mètres (VLT, Keck, Gemini, Subaru, Large Binocular Telescope, etc.) « vont prendre leur revanche ».

Hubble dispose cependant « d'un atout qu'ils n'auront jamais », insiste James Lequeux. Il travaille dans des longueurs d'onde difficiles ou impossibles à observer sur Terre. Les ultraviolets lui sont accessibles ainsi que les infrarouges, dont « l'observation est parasitée par l'émission de particules contenues dans la haute atmosphère qui illuminent le ciel et empêchent ainsi de voir les objets très faibles ».

J.-F. A. et H. M.

La conquête martienne retardée

Après la perte de deux sondes, la NASA remet en cause son calendrier d'exploration de Mars. La France espère toujours être de la partie

« NOUS SOMMES un peu troubles », admet Francis Rocard, responsable des programmes d'exploration du système solaire au Centre national d'études spatiales (CNES). Il y a quelques jours, un article du magazine sur Internet *Space.com* annonçait que la NASA envisageait la possibilité de se passer des services de la France lors de la future mission de retour d'échantillons martiens, initialement prévue en 2005. A cette date, une fusée Ariane 5 devait lancer une sonde vers la planète rouge, avec pour objectif de récupérer en orbite des fragments de sols martiens prélevés par des robots américains et de les ramener sur Terre trois ans plus tard. Une mission d'une complexité jamais atteinte. L'ancien ministre de la recherche Claude Allègre, l'un des rares scientifiques français à avoir pu étudier la roche lunaire, s'enorgueillissait d'avoir lancé la France dans cette aventure, pour 2,5 milliards de francs (*Le Monde* du 2 décembre 1998).

Mais la perte des deux dernières sondes martiennes de la NASA, Mars Climate Orbiter le 22 septembre puis Mars Polar Lander le 2 décembre 1999, contraint l'agence américaine à une vaste remise à plat de son programme martien, assortie de retards de calendrier. Daniel McCleese, chef scientifique du programme d'exploration martienne au Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena (Californie), estime que même si la mission de retour d'échantillons devait débuter en 2005, elle ne serait pas achevée avant 2013, indique *Space.com*. Le magazine précise que toutes les options seront considérées, y compris un retour direct des échantillons sur Terre « évitant les rendez-vous orbitaux risqués – et éliminant probablement la participation française de l'équation ».

Au CNES, on affirme n'avoir pas obtenu d'« explication de texte » de ces déclarations de la part de la NASA. Francis Rocard attend « avec impatience » les prochaines réunions avec ses homologues américains, lesquels doivent présenter une nouvelle architecture du programme « à la fin de l'été ». Côté français, on s'en tient aux assurances données il y a quelques semaines encore par Daniel Goldin, administrateur de la NASA, à Gérard Brachet, directeur général

du CNES. Convaincu que le retour d'échantillons n'aura pas lieu en 2005, le CNES vise un lancement de sa sonde en 2007 – les tirs sont favorables tous les vingt-cinq mois.

« Le scénario d'un retour direct des échantillons n'est pas crédible, explique Francis Rocard. Cela impliquerait de poser un engin de plusieurs tonnes sur Mars », capable ensuite de s'en arracher. La mission prévoyait l'usage d'un module « véhicule d'ascension martien », une fusée de deux étages à poudre, destinée à emporter 3,6 kilos à 600 kilomètres d'altitude au-dessus de Mars, avant d'être rejoint par la sonde française.

Toutes les options seront considérées, y compris un retour direct des échantillons sur Terre

Certes, « les missions Luna ont permis des retours directs, convient Francis Rocard, mais la Lune n'est qu'à 400 000 kilomètres, et non à 300 millions de kilomètres ». L'option parfois évoquée d'un jeu de chat et souris entre deux sondes martiennes – la seconde récupérant les échantillons prélevés par la première en passant, évitant ainsi une mise en orbite coûteuse en énergie – ne lui semble pas plus réaliste.

Le seul document liant la NASA à la France est un accord mutuel pour une « étude papier » de faisabilité, pour laquelle le CNES a engagé 27 millions de francs, et qui court jusqu'au mois de juin 2000. Roger-Gérard Schwartzenberg, le successeur de Claude Allègre, aura-t-il à cœur de défendre à tout prix le « ticket » français ? Au ministère, on préfère attendre les résultats de l'« autopsie » des deux échecs de la NASA pour se prononcer, mais, pour l'heure, il n'est pas question de remettre en cause la participation française au retour d'échantillons martiens.

H. M.

ÉVASION
Publicités

PROMOTION LES SEYCHELLES
du 01/05 au 12/07/00 dernier départ.
Dép. sur compagnie rég. AIR FRANCE de Paris et Province*.
8 jours/5 nuits **6 690 F**
MERIDIEN BARBARONS 4*
Petit déjeuner-buffet inclus. Enfant - 12 ans : 500 F
Taxes aéroport : + 130 F par pers. *Dép. de province : + 450 F
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 223 F/mn et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

avec Héliades, Héliades en Grèce et nulle part ailleurs...
GRÈCE CLUB OLYMPIEN GRAND BLEU PROMOTION Pension complète + vin - Vol inclus des **2 690 F HT** soit **2 940 F TTC**
CRÈTE CLUB SYRTAKI ZORBA Demi-pension + vin - Vol inclus des **2 790 F HT** soit **3 040 F TTC**
...et plus de 1000 autres formules à découvrir, plus économiques, ou plus luxueuses : à vous de choisir !
Réservations : 0 803 803 113 ou 01 42 60 83 40 ou dans votre agence de voyages - Internet : www.heliades.fr

CLIQUEZ, PARTEZ!
Achetez votre voyage ou votre vol avec accès direct au stock
www.selectour-voyages.fr
Selectour

NOUVELLES FRONTIÈRES
les premiers **prix**
* **LA REUNION 3200 F** 487,84 €

PISE	925 F	141,02 €	PRIX TTC TAXES ET REDEVANCES COMPRIS PAYABLES EN FRANCE SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES * PRIX IDENTIQUES AU DEPART DE NANTES ET TOULOUSE, DEPART DE LYON ET MARSEILLE + 400 F OU 60,98 € 200 AGENCES EN FRANCE www.nouvelles-frontieres.fr
MALTE	1 315 F	200,47 €	
OSLO	1 365 F	208,09 €	
IZMIR	1 470 F	224,10 €	
AMMAN	2 090 F	318,62 €	
LOME	2 250 F	343,01 €	
BAMAKO	2 475 F	377,31 €	
ABIDJAN	2 550 F	388,74 €	
TAHITI	5 495 F	837,71 €	

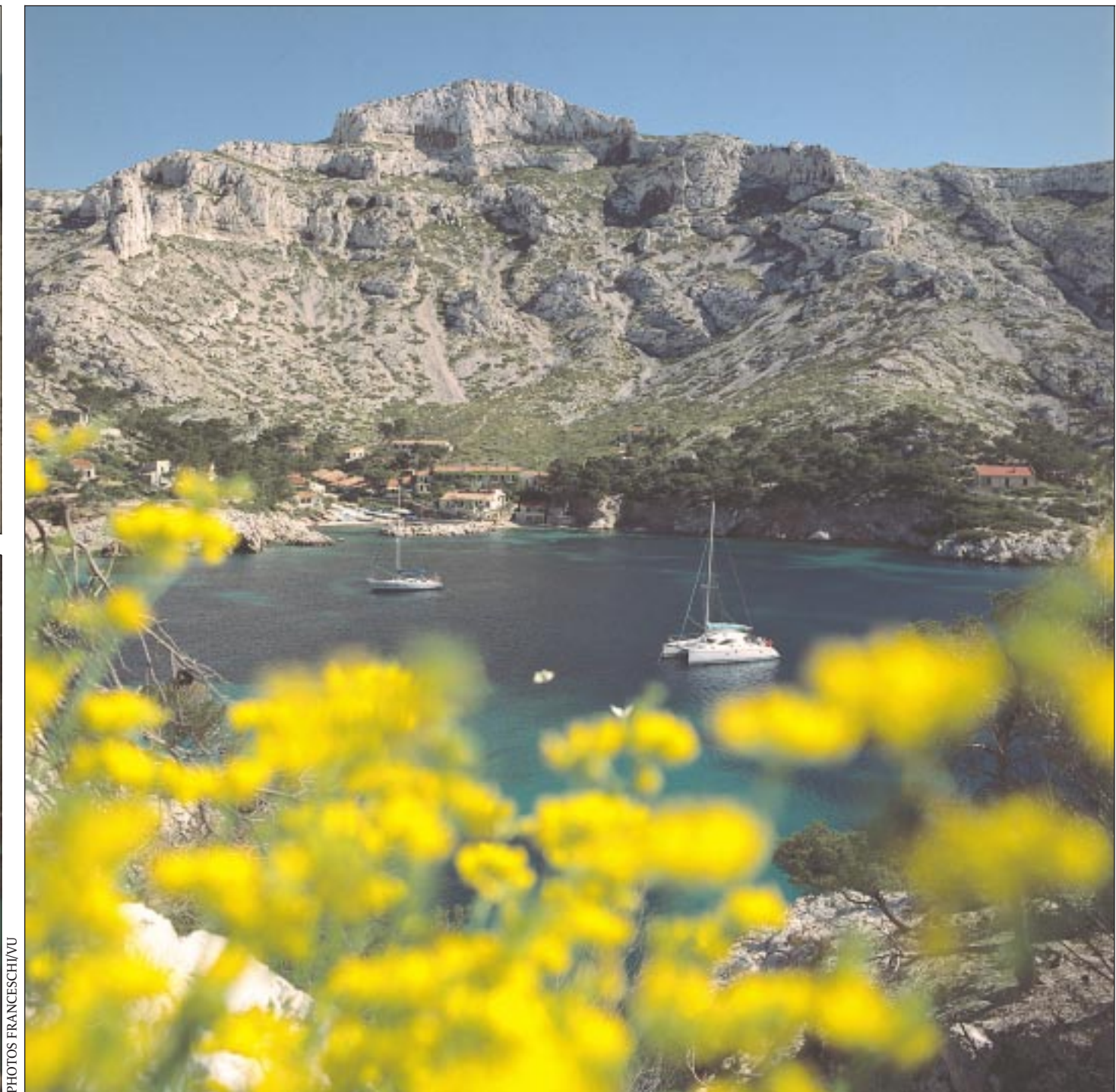
0,99 F/mn
Indigo 0 625 000 825

Nassau Harbour Island
A partir de **10 385 F***
Nassau, coeur battant de la vie Bahaméenne et Harbour Island, prolongation idéale pour son architecture de charme et tradition, et ses plages de sable rose à l'infini.
7 jours/6 nuits
FLANERIES AMERICAINES
Radisson Cable Beach (Nassau)
Romora Bay Club (Harbour Island)
Pour tout renseignement et réservation appelez le 01 44 77 30 30 ou consultez votre agence de voyages
Les îles **Bahamas**

La Mayenne
Au printemps ou en été C'est la vraie campagne !
Entre le Sud de la Normandie, la vallée de la Loire et la Bretagne
1h30 de Paris par TGV - 2h30 par autoroute (A10 - A11 - A81).
Louez votre maison au bord de l'eau ou en pleine forêt, goutez aux charmes des hôtels restaurants Logis de France ou voguez en bateau habitable sur la belle rivière la Mayenne. Tout cela à prix étudié. Il reste des disponibilités.
Demandez le catalogue gratuit "GUIDE TOURISTIQUE et HÉBERGEMENT 2000" à ANNE - Maison Départementale du Tourisme à LAVAL au 02.43.53.58.81 - Fax : 02.43.53.58.82 e-mail : info@tourisme-mayenne.com - (Se recommander du "Monde")

Delta Vacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
Aller retours TTC à partir de :
New York 2 010 F
Chicago 2 060 F
Los Angeles 2 400 F
San Francisco 2 400 F
Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sebastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericaines.com

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE :
01.42.17.39.63



PHOTOS FRANCESCHIVU

Voyage à travers le temps dans les calanques de Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Au mot « calanque », Le Petit Robert donne : « 1690 ; calangue. 1678 : provenç., calanco, de cala : abri de montagne et pente raide. Crique étroite et allongée, bordée de rochers abrupts (spécialement en Méditerranée). » Définition minimale qu'on peut vérifier d'en bas, du niveau de la mer, en embarquant au petit port de Cassis. Une somptueuse promenade touristique. Avec des marinières plus vrais que nature et des falaises qui semblent plonger dans la mer tout en préservant le mystère de sommets qui se jettent dans le ciel.

Ces chaos de rochers blancs, de vallées où pousse le myrte, de falaises qui cachent des sentiers de crête, de fjords aux eaux cristallines, sont aussi un vrai conservatoire de l'histoire

C'est le parcours tout confort.

En fait, les calanques méritent mieux. Il faut les voir d'en haut, en marchant dans le ciel qui domine cet espace infini de pierres et de lumières. Histoire de mieux comprendre pourquoi *Les Mots de la géographie* (un ouvrage de Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, aux éditions Reclus, La Documentation française) en donnent une définition plus complexe. Une définition qui permet de voyager avant même d'être parti : « Baie plus ou moins profonde encaissée dans les rochers ; le mot vient peut-être de cal, car, le rocher ; cala est synonyme de baie ou crique en Méditerranée et se retrouve comme ravin dans les Alpes ; mais il a pu être associé au radical grec kalan, signifiant abaisser les voiles, que l'on retrouve dans la cale des navires (...). Souvent associée au relief calcaire, la calanque ne s'y limite pas. »

JARDIN SECRET

Mer, bateaux, Alpes, Grèce : ce monde minéral marie ainsi des reliefs et des histoires qu'on aurait pu croire distinctes et éloignées, mais qui, en fait, sont au cœur même de la légende de Marseille, cette ville dont il est l'écrin. D'ailleurs, les Phocéens, qui arrivaient de l'est, le découvrirent forcément

avant l'anse du Lacydon, où ils devaient jeter l'ancre et qui, plus tard, devint le Vieux Port. Ainsi cette manière de voir, cette approche, font de ce massif qui plonge ses pieds dans l'eau une partie intégrante de l'histoire de la ville. Au vrai, les deux calanques habitées, Sormiou et Morgiou, appartiennent à son 9^e arrondissement. Quant à l'ensemble, il est comme le jardin secret des Marseillais.

Autant ceux-ci sont souvent négligents voire hostiles aux règlements, autant ils aiment et respectent ces endroits, y compris ceux qui n'y mettent jamais les pieds. « Les étrangers n'avaient qu'à aller bronzer sur les plages du Var et laisser la Méditerranée chanter sa lancinante sérénade aux Calanques », écrit François Thomazeau dans *Qui a tué l'homme-*

grenouille ? (Editions Misteri).

On peut considérer ces chaos de rochers blancs, de vallées où poussent le myrte, de falaises qui cachent des sentiers de crête, de fjords abritant des eaux cristallines, comme un exceptionnel ensemble minéral, végétal et animal. Mais ils sont également un vrai conservatoire du temps, un lieu où chaque promenade permet de voyager à travers siècles et millénaires.

SAUVAGERIE EN TOUTES SAISONS

Se rendre en bus jusqu'à l'église de la Madrague-de-Montredon, avec ses allures mexicaines, c'est évoluer en plein XX^e siècle. Le chemin part au bout d'une avenue tranquille où les pavillons se cachent au milieu des jardins. Il serpente et grimpe dur. Les cailloux roulent sous la chaussure, le

souffle se fait court. En tournant la tête, on découvre le panorama de la deuxième ville de France qui se déploie le long de son immense baie piquetée d'îles blanches. Une fois dépassées les dernières maisonnettes fixées à flanc de massif, brusquement, on atteint le sommet de Beouveyre. A perte de vue, l'immensité aride des pics rocheux et, au sud, sur la mer qui luit, l'armada des îles au relief tourmenté. Le ciel tout entier plombe le paysage. L'été, ces sommets sont trop brûlés de soleil pour qu'on puisse y rester. L'hiver, c'est le vent qui y transperce le corps et l'âme. Il règne ici une sauvagerie insoupçonnée.

La boucle peut se poursuivre en dévalant vers les bordures de Marseille avec, notamment, Les Goudes, un village de cabanons et de restaurants, et une petite route

La protection d'un site très prisé

La gestion du massif des Calanques a longtemps relevé du casse-tête : ses 5 463 hectares, classés, depuis 1995, au titre de la loi sur les sites pittoresques, appartiennent à des propriétaires privés, aux communes de Cassis et de Marseille, au conseil général des Bouches-du-Rhône, à EDF, à l'éducation nationale, à l'Office national des forêts ou au Conservatoire du littoral. Diverses associations regroupent des occupants ou des utilisateurs (excursionnistes, pêcheurs, chasseurs, étudiants de Luminy, alpinistes, propriétaires de cabanons, etc.) dont les intérêts et les motivations ne sont pas toujours compatibles. En décembre 1999, cette zone exceptionnelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique est passée pour huit ans sous l'administration d'un groupement d'intérêt public (GIP), présidé par Guy Teissier, maire (DL) du 5^e secteur de Marseille. Un de ses objectifs statutaires, outre la protection du site, est de préparer la création d'un parc national.

Clio

L'art de voyager

Partagez notre passion du voyage culturel

- > Des conférenciers historiens ou spécialistes d'art vous feront partager leur passion.
- > Des voyages en petits groupes pour profiter des découvertes dans les meilleures conditions.
- > Plus de 200 circuits vers 80 pays, riches en trésors artistiques ou archéologiques.

34, rue du Hameau - 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 82 82
Fax : 01 53 68 82 60
Mél : information@clio.fr
Licence : 075 95 0468

1000^F

de réduction
par personne*

1 semaine à l'Eldorado Blue Dreams

Turquie

à Bodrum à partir de 2974^{F**}
TTC

* Valable pour les 500 premiers inscrits seulement, sur toutes les dates de départ. Non cumulable avec toute autre offre spéciale.

** Exemple de prix par personne (réduction incluse) au départ de Paris les dimanches du 7/05 au 03/06/00 comprenant le transport A/R sur vols spéciaux, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les transferts et les taxes d'aéroport.

Dans les agences

HAVAS VOYAGES

ou au 0 825 825 055

LI 092 95 0011

(1) 0 89 F TTC/mn

Retrouvez-vous en Irlande



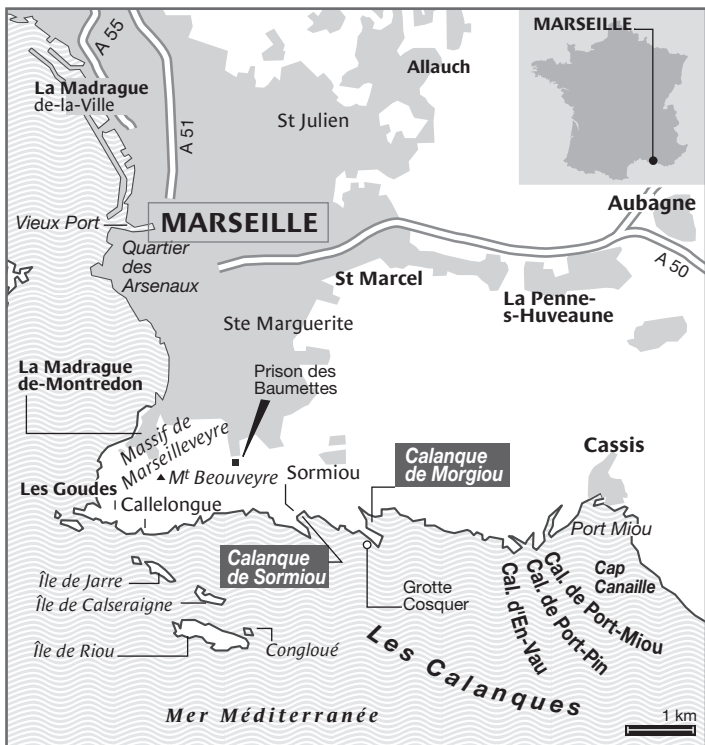
Allez en Irlande en voiture
avec Irish Ferries, à partir de 395 F/personne.
(Base 1 voiture + 4 adultes A/R)

Installation non incluse. Valable jusqu'au 27 mai et à partir du 29 août 2000.

Pour vite recevoir vos brochures Irlande, appelez
l'Office National du Tourisme Irlandais
01 53 43 12 12.



Les calanques de Marseille se découvrent à pied. Le marcheur peine : les cailloux roulent sous ses chaussures et les sentiers raides longent des précipices. Mais il est bientôt récompensé : la calanque de Sormiou, par exemple (photos ci-dessus et page de gauche) offre des paysages d'une sauvagerie et d'une beauté absolues où le jaune du mimosa tranche sur le blanc des falaises et les bleus du ciel et de la mer. Le randonneur sera aussi surpris : la longue histoire des calanques eut même son époque industrielle. A l'Escalette, il trouvera les ruines d'une antique usine de plomb installée là vers 1830 (page ci-contre, en haut à gauche).



goudronnée qui serpente le long de la côte rocheuse. Vous voilà à présent dans les vestiges du XIX^e siècle, époque où ces confins étaient résolument industriels. A preuve l'ossature décharnée de l'Escalette, friche d'une antique usine de plomb installée vers 1830 et où, aujourd'hui, on vient se baigner, entre les rochers, ou dîner le soir, dans la paix revenue.

On peut aussi, autre variante, passer devant la prison des Baumettes, monter au col du même nom et plonger vers Sormiou, qui, avec sa plage, son port et ses cabanons protégés, ressemble à une oasis dans ce décor pétrifié où des pins dominant des broussailles et un terrain de boules. Ne reste plus ensuite qu'à atteindre la crête déchiquetée de calcaire blanc pour dévaler vers le petit port de Mor-

giou dont cabanons et pêcheurs paraissent blottis au pied des parois rocheuses. Ceux qui en auront le courage et le temps (une longue journée) pousseront jusqu'à Cassis. Se succéderont alors calanques accessibles ou plus lointaines, telles l'anse des Enfers ou la calanque du Devenson sous son aiguille, « l'un des lieux les plus sublimes du monde » à en croire Jean-Claude Izzo (*Total Kheops*, « Série noire »).

CASSIS AU BOUT DU CHEMIN

Les sentiers longent des précipices, remontent vers le ciel. A une maigre végétation de lentisques et de touffes rares succède, brusquement, une sorte de plaine caillouteuse qui évoque irrésistiblement un décor de western, alors que, de son côté, la brèche de Castelvieu se

donne des airs de paysage chinois. Sonne alors l'heure des pins, d'abord timides puis plus touffus quand on atteint les ultimes calanques : En Vau la superbe, Port Pin l'accessible et Port Miou, qui conclut le périple.

L'heure est venue de gagner le petit port de Cassis et de s'y désaltérer avant de reprendre le car. Un brutal retour dans le présent, au terme d'un voyage épuisant, parmi ces roches éternelles, avec, sous ses pieds, la grotte Cosquer où nos ancêtres ont dessiné leurs mains, il y a vingt mille ans. « La route des calanques », confiait Jean-Claude Izzo, *avait toujours su apaiser mon cœur.* » Et il est vrai que, pieds fatigués mais tête lavée, on sort de là comme réconcilié.

Michel Samson

Carnet de route

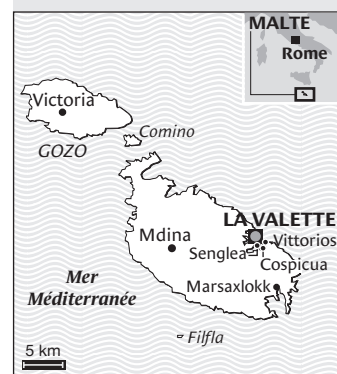
● **Etapes.** On ne peut dormir ni dans les calanques ni dans les quartiers proches, mais Le Richelieu (52, corniche Kennedy, tél. : 04-91-31-01-92) est sur la ligne du bus 83 qui y mène. Genre routard, surplombant la mer, il offre une vue magnifique sur le nord de la baie de Marseille. Plus loin et plus cher, le Rhul (269, corniche Kennedy, tél. : 04-91-52-01-77) est accroché au-dessus du pont de la Fausse Monnaie. Les chambres côté mer ont une vue exceptionnelle sur les îles.

● **Saveurs.** On peut se restaurer toute l'année à Morgiou à condition de réserver au Nautic Bar (tél. : 04-91-40-06-37). A Sormiou, le Lunch (tél. : 04-91-25-03-37) n'ouvre que de mars à la fin septembre. Poissons à volonté dans l'un comme dans l'autre. En prime, un cadre somptueux. Aux différents restaurants des Goudes et de Callelongue, préférer Le Tiboulou de Planier (route des Goudes, tél. : 04-91-25-26-30) : décor simple, soupe remarquable et poissons frais admirablement cuits. A la Madrague-de-Montredon, face au large, Chez Aldo (28, rue Audemar-Tibido, tél. : 04-91-73-31-55) offre une carte plus variée et de fameuses planchas. A deux pas, Chez Dédé (32, boulevard Bonne-Brise, tél. : 04-91-73-25-51) est une guinguette située sous un piano-bar posée sur une minuscule plage où les gens jouent à la belote devant leur cabanon. On y va pour déguster des pizzas brûlantes.

● **Lire.** Le très pratique guide du Club alpin français, *Les Calanques de Marseille*, avec une carte IGN (Jeanne Laffite, 1990). Edité par le Conservatoire du littoral, *Les Calanques de Marseille à Cassis*, un beau recueil d'aquarelles intelligemment légendées de Vincent Desplanche (Gallimard, 1999). Une référence : *Les Calanques et les îles de Marseille*, de Paul Teisseire, un journaliste spécialiste des lieux, (Jeanne Laffite, 1999). Chez Images en manœuvre Editions, *Hors Champ*, un bel et insolite itinéraire à travers dix friches industrielles dont l'usine de plomb de l'Escalette.

● **Renseignements.** A l'Office du tourisme de Marseille (4, La Canebière, tél. : 04-91-13-89-00) qui propose une documentation spécifique sur Marseille et Cassis. Pour se loger, Service réservation Loisirs Accueil (tél. : 04-90-59-49-36), qui diffuse par ailleurs un utile fascicule « Partir en Provence » présentant séjours et circuits à thème dont des randonnées pédestres accompagnées dans les calanques : une semaine ou un week-end, respectivement 3 640 et 1 590 F (555 et 242 €), en pension complète en hôtel deux étoiles avec portage des bagages, ainsi que des randonnées en liberté (535 F, 82 €, trois jours/deux nuits en demi-pension).

Week-end chevaleresque à Malte



« C'EST L'EXTASE langoureuse, la fatigue amoureuse. » Cristalline, la voix de la soprano s'élève vers la verrière du lumineux patio où résonne la mélodie de Debussy. Mots et sons à l'unisson du Xara Palace, cet hôtel de charme abrité dans un des palais de Mдина, ancienne capitale de l'île de Malte. Mдина, « Città nobile » (cité noble) aux demeures patriciennes assoupies pour l'éternité. Comme si le temps s'était figé sur les deux cadrans de la cathédrale Saint-Paul. Un décor médiéval et baroque avec,

incongrue, une cabine téléphonique rouge, rappel, avec la conduite à gauche, que Malte fut anglaise près de deux siècles avant d'accéder à l'indépendance en 1964. Etrange archipel où la langue mêle sonorités arabes et musique italienne, où affabilité latine et flegme britannique vont de conserve, où la toponymie est souvent musulmane mais la population massivement catholique, avec un fervent qui nourrit les multiples fêtes locales et culmine au moment de la Semaine sainte.

A l'horizon, La Valette, ce « rocher vide » légué par Charles Quint, en 1530, aux chevaliers de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem qui en feront non seulement un bastion de l'Occident chrétien mais une cité au patrimoine architectural exceptionnel. Citons le théâtre Manoël, les diverses auberges de l'ordre, la cathédrale Saint-Jean pavée de 375 pierres tombales en marbre polychrome (dans l'oratoire, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, chef-d'œuvre fraîchement restauré du Caravage) et le palais des Grands Maîtres, devenu siège de la présidence et où, jusqu'au 7 mai, sont exposés une vingtaine d'autels portatifs dont celui du marquis de Piro. Un marquis qui joue volontiers les guides pour faire visiter sa maison-musée du XVI^e siècle, la Casa Rocca Piccola (74, Republic St.).

Ville étonnante dont les rues rectilignes se jettent dans la mer et qui, tour à tour, évoque Lisbonne, San Francisco ou La Havane. A découvrir en bateau, de l'une des trois cités-sœurs situées de l'autre côté du Grand Port. Avant de se soustraire au charme de ses façades couleur miel agrémentées de balcons-loggias, pour, le temps d'une escapade via baies rocheuses, plages et ferry (30 minutes), s'en aller explorer l'île voisine de Gozo dont la côte ouest se donne des allures d'Étretat. Chevauchant des collines vertes quadrillées de champs clos de murs de pierre sèche, des villages fortifiés se prosternent au pied d'imposantes églises. Un décor « toscan » à découvrir depuis les remparts de la citadelle de Victoria. Retour à Malte pour faire son marché à Marsaxlokk, sous l'œil d'Osiris qui orne la proue des barques de pêche ancrées dans le port.

de notre envoyé spécial, Patrick Francès

★ De Paris, Lyon, Marseille et Nantes, vols directs (2 h 40) Air Malta (tél. : 01-44-86-08-40) et Corsair (tél. : 01-49-79-49-79). Donatello (tél. : 01-44-58-30-81) propose week-ends (trois nuits au Xara Palace, 4 355 F, 664 €, par personne en chambre double avec petits-déjeuners) et séjours (sept nuits au Méridien Phoenicia, aux portes de La Valette, à partir de 5 760 F, 878 €).

★ Bonnes adresses : le Café Cordina et les trattorias Da Pippo et Malata, à La Valette. A Marsascala, Re del Pesce. A Gozo, Ta'Rikardu (fromages et vins locaux).

★ Renseignements auprès de l'office du tourisme de Malte (tél. : 01-48-00-03-79 et www.visitmalte.com). Guides Petit Futé, Evasion (Hachette) et Escapade (Michelin).

A tous prix

■ 780 F (119 €) : un week-end à Fontevraud, dans le cadre de l'abbaye royale, le plus vaste (près de 15 hectares) ensemble monastique d'Occident qui, de tout temps, fut dirigé par des abbesses. On y visite l'immense église abbatiale, nécropole des Plantagenêts (elle abrite les gisants d'Henri II, comte d'Anjou et roi d'Angleterre, d'Aliénor d'Aquitaine, de Richard Cœur de Lion et d'Isabelle d'Angoulême), ainsi que la célèbre cuisine romane du XII^e siècle et la salle capitulaire aux murs peints. Prix par personne pour trois jours-deux nuits en demi-pension à l'hôtel 2-étoiles situé dans l'enceinte de l'abbaye (restaurant dans le cloître). A noter, du 12 au 14 mai, l'intégrale des trente-deux sonates de Beethoven. Renseignements au 02-41-23-51-23.

■ 3 280 F (500 €) : un week-end à Montréal, entre le jardin botanique et « le vieux Montréal », au Jardin d'Antoine, une auberge de charme, véritable havre de paix dans une ville qui, dès les beaux jours revenus, brûle la vie par les deux bouts : rues animées, terrasses de cafés prises d'assaut, espaces verts investis par les joueurs de tambours et les « végétistes », vie nocturne enfiévrée. Avec, côté culture, des musées séduisants et, côté chine, brocanteurs et antiquaires à foison. Une escapade québécoise de cinq jours dont le prix inclut trois nuits en chambre double avec petits déjeuners ainsi que les vols réguliers de Paris. Départ le 4 mai, retour le 8. Renseignements auprès de Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15) et dans les agences.

Tarif applicable à toutes les traversées effectuées avant le 30/06/00. Réservations selon disponibilité de places et soumises aux conditions de transport de Hoverspeed.



Pour voir Big Ben deux fois plus vite. À partir de 902 FF seulement.

Traversez la Manche en deux fois moins de temps avec un aller retour 3 jours voiture +5 passagers.

Calais-Douvres 35 min. Boulogne-Folkestone 55 min. Dieppe-Newhaven 2 h. Ostende-Douvres 2 h.

0820 00 35 55 ou contactez votre agence de voyages. www.hoverspeed.fr

hoverspeed
fastercarferries

Pluies à l'ouest

JEUDI. Un front froid ondulant est situé du Nord aux Pyrénées-Orientales, avec de la pluie assez soutenue, surtout au sud. Une dépression se creuse en Méditerranée, apportant de la pluie sur l'ouest du bassin et des vents d'est à sud-est forts près du littoral.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur l'ouest de la Bretagne, le ciel sera nuageux avec quelques averses. Ailleurs, le temps sera couvert, avec des pluies parfois orageuses. Il fera de 13 à 15 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur les Ardennes, le ciel sera très nuageux, avec quelques ondées. Ailleurs, le temps restera couvert et pluvieux, avec quelques orages locaux sur le Centre. Les températures maximales avoisineront de 14 à 16 degrés.

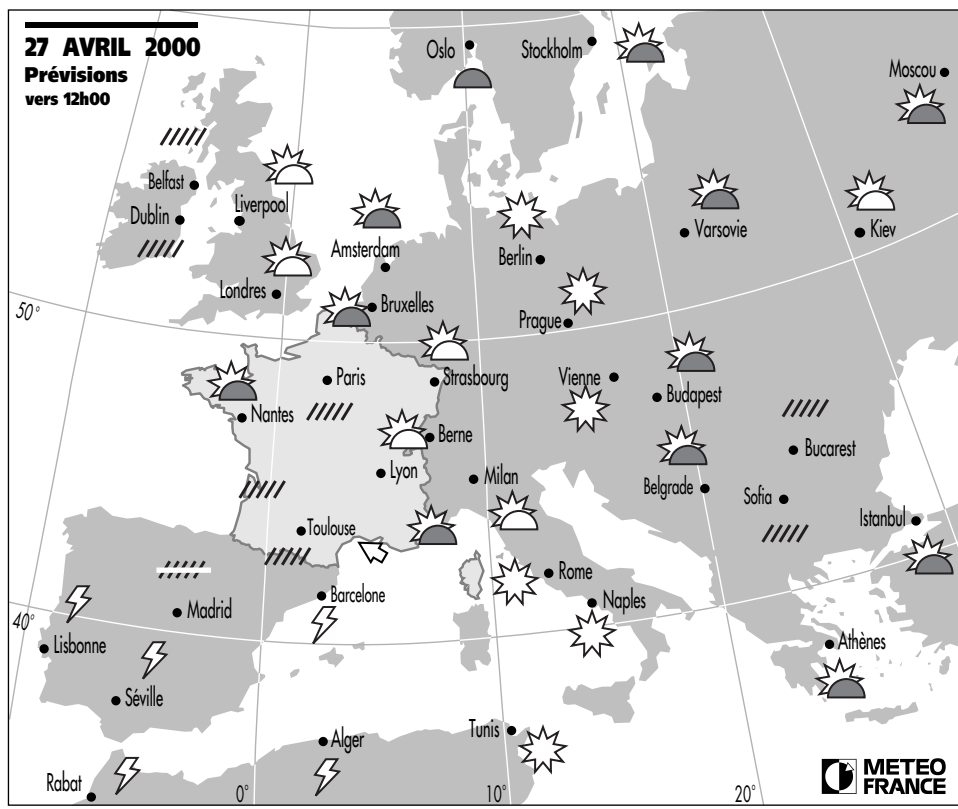
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera voilé, avec une impression agréable sur l'est des régions. Les nuages seront plus nombreux

sur la Champagne, avec quelques ondées l'après-midi. Il fera de 22 à 24 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - La journée sera placée sous le signe des nuages et de la pluie, avec des orages locaux. Il fera de 18 à 22 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, les nuages seront nombreux, avec quelques ondées, surtout sur le relief. Ailleurs, le ciel sera couvert, avec des pluies parfois orageuses. Il fera de 20 à 24 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, les pluies deviendront plus soutenues l'après-midi. En Corse, le soleil sera encore prédominant. Ailleurs, les nuages deviendront nombreux, avec quelques ondées, surtout l'après-midi. Les températures maximales avoisineront de 17 à 20 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Lille 14°C

Dubai 37°C

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2001 ebookers.com plc. Licence L10547001

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

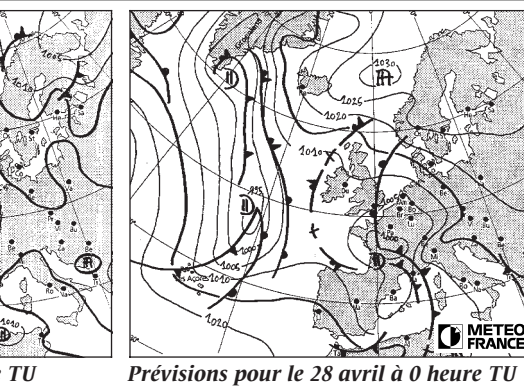
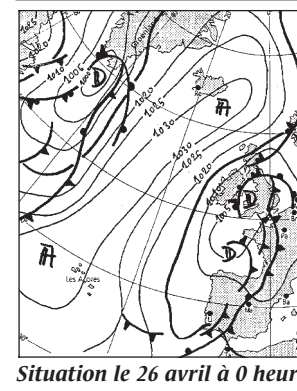
FRANCE métropole	NANCY	10/21 S
AJACCIO	11/21 S	
BIARRITZ	10/15 P	
BORDEAUX	9/15 P	
BOURGES	11/18 P	
BREST	5/13 N	
CAEN	8/13 P	
CHERBOURG	4/12 P	
CLERMONT-F.	10/19 C	
DIJON	10/21 N	
GRENOBLE	10/25 C	
LILLE	8/19 P	
LIMOGES	9/16 P	
LYON	13/23 N	
MARSEILLE	14/20 C	
NANTES	5/14 P	
NICE	11/19 N	
PARIS	9/17 P	
PAU	6/12 P	
PERPIGNAN	13/15 P	
RENNES	4/13 N	
ST-ETIENNE	12/22 C	
STRASBOURG	10/25 S	
TOULOUSE	11/17 P	
TOURS	7/16 P	

FRANCE outre-mer	NANCY	10/21 S
CAYENNE	25/29 S	
FORT-DE-FR.	24/29 S	
NOUMEA	22/25 C	

EUROPE	NANCY	10/21 S
AMSTERDAM	10/18 N	
ATHENES	15/21 N	
BARCELONE	12/17 P	
BELFAST	5/10 P	
BELGRADE	13/24 N	
BERLIN	12/26 S	
BERNE	7/21 S	
BRUXELLES	11/15 N	
BUCAREST	13/22 P	
BUDAPEST	13/22 N	
COPENHAGUE	9/18 S	
DUBLIN	5/11 P	
FRANCFORT	10/26 S	
GENEVE	10/17 S	
HELSINKI	2/12 S	
ISTANBUL	11/15 N	

AMÉRIQUES	NANCY	10/21 S
LISBONNE	8/13 P	
LIVERPOOL	8/14 S	
LONDRES	8/17 S	
LUXEMBOURG	13/17 N	
MADRID	7/11 P	
MILAN	12/27 S	
MOSCOW	10/23 N	
MUNICH	4/24 S	
NAPLES	15/25 S	
OSLO	4/7 C	
PALMA DE M.	9/22 S	
PRAGUE	8/23 S	
ROME	12/22 S	
SEVILLE	8/16 P	
SOPIA	10/19 P	
ST-PETERSB.	4/11 S	
STOCKHOLM	4/11 N	
TENERIFE	10/15 S	
VARSOVIE	12/24 N	

ASIE-Océanie	NANCY	10/21 S
LE CAIRE	16/27 S	
NAIROBI	15/28 S	
PRETORIA	10/24 S	
RABAT	10/15 P	
TUNIS	16/28 S	
BANGKOK	25/34 S	
BEYROUTH	16/22 S	
BOMBAY	24/32 S	
DIJAKARTA	28/29 C	
DUBAI	27/38 C	
HANOI	20/24 P	
HONGKONG	19/24 C	
JERUSALEM	14/22 S	
NEW DEHLI	28/43 S	
PEKIN	10/22 S	
SEOUL	8/12 C	
SINGAPOUR	27/31 C	
SYDNEY	16/21 S	
TOKYO	13/18 P	



JARDINAGE

En désherbant, on découvre des semis qu'il faut savoir conserver

CETTE EAU qui tombe drue a un avantage : quand elle cesse de tout détrempier et que vient une éclaircie, le jardinier chausse ses bottes et peut se livrer à une bonne séance de désherbage ! Les racines des boutons d'or viennent seules quand on attrape le bouquet de feuilles et que l'on tire doucement d'un geste continu.

Cette renouclacée est une peste que l'on aimerait cultiver pour la beauté de ses fleurs d'un jaune splendide. Mais elle se propage à la manière des fraisières par des longs stolons qui s'enracinent rapidement. Les chardons aussi s'enlèvent facilement quand le sol est détrempé et ce n'est pas un mal : cette mauvaise herbe est la pire de toutes...

En désherbant le jardin, on découvre des semis de plantes qu'il faut soigneusement conserver : géraniums vivaces, grandes cénotheres jaunes, *Echinops ritro* (un grand chardon qui épanouit des boules bleues), buglosses bleues, digitales, delphiniums, pensées à petites fleurs (*Viola cornuta*), alchémille (une vivace cultivée pour ses feuilles rondes d'un vert pâle et doux, et pour ses fleurs vert chartreuse et vaporeuses), hellé-

bore orientaux, pavots d'Orient, thym, sauges officinales, ancolies, cyclamens vivaces, iris férides (un iris persistant aux jolies mais rares fleurs mauves striées de marron et aux grosses gousses pleines de graines corail) et roses trémières se ressemblent avec facilité.

DIVISER DES VIVACES

Il serait dommage de toutes les jeter, même si certaines deviennent de vraies pestes dans certains jardins. Mais le hasard fait parfois si bien les choses qu'il peut être intéressant de laisser la nature à l'œuvre. Au pied d'un mur plein nord, une longue plantation de fuchsias semi-rustiques a été ainsi colonisée par des fougères et des iris férides. Les trois plantes coexistent sans heurts et sans autre intervention humaine que la taille du bois mort des fuchsias et le dépouillage soigneux des feuilles mortes des iris, chaque printemps. Prendre garde toutefois que le désherbage ne devienne pas un remake des hordes d'Attila. Et il y a toujours des amis qui peuvent profiter des semis naturels.

A cette saison, il est encore possible de diviser quelques vivaces et

bulbeuses. Les crocosmias (appelés aussi montbretias) se développent rapidement et ils sortent actuellement de terre. Les feuilles de cette plante ressemblent à celles des glaïeuls et leurs grandes hampe florales joliment arquées portent des petites et nombreuses fleurs rouges, orange ou jaunes selon les variétés. Un bon coup de bêche soulève une partie des touffes qu'il suffit de replanter immédiatement dans une terre meuble restant humide l'été.

La partie pérenne de cette

plante est un corme qui se propage sous terre en lançant des racines au bout desquelles un nouveau corme donne naissance à une nouvelle plante, en sorte que les touffes se développent aisément. Le crocosmia fait des milieux de massif élégants et solides sauf dans les régions les plus froides - chez nous, elles résistent dans un sol détrempé l'hiver malgré des températures peu clémentes.

On peut acheter cette plante sous forme de petits cormes et la

planter immédiatement au jardin. Les variétés les plus fréquentes sont Lucifer (rouge), Solfaterre (jaune orangé) et une vieille variété rouge orangé. Pas bien chère à l'achat, cette plante est un investissement à long terme. Solide, elle doit quand même être un peu chouchoutée, car elle est gourmande. Elle exige un bon épanouissement d'engrais complet standard (sous forme de granulés) chaque printemps avant le départ de la végétation ou un arrosage à l'engrais liquide en court de végétation.

D'autres vivaces peuvent être divisées maintenant, comme les asters et les phlox. Ce sont de grands classiques solides qui ne craignent que deux choses : la sécheresse et l'oïdium. Surtout, ne pas toucher aux iris, aux pivoines et aux hémérocalles à moins que ce ne soit rendu nécessaire par des travaux importants dans le jardin. Transplantées maintenant, ces plantes ne fleuriront pas cette année. Après leur floraison, ces trois plantes peuvent être divisées, et d'après notre expérience, c'est même le meilleur moment pour le faire.

Les pivoines qui ne refleurissent pas systématiquement quand

cette division est faite en automne ou en hiver sont au rendez-vous quand elles le sont fin juin, début juillet. Et de grâce, ne coupez pas le feuillage de cette magnifique cousine du bouton d'or après floraison, mais laissez-le faner sur le pied avant de le retirer.

Il faut impérativement procéder de la même façon avec les bulbeuses à floraison printanière (tulipes, jacinthes, narcisses, jonquilles, crocus, iris bulbeux, muscaris...) de façon qu'elles aillent au bout de leur cycle végétatif et puissent reconstituer les réserves nutritives de leur bulbe. Il faut, en revanche, les empêcher de monter en graine en coupant les fleurs fanées.

Quant aux jacinthes, il faut abandonner l'idée de les voir refleurir d'une façon aussi opulente la deuxième fois et s'attendre à les voir disparaître en quelques années. Une variété dite de Paris était autrefois vendue qui épanouissait plusieurs hampe florales au port plus gracieux que les énormes goupillons des variétés contemporaines. Elle semble avoir disparu. C'est bien dommage.

Alain Lompech

De l'amendement des sols

Une visite dans le rayon engrais d'une grande surface spécialisée fait frémir par les prix exorbitants de certains amendements vendus cinq à dix fois moins cher dans n'importe quelle coopérative agricole (130 F les cinquante kilos !). Epancher sur sa pelouse des granulés vendus 20 francs le kilo est donc à éviter. Il faut en revanche en passer par là pour les plantes dites de terre de bruyère et les hortensias et ne pas forcer les doses. Il ne faut surtout pas tomber dans le piège de l'engrais-désherbant-anti-mousse qui fait tout sauf scarifier la pelouse pour la débarrasser de la mousse noirec...

Au pire, pour débarrasser les graminées de leurs mauvaises herbes, il existe des solutions à pulvériser. Elles sont efficaces et plus économiques à l'usage. Et pour la mousse, il faut se dire qu'elle reviendra toujours là où elle s'est installée et avec davantage de vigueur si elle a été éradiquée avec du sulfate de fer qui, en acidifiant le sol, favorise son retour.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 101

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTELEMENT

I. Tout et n'importe quoi. - II. Position très éloignée sur l'orbite. Démonstratif. - III. Ebène verte en Amérique tropicale. Permet de voir venir. - IV. Ses feuilles sont en cuisine, son bois chez l'ébéniste. - V. Venu. Explorerait le terrain. - VI. Discrète dans son travail. - VII. Toujours positive. Ouvre les portes du pouvoir. - VIII. Effilmine le superflu, mais sont difficiles à écarter. Interjection. - IX. Un peu de

VERTICALEMENT

1. Doit bloquer la situation. - 2. Charmants, ils sont souvent gênés. Encore tendre. - 3. Limon très fertile. Dans la charpente. Note renversée. - 4. Possessif. Européenne. - 5. Protège les paysans russes. Traînent dans les fonds. -

6. A l'arrière d'une voiture nerveuse. Résistants organisés. Dieu. - 7. Leurs cris sont en réalité plutôt chouettes. En berne. - 8. A suivi Garibaldi et Napoléon III. Sol désertique. - 9. Posture du yogi. Ouverture sur *Le Monde*. - 10. Sur place. Etait dans le coup. Déteste. - 11. Prendrait du plaisir dans la descente.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 100

HORIZONTELEMENT
I. Kilocalorie. - II. Loupe. Iléon. - III. Etêts. Aile. - IV. Patiner. Ter. - V. Toscane. - VI. Open. Amorti. - VII. Ma. Saturées. - VIII. Ana. Perd. Na. - IX. Morue. ADN. - X. Elever. Brut. - XI. Stressantes.

VERTICALEMENT

1. Kleptomane. - 2. Iota. Pan. Lt. - 3. Luette. Amer. - 4. Options. Ove. - 5. Céans. Apres. - 6. Sécateurs. - 7. Li. Ramure. - 8. Ola. Nord. BN. - 9. Réitère. Art. - 10. Iole. Tendue. - 11. Energisants.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1890

AVEC UNE PIERRE, TROIS COUPS
Ceux qui ont chuté le chelem à Pique dans cette donne d'un championnat de France par paires ont dû être vexés, car ils avaient trois solutions gagnantes. Mais, à cartes cachées, il n'était pas illogique de faire l'impasse à Trèfle, qui était mortelle.

♠ R 10 5 3 2
♥ 9 7 4
♦ 7 3 2
♣ R 7

♠ V 6
♥ 6 5 2
♦ D V 10 6 5
♣ D 9 6

♠ D 7
♥ D V 10 8
♦ 9 4
♣ 10 8 5 4 3

♠ A 9 8 4
♥ A R 3
♦ A R 8
♣ A V 2

Les annonces (S. don., tous vuln.) auraient dû se dérouler ainsi :

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	3 ♠	2 ♦	3 ♣
2 SA	3 ♠	3 ♥	3 ♣
4 ♠	3 ♠	5 ♣	3 ♣
5 ♠	3 ♠	3 ♣	3 ♣

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, quelles sont les trois façons de réussir le PETIT CHELEM À PIQUE (quand il est demandé) contre toute défense ?

Réponse
Si l'on tourne son regard vers Est, un simple placement de main à Cœur donne le chelem : As Roi de Carreau, As Roi de Pique, As Roi de Trèfle, As Roi de Cœur, Valet de Trèfle coupé et 9 de Cœur. Est prend et rejoue Trèfle ou Cœur pour la coupe d'une main et la défausse du dernier Carreau de l'autre main. Si l'on regarde vers Ouest, on va squeezer Ouest à Carreau-Trèfle après avoir donné une levée à Cœur (pour la rectification du compte). A la fin, Ouest ne résiste pas à la pression du cinquième Pique de Nord :

La défausse d'Ouest affranchit le 7 de Carreau ou le Valet de Trèfle... Un des déclarants, qui ne voyait pas les mains adverses, a joué différemment. Il a battu plusieurs fois atout en observant soigneusement les défausses, et il en a conclu que Ouest avait sans doute la Dame de Trèfle. Alors, après As Roi de Cœur et le dernier atout, il a tiré le Roi de Trèfle et a mis Ouest en main à Carreau, car il avait jeté deux Carreaux. C'est ce qu'on appelle un squeeze placement.

CONSTITUTION POUR UN OSCAR

Cette donne est tirée d'un championnat d'Europe juniors joué en 1995. Dans la finale de 96 donnes, les Anglais ont battu les Néozélandais, dont les deux meilleurs joueurs, Delmonte et Bach, montrent ici leur belle technique en défense.

♠ A 7 5 2
♥ A D V 6 5
♦ A D 10
♣ V

♠ R 10 9 3
♥ 10 2
♦ 9 6 4
♣ A D 8 5

Ann : N. don. E.-O. vuln.
Ouest Nord Est Sud
Bach Townsend Delmonte Allerton
- 1 ♥ passe 1 SA
passe 3 ♦ passe 3 SA...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, comment Delmonte, en Est, a-t-il joué pour faire chuter le contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères
Le saut de Nord à « 3 Carreaux », au second tour, promettait conventionnellement une ouverture faite avec quatre... Piques !
Philippe Brugnon

DANSE Que ce soit avec Carolyn Carlson à la Cartoucherie de Vincennes, à l'Atelier de Paris en compagnie de noms aussi prestigieux que Murray Louis et Billy T. Jones, entre

autres, les professionnels, soucieux de peaufiner leur formation, prennent d'assaut les master-classes parisiennes. ● LES CANDIDATURES sont si nombreuses que les sélections sont de plus

en plus rigoureuses et s'apparentent souvent à des auditions, même si les prix restent raisonnables, pour ne pas exclure les artistes au chômage. ● LA TENDANCE actuelle est de mêler

danse, yoga, arts martiaux... et de varier les professeurs, mais d'autres préfèrent être épaulés par le même maître, comme l'Américain Peter Goss ou Blanca Li. ● WILFRIDE PIOLLET,

étoile et pédagogue, a invité *Le Monde* dans ses studios du Centre national de la danse afin de faire comprendre pourquoi « *l'imaginaire est toujours plus puissant que la réalité* ».

Ces ateliers d'exception où les danseurs professionnels affermissent leur talent

Chez Carolyn Carlson à la Cartoucherie de Vincennes, au Centre national de la danse, à la Ménagerie de verre, sous la férule de Wilfride Piollet, Odile Duboc, Patricia Brouilly, Peter Goss ou Blanca Li, les étoiles de la scène suivent les évolutions dans l'art de danser

DANS SON TRÈS BEAU, très lumineux studio de danse, inauguré en septembre 1999 à la Cartoucherie de Vincennes, Carolyn Carlson, regard étincelant, sourire gourmand, fait partager son appétit de danse à la vingtaine de professionnels participant ce jour-là à sa master-class. « Plus que la technique, je désire aujourd'hui transmettre la joie, le désir de danser. Avec le temps qui passe, j'ai de plus en plus envie de privilégier le contact avec les interprètes dans l'atelier ; c'est beaucoup plus fécond qu'un spectacle pour transmettre un style. Si l'on veut que la danse continue d'être une réelle forme d'art, il est important que les maîtres encore vivants puissent faire profiter de leur enseignement en direct. » Dont acte.

Le programme pédagogique de l'Atelier de Paris aligne des noms prestigieux : Murray Louis, Jorma Uotinen, Dominique Mercy et Malou Airaud du Tanztheater de Pina Bausch (en juin) et bientôt Trisha Brown et Bill T. Jones. Rien que du haut de gamme pour les danseurs professionnels soucieux de peaufiner leur formation. Autant dire que les candidatures affluent : plus de deux cents pour certains stages parmi lesquelles vingt seront retenues après une audition. Seule ombre au tableau de l'Atelier de Paris, un budget trop serré qui trouve difficilement son équilibre entre le prix de revient global d'un professeur et le tarif des stages (1 000 francs pour deux semaines ; 152,45 euros). « Nous tenons à garder ces petits prix pour les danseurs momentanément au chômage », précise Pierre Barnier, manager de l'Atelier de Paris.

CARTES BLANCHES

Pour alléger ces coûts, l'Atelier organise conjointement des stages avec le Centre national de la danse (CND). A la tête de l'Institut de pédagogie et de recherche chorégraphiques du CND depuis 1998, Anne-Marie Reynaud, à l'écoute de toutes les danses, réhabilite l'entraînement quotidien avec trois cours au choix - classique, contemporain et jazz - pilotés par de grandes pointures, comme l'étoile de l'Opéra Wilfride Piollet (lire ci-dessous), ou des chorégraphes, comme Fabrice Dugied.



Carolyn Carlson au milieu de ses élèves à la Cartoucherie de Vincennes.

« Quitte à prendre des risques, dit Anne-Marie Reynaud, ex-complice de Carolyn Carlson dans les années 80, il faut offrir un espace de reconnaissance à ceux qui font émerger une pensée de la danse pour demain. Les cours les plus fréquentés sont ceux de chorégraphes-directeurs de compagnie, car c'est une façon élégante de passer une audition. » Le programme du CND propose donc des cartes blanches à Christophe Haleb, artiste iconoclaste, ou à Brigitte Asselineau, pédagogue-interprète chez Odile Duboc.

Patricia Brouilly, directrice de Canal Danse, préfère resserrer son programme autour de l'improvisation. Tête chercheuse l'estée d'un parcours hors normes (elle est passée du théâtre, chez Jean-Louis Barrault, à la danse, avec Françoise et Dominique Dupuy), Patricia Brouilly privilégie le relâchement, l'écoute et la connaissance de soi. « Il ne s'agit pas de donner accès à une forme, ni un style, mais de développer les outils de la perception du danseur pour lui donner une capacité autonome d'innovation, précise-t-elle. Nous sommes à la recherche d'une mobilité de la pensée qui facilite l'aventure du mouvement. Canal Danse n'est pas une école, mais un espace de réflexion. »

Sans lieu fixe, naviguant entre cinq studios d'accueil, Patricia Brouilly invite régulièrement des chorégraphes-improvisateurs, comme le performer d'origine écossaise Julyen Hamilton, l'un des chefs de file de ce mouvement. Un pédagogue de rêve, selon la jeune chorégraphe Laure Bonicel : « Aujourd'hui, quand j'ai un peu de temps libre, je ne cherche pas tant un cours type "chauffage musculaire", mais plutôt un lieu d'échanges entre artistes. L'improvisation mobilise le corps à travers une prise de conscience globale, au-delà de l'application stricte d'un outillage technique. » Laure Bonicel suit régulièrement des cours de Feldenkrais (méthode de prise de conscience du corps élaborée par Moshe Feldenkrais) et de tai-chi. Une tendance remarquée par Marie-Thérèse Allier, directrice de la Ménagerie de verre, haut lieu de la danse contemporaine depuis 1983 : « Après la période "pas de salut hors Merce Cunningham" jusqu'en 1990, on note aujourd'hui une demande de cours très dansant, type José Limon ou Trisha Brown, et une envie de mêler danse, yoga, aikido, comme le font Thierry Bae ou Pierre Doussaint. » Dans les

cinq studios de la Ménagerie de verre, elle propose chaque matin deux à trois « trainings » pilotés par des enseignants qui changent toutes les trois semaines. Les interprètes professionnels y viennent presque les yeux fermés, optant néanmoins pour des artistes déjà repérés.

PÉDAGOGUE DISCRET

En revanche, certains préfèrent être épaulés par le même professeur. L'Américain Peter Goss fait partie de ces pédagogues discrets, lequel, depuis vingt ans, enseigne dans son studio du 10^e arrondissement. Féru de yoga, de Feldenkrais et de kinésiologie (analyse fonctionnelle du mouvement dansé qui s'appuie sur des données anatomiques), Peter Goss propose une méthode personnelle articulant exercices au sol pour une prise de conscience du corps, travail debout de réveil de la colonne vertébrale, barre dérivée de la danse classique et enfin sauts et chutes. Le tout « cherche l'équilibre entre expression physique et spiritualité », précise cet homme serein qui aime « responsabiliser ses élèves en les libérant des contraintes qu'ils se créent souvent ». Chez lui se sont croisés José Montalvo et Dominique Hervieu, Serge Ricci, Sophie Lessard et bien d'autres.

Interprète chez Christine Bastin, Agnès Dufour suit depuis quinze ans son enseignement : « C'est une artiste en perpétuelle recherche avec laquelle je ne m'ennuie jamais. Son cours renouvelle sans cesse la connaissance que j'ai de moi en moi. » Un programme que la chorégraphe Blanca Li, qui a lancé son centre de danse (deux studios) il y a deux ans sur le même palier que Peter Goss, reçoit cinq sur cinq. « La formation continue d'un danseur passe par une vraie relation avec un professeur qui suit ses élèves dans le temps et permet à chacun de s'épanouir à son rythme. » A côté des cours pour amateurs (flamenco, barre au sol), Blanca Li a mis en place un entraînement de danse classique dirigé avec souplesse et fermeté par le Cubain Victor Nunez. Très peu de participants choisissent malheureusement la barre. « Les danseurs ont beaucoup de mal à changer leurs habitudes, leurs lieux de travail », soupire Blanca Li. Mais la chorégraphe ne baisse pas les bras et cherche actuellement un enseignant pour ouvrir un cours quotidien de danse contemporaine.

Rosita Boisseau

Tous les savoirs de Wilfride Piollet, étoile et pédagogue

EN NOUS INVITANT à assister à son cours dans les studios du Centre national de la danse, Wilfride Piollet, étoile de l'Opéra de Paris devenue pédagogue il y a dix ans, prévient : « Ne vous étonnez pas, ça ne ressemble à rien. » Peut-être, mais « ça » apparaît très vite passionnant. Dans ses exercices qualifiés de « basiques » - « parce qu'ils n'ont d'autre but que de réveiller la matière corporelle sans aucun désir esthétique » -, on discerne une influence baroque dans les bras, quelque chose de Cunningham dans les multiples changements d'axes, une source classique aussi, évidemment, le tout porté par une précision rythmique élégante et nerveuse. Rien d'académique dans ces variations savantes, entre intelligence du mouvement et sensation de vie intense.

« J'ai toujours été une femme "entre"... explique Wilfride Piollet avec une fierté bravache. Enfant, je suivais les cours à l'Opéra, mais j'en prenais aussi à l'extérieur et il en a toujours été ainsi. Le classique, mais aussi le contemporain, l'improvisation, la danse-contact, le baroque. C'est au cours de mon expérience de danseuse que j'ai été amenée à mettre au point ces exercices. Il me fallait aborder des répertoires variés qui m'obligeaient à avoir une conscience corporelle extrême et capable de s'adapter. Parallèlement, j'ai eu très vite des fragilités dans les épaules qui se déboîtaient régulièrement. C'est aussi contre cette faiblesse que, dès les années 70, j'ai commencé à élaborer ma propre technique, qui s'attache à mettre le corps en obligation de bouger, à le rendre auto-

nome dans l'espace. » Plus de miroir donc, ni de barre dans cette quête d'un corps dansant global, aiguisée par une connaissance des moindres rouages anatomiques.

VOYAGES SAISSANTS

Ainsi Wilfride Piollet propose-t-elle des voyages saisissants dans l'être humain, comme cette manière de relier mentalement les pointes des omoplates avec l'apophyse de la huitième vertèbre dorsale ou encore le quatrième orteil en rotation vers l'intérieur avec l'aile iliaque. Le nom donné à cette prise de conscience maximale est « barre flexible », une expression empruntée à René Char dans un poème adressé à la danseuse. « Il s'agit de vivre intensément sa personne-outil avec une connaissance d'artisan, d'aborder

le vocabulaire traditionnel de la danse classique dans une sorte d'état de grâce. »

Etudiante à Paris-VIII, Elodie Aussadat met actuellement la dernière main à sa maîtrise sur la recherche pédagogique de Wilfride Piollet. Elle ne tarit pas d'éloges sur ces « barres flexibles » : « C'est un formidable travail sur l'imaginaire qui permet d'avoir une lecture profonde du geste jusque dans les implications les plus secrètes du squelette. Quand je danse, je suis alors complètement dans mon corps et cette sensation suffit à donner sa juste intention au mouvement. » Comme aime à le répéter Wilfride Piollet, « l'imaginaire est toujours plus puissant que la logique de la réalité ».

R. Bu.

Carnet d'adresses

● **Atelier de Paris Carolyn Carlson**, Cartoucherie de Vincennes, Paris 12^e. Tél. : 01-41-74-17-07. Inscription : CV, photo d'identité et lettre de motivation. Sélection ensuite, puis parfois audition. Stages de deux semaines : 1 000 F (152,45€).
● **Centre national de la danse, 12**, rue Lécévin, Paris 11^e. Tél. : 01-48-05-07-45. Cours au prix de 30 F (4,57€) vendus par carte de dix, soit 300 F (45,73€). Durée de 1 h30 à 2 heures.
● **Canal Danse, 2**, rue Brise-Miche, Paris 4^e. Tél. : 01-40-13-14-82. Tarifs adhérents : 65 F (9,91€) le cours ;

75 F (11,43€) les 2 h 30. Carte d'adhésion : 260 F (39,64€).
● **Ménagerie de verre, 12**, rue Lécévin, Paris 11^e. Tél. : 01-43-38-33-44. Carte d'adhésion : 200 F (30,49€). 65 F le cours, 55 F (8,38€) avec la carte. Le carnet de dix cours : 500 F (76,22€) ou 600 F (91,47€).
● **Studio Peter Goss, 7-9**, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Tél. : 01-45-23-40-35. Cours de deux heures : 70 F (10,67€).
● **Centre chorégraphique Blanca Li, 7**, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Tél. : 01-53-34-04-05. 80 F le cours ; dix cours : 690 F (105,19€). La carte d'adhésion : 200 F (30,49€).

TOUS LES DIMANCHES À 17 HEURES

Programmes et Fréquences : 3615 France Musiques (2,23F/mn) - 08 36 68 10 66 (2,23F/mn) - radio-france.fr

"Idéaux et Débats"

PAR RENAUD MACHART

France
musiques

Le Gambuh balinais en visite chez Zingaro

Des villageois présentent ce drame musical traditionnel dans le cadre du Festival de l'imaginaire

KEDISAN (Bali)

de notre envoyé spécial

Bali, grande banlieue du globe. Dès le quadrillage balnéaire du sud-est, embouteillage. Incroyable prolifération de chats, de grues et de girafes artisanaux, dressés en cohortes serrées, synthèse ithyphallique d'un art décoratif américano-européo-russo-nippon moyen.

Dérivation brusque vers le passé à travers les rizières. Village de Kedisan. Les ateliers s'effacent, les moteurs se taisent. Soleil vertical, escamoté par de franches ondées. Silence lacéré par les cris des coqs de combat. Temples dévorés par les herbes et les fleurs. Boutique de trois rayons de quatre sous, ouverte au grand vent des commérages. En face réside Gusti Ngurah Mangu Pujia. Ce brahmane est l'un des derniers maîtres du gambuh – et des marionnettes – sous sa forme traditionnelle. Dans le *pekarangan* (demeure familiale), une répétition de ce drame musical se prépare sans fièvre. Interprètes (onze) et musiciens (douze) payans, employés et, bien sûr, sculpteurs et artisans.

Le maître autorise le visiteur à manipuler sa belle collection de kriss, suspendus à côté du lit. Mais pas question de frôler, ne serait-ce que du regard, la centaine de *lontar* (tablettes de bambou) où sont consignés les récits du gambuh. Glissés sur les solives, les textes sa-

crés, en langue ancienne, qu'il est l'un des rares à pouvoir déchiffrer, sont le témoignage d'un pouvoir transmis de génération en génération. Ils n'appartiennent qu'à lui. Et peut-être à son fils, Gusti Ngurah Widiantara, diplômé en sciences économiques, qui a décidé d'abandonner les affaires pour suivre la voie paternelle. En simple soldat.

La représentation de l'ensemble du cycle du gambuh durerait deux bonnes journées. Au maître incombe le choix d'un épisode en rapport avec l'événement célébré. Pour sa première sortie de Bali, il a choisi un récit de voyage : *Pèlerinage au mont Pengebel*, « parce qu'aller à Paris c'est comme faire une ascension ». Assis en tailleur au bord du *natar* (cour centrale) les musiciens du gamelan s'accordent. Les comédiens-danseurs nouent leurs foulards autour de leurs têtes. Gestes lents, paisibles, du maquillage. Les fards circulent avec le bétel. Un vieillard au regard inquiet se transforme lentement en reine lasse. Un paysan édenté, en bouffon acide. Un jeune homme jette une blouse ornementée sur son T-shirt « *Relax in the Sun* » et devient un terrible guerrier. L'hibiscus, à portée de main, tend la fleur qui omera l'oreille. Les premiers sons de flûte ont fait taire les oiseaux multicolores encagés. Grêle de tambours, de gongs et de clochettes.

Art dramatique exclusivement



DELAHAYE PHOTOGRAPHIE

Le bouffon traduit les envolées princières dans le langage du peuple.

pratiqué par les hommes, venu des Indes via Java, et repoussé par l'islamisation de l'île, le gambuh a failli disparaître. A peine si quatre ou cinq troupes y reviennent depuis que le pouvoir et les agents de voyage s'y intéressent. A l'origine, au XVI^e siècle, le gambuh agrémentait les fêtes des royaumes hindouistes. Maintenant, il participe des cérémonies au temple. Il est une offrande, comme ces plateaux de nourriture convoyés par des colonnes de femmes en fleurs, un moyen de se concilier les dieux en les réjouissant d'histoires trop humaines de pouvoir et de soumission, de fidélité et de trahison, d'amour et de haine au terme desquelles le roi félon sera inmanquablement vaincu.

Pour la plupart des acteurs, les rôles sont à vie, tranchés dès l'adolescence. Qui s'étonnera alors de voir les figures royales interprétées par les nobles et celles des bouffons par les hommes du peuple ?

D'autant que les uns s'expriment dans la langue ancienne, et les autres en balinaise populaire. Plus le personnage est noble, plus il lève les bras haut. Le félon, bien sûr, les lève trop haut. Certains comédiens n'ont pas d'âge – d'ailleurs ils l'ignorent. Entrés d'un pas glissant sur l'espace de jeu, ils semblent avoir laissé leur moi au vestiaire. Ils progressent vers les musiciens en une tentative d'union et d'unisson de la musique, du récit et des corps.

« HIÉROGLYPHES ANIMÉS »

Pas un regard vers les spectateurs, que pas un ne songerait à séduire. Au terme de la scène, chacun plie bagage, sans autre cérémonie. Ils ont été les intermédiaires auprès des dieux. Que ceux-ci aient été touchés, et ils touchent les spectateurs. Artaud avait fait du théâtre balinaise un raccourci légèrement forcé vers son « théâtre de la cruauté ». Il n'en avait pas moins perçu les person-

nages, comme des « hiéroglyphes animés ». Aujourd'hui, c'est moins la stylisation du jeu qui retient que ce qui lui échappe de vie cachée, ces mains lourdes de travaux terrestres déployant d'incroyables grâces, ces visages burinés d'un indicible passé. Les fracas guerriers, échos de nos drames moyenâgeux, ne font plus peur qu'aux enfants. Mais les dieux ne sont-ils pas aussi des enfants ?

Jean-Louis Perrier

★ **Gambuh. Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers. M^o Fort-d'Aubervilliers. Tél. : 01-45-44-41-42. Durée : 1 h 10. De 70 F (10,67 €) à 120 F (18,29 €). Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 avril à 20 h 30 ; dimanche 30 à 17 heures. Le 3 mai à 20 h 30, à la Cité Bleue de Genève. Tél. : 022-731-48-40. Gambuh : 1 CD, inédit, W260094, distribué par Audividis.**

Le programme du Festival de l'imaginaire

- *El Chocolate* (Espagne). Flamenco, avec Esperanza Fernandez. Théâtre équestre Zingaro, le 13 mai.
- *Beiguan* (Taiwan). Chants et danses de la Chine du Nord. Maison des cultures du monde, du 9 au 11 mai.
- *Tchiloli* (Sao Tomé). Théâtre épique. Maison des cultures du monde, du 18 au 21 mai.
- *Pygmées Bedzan* (Cameroun). Polyphonies vocales et danses. Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, du 26 au 28 mai.
- *La Fajara* (Slovaquie). Musique et chants. Auditorium Saint-Germain-des-Prés, du 21 au 23 mai.
- *Yahya al-Nounou* (Yémen). Chants de Sanaa. Centre Mandapa, les 13 et 14 juin.

- *Le Dit du Genji* (Japon). Théâtre pour acteurs et marionnettes. Maison des cultures du monde, du 7 au 11 juin.
- *Chhau* (Inde). Scènes dansées de Seraikella. Maison des cultures du monde, du 15 au 18 juin.
- *Musiques du Nordeste* (Brésil). Ballades et fanfares. Maison des cultures du monde, le 20 juin.
- *Jiuta Mai* (Japon). Danses des courtisanes. Maison des cultures du monde, les 21 et 22 juin.
- *Les Garbawas* (Maroc). Chants, exotiques, trances, jeux animaliers. Théâtre équestre Zingaro, du 23 au 25 juin.
- Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6^e. Tél. : 01-45-44-41-42. De 50 F (7,62 €) à 140 F (21,34 €), selon les spectacles.

Quand le jazz fait la Foire

part des musiciens ont vite accepté en sachant où et pour qui ils vont jouer. »

A la mi-avril, le programme recensait près de cinq cents musiciens, et la Fête des jazz, qui débute mercredi 26 avril, avec les formations de l'organiste Emmanuel Bex Quintet, du saxophoniste Eric Barret et l'ONJ dirigé par Didier Levallat a tout d'une cartographie presque complète de l'activité de la scène française.

PUBLIC A PRIORI NON CAPTIF

Le jazz y est traditionnel et de la Nouvelle-Orléans, swing, en big bands classiques ou réinventés. Il y a des solistes du bop, des touche-à-tout, des explorateurs de formes, des instruments qui vont du banjo jusqu'aux machines électroniques. « On ne peut pas se plaindre que l'on ne joue pas assez, parce que l'on ne joue jamais assez, et ne pas répondre présent lorsque l'on nous appelle », résume le batteur Jacques Mahieux, membre du quartette de Gérard Marais, qui prend comme un défi intéressant le fait de jouer face à un public a priori non captif. Même réaction de la part du trompettiste Serge Adam, qui, à des projets « plus évidents dans un tel cadre », a préféré présenter

son travail de recherche. Pour que ce soit un succès, ce qui rejallera sur l'image de la Foire, comme le remarque Pierre-Marie Barnabé, directeur des Salons grand public chez Comexpo, la société organisatrice, on a soigné les choses : trois scènes soigneusement sonorisées, des stands d'information, un cachet de l'ordre de 1 000 francs par musicien et par passage – avec des modulations selon la taille des orchestres –, un budget de 6 millions de francs – sans subventions – qui ferait envie à bien des festivals (le chiffre d'affaires de la Foire est de 150 millions de francs).

Reste à voir et entendre la réalité du lien entre les musiciens et les promeneurs. En cas de satisfaction partagée, la Fête des jazz songe déjà à s'étendre sur l'ensemble de la capitale.

Sylvain Siclier

★ **La Fête des jazz à la Foire de Paris, Parc des expositions, Paris 15^e. M^o Porte-de-Versailles. Jusqu'au 8 mai. De 10 heures à 20 heures, vendredi jusqu'à 22 heures, concerts de 12 h 30 à 19 h 30 (vendredi, 21 h 30). Entrée à la Foire de 30 F à 60 F.**

Le retour controversé de Goran Bregovic à Sarajevo

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Sarajevo a eu, dans une autre vie, deux amours : le musicien Goran Bregovic et le cinéaste Emir Kusturica, « Brega » et « Kusta » comme on les appelle ici. Des artistes qui personnifiaient l'« esprit » d'une ville bohème, charmeuse, balkanique, ouverte sur l'Europe. C'était avant la guerre. Brega et Kusta, portés par le succès au début des années 1990, sont partis à la conquête du monde, peu avant l'éclatement de la Yougoslavie. Ils sont devenus riches et célèbres et vivent en France. Ensemble, ils ont livré *Le Temps des Gitans*, *Arizona Dream* ou *Underground* et reçu tous les honneurs. A travers leurs œuvres, ils sont perçus comme les ambassadeurs d'une certaine « âme balkanique ».

La suite est une histoire triste. Une histoire yougoslave. Durant le siège de Sarajevo (1992-1995), Bregovic et Kusturica ont travaillé à Belgrade, au pays de Slobodan Milosevic dont les armées transformaient la capitale bosniaque en enfer. Une attitude qu'ils justifient par leur fidélité à l'« idéal yougoslave ». A Sarajevo, on savait depuis le premier jour du conflit que les obus et les snipers de Belgrade ne défendaient pas la Yougoslavie mais uniquement le nationalisme serbe et l'« épuration ethnique ». Et on répétait qu'une communauté incarnait une volonté de coexis-

tence multiethnique, une sorte de volonté « yougoslave » : la communauté sarajévine, constituée de Musulmans, de Serbes et de Croates résistant ensemble aux assaillants.

« C'EST UN TRAITRE »

Goran Bregovic est revenu à Sarajevo, samedi 22 avril, pour un concert au Centre culturel bosniaque, à la tête de son Orchestre pour mariages et enterrements. La ville ne parlait que de ça : le comeback de « Brega », l'enfant hier chéri. L'accueil des spectateurs a certes été chaleureux, en souvenir du rocker de Bijelo Dugme, star de la scène yougoslave. Le public a salué en Goran Bregovic un musicien d'exception, écoutant religieusement *Ederlezi*, le thème du *Temps des Gitans*, applaudissant la fanfare tzigane, fêtant l'exceptionnel Ognjen Radivojevic, joueur de grosse caisse devenu le chef d'orchestre du maestro.

Dans la ville, l'atmosphère n'était pourtant pas à l'euphorie. D'abord en raison des conditions de ce retour : le choix d'une salle de mille personnes pour un artiste qui a fait chavirer des stades ; des tickets introuvables ; aucune affiche dans les rues... Il y avait aussi de la rancœur. « Bregovic, c'est un traître. Il peut venir chanter et vivre à Sarajevo mais il ne sera plus jamais notre idole, disait Sandra, résumant l'opinion de ses amis attablés dans un

café. Au moins aurait-il pu avoir un mot d'excuse, ou d'amitié. Rien ! S'il pense qu'on va le supplier de revenir ici parce qu'il est devenu une star, il se trompe. Après cette guerre, nous avons des valeurs plus sûres que le succès ou le charme : des valeurs morales. »

Dans la salle, des spectateurs ravivés notaient que Bregovic s'est éclipsé la main sur le cœur, en signe de réconciliation. D'autres, plus sévères, estimaient que le geste était un peu facile. « Nous devons prendre garde que cette ville ne soit fermée à personne, estime Ibrahim Spahic, le directeur du Festival d'hiver, organisateur du concert. Il existe une sensibilité spécifique des Sarajéviens qui ont vécu l'époque de la guerre et de la résistance mais Sarajevo ne doit pas être seulement un mythe de résistance. Nous devons rester libres. La vie n'est pas en noir et blanc. Il est important de rétablir des liens avec tous les artistes d'ex-Yougoslavie. »

Juste avant de monter sur scène, Goran Bregovic nous confiait que ce retour était « un truc important dans [sa] tête », murmurant que « Sarajevo est une ville bizarre, une ville qu'on ne quitte jamais vraiment ». Il semblait gêné de s'exprimer sur la guerre. « Je reste yougoslave, car l'idée de la Yougoslavie était de vivre ensemble, dit-il. Mon pays est un territoire émotionnel, ce sont des souvenirs, des amis, des chansons. » Il justifie son absence

La sélection de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes

ANNONCÉE mercredi 26 avril, la sélection comprendra vingt-cinq longs métrages. Il s'agit de *L'insaisissable*, d'Oskar Roehler (Allemagne), *Les Harmonies de Weirckmeister*, de Béla Tarr (Allemagne-Hongrie), *Summer 07*, de Nana Djordjadze (Géorgie), *Tout va bien, on s'en va*, de Claude Mourieras (France), *L'Affaire Marcorelle*, de Serge Le Péron (France), *La Chambre obscure*, de Christine Questerbert (France), *Faites comme si je n'étais pas là*, d'Olivier Jahan (France), *Petite Chérie*, d'Anne Villacèque (France), *Le Secret*, de Virginie Wagon (France), *Cuba Feliz*, de Karim Dridi (France), *La Captive*, de Chantal Akerman (Belgique-France), *Lumumba*, de Raoul Peck (France-Belgique-Haïti), *Les Fantômes des trois madeïnes*, de Guylaine Dionne (Canada), *Pane et Tulipani*, de Silvio Soldini (Italie), *Purely Belter*, de Mark Herman (Grande-Bretagne), *Dancer*, de Stephen Daldry (Grande-Bretagne), *Some Voices*, de Simon Cellan Jones (Grande-Bretagne), *Downtown 81*, de Edo Bertoglio (Etats-Unis), *Shadow of the Vampire*, de E. Elias Merhige (Etats-Unis), *Girlfight*, de Karyn Kusama (Etats-Unis), *Mall Boy*, de Vincent Giarusso (Australie), *Little Cheung*, de Fruit Chan (Hongkong-Japon), *Koroshi*, de Masahiro Kobayashi (Japon), *Peppermint Candy*, de Lee Hang-dong (Corée), *Un temps pour l'ivresse des chevaux* (Iran). S'ajoutent onze courts et moyens métrages, une séance spéciale (*Ingmar Bergman et Erland Josephson*) ainsi que dix-sept courts métrages consacrés aux nouveaux supports, intitulés *En avant !*

Juste et Jean-Marc Gianassia présentent

arturo brachetti

L'HOMME AUX MILLE VISAGES

réalisé en scène de Serge Denoncourt
directeur artistique Pierre Bernard

NOMINATION MOLIERES 2000
MEILLEUR ONE-MAN-SHOW

du 27 avril au 11 juin
Théâtre Mogador

avec RTL

Loc : 0 825 03 23 43
01 53 32 32 00 - 0 803 020 040

et points de vente habituels - www.brachetti.com

T F 1

Rémy Ourdan

L'amitié selon List

A l'Hôtel de Sully à Paris, 160 tirages d'époque d'Herbert List, photographe en marge de l'histoire et d'un siècle tragique

HERBERT LIST. Patrimoine photographique, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4^e. M^o Bastille ou Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30 ; fermé le lundi ; 15 F (2,29 €) et 25 F (3,81 €). Jusqu'au 11 juin. « Herbert List, éloges du beau », sous la direction de Max Scheler, éd. du Seuil, 324 p., 250 photos, 340 F (51,83 €).

Deux vélos au bord de la mer, deux paires de lunettes sur une table... Le photographe allemand Herbert List (1903-1975) a érigé l'amitié en mythe et en philosophie de vie, multipliant les allégories du sentiment dans des images raffinées, maniérées parfois, remplies de jeunes garçons aux corps tendus, de statuaire grecque, d'objets transcendés. Une rétrospective de son œuvre à l'Hôtel de Sully, doublée d'une monographie imposante, consacre un photographe aujourd'hui un peu oublié, célèbre en son temps, notamment pour ses portraits de personnalités - Anna Magnani en tête, le plus émouvant -, et pour sa collaboration avec l'agence Magnum, à la demande de Robert Capa.

Herbert List est une personnalité en marge de l'histoire et d'un siècle tragique, qu'il a parcouru en lui tournant le dos, comme il a tourné le dos au métier de son père - importateur de café - pour lui préférer un monde disparu.

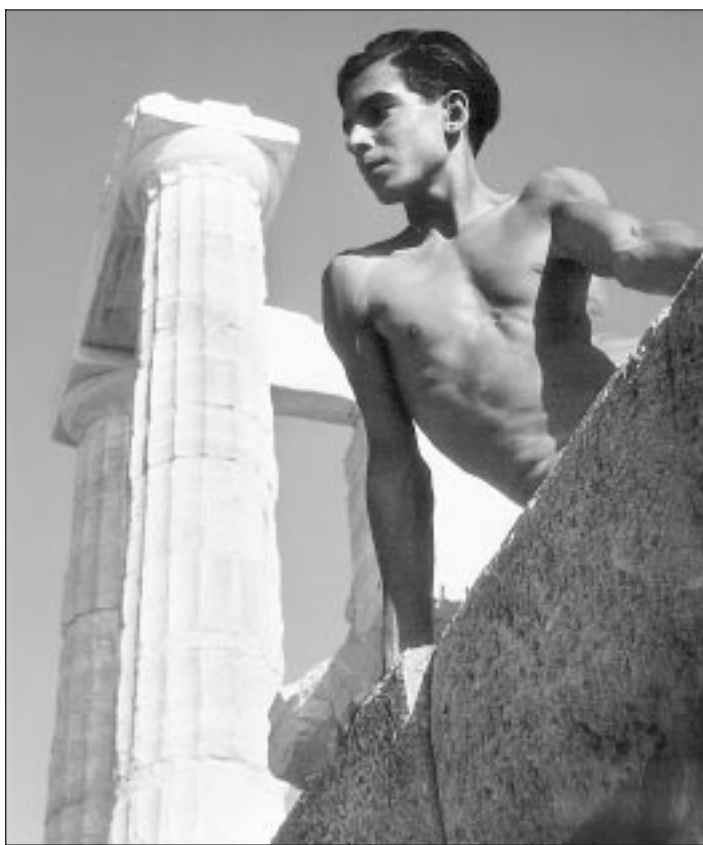
Si l'on ressent les influences photographiques de son temps, le modernisme du Bauhaus au contact d'Andreas Feininger, qui

lui fait définitivement adopter la photographie en 1930, le surréalisme ensuite, il y a surtout un univers, imprégné de Méditerranée, de Grèce homérique, d'homosexualité, entre lyrisme et mystère.

Une des premières photos de l'exposition montre un homme de dos, nu, hésitant devant deux statues antiques, un homme et une femme. Le climat est solennel, le dilemme renforcé par le titre (*La Décision*) et l'image assez kitsch tant l'emphase domine. A voir l'exposition qui suit, soit cent-soixante-dix tirages d'époque classés en cinq parties, on comprend de quel côté List est allé. L'homosexualité est au cœur d'une bonne partie du travail, notamment dans la série intitulée « Les fils du soleil » : de jeunes garçons bien faits, « amis intimes ou rencontres occasionnelles » sur les plages de la Baltique ou de la Méditerranée, que List a photographiés « le plus souvent au naturel, sans indécence », photos qui n'ont été publiées qu'après la mort de l'artiste.

UNE HOMOSEXUALITÉ MYTHIQUE

C'est une homosexualité mythique - proche de l'amitié -, imprégnée d'histoire et non de sensualité que met en avant Herbert List, au moyen de cadrages tirés au cordeau, de formes dynamiques et pures, de tirages parfaits, de ciels nuancés. « Éloges du beau » est d'ailleurs le sous-titre du livre qui accompagne l'exposition. Tout est en effet beau chez List, y compris les ruines de Munich en 1945, que cet homme d'ascendance pour partie juive va photographier pour dénoncer les totalitarismes.



« Sous le temple de Poséidon », Sounion, 1937. Herbert List.

On sent deux vies chez List. La première serait la création tenue, contrôlée, d'un monde métaphysique, dans lequel cet admirateur de Chirico fait coexister, au moyen de son Rolleiflex, le monde réel et le monde rêvé, ce qu'il voit et ce qu'il imagine, jouant des superpositions, d'intrusions incongrues dans la réalité, associant des corps parfaits de jeunes gens à des ruines antiques, à un « phallus archaïque », à des colonnes tronquées.

Il y a un second Herbert List, plus proche de la vie réelle, qui va multiplier les portraits, appliquant au genre un savoir-faire indéfinissable, une efficacité visuelle, même si la plupart des visages restent figés dans un masque de circonstance. Il voyagea aussi, adoptant le Leica « qui rapproche

considérablement l'œil de l'objet de photographe ».

Ses vies des années 50 dans le Trastevere de Rome, à Naples, évoquent le néoréalisme - il collabore avec Vittorio de Sica pour le livre *Napoli* (1962) - et sont un peu plus relâchées, plus vivantes, même si l'on sent un auteur qui déteste se laisser déborder par l'énergie qui l'entoure. Ses publications dans le magazine suisse *Du*, notamment un portrait remarquable de Napolitains en pleurs, trahissent, une seule fois, une émotion sans défense. En ressort quoi ? Au choix, un univers bien tranché, avec sa cohorte d'adeptes, ou un photographe trop replié dans son monde pour concerner autrui.

Michel Guerrin

Une belle « Traviata » entravée par son orchestre

LA TRAVIATA, opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Avec Cristina Gallardo-Domas (Violetta), Rolando Villazon (Alfredo Germont), Roberto Frontali (Giorgio Germont), Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction). Jonathan Miller (mise en scène). OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 26 et 29 avril, puis jusqu'au 13 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F (9,15 €) à 670 F (102,14 €).

Il y a au moins deux bonnes raisons d'aller à l'Opéra-Bastille pour (re)voir *La Traviata*. La première est la mise en scène de Jonathan Miller, l'une des grandes réussites de l'Opéra national de Paris, malicieuse dans sa façon d'exploiter les poncifs du théâtre lyrique pour les détourner avec un second degré qui force l'admiration dans l'une des œuvres les plus usées du répertoire. La fidélité à la lettre du livret est quasi scrupuleuse. Les scènes de foule sont admirablement réglées, car les individualités s'y imposent sans l'artifice qui consiste à les isoler au bord de la fosse - un détail vient toujours distinguer les rôles-titres, qui n'est ni le costume ni l'éclairage...

Les chanteurs incarnent leur rôle tant et si bien que comme Jeanne d'Arc reconnaissant son roi grimé, le public sait toujours qui est qui et comprend chaque situation, chaque scène au sein d'une irrésistible construction dramatique, qui nous entraîne jusqu'au lit d'hôpital, où meurt Violetta.

La seconde raison tient aux débuts à Paris de Cristina Gallardo-Domas dans le rôle-titre. Cette

jeune chanteuse chilienne a déjà chanté ce rôle à Berlin, Venise et Munich. Elle a reçu deux fois le Grand Prix de la critique allemande, la seconde fois pour ce rôle. Avouons pourtant que ce n'est pas Gallardo-Domas qui aura été la grande révélation de la soirée, mais Rolando Villazon, un jeune ténor mexicain, dont les grands débuts professionnels datent de 1998. Élégant en scène, mince, fringant, il a le physique du rôle. Il a surtout un timbre chaleureux, un aplomb renversant qui le fait aller au bout de ses possibilités sans forcer, car sa voix est bien conduite, sa technique dominée - même s'il manque parfois un peu de couleurs. C'est un Alfredo passionné, fougueux, irrésistiblement entraîné par la progression dramatique du rôle. Aucun effet racoleur ne vient écorner des débuts exemplaires.

« ASSURER » N'EST PAS JOUER

Cristina Gallardo-Domas surmonte avec moins d'aisance la complexité vocale du rôle de Violetta. Le premier acte, ses vocalises, sa virtuosité ébouriffante, n'est pas pour elle. Et ce n'est pas une question de jour. C'est un problème de technique. Son art de la composition dramatique ne peut compenser ces faiblesses. Dès l'acte II et son affrontement avec Germont père, Gallardo-Domas est à son aise et s'impose comme une Violetta inoubliable. La voix est là. Le timbre, l'expression dramatique sont d'une justesse et d'une prégnance renforcées par une présence scénique qui font tenir son souffle. Sa mort vient par surprise, brève, violente et l'on ne laisse pas d'applaudir. Les autres rôles sont bien distribués, même si

le timbre métallique de Roberto Frontali est un peu gênant dans le rôle du père d'Alfredo qu'il tient, en outre, avec une autorité sans faille. Le chœur est assez exemplaire dans un ouvrage où il est très sollicité.

S'il y avait une troisième raison de venir à Bastille, ce serait pour voir dans quelles conditions sont repris les spectacles. Cette *Traviata* de 1997 semble neuve. Tout est impeccablement mis en place. Dont acte... sauf que l'Orchestre de l'Opéra joue en pilote automatique. C'est propre, enfin presque tout le temps, mais désengagé d'une façon assez insupportable. Or *La Traviata* exige une présence, un qui-vive, une tension rythmique, une violence aussi qui font cruellement défaut. L'entrée de Violetta après le chœur des matedors espagnols jusqu'à la fin de l'acte II est l'un des passages les

plus tendus, les plus secs, les plus violents de l'œuvre, mais sur lequel les musiciens passent comme de vieux briscards revenus des pires tempêtes. « Assurer » n'est pas jouer, surtout quand on a un plateau aussi emporté.

Au pupitre, Maurizio Benini soutient les chanteurs, mais ses tempos sont presque toujours trop lents et sa battue trop molle. On ne saura jamais si la faute lui en incombe réellement ou si l'ennui distingué qui sourd de la fosse vient des musiciens de l'Opéra : un chef d'orchestre ne peut pas tout assumer. D'ailleurs, le diction favori des musiciens français d'orchestre du monde est : « Quand c'est bien, c'est grâce à nous ; quand c'est mauvais, c'est à cause du chef. » Et quand c'est propre et indifférent ?

Alain Lompech

Dans Belgrade en folie Tragédie burlesque. Une fable satirique

Film franco-bulgare de Doran Markovic. Avec Vojislav Brajovic, Danilo Stokovic, Dragan Nikolic. (1 h 35).

Un asile psychiatrique dans Belgrade aujourd'hui. Cet univers est peuplé de dingues plutôt doux - dont Vassilij, ancien apparatchik de la police politique communiste qui souhaite épouser Rajna, vieille Allemande également internée. Au grand désespoir du médecin directeur, sorte d'hurluberlu dépassé par les événements, ils sont condamnés à la pénurie de médicaments, au dénuement.

Le médecin décide donc d'embarquer sa troupe de pensionnaires à travers la ville afin d'exiger, auprès de la mairie, une amélioration de leur sort. L'odyssée finira dans la maison du fils de Vassilij, directeur de théâtre, lui-même père d'un fils de douze ans perpétuellement hilare, « même quand cela n'est pas drôle », et frère d'un libraire alcoolique.

Ces diverses confrontations vont raviver d'antiques contradictions. Tous deviennent les allégories d'une histoire qui doit vivre avec ses fantômes. *Tragédie burlesque* se situe ainsi dans la tradi-

tion d'un cinéma satirique qui fut très vivace dans les pays de l'Est et dont la Yougoslavie avait produit quelques exemples remarquables jusque dans les années 80. Métaphorique, la folie des personnages reflète un univers qui a lui-même perdu la boussole. Il s'agit d'évoquer un pays qui renie son passé tout en ne sachant pas comment s'en débarrasser, qui vit dans la tentation d'imiter l'Occident tout en s'en défiant.

Le film est empreint d'une mélancolie slave susceptible de mener au suicide ou à la violence. Mais le recours à une poésie gentiment surréaliste (un homme-oiseau apparaît à ceux qui sont assez fous pour le voir) et l'arsenal de la distanciation (une pièce de théâtre où se jouent les péripéties du film surgit à la fin comme un effet de miroir) marquent les faiblesses de cette œuvre à la rhétorique usée. Son réalisateur, Doran Markovic, satiriste réputé à Belgrade, a demandé à Dusan Kovacevic, auteur du scénario d'*Underground*, d'Emir Kusturica, d'écrire le script de *Tragédie burlesque*. Sa vision du chaos de la Serbie est entièrement contenue dans l'oxymoron du titre.

Jean-François Rauger

SORTIR

PARIS

Dave Douglas Sextette
Installé dans l'une des Folies rouges du parc de La Villette, le Trabendo (ancien Hot Brass) va accueillir les différents courants des musiques actuelles dans leurs formes les plus connues comme les plus expérimentales. Le Trabendo inaugure sa programmation jazz avec le sextette de Dave Douglas, excellent trompettiste, excellent compositeur qui combine à sa grande connaissance de l'histoire du jazz - il jouera une partie de son CD *Soul to Soul* (RCA/BMG) consacré à la pianiste Mary Lou Williams - un attrait pour la recherche et l'aventure collective. À ses côtés, quelques-uns des représentants les plus passionnés de la scène new-yorkaise, dont le pianiste Uri Caine, qui jouera en première partie, le tromboniste Josh Roseman ou le batteur Ben Perowski.

Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 27, 21 heures. Tél. : 01-49-25-89-99 (à partir de 12 heures). 143 F.
Isabelle Weingarten
La Maison des auteurs de la SADC présente une exposition intitulée « Moteur, coupe, photo ! », trente photographies d'Isabelle Weingarten, réalisées sur les plateaux de cinéma. La photographe, qui fut aussi une actrice remarquée (*Les 4 nuits d'un*

rêveur de Robert Bresson, *La Maman* et *La Putain* de Jean Eustache, *L'Etat des choses* de Wim Wenders...), a couvert une quinzaine de tournages depuis dix ans. Les photos exposées ont été faites sur des films de Robert Bresson, Jerzy Skolimowski, André Téchiné, Olivier Assayas, entre autres... On y voit notamment acteurs et metteuses en scène à l'œuvre et des portraits de comédiennes (Catherine Deneuve, Virginie Ledoyen, Natacha Régner, Demi Moore). *La Maison des auteurs, 7, rue Ballu, 9^e. M^o Place Clichy. Jusqu'au 30 juin. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures. Tél. : 01-40-23-46-39.*

CERGY-PONTOISE

Artistes du Maghreb
Une trentaine de manifestations (théâtre, contes, lectures-spectacles, musique, expositions, conférences-débats), sont au programme de ces VIII^e Echanges internationaux consacrés cette année aux trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie. Des associations représentatives des trois pays à Cergy-Pontoise et dans le reste du département du Val-d'Oise sont associées à ces rencontres et la programmation prévoit d'accorder une place à des artistes installés en France ou travaillant entre leur pays et la France. *Théâtre 95, allée du Théâtre (95). Du 26 avril au 6 mai. Tél. : 01-30-38-11-99.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Otto Dix (1891-1969)
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, 3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 27 avril au 1^{er} juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Masques

de François Cervantès, mise en scène de l'auteur, avec douze comédiens : douze tableaux, chacun consacré à un masque.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, 13^e. M^o Chevaleret. Du 26 avril au 7 mai. Les mercredi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-86-55-83. De 70 F à 120 F.

Quatuor Auer

Schnittke : *Quatuor à cordes op. 10. Haydn : Quatuor à cordes. Kurtag : Officium breve.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1^{er}. M^o Louvre. Le 27, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.

Quatuor Ysaie

Petit : *Quatuor à cordes « Haïtien ».* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18 n^o 1.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 27, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

West Side Story

d'après Leonard Bernstein. Tomoko Takeushi (Maria), Philippe Do (Tony), Béatrice Burley (Anita), Jean-Richard Fleurençois (Riff), Fabrice Boulanger (piano), Percussions et claviers de Lyon ; chœur, danseurs et comédiens des élèves des lycées et collèges de l'académie de Paris, Claire Gibault (direction), Claudia Stavisky (mise en scène), Patricia Greenwood Karagozian (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 27, 28 et 29, 19 h 30. Tél. : 01-40-28-28-40.

L'Enfant et les Sortilèges

de Maurice Ravel. Gaëlle Le Roi, Valérie Gabail (sopranos), Hélène Perraguin, Delphine Haidan, Sophie Pondjiclis (mezzo-sopranos), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Franck Leguérinel (baryton), Antoine Garcin (basse), Chœur et Maîtrise de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).

Le cercle de craie caucasien Bertolt Brecht



mise en scène
Ludovic Lagarde

du 17 avril au 14 mai - 01 46 72 37 43 - M^o Mairie d'Ivry

T&M
www.tcm-nanterre.com

NANTERRE AMANDIERS

OPÉRA DE CHAMBRE DE GÉRARD PESSON

FOREVER VALLEY

MARIE REDONNET • FRÉDÉRIC FISBACH

25 AVRIL-20 MAI 2000 - 01 46 14 70 00

TELECOM CULTURE

EN VUE

■ Eparpillés, samedi 22 avril, par la police avec des balles en caoutchouc, les Indiens du Brésil ont ensuite refusé de danser devant le président **Fernando Henrique Cardoso**.

■ Avec la baisse du cours de Microsoft, la fortune de **Bill Gates** - 12 milliards de dollars - aurait fondu de moitié.

■ L'ancien président **Suharto** ayant accumulé, selon les estimations, de 7 à 21 milliards de dollars en trente-deux ans de pouvoir absolu, rejette l'accusation « d'enrichissement illégal ».

■ Lundi 24 avril, juché sur son char, le vainqueur d'un jeu radiophonique a fait pleuvoir, comme promis, 100 000 deutschemarks dans les rues de Plauen, en Allemagne.

■ « *Stupéfait* » par la réaction des organisations juives, **Daniel Reynes**, organisateur d'un défilé de pitbulls portant une étoile jaune pour protester contre leur interdiction dans Berlin, affirme : « *Nous n'avons jamais cherché à insulter les juifs. Nous voulions simplement attirer l'attention sur une tentative visant à éliminer entièrement une race de chien.* »

■ Accablée, l'Association nationale italienne des anciens déportés dénonce l'une des *barzellette* - histoires drôles, censées égarer le moment de la pause-café - figurant sur les enveloppes des morceaux de sucre de la raffinerie Eureka d'Albosaggia : « *Savez-vous quand Hitler est mort ? Le jour où il a reçu sa note de gaz.* »

■ « *La démocratie en Italie est en danger, car le Parlement ne reflète pas la volonté du peuple* », estimait, vendredi 21 avril, **Alessandra Mussolini**, députée d'Alliance nationale, formation post-fasciste, petite-fille du dictateur.

■ L'ex-KGB accepte de prêter un morceau du crâne d'**Hitler** perforé d'une balle aux organisateurs d'une exposition sur le III^e Reich, à Moscou, mais les fragiles mâchoires du führer resteront dans ses coffres-forts.

■ L'Assemblée nationale cambodgienne examinera la création d'un tribunal pour juger les dignitaires khmers rouges dès que les termites qui dévorent les plafonds auront été exterminés.

■ La police de Tokyo interroge **Hogen Fukunaga**, diseur de bonne aventure, soupçonné d'escroquer ses clients en lisant l'avenir dans la plante des pieds.

■ Jeudi 20 avril, à Tbilissi, un homme, aussitôt terrassé par les services de sécurité, a lancé un paquet contenant des chapeaux sur le président **Edouard Chevardnadzé**.

Christian Colombani

Le dilemme de la nouvelle élite tzigane de Bohême

Victimes d'attaques racistes et de discriminations, les jeunes intellectuels roms hésitent entre le désir d'émigrer et l'intégration à la société tchèque. Le quotidien pragois « Lidové Noviny » les a écoutés

«**ATHINGANOI**», terme grec qui désignait dans l'Antiquité les jongleurs ambulants et dont provient le mot tzigane, est le nom que s'est donné l'association de la jeune intelligentsia rom en République tchèque.

Fondée par la seule députée tzigane du Parlement de Prague, Monika Horakova, 26 ans, elle s'est fixé comme objectif de cultiver la «romité» des jeunes et de les préparer à prendre des responsabilités au sein de leur communauté forte

d'environ 300 000 personnes. L'association regroupe des dizaines d'étudiants et de diplômés de l'université, souvent engagés dans des institutions culturelles pour les Roms ou comme médiateurs auprès de l'administration locale. Elle organise régulièrement des réunions de formation pour préparer la jeune élite tzigane à intervenir dans des débats télévisés, à réagir de manière adéquate à des comportements racistes de journalistes ou d'autorités, ou tout sim-



plemment à exprimer leur «romité».

Ces réunions sont aussi l'occasion pour ces jeunes qui viennent des quatre coins du pays de se remonter le moral et de s'encourager, comme le constate le quotidien *Lidové Noviny* qui a assisté à l'une de

ces rencontres. « *La plupart de ces Tsiganes ont déjà été insultés, voire agressés physiquement, et certains sont déprimés et redoutent que rien ne change en Tchéquie* », affirme Vojtech Lavicka, 27 ans, musicien et responsable d'un nouveau projet d'aide à l'intégration des Roms de l'ONG tchèque « Hommes en détresse ». Il broie du noir depuis qu'il a été battu dans le métro de Prague. Il se demande s'il « *ne devrait pas émigrer* » ou « *partir jouer quelque temps à l'étranger* ». Depuis

trois ans, des milliers de Tsiganes tchèques ont quitté le pays pour tenter leur chance au Canada, en Grande-Bretagne, en Belgique ou dans les pays scandinaves.

Ils fuient les attaques racistes de plus en plus nombreuses des skinheads et les discriminations dont ils sont l'objet à l'école ou sur le marché du travail et du logement. Selon un rapport de la Commission européenne publié à la mi-mars, la situation s'est dégradée ces dernières années malgré une prise de conscience du problème par le gouvernement et la création de structures institutionnelles en vue de lutter contre la xénophobie et en faveur de l'intégration des Roms.

Si « *ces espoirs de la communauté rom* », selon l'expression du chef de file tzigane Ondrej Gina, traversent des crises de découragement, les Roms ont appris, bon an mal an, à vivre avec la crainte de l'agression. « *Je regarde toujours avant de monter dans un tramway* », explique Katerina Holubova (20 ans). « *Mais je ne vais pas restreindre ma liberté à cause de ma peur* », renchérit Martin Gina (25 ans), poète et animateur dans un centre multiculturel à Olomouc, dans l'est de la République tchèque. Ces jeunes veulent résister aux sirènes de l'émigration car, comme l'explique Martin Cichy (22 ans), étudiant en histoire, « *si l'intelligentsia rom partait, ce serait la fin de la renaissance tzigane entamée au lendemain de la chute du communisme* ».

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Si l'euro est faible et le dollar fort, c'est d'abord parce qu'il existe un important différentiel de croissance entre l'économie européenne dont le premier est le reflet et l'économie américaine dont le second traduit la prospérité. L'économie européenne va mieux. C'est certain. Mais l'économie américaine va beaucoup mieux encore. C'est une évidence. L'annonce demain des derniers chiffres du PIB américain qui pourrait enregistrer une hausse de 6 % en rythme annuel ne pourra que souligner ce hiatus et donc favoriser le dollar au détriment de la monnaie commune européenne. La faiblesse de l'euro tient aussi au caractère moins attractif des actions européennes. Les investisseurs boudent la zone euro et la tendance n'est pas près de s'inverser. Si l'euro n'a plus la cote qui

était la sienne au jour de son baptême et qui faisait paradoxalement craindre qu'il fût surévalué, c'est aussi parce que l'Europe n'a pas de visibilité politique (...). Il y a enfin une dernière raison à cet accès de faiblesse de l'euro, c'est le manque de crédibilité de celui qui a charge d'en gérer la destinée, Wim Duisenberg, patron de la Banque centrale européenne.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Laurent Fabius s'est emparé de son ministère avec une vraie jouissance, un étonnant appétit d'action, proclamant la réforme ouverte et permanente dans sa maison de Bercy, s'érigeant en protecteur des start-up, secouant le lobby pétrolier pour en obtenir les baisses attendues par les consommateurs, faisant passer à la télé une détermination et une assurance qui ont fait froncer quelques sourcils à Matignon. Le voilà désormais à pied d'œuvre

sur l'essentiel : le cadrage de la politique gouvernementale. Et face à la représentation parlementaire hier, il a sans ambiguïté affichée, liste de projets à l'appui, le rôle majeur qu'il entend tenir au sein du gouvernement et aux côtés de Lionel Jospin : celui du ministre en charge de la croissance réformatrice. Une ambition que le premier ministre ne saurait récuser mais qui, dans le collectif gouvernemental qu'il dirige, confère de fait à Laurent Fabius un statut hors norme, une position politique exceptionnelle. Mais cet avantage, concédé par Jospin, oblige en retour le ministre de l'économie et des finances au sans-faute technique et politique.

L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

■ Toutes les baisses d'impôts ne sont pas bonnes pour notre portemonnaie. Baisser la TVA ou la fiscalité sur les stock-options, ce

n'est pas la même chose. Commençons par les mesures déjà arrêtées, que devrait confirmer ce matin le Conseil des ministres. Alléger les impôts les plus injustes comme la TVA, qui frappe de manière uniforme bas et hauts revenus, va plutôt dans le bon sens. Les Français s'en réjouiront. Corriger des impôts comme la taxe d'habitation ou l'impôt sur le revenu, pour rendre plus justes certaines de leurs dispositions, est aussi une bonne nouvelle. Et disons que, dans l'ensemble, les 40 milliards de francs d'allègements fiscaux envisagés par le gouvernement au titre de la cagnotte sont plutôt bien ciblés. C'est ensuite que les choses se compliquent. (...) A en croire certains, l'ambition réformatrice en matière d'impôts bouterait sur un choix cornélien : foyers populaires ou couches moyennes ? Faux débat s'il en est. (...) En vérité, tout est fait pour écarter un autre débat : celui de la fiscalité du capital.

altern.org/croa

Renaissance des combats laïques d'antan et de la presse anticléricale humoristique



patrons, éducateurs, politiciens, sont des agenouilleurs eux-mêmes agenouillés devant leur hiérarchie. » CROA fait revivre une espèce littéraire qui a toujours su manier un humour plus distancié qu'il n'y paraît à première vue.

On visitera notamment le Musée

s'interrogera aussi sur le présent : la demande de pardon pour les crimes de l'Eglise formulée par le pape n'est-elle pas de nature à le conduire devant un Tribunal pénal international en cours de formation, demandent les « *croatistes* » ? C'est peut-être pousser le bouchon un peu loin, mais le concret fournit matière à réflexion : pourquoi l'Etat français a-t-il dépensé 1,6 million de francs pour reconstruire, à Besançon, un dôme du XVIII^e siècle surmonté d'une croix pour coiffer la tour du palais de Granvelle, de longue date décapitée ?

La richesse de CROA réside aussi dans ses liens hypertextes, menant par exemple vers le site de la Libre pensée haïtienne, qu'on n'aurait pas eu l'idée d'aller chercher. Un autre clic, sur la rubrique « *Je veux être sauvé* » (sous-entendu, de ces abominables profanations), et l'on se retrouve sur le site du Saint-Siège (www.vatican.va) ! Élégant pied de nez à l'intolérance.

Francis Deron

SUR LA TOILE

CENSURE

■ Dans le quotidien *Die Welt* du 23 avril, la ministre de la justice allemande, M^{me} Däubler-Gmelin, a déclaré qu'elle allait inciter les fournisseurs d'accès à mettre en place des systèmes empêchant les Allemands d'accéder aux sites Web néonazis étrangers. Elle souhaite aussi réunir à une même table « *les plus importantes entreprises de l'Internet* » pour définir « *une sorte de code de bonne conduite* ». Les responsables du parti d'opposition CSU estiment que la ministre ne va pas assez loin dans l'établissement d'un système de censure d'Internet. - (AP)

AVIATION

■ La société Media Solutions, basée au Sri Lanka, a mis au point un logiciel baptisé In-FlightMail, qui permettra aux passagers des avions de ligne d'envoyer et de recevoir directement des courriers électroniques sans que cela interfère avec les autres communications radio. L'agence fédérale américaine de l'aviation civile aurait déjà donné un accord de principe. - (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. M^{me} Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : _____ ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : _____ ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{min}/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Notre belle jeunesse

par Luc Rosenzweig

CEUX QUI SE LAMENTENT sur la dégradation de la qualité de l'enseignement, prophétisent le retour massif de l'analphabétisme, stigmatisent les pédagogues laxistes et irresponsables, devraient plus regarder « *Questions pour un...* », s'arrêtant brusquement, comme victime d'un trou de mémoire. L'ignorance crasse qui fait son charme tout autant que ses beaux yeux était d'autant plus éclatante qu'elle était confrontée aux têtes à la fois

bien pleines et bien faites de jeunes gens et de jeunes filles qui seront, demain, l'élite de notre nation. Polytechnique, Normale Sup, ENA, Saint-Cyr et quelques autres établissements de grand renom avaient envoyé un - ou une - de leurs plus brillants sujets pour appuyer rapidement et à bon escient sur le champignon qui fait ping quand on connaît la réponse.

La télé est ainsi faite qu'elle incite de manière irrésistible à prendre parti, même si on n'a aucune raison objective de soutenir l'un ou l'autre. Pour notre part, nous n'eûmes aucun regret à voir couler le représentant de l'Ecole navale à la première salve de questions. Il n'est pas bon qu'un marin ait la tête encombrée de trop de choses inutiles pouvant le détourner de ses devoirs sur les mers. Nous eûmes, en revanche, un peu de pitié à voir l'élève de l'Ecole nationale d'administration se faire

damer le pion par une future vétérinaire. Le pauvre énarque était le seul qui jouait à l'extérieur, sans le soutien bruyant de ses camarades de promotion, retenus par un stage à Bruxelles. Voilà qui va encore donner du grain à moudre aux souverainistes. Notre cœur, avouons-le, battit très fort pour la jolie championne de l'Ecole des chartes, dont le décolleté sage mais prometteur faisait mentir ceux qui décrivent les chartistes comme des gnomes scrofileux penchés sur leurs grimoires. Elle s'appelle Christelle et fait une thèse sur Tristan Tzara, le pape du mouvement dada. Elle parvint jusqu'en demi-finales pour s'incliner devant l'autre fille de la bande, Lysiane, de l'Ecole vétérinaire de Lyon. Comme il y a tout de même une justice, la future châtreuse de chats fut pulvérisée en finale par Julien, élève à l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux.

MERCREDI 26 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 Energie nucléaire, l'atome business. Forum
- 22.00 Culture yiddish, morte à Auschwitz ? Forum
- 23.00 Einstein, l'univers en équation. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Gwen Stefani et No Doubt. Michel Jonasz. Canal +
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Apocalypse Vietnam [2/3] : La guerre en Indochine, 1968-1975. Arte
- 20.55 La Marche du siècle. Adolescents : la force fragile. France 3
- 21.00 Paris modes. Collections prêt-à-porter printemps-été 2000 femmes à Milan. Paris Première
- 22.40 Ça se discute. Femmes battues : comment briser la loi du silence ? France 2
- 22.40 La Route. Invités : Helena Noguerra ; Didier Le Pêcheur. Canal Jimmy
- 0.20 E = M 6 spécial. La nature comme vous ne l'avez jamais vue ! M 6
- 1.00 Le Canal du savoir. Invité : Gérard-Georges Lemaire. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 18.15 Abraham Lincoln. [2/2]. Histoire
- 18.30 Le Monde des animaux. Délinquance des ours. La Cinquième

- 19.10 Jorge Luis Borges. [3/9]. Histoire
- 19.30 Albert Einstein. Comment je vois le monde. Planète
- 20.15 Reportage. Journal de l'espace. Arte
- 20.30 Splendeurs et misère de Brasilia. Planète
- 22.25 Musica. Max Deutsch, un pédagogue rebelle. Arte
- 22.50 CIA. [4/5]. Vietnam : la naissance de Phenix. Odyssee
- 23.10 Le Désastre de Tchernobyl. Planète
- 23.50 Mémoire vivante. Charles Manson, l'homme qui tua les « sixties ». TSR
- 0.45 La Case de l'oncle Doc. Napoléon III. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.50 Football. Match amical. France - Slovaquie. TF 1
- 2.35 Basket NBA. Play-off. Canal +

MUSIQUE

- 19.30 Jazz at the Smithsonian. Avec Red Norvo. Muzzik
- 21.55 Motown Live. Paris Première
- 22.25 Rodrigo Le Concerto d'Aranjuez. Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Sir Neville Marriner. Mezzo
- 23.00 Bach. La Passion selon saint Jean. par le Concertus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 23.30 Musica. Thomas Hampson chante Schoenberg et Mahler. Arte

THÉÂTRE

- 22.55 Reviens dormir à l'Elysée. Pièce de Georges Folgoas. Mise en scène de Michel Roux. TMC

TÉLÉFILMS

- 20.45 La Route du cauchemar. Eric Laneuve. RTL 9
- 20.50 La Fille préférée. Lou Jeunet. O. M 6
- 22.15 Papa et rien d'autre. Jacques Cortal. TV 5
- 22.30 Le Travail du furet. Festival
- 22.35 Une femme dans la nuit. Eric Woreth. O. M 6
- 22.35 Passeport pour un meurtrier. David Hemmings. RTL 9
- 23.00 Le Mouton noir. Francis de Gueltz et France Bourgeois. O. Téva
- 23.15 Fever Lake. Ralph Portillo. O. France 3

SÉRIES

- 17.30 Angela, 15 ans. Un garçon impatient. O. France 2
- 20.50 Les Monos. Quand ça t'arrive. France 2
- 20.50 Homicide. La bague. O. La Saint-Valentin. O. Série Club
- 20.50 New York District. Vengeance aveugle. Securitate. 13ème RUE
- 22.55 Colombo. La Griffée du crime. TF 1
- 0.00 Friends. The One Where Chandler Can't Cry (v.o.). Canal Jimmy
- 0.20 Les Soprano. Mise au point (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS

- 17.25 Shock. Alfred Werker (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics
- 17.55 La Loi du silence. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
- 18.35 Une affaire de femmes. Claude Chabrol (France, 1988, 110 min) O. Cinéstar 2
- 20.30 L'Entraîneuse fatale. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Le Verdict. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 21.00 Rien sur Robert. Pascal Bonitzer (France, 1999, 100 min) O. Canal+
- 21.00 Bird. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, v.o., 155 min) O. Ciné Cinémas 3
- 21.05 Le Canardeur. M. Cimino (EU, 1973, 113 min). TSR



- 21.20 New York, New York. Martin Scorsese. Avec Liza Minnelli, Robert De Niro (Etats-Unis, 1977, v.o., 165 min) O. Cinétoile
- 22.35 Le Regard d'Ulysse. Theo Angelopoulos (Fr.-It.-Gré., 1995, v.o., 170 min) O. Cinéstar 2
- 22.45 Le Locataire. Roman Polanski (France, 1976, 125 min) O. Cinéfaz
- 22.50 Le Bal des vampires. Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.45 Une dépêche Reuter. William Dieterle (Etats-Unis, 1940, N., 90 min) O. Histoire
- 0.00 Jessie. Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, 100 min) O. Canal + Vert
- 0.05 Shadows. John Cassavetes (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 80 min) O. Cinétoile

Le Monde TELEVISION

PARIS PREMIÈRE

18.00 L'Actors Studio
Né en 1953 dans le Queens, Ronald Walken – il transformera son prénom en Christopher en 1965 – entre très jeune dans le show-biz, poussé par sa mère. Interprète au théâtre des plus grands rôles shakespeariens, il incarne au cinéma des personnages naviguant entre violence et ambiguïté, mais rêve de jouer la comédie. Il reçoit en 1978 l'Oscar du second rôle pour *Voyage au bout de l'enfer*.

M 6

20.50 La Fille préférée
Inspiré de faits réels, *La Fille préférée*, de la réalisatrice Lou Jeunet, est le quatorzième film de la collection « Combats de femme ». Une femme porte plainte contre son père, qui a longtemps abusé d'elle lorsqu'elle était enfant. Un film grave, porté par deux actrices magnifiques (Laurence Côte et Geneviève Mnich). Nymphé d'or du meilleur scénario au Festival de télévision de Monte-Carlo.

ARTE

22.25 Musica : Max Deutsch
Mort en 1982, Max Deutsch, dernier survivant des disciples viennois de Schoenberg, s'était fixé à Paris en 1924. Pianiste attiré de Mistinguett, ce compositeur détruisit impitoyablement ses partitions, ayant choisi de ne laisser de traces qu'à travers son enseignement. *Un pédagogue rebelle*, moyen métrage de Mustapha Hasnaoui (1988), rend hommage à cette personnalité fascinante.

JEUDI 27 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Vingt-mille lieues sous la Terre. Forum
- 22.00 Le Dauphin, ami de l'homme ? Forum

MAGAZINES

- 10.50 Arrêt sur images. Bêtisier : pourquoi ça marche ? La Cinquième
- 13.55 C'est mon choix. France 3
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : L'espace. En direct. La Cinquième
- 14.58 Questions au gouvernement. En direct. France 3
- 16.00 Le Vrai Journal. Spécial mairie de Paris. Canal +
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Ray Ventura. Barbara. Paris Première
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Pascal Gregory ; Carmen Maura ; Les Titans ; Laurent Ruquier ; Linda Fiorentino. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.05 Temps présent. Nos ennemis les bêtes. La ville et la bête. Monstres de compagnie. Invités : Cornélius Neet, Nicolas Murisier. TSR
- 20.50 Envoyé spécial. Les négociateurs. Madagascar, l'or bleu. P-s : Témoins de Jéhovah, demain l'Apocalypse. France 2
- 22.25 Les Années belges. Sur la trace des enfants bleus : Un demi-siècle de chirurgie cardiaque en Belgique. RTBF 1
- 23.15 Conviviale poursuite. Invités : Thilde Barboni ; Vive la Fête ; Chili Pom Pom Pee ; Les Deux. RTBF 1
- 23.25 Prise directe. En direct. France 3
- 23.30 Le Club. Invité : Paul Vecchiali. Ciné Classics
- 0.40 Saga-Cités. Rap'arité. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Ron Howard. Paris Première
- 18.30 Le Monde des animaux. Vivre en bande. [4/5]. La Cinquième
- 19.00 Voyages, voyages. Les îles du Cap-Vert. Arte
- 19.15 Les Locataires de Staline. La Maison sur le quai. Histoire

- 19.20 Rattenbury. Génie, meurtre et mystère. Odyssee
- 20.00 Légendes des tribus perdues. [4/3]. Les Juifs anglais. Planète
- 20.05 Du Cap au Caire. Mon pays, c'est celui des mines antipersonnel. Odyssee
- 20.15 Reportage. Un vélo pour la vie. Arte
- 20.25 Les Grands Interprètes. Denise Duval. Muzzik
- 20.30 Un temps d'avance. [4/12]. Seamaster, l'hydravion à réaction. Planète
- 20.45 Thema. Apocalypse Vietnam. [3/3]. Les Enfants d'Hô Chí Minh. Vietnam à la carte. Arte
- 21.05 Les Géants du siècle. [1/1]. L'homme et ses droits. TV 5
- 21.25 Montserrat, le réveil du volcan. Planète
- 21.25 Le Clergé et le Génocide rwandais. Odyssee
- 21.55 Marilyn Horne. Mezzo
- 22.20 Splendeurs et misère de Brasilia. Planète
- 22.35 L'Amérique des années 50. [6/7]. Les noirs américains. TMC
- 23.00 Légendes. Fran Drescher. Téva
- 23.45 Le Roman de l'homme. [3/15]. L'art, grandeur de l'homme. Histoire
- 0.15 Espagnes. [3/3]. Mourir sage et vivre fou. Histoire
- 0.20 Histoires naturelles. Les musiques de la nature. TF 1
- 0.30 Elf, les chasses au trésor. Arte
- 0.55 Le Désastre de Tchernobyl. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Barcelone (4^e jour). Eurosport
- 14.00 Tennis. Fed Cup. Russie - France. Les deux simples et le double. Pathé Sport
- 17.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe (69 kg messieurs). Eurosport
- 20.00 Football. Championnat de D 2 (35^e journée) : Amiens - Sochaux. Eurosport
- 20.55 Patinage artistique. 10^e Masters Miko. France 3

MUSIQUE

- 20.10 « Polonaise », de Zarebsky. Avec Christine Lindermeier, piano. Mezzo
- 21.00 Chandos Baroque Players. Avec Michael Chance, contre ténor. Muzzik
- 22.10 Jazz at the Smithsonian. Joe Williams. Muzzik

ARTE

- 22.45 Musique française avec Margaret Price. Au festival de musique classique d'Aix-en-Provence, en 1994. Par l'ensemble orchestral de Paris, dir. Armin Jordan. Paris Première
- 23.55 Debussy et Ravel par Karajan. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. *La Mer ; Trois esquisses symphoniques ; Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy ; *Première Suite d'orchestre*, tirée de *Daphnis et Chloé*, de Ravel. Mezzo
- 0.50 « Tarentelle de la Suite n° 2 », de Rachmaninov. Avec Staffan Sheja, piano ; Roland Pontinnen, piano. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 18.15 Papa et rien d'autre. Jacques Cortal. TV 5
- 20.30 Contrôle d'identité. Peter Kassovitz. Festival
- 20.55 L'Autre. David Wheatley. TMC
- 21.00 Mademoiselle O. Jérôme Foulon. O. Histoire
- 21.15 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. TSR
- 22.15 Maria Vandamme. Jacques Ertaud [4/4]. TV 5
- 22.40 Trahison intime. William A. Graham. TF 1
- 23.00 Jean-Christophe. François Villiers [8/9]. Mezzo

SÉRIES

- 17.45 Les Champions. Opération Antarctique. O. Série Club
- 18.20 Mannix. Mort en cinquième vitesse. 13ème RUE
- 18.45 Friends. Celui qui avait les menottes. O. France 2
- 19.30 Les Brigades du Tigre. Festival
- 19.30 Mission impossible. L'interrogatoire. O. Série Club
- 20.20 Les Arpents verts. The Wedding Anniversary. O. Série Club
- 20.35 Spawn. Colors of Blood. O. Canal Jimmy
- 20.45 Buffy contre les vampires. Trahison. O. Série Club
- 20.50 Stargate SG-1. Le chasseur de primes. O. Les démons. O. M 6
- 20.55 Julie Lescaut. Les Surdoués. TF 1
- 22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Coup double. O. Transferts. O. M 6
- 22.50 Le Caméléon. Trahison (v.o.). O. La promesse (v.o.). O. Série Club
- 0.00 Homicide. La nuit de la pleine lune. TSR
- 0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Les fossoyeurs. O. M 6
- 0.35 L'Homme invisible. Kidnapping. 13ème RUE

PARIS PREMIÈRE

21.00 La Kermesse des aigles
Dans le cadre de sa « semaine Robert Redford » – cinq films du 23 au 30 avril –, ce long métrage de George Roy Hill est dédié à l'aviation. Il met en scène deux pilotes qui rivalisent de prouesses. Entre eux se glisse une femme, Mary Beth, qui périra dans un numéro risqué. Le metteur en scène a évité les trucages, ce qui donne lieu à d'impressionnantes cascades dans les airs. En v.o.

FILMS

- 14.30 La Discrète. Christian Vincent (France, 1990, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
- 15.10 Bird. Clint Eastwood (EU, 1988, v.o., 155 min) O. Ciné Cinémas 3
- 16.05 Bix, une interprétation de la légende. Pupi Avati (Italie, 1991, 115 min) O. Cinétoile



- 16.25 L'Entraîneuse fatale. Raoul Walsh. Avec Edward G. Robinson, Marlene Dietrich (EU, 1941, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 17.05 Une affaire de femmes. Claude Chabrol (France, 1988, 105 min) O. Cinéstar 1
- 18.00 Radio Days. Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 19.10 Shock. Alfred Werker (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics



- 19.40 Autour de minuit. Bertrand Tavernier. Avec Dexter Gordon, François Cluzet (Fr - EU, 1986, 130 min) O. Cinétoile
- 20.30 Ils vont tous bien. Giuseppe Tornatore (Fr - It., 1990, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 21.00 La Kermesse des aigles. George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min). Paris Première
- 21.05 Sac de nœuds. Josiane Balasko (France, 1985, 85 min) O. Canal Jimmy
- 22.10 Le Verdict. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 Voici le temps des assassins. Julien Duvivier (France, 1955, N., 110 min). 13ème RUE
- 23.45 Affliction. Paul Schrader (Etats-Unis, 1999, v.o., 109 min) O. Canal +
- 23.55 Le Regard d'Ulysse. Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, 170 min) O. Cinéstar 1
- 0.15 Cotton Club. Francis Ford Coppola (EU, 1984, v.o., 125 min) O. Cinétoile
- 0.20 Une vraie blonde. Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40 Mission sauvetages.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Football. Match amical : France - Slovaquie.
- 22.55 Colombo. La Griffée du crime.
- 0.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Un livre, des livres.
- 17.30 Angela, 15 ans.
- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Monos. Quand ça t'arrive.
- 22.40 Ça se discute. Femmes battues : comment briser la loi du silence ?
- 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.46 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Surprises.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 La Marche du siècle. Adolescents : la force fragile.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.15 Fever Lake. Téléfilm. Ralph Portillo O.
- 0.45 La Case de l'oncle Doc. Napoléon III.

CANAL +

- 16.45 Meurtres en musique. Téléfilm. Douglas Jackson O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Rien sur Robert. Film. Pascal Bonitzer O.
- 22.40 Le Cinéma de Fabrice Luchini.
- 23.35 Par cœur. Film. Benoît Jacquot O.
- 0.45 Le Colonel Chabert. Film. Yves Angelo O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 Arabesque.
- 15.45 Magnum.
- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Julie Lescaut. Les Surdoués.
- 22.40 Made in America. Trahison intime. Téléfilm. William A. Graham.
- 0.20 Histoires naturelles.
- 1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50 Inspecteur Morse.
- 15.40 Tiercé.
- 15.55 La Chance aux chansons.
- 17.00 Des chiffres et des lettres.
- 17.30 Un livre, des livres.
- 17.35 Nash Bridges.
- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. Les négociateurs. Madagascar, l'or bleu. Témoins de Jéhovah, demain l'Apocalypse.
- 23.05 Entre ciel et terre. Film. Oliver Stone O.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.05 Côté jardins.
- 16.35 Les Minikeums.
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Surprises.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.44 Consomag.
- 20.55 Patinage artistique. 10^e Masters Miko.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.25 Prise directe.
- 0.40 Saga-Cités. Rap'arité.

CANAL +

- 14.05 La Mort tout couché. Téléfilm. Curt M. Faudon O.
- 15.45 La Télévision.
- 16.00 Le Vrai Journal. Spécial mairie de Paris.
- 16.50 Excalibur, l'épée magique. Film. Frederik Du Chau O.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Marrakech express. Film. Gillies MacKinnon O.
- 22.15 Exodes. Ex-Yougoslavie.
- 22.20 J'aimerais pas crever un dimanche. Film. Didier Le Pêcheur O.
- 23.45 Affliction. Film. Paul Schrader (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Le Meilleur des mondes sécuritaires.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Journal de l'espace.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Apocalypse Vietnam [2/3].
- 22.25 Musica. 22.25 Max Deutsch, un pédagogue rebelle ; 23.30 Thomas Hampson chante Schoenberg et Mahler.
- 0.05 Profil. L'héritage de Wolfgang Wagner. Crépuscule du siècle à Bayreuth.
- 1.00 La Lucarne. La Projection.

M 6

- 18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Décrochages info, Jour J.
- 20.50 La Fille préférée. Téléfilm. Lou Jeunet O.
- 22.35 Une femme dans la nuit. Téléfilm. Eric Woreth O.
- 0.20 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Mesures, démesures. Invitée : Michèle Reverdy.
- 21.30 Fiction 30. *Villa Floriana*, d'Yves Nilly.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la Nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 A pleines voix. Concert donné à Paris, par Les Arts Florissants, dir. William Christie, Cecilia Bartoli, mezzo-soprano. Œuvres de Vivaldi, Haendel.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Wave.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Desmaret à Versailles. Concert donné par La Psallette de Lorraine et le Concert Spirituel, dir. Hervé Niquet.
- 22.20 La Navarraise. Opéra de Massenet. Par l'Ambrosian Opera Chorus et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Henry Lewis. Solistes : Marilyn Horne (Anita), Plácido Domingo (Araquil).

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Les Enquêtes du National Geographic. Les pirates du Whydah.
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : L'espace.
- 16.00 Je veux mon entreprise.
- 16.35 Alfred Hitchcock présente.
- 17.00 Silence, ça pousse !
- 17.10 Fête des bébés.
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Côté Cinquième. Les jeunes.
- 18.30 Vivre en bande.
- 19.00 Les Îles du Cap-Vert.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Un vélo pour la vie.
- 20.40 Thema. Vietnam, dans le tourbillon de la modernité. 20.45 Apocalypse Vietnam. [3/3] Cicatrices de la guerre. 21.30 Les Enfants d'Hô Chí Minh. 22.55 La Fille du fleuve. Film. Dang Nhat Minh (v.o.).
- 0.30 Elf, les chasses au trésor.

M 6

- 13.35 Mamie attend un bébé. Téléfilm. Bill Bixby O.
- 15.20 Raven.
- 16.15 M comme musique.
- 17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
- 18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Décrochages info, Passé simple.
- 20.50 Stargate SG-1. Le chasseur de primes O. Les démons O.
- 22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Coup double O. Transferts O.
- 0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Equinoxe. Musiques du Pamir. Musiques des steppes d'Asie centrale.
- 21.30 Fiction 30. Transistor(s). *Radio Terra del Fuego*, d'Yves Nilly.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Ils voudraient faire du cinéma [1/2].
- 0.05 Du jour

Le rire médecin par Pierre Georges

AH, quel bonheur d'avoir un grand-père comique ! Souveraine thérapeute. *El País*, ce matin, faisait état d'une vaste et sérieuse étude médicale conduite à l'université d'UCLA en Californie, sous le nom de code de « Rx Laughter », autrement dit Recette du rire, et qu'on pourrait résumer ainsi : de l'importance du rire sur la prévention et le soin des pathologies lourdes et de l'effet bénéfique des Marx Brothers sur notre système immunologique.

Pendant cinq ans, l'équipe de chercheurs, conduite par Sherry Dunay Hilber, va mettre en place une sorte d'observatoire du soin comique dans trois hôpitaux dépendant de l'Université. Et en tiers des enseignements en matière de psycho-neuro-immunologie, science des émotions. Simple exemple des travaux de recherche : les scientifiques envisagent d'organiser des projections de film à l'intention des malades, réunis en salle de soins intensifs, par exemple salle Groucho Marx où celui-ci conseille à la femme de ménage de « commencer par le toit » et d'observer les effets de cette thérapie de choc.

Encore faut-il financer ce programme et l'entourer des plus fameux experts. A cet effet, l'université a sollicité et obtenu l'appui de quelques heureux héritiers des grands comiques du cinéma, tombés dans le rire dès leur plus jeune âge et, de ce fait, dotés de défenses immunologiques à toute épreuve. Et c'est ainsi que, Ronald Fields, petit-fils de W. C. Fields, Bill Marx, fils de Harpo, Melissa Talmadge Cox, petite-fille de Buster Keaton, et quelques membres éminents de la tribu des Chaplin, ont accepté de soutenir ce vaste programme.

Rire médecin, rire souverain,

rire préventif. Et pourquoi pas une petite dose du matin, une cure préventive. Par exemple ce livre, là sur la pile des livres envoyés à tout hasard, comme bouillottes à la mer, par un éditeur spéculant sur le chroniqueur à bout d'idées. Ce livre échoué donc, avec en couverture la bobine de Pierre Dac, et pour titre « *Les Meilleures Petites Annonces de l'Os à moelle* ». (Le Cherche Midi éditeur)

Une compile donc, comme l'on dirait d'un fameux chanteur, et pas vraiment l'envie de sauter à yeux joints dedans. Sauf, évidemment, et pas seulement pour les nécessités de remplir un espace, qu'on finit par se faire prendre. Ne serait-ce que par cette première petite annonce, délicieusement loufoque : « *Athée récent échangerait Bon dieu vivant contre bon vieux divin* ». A partir de là le piège a fonctionné, et on y fonce allègrement.

Alors pour la route, pour le métro, pour le bus, ou pour le plaisir, quelques pensées du maître parmi mille. Celle-ci, par exemple, à l'intention des chercheurs de l'UCLA : « *Bactériologiste atteint folie des grandeurs échangerait microscope contre télescope* ». Cette autre, d'actualité « *Céderaï bombe à retardement. Très urgent* ». Celle-ci, un peu facile, mais combien bourbonnaise : « *Echange plusieurs moulins à café, contre café à Moulins* ». Ou encore, ce triomphe du non-sens : « *Porte d'entrée accepterait place de porte de sortie en dehors de ses heures de travail* ». Ce non-sens « *Las de lavis, suis acheteur d'aquarelles* ». Et pour finir ces deux classiques : « *Voyante cherche situation d'avenir* » et « *cuisinier crée recherche emploi. Spécialité : petit salé aux Antilles* ».

Premier résultat positif pour la SNCF depuis dix ans

LA SNCF devrait annoncer, mercredi 26 avril, une nouvelle réduction de sa perte nette en 1999, à 568 millions de francs contre 649 millions de francs en 1998. Le résultat consolidé du groupe SNCF est positif pour la première fois depuis dix ans à 264 millions de francs contre une perte de 542 millions de francs en 1998. Par ailleurs, la fédération CGT des cheminots a appelé à un mouvement de grève nationale le jeudi 27 avril. Interrogé par *Le Monde*, Didier Le Reste, responsable de la fédération CGT cheminots espère notamment par ce mouvement « peser sur la direction de l'entreprise pour obtenir une revalorisation des salaires et des retraites ».

Tchernobyl : M^{me} Voynet favorable à une étude sur les maladies thyroïdiennes

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, Dominique Voynet, a préconisé mercredi 26 avril des « études épidémiologiques » pour déterminer s'il existe une corrélation en France entre des cas de maladie de la thyroïde et le nuage de Tchernobyl. « Nous devons absolument procéder aux études épidémiologiques qui permettront de valider nos intuitions, à savoir qu'il pourrait bien y avoir une augmentation des pathologies thyroïdiennes » en France à la suite du passage du nuage de Tchernobyl, a dit M^{me} Voynet sur France 2. La ministre écologiste a souligné que « les autorités gouvernementales et administratives » avaient « largement sous-estimé » en 1986 « la contamination du territoire national par le nuage de Tchernobyl ».

Festival de Cannes : Olivier Barrot démis de son poste de conseiller artistique

OLIVIER BARROT, journaliste et écrivain, pressenti depuis le mois de décembre 1999 pour prendre la succession de Gilles Jacob en 2001 au poste de délégué général du Festival international du film de Cannes, précise dans un communiqué daté du 25 avril : « Contrairement à certaines allégations infondées et à une fausse information qui a été propagée », il n'a jamais démissionné de ses fonctions de conseiller artistique du Festival de Cannes. « Il a été mis fin de manière brutale et unilatérale à mes fonctions, précise-t-il, pour des raisons qui n'ont pas encore été portées à ma connaissance. De ce fait, je me verrai contraint de faire valoir les droits qui sont les miens en de telles circonstances ». Olivier Barrot n'a pas souhaité s'exprimer davantage sur cette mise à pied, précisant néanmoins au *Monde* que, « si on ouvrait le dossier, il y aurait énormément de choses à dire... ».

DÉPÊCHE

■ « VACHE FOLLE » : deux nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont été décelés dans le département des Côtes-d'Armor, ce qui porte à seize le nombre de cas de maladie de la vache folle mis en évidence en France depuis le début de l'année. Les animaux atteints sont deux vaches laitières nées en mai 1993 et août 1994 dans des élevages des Côtes-d'Armor. Les deux troupeaux ont été abattus en vue de leur incinération.

Les internes jugent insuffisantes les propositions de Martine Aubry

La grève des gardes se poursuit dans la plupart des hôpitaux

DANS UN AMPHITHÉÂTRE de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière bondé, tard dans la soirée, à Paris, les internes ont pris connaissance des propositions du gouvernement. Au même moment, mardi 25 avril, d'autres assemblées générales ont eu lieu en province. Dans les vingt-deux villes où les centres hospitaliers universitaires (CHU) sont touchés, depuis le 17 avril, par une grève des gardes des étudiants en médecine, le mouvement a été reconduit. Jusque-là épargnés, Besançon et Bordeaux sont entrés dans le conflit. A Clermont-Ferrand, la grève totale a été adoptée. Mercredi 26 avril, alors que les chefs de clinique ont à leur tour déposé un préavis de grève à partir du 2 mai, une nouvelle réunion était prévue entre les syndicats et le ministère de la solidarité.

Le conflit menaçant de s'étendre et de se durcir, Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, a finalement décidé, mardi, de rencontrer elle-même les représentants des internes et des « résidents » (étudiants en médecine générale), avant de laisser son cabinet

poursuivre les négociations. Dans une longue introduction, M^{me} Aubry a reconnu le rôle important joué dans les hôpitaux par ceux qu'elle a toujours pris soin de nommer les « médecins en formation ». « Elle nous a fait un beau discours général de santé publique », estime Olivier Gattoliat, porte-parole du Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG). Le ministère a également satisfait, en partie du moins, plusieurs revendications. Comme pour les praticiens hospitaliers, les internes vont ainsi bénéficier d'un « repos de sécurité » pour éviter d'enchaîner une nuit de garde entre deux journées complètes de travail.

DISPARITÉS ENTRE RÉGIONS

L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih), l'Intersyndicale autonome des résidents (Isnar) et le SNJMG seront associés à la première réunion prévue, à ce sujet, avec les représentants des praticiens hospitaliers, jeudi 27 avril. Une commission de suivi sera créée pour surveiller les abus. En théorie, les internes sont soumis à cinq gardes par

mois. En réalité, la moyenne tourne plutôt autour de 5,75, selon le ministère qui reconnaît des disparités très fortes entre régions.

Tout en soulignant qu'il n'existe pas beaucoup « d'étudiants rémunérés », la ministre a également accepté de faire un geste sur les salaires. Le principe d'une prime ayant été refusé par les syndicats qui réclamaient 16 % d'augmentation, les rémunérations des internes, comprises entre 10 500 et 13 000 francs, indemnités de garde comprises, seront augmentées de 5,5 % pour les trois premières années d'études et de 4,5 % pour les suivantes. Soit une hausse de 6 400 francs par an, présentée comme une indemnité de pénibilité. Par mois, cela équivaut à un plus de 500 francs, ont aussitôt calculé les intéressés, l'équivalent d'une garde de première année.

Enfin, répondant à une vieille revendication, la réforme du concours d'internat devrait aboutir à la fin de la distinction entre internes et résidents. Les discussions ont en revanche achoppé sur le nombre de postes et la reconnaissance du tra-

vail le week-end. « Lorsque les internes passent voir les patients le dimanche, cela fait partie des astreintes du métier », estime l'entourage de M^{me} Aubry.

Après quatre heures et demie de discussions, les syndicats ont reconnu des avancées mais estiment qu'elle sont « insuffisantes ». « La position du ministère s'est un peu assouplie, nous avons reçu des promesses verbales. C'est un début de discussion », prévient Florent Perin-Dureau, membre du bureau de l'Isnih. La méfiance est de mise. « Quand on sait que les praticiens hospitaliers ont obtenu le repos de sécurité il y a un an et qu'ils sont toujours en train d'en discuter... », commente Véronique Batardy, président du SNJMG. « Nous avons apprécié que Martine Aubry reconnaisse notre rôle. Il y a des choses positives mais ce n'est pas complet », indique de son côté, Alexander Grimaud, président de l'Isnar. Mardi, le ministère a admis que la grève touchait plus de 60 % des internes et plus de 70 % des résidents.

Isabelle Mandraud

Perdue au plus profond de la forêt,
personne ne vous entend pleurer.
Sauf la "chose".
A neuf ans, Trisha le sait déjà...

